DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 12782 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – MARDI 4 MARS 1986

Défense de faire la paix

L'actualité vient de fournir deux exemples de dictateurs qui ont quitté le pouvoir dans des conditions relativement paisibles. L'ironie n'en est que plus cruelle de constater que ce sont deux hommes de paix qui viennent de subir la loi de la terreur. Après Olof Palme, dont le meurtre reste inexpliqué, c'est un autre partisan du dialogue, un pragmatique, qui vient d'être assassiné en la personne de Zafer Al Masri, maire de Naplouse, la plus importante ville palestinienne dans les territoires occupés. Cet assassinat, revendiqué par les groupes extrémistes d'Abou Nidal et de Georges Habache, a valeur de symbole : c'est une nouvelle victoire sanglante pour tous ceux qui, parmi les Arabes du Proche-Orient, ont choisi de dicter leur loi par la terreur à une population palestinienne au nom de laquelle ils prétendent abusivement parler.

Zafer Al Masri avait plus d'un titre pour affirmer qu'il représentait de façon tout à fait légitime la population des territoires occupés. Il avait en effet le très rare privilège d'être à la fois soutenu par la Jordanie, par Israël et par l'OLP, du moins par les partisans de M. Arafat au sein de la centrale palestinienne. Mais surtout, bien que nommé par les autorités militaires israéliennes, il n'avait rien d'un « fantoche » et jouissait de la sympathie de l'immense majorité des habitants de Naplouse, une ville pourtant réputée pour la vigueur de ses sentiments nationalistes. Cet ensemble de qualités faisait évidemment de Zafer Al Masri une cible privilégiée pour les extrémistes palestiniens et pour les gouvernements qui les encouragent. Aux yeux des partisans de la politique du pire, l'existence des modérés comme Zafer Al Masri ou Issam Sartaoui, abattu au Portugal il y a trois ans, est insupportable du seul fait qu'ils acceptent la réalité de l'Etat hébreu, entendent dialoguer avec lui et remiser aux oubliettes la rhétorique de la « lutte armée ».

Pour le premier ministre israélien, le meurtre de Zafer Al Masri est un grave échec. La nomination de maires arabes en Cisjordanie constitue la clé de voûte du programme de transfert de pouvoirs cher aux travaillistes. Inscrite dans une stratégie d'ouverture en direction de dirigeants palestiniens locaux, la nomination de M. Zafer Al Masri devait servir de précédent et, aux yeux du gouvernement, réduire l'omnipotence de l'OLP. Le pouvoir devait engager cette semaine des négociations avec les candidats aux fauteuils de maire dans trois autres grandes villes de Cisjordanie. Ceux-ci ne vont-ils pas déclarer forfait ?

D'une façon générale, le drame de Naplouse ne peut qu'inciter à la prudence tous les interlocuteurs potentiels d'Israël et rendre encore plus aléatoire toute amorce de négociation. Et bien sûr, il renforce en Israël même tous ceux qui se refusent au moindre dialogue avec les Palestiniens. Le général Sharon ne vient-il pas d'appeler à une annexion pure et simple des territoires occupés par Israël ?

L'assassinat de dimanche est, enfin, un revers sérieux pour le roi Hussein de Jordanie. La disparition du maire de Naplouse intervient au moment précis où le souverain – qui vient de rompre ses pourparlers politiques avec l'OLP – appelle les Palestiniens à se choisir d'autres dirigeants, autrement dit à compter sur une nouvelle génération de responsables, celle-là même qu'incarnait Zafer Al Masri.

(Lire nos informations page 4.)

LES INCONNUES DE LA COHABITATION

M. Mitterrand n'exclut pas de remettre en jeu son mandat

Au cours de sa dernière intervention avant le scrutin législatif, le président de la République a indiqué que, au lendemain des élections, il choisirait « une personnalité de la majorité pour conduire le gouvernement ». « Le président de la République nomme qui il veut, mais il doit se placer en conformité avec la volonté populaire », a-t-il précisé. M. Mitterrand a également insisté sur sa volonté de ne pas être, en cas de cohabitation, « un président au rabais ».



Se démettre, plutôt que se soumettre ! « *Je préférerais renoncer à ma fonction plutôt qu'aux compétences de ma fonction. Je ne serais pas un président au rabais.* » Voilà M. Barre satisfait : M. Mitterrand envisage de devenir... barriste ; au point d'évoquer – pour la première fois – un possible départ de l'Elysée avant le terme institutionnel de 1988. Voilà M. Chirac prévenu. A trop vouloir maltraiter le président, il gagnerait... une présidentielle ; laquelle aurait toutes les chances, à une date rapprochée, d'être favorable à M. Barre.

Cette mise en garde fut, à coup sûr, le point fort d'une intervention qui devait être, à l'origine, centrée sur les dangers de la cohabitation. Mais la forme choisie – celle d'une conversation serrée avec Yves Mourousi – ne correspondait ni au moment de la campagne (qui demandait sans doute un minimum de dramatisation) ni au message – bref – que le président voulait délivrer. Ce décalage s'explique sans doute par le refus du chef de l'Etat d'assumer complètement le « *moi ou le chaos* » cher au général de Gaulle.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 6.)

Point de vue

La culture au sérieux

par MICHEL GUY (*)

Le ministre de la culture a eu beaucoup d'argent. Il est actif. Il a donc beaucoup fait, mais à tout prendre, c'est la moindre des choses. Et pourtant, commencé par les imprécations de Mexico contre l'impérialisme artistique américain, ce lustre culturel s'achève sur les pelouses de Disneyland, la télévision de M. Berlusconi et une sixième chaîne consacrée aux vidéoclips anglo-saxons.

Singulier parcours où les actions marginales l'ont trop souvent emporté sur l'essentiel, et l'improvisation sur la réflexion. Annoncer chaque jour une nouvelle entreprise exige sans nul doute de l'imagination, entreprendre des travaux démesurés implique sans conteste une forte volonté, encore faut-il que ces actions soient utiles et ne puisent pas, pour être accomplies, dans les finances du ministère dont on a la charge. Que vaut, en effet, un nouvel opéra à la Bastille si les enseignements musicaux sont négligés ?

Cinq ans de politique médiatique, au demeurant fort réussie, ont atteint leur limite et brouillé la vue. A trop vouloir suivre la cuisine, et la chapellerie, on a oublié quels étaient, en 1986, les devoirs fondamentaux de l'Etat en matière culturelle. A cette culture inconsidérémment étalée, nous préférons des actions en profondeur.

L'Etat ne doit pas être tout. Chacun sait quels sont les inconvénients et peut-être les dangers de sa toute puissance. Une part importante de l'initiative et de l'action doivent en effet revenir, dans l'affirmation de leur pleine autonomie, aux collectivités locales. Il convient également de permettre au secteur privé d'apporter son appui à des actions qu'il entend librement soutenir. Il n'en reste pas moins que l'Etat a des missions fondamentales à accomplir. Elles doivent désormais constituer la principale préoccupation de l'indispensable ministère de la culture créé par le général de Gaulle et André Malraux.

D'abord le patrimoine. Il ne peut plus être la Cendrillon de notre politique culturelle.

(Lire la suite page 15.)

(*) Ancien secrétaire d'Etat à la culture (1974-1976).

L'« AFFAIRE FLICK » EN RFA

Les inquiétudes du chancelier

L'« affaire Flick » continue de tenir le devant de la scène politique et médiatique en RFA. Après les déclarations de l'ancien comptable du groupe financier devant le tribunal de Bonn, plutôt favorables à l'ancien ministre de l'économie, le comte Otto Lambsdorff (« le Monde » du 1er mars), c'est au tour du président du Parti social-démocrate, M. Willy Brandt, d'être sur la sellette. Le journal « Welt am Sonntag » révèle dans son édition du 2 mars que celui-ci, comme le chancelier Helmut Kohl, fait l'objet de plaintes l'accusant d'avoir menti à la commission d'enquête sur les dons illégaux du groupe Flick à son parti...

Le chancelier Kohl sera-t-il la prochaine victime du « scandale Flick », cet interminable feuilleton du financement illégal des partis politiques par le puissant groupe industriel dirigé par Friedrich-Karl Flick ?

Après le comte Otto Lambsdorff, ministre libéral de l'économie, et M. Rainer Barzel, président chrétien-démocrate du Bundestag, contraints à la démission après avoir été convaincus d'avoir touché des enveloppes remises par le fondé de pouvoir de la firme, M. Eberhardt von Brauchitsch, le chancelier lui-même se trouve dans une situation inconfortable.

Et pourtant, dans un premier temps, M. Kohl semblait s'être tiré au mieux de son passage devant la commission parlementaire d'enquête constituée pour éclaircir l'affaire. Poussé dans ses retranchements par le député des Verts, Otto Schily, il avait déclaré tout ignorer des activités d'une association charitable, la Staatsbürgerliche Vereinigung, par laquelle transitaient en réalité des fonds destinés à alimenter les caisses des partis politiques et notamment celles de la CDU. De même, il avait nié avoir reçu, le 6 décembre 1977, une enveloppe contenant la somme de 30 000 deutschemarks.

Depuis, M. Otto Schily ne cesse de proclamer que le chancelier a menti, et qu'il est bel et bien entré en possession de cet argent. L'enveloppe aurait été remise en mains propres à sa secrétaire personnelle, Mme Juliane Weber, collaboratrice de longue date de M. Helmut Kohl. Cette dernière jouant un rôle majeur dans l'entourage du chancelier, il était difficile de croire que M. Kohl n'ait pas été mis au courant de cette remise de fonds.

La plainte pour faux témoignage déposée par M. Otto Schily devant les parquets de Bonn et de Coblence a provoqué – fait unique dans l'histoire de la RFA – l'ouverture d'une information contre un chancelier en exercice.

Il n'en fallait pas plus pour que se mettent à courir à Bonn les rumeurs les plus contradictoires. Selon certains dirigeants de la CDU, dont la presse rapporte les propos, l'affaire, cette fois-ci, serait « *sérieuse* » et pourrait mettre en danger l'avenir politique du chancelier. On en serait même, si l'on en croit *der Spiegel*, à réfléchir dans les cercles dirigeants chrétiens-démocrates sur le meilleur scénario de remplacement de M. Helmut Kohl avant les élections législatives de 1987...

La chancellerie a jugé l'évolution de la situation suffisamment sérieuse pour lancer une contre-attaque en direction de l'opinion publique en RFA et à l'étranger.

LUC ROSENZWEIG.

(Lire la suite page 3.)

étranger

APRÈS L'ASSASSINAT DU PREMIER MINISTRE SUÉDOIS

Pour succéder à Olof Palme, le Parti social-démocrate a désigné M. Ingvar Carlsson

Tandis que le Parti social-démocrate désignait M. Ingvar Carlsson pour succéder à Olof Palme, les messages de condoléances et de sympathie continuaient d'affluer à Stockholm, où la population se remet lentement du choc provoqué par l'assassinat, vendredi soir 28 février, de son premier ministre. Dans un message au roi Carl Gustav, au gouvernement et au peuple suédois, le pape Jean-Paul II indique qu'il *« prend part à leur émotion et à leur douleur »*. A Pékin, le premier ministre, M. Zhao Siyang, se dit profondément choqué et salue les *« contributions positives »* du disparu à la cause de la paix. Même réaction à Hanoï, où l'on rappelle qu'Olof Palme avait apporté *« son soutien rigoureux à la cause de l'indépendance »* du Vietnam.

Le premier ministre israélien, M. Pérès, salue la mémoire d'un homme *« sensible et profondément juste »*, tandis que l'OLP de M. Arafat exprime sa *« peine immense »* devant la mort de *« cet ami des peuples opprimés »*. De nombreux dirigeants européens rappellent les liens d'amitié personnels qui les unissaient à Olof Palme. A Copenhague, nous signale notre correspondante Camille Olsen, le Conseil nordique se réunit comme prévu ce lundi 3 mars pour sa session annuelle, mais une cérémonie à la mémoire du premier ministre suédois devait avoir lieu au début de ses travaux.

De notre correspondant

Stockholm. — Sans exclure aucune autre hypothèse, la police suédoise paraît à peu près certaine que l'attentat contre Olof Palme n'est pas l'œuvre d'un déséquilibré, mais qu'il a été minutieusement planifié ; et c'est dans ce sens qu'elle dirige principalement ses investigations. *« Nous sommes en train d'assembler les toutes petites pièces d'un vaste puzzle*, dit M. Hans Holmer, directeur de la police nationale, *et dans des affaires aussi compliquées que celle-ci, il ne faut pas s'attendre à des résultats rapides. »*

L'enquête ne progresse que très lentement, mais elle a quand même permis, au cours des dernières vingt-quatre heures, d'éclaircir certains points. Dans la soirée du vendredi 28 février, lorsque le premier ministre et son épouse quittent leur domicile, dans le quartier de la Vieille Ville de Stockholm, et prennent le métro pour aller au cinéma, sans gardes du corps, ils sont probablement déjà suivis par le meurtrier. Celui-ci entre peut-être dans la salle avec eux ou guette dehors pendant deux heures. A la sortie, alors que le couple décide apparemment de rentrer à la maison à pied, l'homme choisit le moment opportun pour tirer à l'angle de l'avenue Sveavägen et de Tunnelgatan, une étroite impasse qui se termine par des escaliers.

Après le crime, l'assassin sait qu'il peut s'enfuir en courant dans cette ruelle sans risquer d'être pourchassé par des voitures. C'est ce qu'il a fait, et il a échappé, au bout de quelques centaines de mètres, à un homme qui s'était lancé à sa poursuite.

L'autopsie du corps d'Olof Palme a établi qu'il est mort sur le coup. La balle qui l'a tué a déchiré l'aorte et lui a traversé le corps. Ce n'est que dimanche soir, après quarante heures de recherches infructueuses, qu'elle a été récupérée par un passant. La seconde balle a transpercé le manteau en daim de son épouse — qui a été très légèrement blessée — et a été retrouvée 40 mètres plus loin, de l'autre côté de l'avenue.

Le témoignage de Mme Palme

Ce qui intrigue beaucoup les enquêteurs est que ces balles sont d'un modèle plutôt « inhabituel ». Les experts de la police ont consulté leur catalogue balistique et n'ont trouvé aucun équivalent parmi les quelque cinq cents types différents de balles qui y figurent. Il s'agit d'une balle semi-chemisée de plomb avec ogive de cuivre, d'environ 9 millimètres. Peut-être s'agit-il d'un ancien modèle aujourd'hui « hors commerce » ou, éventuellement, de munitions de fabrication étrangère plus ou moins artisanale ? Toujours est-il que l'impact d'une balle de ce type est puissant et qu'elle peut, dit-on, perforer facilement un gilet de protection. Selon les analyses des enquêteurs, l'assassin a utilisé une arme de gros calibre, qui n'a toujours pas été retrouvée — probablement un Smith & Wesson 357 Magnum.

Les témoignages qui ont permis à la police de reconstituer le parcours du meurtrier viennent s'ajouter à celui de Mme Lisbet Palme. L'épouse du premier ministre a déclaré avoir vu, il y a environ deux semaines, deux hommes *« se comportant d'une façon étrange »* aux abords de son domicile. Peut-être ces deux individus surveillaient-ils déjà les allées et venues ainsi que les habitudes du couple ?

Que l'attentat ait été planifié, les policiers n'en doutent plus, mais cela ne signifie pas automatiquement qu'il ait été commis par une organisation terroriste internationale. D'une part, il n'a pas été revendiqué — ce qui est généralement le cas dans ce genre d'affaires — et, d'autre part, fait remarquer M. Hans Holmer, *« il y a des fous qui savent planifier aussi »*. Les deux hommes interpellés dans la matinée de samedi sont maintenant hors de cause. Le premier, qui était en possession d'un croquis du quartier où l'assassinat a été perpétré, a été relâché. Le second, connu pour avoir proféré des menaces contre diverses personnalités politiques suédoises, est écroué, mais pour des infractions sans rapport direct avec l'attentat.

La Suède se remet lentement du choc et de l'impression d'« irréel » qu'a suscités la disparition tragique de son premier ministre. Certains ont soif de vengeance, et le président du Parlement, M. Ingemund Bengtsson, ne cachait pas son inquiétude : *« Si l'assassin n'est pas suédois, j'ai bien peur que nous assistions à une vague terrible de xénophobie... »* Samedi soir, environ dix mille personnes, portant des torches, ont participé à une cérémonie émouvante en hommage à Olof Palme. Dimanche, ils étaient plus de cinquante mille à défiler dans les rues de Göteborg. Beaucoup ne pouvaient retenir leurs larmes, et le ministre des affaires étrangères, M. Sten Andersson, a déclaré que la Suède, malgré ce drame, devait rester *« une société ouverte et démocratique »*.

Durant le week-end, des milliers de personnes ont fait la queue, trois heures parfois, devant Rosenbad, la chancellerie du gouvernement, pour signer le livre de condoléances. Sur les lieux du crime, le trottoir est jonché de bouquets de fleurs, jour et nuit. De nombreuses manifestations se sont également déroulées en province, et, dimanche, le départ de la Vasaloppet, la célèbre course de ski de fond en Dalécarlie, a été précédé par une minute de silence. Le gouvernement intérimaire a décidé de ne pas proclamer une ou plusieurs journées de deuil national. *« Le pays a déjà suffisamment souffert »*, estime le futur premier ministre, M. Ingvar Carlsson.

Subitement, la Suède semble avoir oublié ses querelles politiques, et le comportement particulièrement digne de l'opposition mérite d'être souligné. *« Ce n'est pas seulement une tragédie pour Olof Palme et sa famille*, déclare le leader conservateur, M. Ulf Adelsohn, *mais pour tous ceux qui sont attachés aux idéaux démocratiques. La Suède ne sera plus la même après cet acte de violence insensé. Olof Palme n'avait pas que des amis, mais aujourd'hui nous devons mettre l'accent sur ce qu'il a signifié pour tant de gens, à l'étranger comme dans notre pays. Son nom restera toujours lié à la lutte infatigable pour une évolution pacifique de l'humanité. »* Pour le dirigeant libéral, M. Bengt Westerberg, *« le rôle d'Olof Palme dans la politique suédoise était considérable. Il était le plus grand de tous nos hommes politiques »*.

D'autres soulignent son combat pour la défense des intérêts des petites nations face aux grandes puissances, pour le tiers-monde, le dialogue Nord-Sud, ainsi que ses efforts, plus controversés, en vue de la création d'une zone dénucléarisée nordique et d'un couloir dénucléarisé en Europe centrale.

Un cabinet minoritaire homogène ?

Bouleversée, la Suède semble avoir besoin d'un répit avant de reprendre son rythme normal. Les négociations paritaires sur le renouvellement des conventions collectives, qui étaient dans une phase délicate, marquent un temps d'arrêt. Le cartel des employés et cadres du secteur public (PTK) a ainsi annulé un préavis de grève à compter du 7 mars.

Il est clair que cette tragédie va avoir de profondes répercussions dans la vie politique suédoise. Les partis « bourgeois » d'opposition avaient pris l'habitude depuis seize ans de se définir par rapport à Olof Palme, personnalité forte, impulsive et dominatrice. les sociaux-démocrates, de leur côté, ont perdu inopinément un véritable chef, qui occupait continuellement le devant de la scène, tant en politique intérieure que dans les affaires étrangères, et auquel on obéissait. La politique des socialistes ne changera sans doute pas, dans ses grandes lignes, mais le ton du débat ne sera plus le même.

Réunis samedi 1er mars, les sept membres permanents du comité exécutif du Parti social-démocrate (SAP) ont désigné à l'unanimité M. Ingvar Carlsson, cinquante et un ans, vice-premier ministre et ministre de l'environnement, pour succéder à Olof Palme à la tête du parti. Ce choix devait être confirmé ce lundi par la direction du SAP. M. Carlsson exercera ses fonctions à titre intérimaire jusqu'au congrès national de 1987. Il est également le candidat de son parti au poste de premier ministre. Des premiers entretiens que le président du Parlement, M. Ingemund Bengtsson, a eus ce week-end avec les responsables conservateurs, libéraux et centristes, il ressort que les « bourgeois » ne s'opposeront pas à ce que M. Carlsson forme un cabinet minoritaire homogène.

Le vote d'investiture n'aura pas lieu avant le 13 mars. Cette semaine, en effet, les travaux parlementaires sont interrompus, dans tous les pays d'Europe du Nord, en raison de la session du conseil nordique qui se tient à Copenhague. Les obsèques d'Olof Palme se dérouleront le samedi 15 mars, et la cérémonie sera organisée par le Parti social-démocrate suédois.

ALAIN DEBOVE.

Rigueur douce et chômage modéré

. Depuis 1982, la Suède tente une politique de *« rigueur douce »*, combinant gestion serrée et relance de l'activité industrielle. Contestée par les syndicats, qui se plaignent de l'austérité imposée, cette politique n'en a pas moins permis à l'économie suédoise de réduire l'ampleur des déséquilibres qui menaçaient son avenir.

Le déficit budgétaire, qui atteignait le record de 12,2 % du PNB en 1982, du fait du poids écrasant du secteur public (un actif sur trois y est employé), a été progressivement ramené à 5,2 % pour l'année fiscale 1986-1987. L'inflation a fini par céder, et ne devrait atteindre que 4 % cette année contre 5,7 % en 1985 et plus de 8 % en 1984 et 1983.

La relance des exportations, suivant la dévaluation massive (16 %) de la couronne en 1982, a permis de rééquilibrer la balance commerciale et a tiré la croissance pendant trois ans. Le déficit des paiements demeure important (10 milliards de couronnes, soit autant de francs et 1 % du PNB en 1985), mais il devrait diminuer cette année selon les prévisions du gouvernement. Le chômage reste relativement modéré, touchant moins de 5 % de la population active, et le taux de croissance est resté soutenu par rapport aux moyennes européennes (3,4 % en 1984, 2 % en 1985).

En dépit d'une vive reprise des investissements et d'une amélioration nette de la santé des entreprises, ce qui se traduit par un boom de la Bourse de Stockholm depuis six mois, la réussite de cette *« troisième voie »*, selon l'expression du gouvernement social-démocrate, n'en reste pas moins grevée par le haut niveau des salaires, qui compromet à terme la compétitivité des entreprises. En dépit de ses efforts, le gouvernement n'est pas parvenu à briser le couple salaires-inflation. Les salaires ont continué d'augmenter au moins aussi vite que les prix : 7,5 % en 1985, 7,4 % en 1984. Or les effets de la dévaluation commencent à s'atténuer. Le taux de croissance prévu pour 1986 est faible : 1,6 % selon le gouvernement, 1 % selon les banques, et pourrait diminuer encore en 1987, débouchant sur une récession si aucune mesure de relance n'est prise d'ici là.

Un organisateur et un tacticien

M. Ingvar Carlsson, âgé de cinquante et un ans, a suivi fidèlement la carrière d'Olof Palme depuis plus de vingt-cinq ans, mais toujours un ou deux pas en arrière, et souvent dans l'anonymat. Lui aussi a fait connaissance avec les cabinets ministériels très tôt, sous le gouvernement de Tage Erlander. Ce premier ministre légendaire, de 1946 à 1969, personnalité d'abord froide et austère, devenu le « père de la nation », savait repérer les jeunes talents politiques.

Dessin de SZLAKMANN.

Ingvar Carlsson a vingt-quatre ans quand il entre à la chancellerie, en 1958. Il sort directement de l'université de Lund, où il a passé une licence de sciences politiques. Il est déjà l'adjoint d'Olof Palme, qui a trente et un ans, au cabinet du chef du gouvernement. Deux ans plus tard, sur les conseils de Tage Erlander, il part aux Etats-Unis étudier l'économie. A son retour, en 1961, il est élu président de la pépinière du Parti social-démocrate, son mouvement de jeunesse.

Député depuis 1965, M. Ingvar Carlsson a fait partie de tous les gouvernements Palme, de 1970 à 1976 puis de 1982 à 1986, comme ministre de l'éducation nationale, du logement, puis comme vice-premier ministre et ministre de l'environnement. Il était surtout l'« homme à tout faire » loyal et sérieux auquel on faisait appel pour traiter les dossiers délicats et compliqués : la politique énergétique, après la chute des sociaux-démocrates aux législatives de 1976, en raison notamment de l'opposition aux centrales nucléaires; le « programme économique » et la définition de la « troisième voie », visant à combattre à la fois l'inflation et le chômage; la lutte contre la toxicomanie et la délinquance économique, les questions d'informatique.

Il a présidé les travaux d'un groupe de personnalités sur « les problèmes de l'avenir » et après les élections de l'automne dernier, Olof Palme l'avait nommé à l'environnement. Sa tâche était d'effacer la mauvaise image de marque de la gauche (« le parti du béton ») dans ce domaine. C'est aussi M. Ingvar Carlsson, entre autres, qui a mis au point l'offensive des sociaux-démocrates contre les conservateurs sur le thème des « libertés collectives et de l'égoïsme des forces néolibérales ».

Né en 1934, Ingvar Carlsson est l'un des rares membres du gouvernement à venir d'un milieu de travailleurs. Son père était magasinier et sa mère ouvrière dans le textile. Mais lui-même fait partie de cette première génération de dirigeants sociaux-démocrates suédois, critiquée parfois par les syndicats, qui n'ont exercé d'autres métiers que le métier politique. Homme discret, dont les Suédois savent en fait peu de choses, car il était toujours dans l'ombre d'Olof Palme, sans charisme particulier, M. Carlsson est avant tout un spécialiste de la politique intérieure, un organisateur et un tacticien qui entretient des rapports corrects avec l'opposition et plutôt bons avec la centrale ouvrière LO, l'autre puissante branche du mouvement ouvrier suédois.

Il ne s'est jamais fait spécialement remarquer, jusqu'à présent, pour son engagement dans les questions internationales. Selon le comité exécutif du Parti social-démocrate, *« il n'y avait qu'un seul candidat à la succession d'Olof Palme : Ingvar Carlsson »*. Il est le cinquième président du parti depuis sa création en 1889.

A. D.

Un groupe terroriste en RFA revendique l'attentat

L'attentat qui a coûté la vie au premier ministre suédois, Olof Palme, a été revendiqué, trois heures plus tard, à l'ambassade de Suède à Bonn par un correspondant anonyme au nom d'un « commando Holger Meins », un des anciens dirigeants de la Bande à Baader mort en prison en 1974, a révélé, lundi 3 mars, la mission diplomatique suédoise à Bonn. Une autre revendication au nom d'un « commando Holger Meins » est parvenue samedi à une agence de presse à Londres.

Le parquet fédéral à Karlsruhe estime toutefois que ces revendications, laissant penser à une action d'un groupe lié à la Fraction armée rouge (RAF), ne sont pas dans le style du mouvement terroriste ouest-allemand et ne sont pas des pistes sérieuses. La police suédoise n'avait pas, lundi matin, commenté cette information.

Un « commando Holger Meins » a déjà revendiqué plusieurs actions terroristes, à Florence, à Paris et surtout à Stockholm, où il avait occupé et fait sauter en avril 1975 l'ambassade de RFA, tuant trois otages, pour obtenir la libération de terroristes emprisonnés en Allemagne fédérale. — *(AFP, AP.)*

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 570 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

EUROPE

RFA

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES AU SCHLESWIG-HOLSTEIN

Pertes sensibles des chrétiens-démocrates et des libéraux

De notre correspondant

Bonn. – Les directions des partis politiques ouest-allemands étaient occupées lundi matin 3 mars à analyser à la loupe les résultats des élections municipales de dimanche dans le Land de Schleswig-Holstein, où les partis de la coalition au pouvoir ont subi un échec sensible. Non seulement les chrétiens-démocrates du chancelier Kohl sont obligés de concéder une défaite *plus importante que prévu*, mais les libéraux sont loin du compte et disparaissent de la plupart des municipalités.

Malgré leur caractère local, ces élections avaient valeur de test au nivau national. C'était la première occasion de prendre le pouls de l'électorat avant les élections régionales qui doivent se dérouler cette année en Basse-Saxe et en Bavière et avant les législatives de janvier 1987. *La tentative des partis de la coalition de capitaliser sur la reprise* de l'économie pour exploiter en leur faveur le regain d'optimisme sensible dans l'opinion publique n'a pas eu les résultats escomptés. Dans les quatre grandes villes du Land, le Parti social-démocrate a été capable de reconquérir les mairies perdues en 1982. *A Kiel, la capitale, il obtient à lui seul* 50,4 % des voix, contre 41,4 % en 1982. Avec 7,4 % des voix, les Verts font mieux que doubler leur résultat de 1982 (3,1 %) et s'affirment comme la troisième force politique du Land.

Dans un Land fortement agricole, dont la structure industrielle a souffert de la crise des chantiers navals, la campagne électorale avait été dominée par les problèmes du chômage et de la réforme du Marché commun agricole, ainsi que par des problèmes d'environnement.

S'ils demeurent la première formation politique dans l'ensemble de la région avec son total de 44,2 % des voix contre 40,3 % aux sociaux-démocrates, les chrétiens-démocrates subissent par rapport à 1982 une perte de 5,9 points. L'euphorie savamment distillée depuis le début de l'année par les stratèges du parti en prend un rude coup. *D'autant qu'avec le ministre des finances*, M. Gerhard Stoltenberg, comme *président* de la CDU régionale, ils y disposaient d'une personnalité de premier choix pour épauler le ministre-président, M. Barschel. Pour les barons du parti, la tentation va être grande (comme l'année dernière après la retentissante défaite de la CDU en Rhénanie du Nord-Westphalie) de faire reporter la *faute sur le chancelier Kohl lui-même*.

L'insatisfaction à l'égard du chancelier est en effet réapparue ces dernières semaines avec une rapidité surprenante à la suite des nouveaux rebondissements de l'affaire Flick. *La crainte des barons du parti ne vient pas tant du SPD que de la difficulté éprouvée par la* chancellerie à transformer une évolution économique favorable en rente de situation pour la CDU. Ce malaise n'a pas eu jusqu'à présent d'effets décisifs sur la base du parti, où la popularité d'Helmut Kohl reste importante. Rien ne dit toutefois qu'il en sera toujours ainsi. L'avenir personnel du chancelier reste, au moins jusqu'aux élections régionales de Basse-Saxe, le 15 juin prochain, à la merci d'impondérables.

HENRI DE BRESSON.

LE PRÉSIDENT VON WEIZSACKER ET L'« HONNEUR » DU PEUPLE ALLEMAND

Bonn. – *Le président de la RFA, M. Richard von Weizsäcker, a demandé, dimanche 2 mars, aux juifs de pardonner un récent accès d'antisémitisme en RFA.*

Dans un discours prononcé à Duisbourg à l'occasion de la Semaine de la fraternité, il a déclaré que les récentes déclarations d'hommes politiques « ne correspondaient pas à notre vision d'un humanisme populaire et démocratique, notre vision de l'histoire, et avec l'honneur de notre peuple ».

Le président fédéral tenait ainsi à se démarquer des propos teintés d'antisémitisme tenus récemment par un député CSU, M. Hermann Fellner, et des déclarations de M. von Spee, maire d'une petite commune de Westphalie, contraint à la démission pour avoir suggéré que l'on « supprime un juif riche » pour boucler le budget de sa municipalité. – (AP, Reuter.)

L'« AFFAIRE FLICK »

Les inquiétudes du chancelier

(Suite de la première page.)

Le porte-parole de la chancellerie, M. Friedhelm Ost, a réuni tout exprès les correspondants de la presse internationale à Bonn pour leur expliquer que l'ouverture d'une information par le parquet de Coblence contre le chancelier ne signifiait pas que ce dernier était coupable, arguant du fait que *« 80 % des dossiers traités par les parquets aboutissaient à un classement sans suite »...*

Le secrétaire général de la CDU, M. Heiner Geissler, dans son zèle à défendre M. Kohl, a eu un mot fort malheureux dont tout le pays se gausse. Au cours d'un débat télévisé face à M. Otto Schily, il a en effet déclaré que le chancelier avait pu avoir, au cours de sa longue comparution devant la commission d'enquête, un moment de *« blackout »* au lieu de dire *« un moment d'inattention »*... *Les réponses du chancelier, transcrites dans le* procès-verbal de son audition, sont en effet pour le moins ambiguës et, en tout cas, laissent planer un doute sur l'usage qu'il aurait fait des 30000 deutschemarks reçu le 6 décembre 1977, ce « don de la Saint-Nicolas » dûment consigné dans le carnet du fondé de pouvoir du groupe Flick...

La chancellerie semble pour l'instant sur la défensive : tant que durera l'enquête du parquet de Coblence, et à plus forte raison si les juges de Bonn suivent leur exemple, il sera difficile d'apaiser les doutes qui s'insinuent dans l'esprit même des partisans du chancelier. Les plus inquiets sont ceux qui ont à faire face dans les prochains mois à une échéance *électorale. C'est le cas de* M. Ernst Albrecht, *ministre président de Basse-Saxe, qui livre un combat difficile pour conserver, en juin prochain, la majorité dans son Land, et celui de M. Franz Josef Strauss, qui ne tient pas du tout à mener une campagne électorale* en Bavière, au mois de décembre prochain, parasitée par les *« affaires »* de la capitale fédérale.

Et pourtant, jusqu'à ce nouveau rebondissement de l'affaire Flick, le chancelier Kohl pouvait envisager avec confiance les prochaines élections législatives : la reprise économique, la stabilité des prix, la baisse du chômage, plaidaient en faveur d'une reconduction de l'actuelle coalition. En tout état de cause, le temps judiciaire n'étant pas celui de la politique, l'affaire peut encore connaître de nombreuses péripéties, dont M. Kohl peut attendre le meilleur comme le pire...

LUC ROSENZWEIG.

Irlande du Nord

LA GRÈVE GÉNÉRALE DES PROTESTANTS

Les dirigeants unionistes sont soumis à la pression de la base

De notre correspondant

Londres. – Dès la première heure, lundi 3 mars, les unionistes d'Irlande du Nord ont entamé une grève « générale » de vingt-quatre heures, nouvelle étape de leur mouvement de protestation contre l'accord anglo-irlandais dont ils réclament l'annulation. Des coupures d'électricité ont eu lieu en début de matinée. *Dans la nuit, la police a dû intervenir en de nombreux endroits pour démanteler des* barrages sur les routes et empêcher une paralysie complète, au moins dans les secteurs protestant, mardi matin, plusieurs centaines de manifestants ont provoqué de sérieux incidents, mettant le feu à des dizaines de voitures dans Skankill Road, principale artère du quartier protestant de Belfast. *Des pierres et des cocktails molotov ont été lancés* contre les véhicules de la police, qui *n'a pas ripostée.*

A l'origine du projet, voici quelques semaines, il s'agissait de franchir un nouveau pas dans l'escalade pour un « ultime » avertissement au gouvernement de Londres. Pour les chefs de file unionistes, ce devait être un test avant d'envisager plus précisément les prochaines phases de la campagne de « désobéissance civile » dont ils menacent Mme Thatcher depuis novembre, un moyen de mesurer les possibilités de mobilisation de la communauté protestante.

Mais, en quelques jours, la manifestation a pris un autre aspect assez inattendu, celui d'une lutte d'influence au sein du camp unioniste. Il est de plus en plus évident que Mme Thatcher n'est pas près de céder. Si cette grève doit être une épreuve, elle le sera davantage pour les dirigeants de la majorité protestante.

Le malaise s'est révélé au grand jour le 25 février, quand M. James Molyneaux et le pasteur Ian Paisley, les leaders des deux principaux partis unionistes, ont subi un humiliant désaveu de la part de leur état-major. Ils ont été accusés de s'être montrés trop conciliants à l'égard de *Mme Thatcher qu'ils venaient de rencontrer.* Les éléments les plus durs ont obligé *MM. Molyneaux et Paisley à déclarer qu'il n'était plus question de dialoguer avec Londres. En réalité, les partisans d'une action* plus musclée *estiment* que les « politiques » *mènent une campagne* inefficace parce qu'ils *ont* « trop » le souci de rester dans la légalité. On a *remarqué* ces derniers jours que MM. Molyneaux et Paisley ont multiplié les appels pour mettre en garde les militants unionistes contre des incidents violents durant la grève. Ceux qui dirigent le mouvement unioniste depuis des années se comportent comme s'ils craignaient *d'être dépassés* par plus intransigeants qu'eux.

M. Molyneaux, notamment, appréhende que les extrémistes ne soient tentés de jouer la politique du *pire* et de provoquer des incidents graves pour obliger la population « loyaliste » à choisir son camp.

FRANCIS CORNU.

DIPLOMATIE

● *Une lettre de M. Lange à M. Dumas.* – Le premier ministre néo-zélandais, M. David Lange, a adressé le 26 février dernier une lettre de protestation à M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, dans laquelle il déplore les difficultés créées par les autorités françaises aux importateurs de cervelles de mouton en provenance de son pays. *« Je ne puis que supposer que ces mesures ont été prises délibérément, dans le but de signifier le mécontentement de la France »* après la condamnation des faux époux Turenge, écrit M. Lange.

LE XXVIIe CONGRÈS DU PC SOVIÉTIQUE

Tous les orateurs plaident pour « l'efficacité »

De notre correspondant

Moscou. – Le premier ministre soviétique, M. Nicolas Ryjkov, devait développer ce lundi 3 mars à la tribune du XXVIIe congrès le thème de *« l'accélération du développement économique et social de l'URSS d'ici à l'an 2000 »*. Il est persuadé – comme M. Gorbatchev – qu'il existe des « réserves » inexploitées, surtout en matière de productivité, et qu'il est donc possible de hâter le mouvement. La croissance oscille *officiellement* bon an mal an autour de 3 % (les estimations occidentales font état d'un maigre 0,5 % annuel en termes réels, depuis au moins dix ans). MM. Gorbatchev et Ryjkov veulent retrouver le rythme de 5 % qui était – Soviétiques et Occidentaux sont d'accord pour une fois sur ce point – celui des années 50.

M. Ryjkov devait donc critiquer indirectement la baisse inexorable du taux de croissance pendant l'ère *brejnévienne*. Mais il n'ignore pas qu'il ne peut aller trop loin dans la dénonciation de cette période révolue. M. Serguei Maniakine, premier secrétaire du parti pour la région d'Omsk, en Sibérie, en a *fait* l'amère expérience à la veille du week-end. *« L'histoire ne pardonnera pas le retard que certains ministères ont pris pendant seize ans dans les cadences de développement économique du pays »*, a-t-il cru bon d'affirmer à la tribune du congrès.

M. Gorbatchev a créé un petit incident de séance en l'interrompant : *« Serguei Iossifovitch, l'histoire peut-être pas, mais nous, nous leur pardonnons. »* Eberlué, M. Maniakine a bafouillé : *« J'ai beaucoup réfléchi à la façon d'exprimer cela. L'histoire... »* M. Gorbatchev l'a de nouveau coupé : *« Nous observons nous aussi l'histoire depuis quinze ans »* (1). Le premier secrétaire d'Omsk a repris le fil de son discours, glissant une remarque sur le ravitaillement et, de façon plus générale, sur ce qui est offert aux consommateurs dans sa région : *« L'approvisionnement des Sibériens est inférieur par tête d'habitant au niveau moyen de l'ensemble de la Fédération de Russie »* [laquelle comprend la Sibérie], a-t-il affirmé. Il a ajouté : *« Il serait plus juste de lâcher un gros juron à ce propos mais, à ce que je vois, on ne peut pas le faire à la tribune du congrès... »*

« Le profit »

M. Vsevolod Mouraskhovsky, premier vice-président du conseil des ministres, président du comité d'Etat à l'agriculture (Gosagroprom) récemment créé, et surtout compagnon de très longue date (depuis Stavropol) de M. Gorbatchev, s'est également livré au plaisir de la critique du passé. Il l'a fait sans courir le risque d'être interrompu ; il connaît le numéro un depuis le milieu des années 50...

La *Pravda* de ce lundi 3 mars publie l'intégralité de son propos : il faut mener *« une lutte hardie contre la morgue et l'optimisme béat (...). Plusieurs régions en Russie, en Sibérie, en Ukraine, au Kazakhstan, ont vu leur production agricole diminuer pendant les cinq dernières années (...). Certains responsables connaissent mal les méthodes de gestion économique »*. La voie de l'avenir est toute tracée pour l'orateur. Il est nécessaire d'*« améliorer »* les connaissances des cadres dans ce domaine. Et surtout *« il faut utiliser de façon efficace des leviers tels que les prix, le profit, la rentabilité »*. Les mots-clés de ce XXVIIe congrès en matière économique ont été lâchés. Mais il ne s'agit, pour l'instant encore, que de discours.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) M. Gorbatchev a également *interrompu un orateur* qui faisait preuve d'une flagornerie trop insistante à son égard en lui demandant de cesser de décliner à tous les cas le nom du secrétaire général.

Pologne

LUTTES DE CLAN PARMI LES ÉCRIVAINS « OFFICIELS »

La nouvelle Union des écrivains polonais – *succédané* de l'ancienne association des écrivains dissoute après la proclamation de l'état de guerre – vient de tenir son deuxième congrès, à Varsovie, dans une atmosphère marquée par des rivalités personnelles et par le *manque de représentativité* persistant de cette organisation où la quasi-totalité des grands noms de la littérature polonaise contemporaine brillent par leur absence.

L'Union compte actuellement sept cent quatre membres (moitié moins que l'ancienne association), y compris un certain nombre de personnes dont l'activité littéraire n'est pas très clairement établie. Dans le souci apparent de gonfler ces effectifs, le congrès a d'ailleurs décidé *d'autoriser désormais* les *traducteurs* à adhérer à l'Union des écrivains. Dans le même temps, les responsables de la culture au sein du parti et du gouvernement semblent accepter l'idée que cette nouvelle union – qui ne regroupe en fait que *ceux qui, pour une raison* ou pour une autre, approuvent l'actuelle politique de normalisation, – continuera à être boudée par un grand nombre d'écrivains. Il n'est, en effet, pas nécessaire d'être membre de l'Union pour être publié, même si *l'adhésion présente* un certain nombre d'avantages matériels appréciables.

Les problèmes aigus de l'édition ont été largement évoqués lors du congrès, en particulier les délais d'impression considérables (à l'exception *notoire des ouvrages* de quelques responsables gouvernementaux), qui poussent même certains écrivains, pourtant nullement contestataires, à se faire éditer à l'étranger, sans parler de ceux qui, pour de toutes autres *raisons*, remettent leurs manuscrits aux maisons d'édition indépendantes (c'est-à-dire clandestines), qui publient ainsi certains des meilleurs auteurs actuels : Tadeusz Konwicki, *Zbigniew* Herbert, Marian Brandys, etc.

Le responsable de l'une de ces maisons d'édition indépendantes, Czeslaw Bielecki, emprisonné depuis dix mois, observe depuis la mi-octobre une grève de la faim, et est alimenté de force, comme une dizaine d'autres prisonniers politi*ques polonais*.

Le congrès – et surtout sa préparation – a été l'occasion pour différents clans de s'affronter pour le contrôle de l'Union. Ainsi la précédente (et première) présidente de l'Union, *Mme Halina Auderska, auteur de littérature enfantine*, n'a même pas été élue comme déléguée au congrès, de même qu'un certain nombre d'écrivains pourtant parfaitement dévoués au régime. Leur mise à l'écart ne saurait pourtant apparaître *comme un signe d'ouverture*, car leur place a été prise par des tenants d'une ligne dure, proche de l'hebdomadaire *Rzeczywistosc*, considéré comme une sorte d'organe du dogmatisme communiste « réactionnaire ».

Le nouveau présidium de l'Union compte douze membres, dont sept appartiennent au parti. Son président est Wojciech Zukrowski, un ancien militaire, par ailleurs écrivain et journaliste connu, âgé de soixante-dix ans. Partisan, dès l'instauration de la loi martiale, de la *collaboration* avec le pouvoir, il est l'un des auteurs qui retrouvèrent sur leur palier des tas de leurs propres livres, déposés là par des lecteurs choqués par leur attitude.

J. K.

A TRAVERS LE MONDE

AUSTRALIE

Abolition des derniers liens juridiques avec Londres

Sydney. – Rien n'empêchera plus désormais l'Australie de devenir une République indépendante avec son propre président élu. Sitôt arrivée, dimanche 2 mars, à Canberra, capitale fédérale, la reine d'Angleterre et... d'Australie a, d'un coup de plume, aboli les derniers vestiges de colonialisme qui assujettissaient encore l'Australie à la couronne d'Angleterre.

L'Australia Act 1986, *signé par la reine*, rend nulles, en particulier, deux clauses *juridiques* qui liaient l'Australie à la Grande-Bretagne, et qui étaient les dernières *reliques* constitutionnelles de la dépendance de l'ancienne colonie. Mais, pour l'instant, Elizabeth II demeure reine d'Australie, les partisans de la proclamation d'une République ne représentant, selon les derniers sondages, que 30 % des personnes interrogées. – *(Corresp.)*

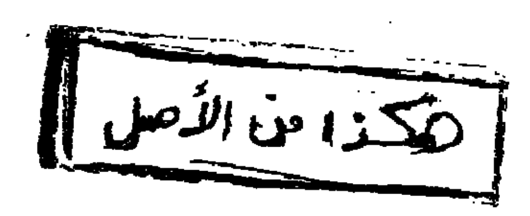
TUNISIE

Un dirigeant de l'UGTT privé de son passeport

M. Taïeb Baccouche, membre *du bureau exécutif* de l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT), *s'est vu retirer, sans explication, son passeport par les autorités tunisiennes alors qu'il se trouvait à l'aéroport en partance pour* Rome, où il devait assister *au congrès* de la Confédération générale italienne du travail.

De même, M. Serge Adda, membre de la Ligue tunisienne des droits de l'homme, a été « débarqué » mercredi du vol Tunis Air sur Paris alors que l'avion était prêt à décoller. Fouillé et interrogé pendant deux heures par la police, qui est restée bredouille, M. Adda a dû attendre le vol suivant pour gagner Paris.

Cette étrange affaire survient quinze jours après l'interdiction, pour la première fois, de la tenue d'un meeting de la Ligue des droits de l'homme à Tunis. On s'interroge dans la capitale tunisienne sur ces atteintes aux libertés qui interviennent sans qu'aucune explication ne soit fournie par les autorités.



PROCHE-ORIENT

L'ASSASSINAT DU MAIRE DE NAPLOUSE

Amertume et colère chez les Palestiniens

De notre correspondant

Jérusalem. – La Cisjordanie est en état de choc. L'émoi et la colère ont saisi les *« Palestiniens de l'intérieur »* après l'assassinat, dimanche 2 mars, de M. Zafer Al Masri, intronisé maire de Naplouse il y a moins de dix semaines. Les Arabes des territoires occupés ont perdu l'un de leurs dirigeants les plus en vue, un homme jeune, brillant et courageux, celui sans doute parmi les notables dont l'avenir semblait le plus prometteur.

Il était environ 8 heures, dimanche, au cœur de Naplouse, lorsque M. Zafer Al Masri, qui venait de garer sa voiture et conversait avec un négociant avant de rejoindre son bureau municipal, fut abattu de trois balles de 7,65 dans le dos. L'assassin parvint à prendre la fuite et à se perdre dans les ruelles de la vieille ville. Le maire succombait peu après, lors de son transport à l'hôpital.

Dès l'annonce de sa mort, une lourde tristesse tombait sur Naplouse. Des centaines de personnes se rassemblaient à l'hôpital puis au domicile de la victime, les commerçants se mettaient spontanément en grève et des drapeaux noirs faisaient leur apparition aux balcons en signe de deuil. L'armée israélienne imposait un couvre-feu partiel et dressait des barrages aux sorties de la ville. Naplouse tout entière s'imposait un recueillement silencieux. Au cours du conseil des ministres dominical à Jérusalem, M. Shimon Pérès affirmait que son gouvernement *« mettrait tout en œuvre pour appréhender et juger les meurtriers »*. Les funérailles de M. Al Masri devaient constituer lundi le plus important des rassemblements populaires autorisés depuis 1967.

Deux organisations palestiniennes ont revendiqué l'assassinat. Dans un communiqué transmis à Radio-Monte-Carlo, le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) que dirige M. Georges Habache, affirme que M. Al Masri a connu le sort de *« quiconque devient un partenaire de la conspiration jordano-sioniste visant à créer une alternative à l'OLP dans les territoires occupés »*. A Damas, le groupe Abou - Nidal (FPLP-Commandement révolutionnaire) assure pour sa part avoir organisé le meurtre en coopération avec deux autres factions palestiniennes. *« Cet attentat contre un traître,* ajoute-t-il, *est un avertissement à Yasser Arafat, au roi Hussein et au Mossad »* (les services secrets israéliens).

Zafer Al Masri, *« agent sioniste »* ? Accusation stupide autant qu'injuste. Héritier du plus puissant clan de Naplouse et père de trois enfants, ce technicien formé à l'université américaine de Beyrouth incarnait, à quarante-quatre ans, l'archétype d'une nouvelle génération de Palestiniens, pragmatiques et lucides. C'était un personnage attachant, discret et courtois. Son réalisme sobre et direct tranchait sur la rhétorique fiévreuse des campus comme sur la désuétude souvent désemparée des vieux notables. On le classait, à juste titre, dans le camp des « pro-jordaniens ». Son neveu, Taher, est le chef de la diplomatie hachémite et son demi-frère, Hikmat, vice-président du Sénat à Amman. Mais il refusait cette étiquette et a toujours rendu loyalement hommage à l'autorité de l'OLP. Président de la chambre de commerce de la ville la plus peuplée de Cisjordanie – cent vingt mille habitants – il était peu marqué politiquement. Il fut le premier adjoint de l'ancien maire, M. Bassam Chaaka – devenu ensuite un pro-syrien inconditionnel – jusqu'à la dissolution du conseil municipal par l'autorité d'occupation, en mars 1982.

Une immense popularité

Depuis cette date, quatre villes de Cisjordanie – Naplouse, Ramallah, Hébron et El-Bireh – étaient gérées par des gouverneurs militaires. Les Israéliens souhaitaient de longue date se délester de ce fardeau municipal encombrant. L'immense majorité des habitants de Naplouse désirait, elle aussi, voir l'occupant quitter la mairie. Le 6 novembre dernier, M. Al Masri, fort de l'appui d'Amman, signifiait à Israël que la chambre de commerce était prête à prendre la relève pour une durée d'un an. Il fut nommé maire le 26 novembre et prit ses fonctions le 19 décembre. Les Arabes de Naplouse reprirent en main leur ville avec joie et soulagement. M. Al Masri fut vraiment « porté » à la mairie par une lame de fond populaire. M. Chaaka lui-même, hostile à cette initiative, reconnaissait être ultra-minoritaire. Quelque cinq cents employés municipaux en grève depuis quatre ans mirent fin à leur mouvement. A écouter Zafer Al Masri exposer ses projets avec la force tranquille de l'évidence – relancer l'économie locale, rouvrir une banque, contenir le chômage, moderniser les services municipaux, – on oubliait qu'il avait pris un gros risque, qu'il était devenu un *« homme à abattre »*.

M. Shmuel Goren, coordonnateur des activités israéliennes dans les territoires, a indiqué, dimanche, qu'il l'avait prévenu à deux reprises des risques encourus et lui avait offert une protection. Mais M. Al Masri savait qu'en acceptant des gardes du corps israéliens il se serait compromis aux yeux de la populaion.

L'OLP avait d'abord marqué un temps d'hésitation avant de cautionner l'action de M. Al Masri, M. Farouk Kaddoumi allant même jusqu'à condamner *« ses tractations suspectes »*. Convaincue de sa bonne foi et mesurant l'ampleur de son audience populaire, la centrale l'avait ensuite clairement soutenu. Dans un communiqué publié dimanche à Tunis, l'OLP rend hommage à *« ce martyr dont la mort s'inscrit dans une chaîne de complots criminels commis par l'ennemi sioniste »*.

Sa ligne de conduite nationaliste était irréprochable. Refusant de se laisser manipuler par Jérusalem, qui souhaitait à terme faire de lui un concurrent de l'OLP, M. Al Masri avait pris soin de « dépolitiser » au maximum son initiative. *« Ma nomination n'a rien à voir avec le processus de paix,* soulignait-il. *C'est un simple retour à la normale. Notre gestion est transitoire. Ce n'est pas une solution idéale. C'est un compromis en l'absence de nouvelles élections. »* Il avait récemment pris position publiquement contre le projet gouvernemental de délégation de pouvoirs aux municipalités de Cisjordanie.

En Cisjordanie et à Gaza, l'hommage rendu est unanime. Chacun dénonce un crime destiné *« à briser l'unité du peuple palestinien »* et l'amertume est très vive chez les nationalistes modérés, partisans d'une négociation avec l'Etat hébreu.

Des hommes comme Hana Siniora ou Faez Abou Rahmeh, pressentis pour faire partie d'une délégation jordano-palestinienne – qui n'est plus aujourd'hui d'actualité – ont toute raison de se croire à leur tour menacés.

J.-P. LANGELLIER.

La guerre du Golfe

DURS COMBATS DANS LE KURDISTAN IRAKIEN

Téhéran et Bagdad ont fait état, dimanche 2 mars, de durs combats dans les montagnes du Kurdistan irakien, dans le nord du pays, tandis que la situation sur le front sud, autour du port de Fao, semblait stabilisée. La télévision iranienne a montré les troupes de la République islamique à portée de fusil d'une ville de montagne qu'elle a présentée comme étant Choarta, en plein Kurdistan irakien. Selon Téhéran, des combattants séparatistes kurdes irakiens se sont joints à l'offensive iranienne en attaquant de nuit la route reliant Choarta à Souleimanyeh.

Sur le front sud, à l'embouchure du Chatt-el-Arab, la contre-attaque irakienne contre les forces iraniennes, retranchées dans le port pétrolier désaffecté de Fao, a semblé marquer un temps d'arrêt, Bagdad n'ayant fait état dimanche d'aucune progression de ses troupes. L'avance de trois colonnes blindées irakiennes aurait été bloquée par le mauvais temps et le terrain boueux.

D'autre part, un hélicoptère iranien a attaqué dimanche dans le golfe, au large de Qatar, un pétrolier turc, l'*Atlas-1*, faisant un mort et deux blessés parmi l'équipage. Enfin, deux blessés iraniens transférés dans des hôpitaux suisses sont décédés des suites de brûlures provoquées, selon Téhéran, par les armes chimiques qu'utiliserait Bagdad. – *(AFP, Reuter, AP.)*

PARIS ENQUÊTE SUR LA LIVRAISON D'ARMES FRANÇAISES A L'IRAN

Les services du premier ministre ont ouvert une enquête sur l'affaire du *Nicole*, ce cargo chargé d'armements prétendûment destinés au Portugal, au Brésil et à la Thaïlande et qui, selon les Lloyd's, s'est rendu directement de Cherbourg au port iranien de Bandar-Abbas. Selon le service de presse du premier ministre, jamais il n'a été donné d'aval à l'exportation de matériel sensible pour une destination comme celle-là, mais une enquête a été ouverte pour savoir s'il y a eu effectivement détournement de trafic. Matignon s'est refusé à tout autre commentaire.

Les assureurs londoniens Lloyd's (*le Monde* du 1er mars et daté 2-3 mars) ont indiqué que le cargo, battant pavillon des Bahamas, avait quitté Cherbourg le 8 août 1985 et avait mouillé à Bandar-Abbas le 23 octobre, après avoir fait escale à Las Palmas (aux Canaries). Puis le cargo est repassé par Aden (Sud-Yémen) et Le Pirée (Grèce) pour revenir à Cherbourg le 28 décembre.

[Matignon disposait en principe des moyens de s'inquiéter en temps voulu de l'absence de réception des cargaisons dans les ports concernés, puisque les consuls en poste doivent accuser réception de tout bateau transportant du matériel sensible. S'agit-il, en fait, d'un *« détournement »* de trafic ou de dissimulation de destination ?]

AFRIQUE

LA VISITE DE M. GUY PENNE EN OUGANDA

Paris souhaite renouer des relations normales avec Kampala

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. – M. Guy Penne, conseiller du président de la République pour les affaires africaines, a été reçu, le samedi 1er mars à Entebbe, par M. Yoweri Museveni, le nouveau chef de l'Etat ougandais, auquel il a remis un message écrit de M. François Mitterrand. La dernière visite dans cet ancien protectorat britannique d'un responsable de haut rang – M. Jean-François Poncet, alors secrétaire d'Etat aux affaires étrangères – remonte au début des années 70, à l'époque d'Idi Amin Dada.

Au cours de cette rencontre, qui a duré une heure et demie, M. Museveni a souhaité que la France défende les intérêts de l'Ouganda au sein des différentes instances internationales comme la Communauté économique européenne (CEE) ou le Club de Paris. Il s'est enquis de la situation au Tchad et du rôle qu'il pourrait éventuellement y jouer pour ramener la paix. M. Penne, pour sa part, a notamment exprimé le désir de Paris de reprendre des relations normales avec Kampala et d'étudier avec bienveillance les demandes d'aide économique qui lui seraient soumises.

Après la signature, en mai 1983, d'un protocole financier – le troisième depuis la chute d'Amin Dada en avril 1979 – qui portait sur un montant de 50 millions de francs, essentiellement affecté à la réhabilitation des chemins de fer, aucun autre n'avait été négocié, en raison de la violation des droits de l'homme par le régime de M. Milton Obote. Hors protocole, le groupe CIT-Alcatel avait cependant gagné l'appel d'offres pour la construction d'un central téléphonique à Kampala : un contrat de 100 millions de francs.

L'espoir d'une normalisation politique a encouragé plusieurs gouvernements à reprendre ou à augmenter leur aide économique à l'Ouganda. C'est ainsi que la visite-éclair de M. Penne a été précédée, en février, par celles de Mme Lynda Chalker, secrétaire d'Etat britannique aux affaires étrangères, chargée des questions africaines, et de M. Francesco Forte, sous-secrétaire d'Etat italien, délégué aux interventions extraordinaires dans les pays du tiers-monde. De son côté, l'Allemagne fédérale a annoncé le déblocage de certains crédits, tandis que la CEE s'est dite prête à participer au financement d'un « plan de réhabilitation » dont les autorités de Kampala viennent d'évaluer le montant à environ 200 millions de dollars.

« Durs combats » dans le nord

Pendant ce temps-là, l'Armée nationale de résistance (NRA) continue sa progression vers le nord du pays pour en chasser les anciennes troupes gouvernementales qui s'y sont retranchées sous le commandement du général Basilio Olara Okello. Après de *« durs combats »*, elle s'est récemment rendue maîtresse du pont de Karuma sur le Nil et de la ville de Lira, fief de M. Obote. Son objectif est maintenant de s'emparer de Gulu et de Kitgum, où ses adversaires, qui semblent avoir forcé la population locale à se ranger à leurs côtés, ont réaffirmé leur intention de se battre jusqu'au dernier.

Dans une « proclamation », M. Museveni a désigné le Conseil national de la résistance comme l'autorité suprême en Ouganda et limité à quatre ans la durée de son gouvernement provisoire. Il a, d'autre part, annoncé la création d'un comité chargé de réviser la Constitution et a nommé des administrateurs à la tête de vingt-quatre des trente-trois districts du pays. Un « code de conduite » a été imposé aux soldats de la NRA, qui leur interdit notamment de consommer de l'alcool et d'avoir des « relations illégitimes » avec des femmes aussi longtemps que la guerre de « libération » ne sera pas finie...

JACQUES DE BARRIN.

ASIE

Philippines

Mme Aquino rétablit l'« habeas corpus »

Prenant la parole pour la première fois en public depuis la chute de M. Marcos, la présidente Aquino a annoncé, dimanche 2 mars à Manille, devant une foule de plusieurs centaines de milliers de personnes, le rétablissement de l'*habeas corpus* et des mesures contre la corruption. Au cours du même rassemblement, le cardinal Sin, primat de l'église catholique philippine, a mis en garde l'assistance contre toute *« euphorie prématurée »*, avertissant que *« la révolution populaire était loin d'être terminée »*.

Les nouvelles autorités ont, par ailleurs, ordonné la libération de 480 détenus politiques sur 484. Les quatre restant, dont les dossiers sont en cours d'examen, sont des dirigeants du PC insurgé (MM. José Maria Sison, Bernabe Buscayno, Ruben Alegre et Alexander Berondo). M. Sison a déclaré que, de toute façon, la fin de l'insurrection animée par les communistes serait liée à l'adoption d'une réforme agraire par le nouveau régime. Ce lundi, quatorze policiers et un sergent ont été tués au coursdu premier affrontement sérieux avec la guérilla communiste depuis la chute de M. Marcos. Treize policiers et huit passagers civils d'un autobus ont été également blessés. Une soixantaine de maquisards de la nouvelle armée populaire avaient dressé une ambuscade à une patrouille des forces de sécurité dans la province centrale d'Albay.

Entre-temps, vingt-trois généraux liés à l'ancien régime ou commandants de régions dont la loyauté est jugée douteuse ont été mis à la retraite. Des groupes armés de partisans de M. Marcos circuleraient, en effet, encore en province, notamment dans l'île sucrière de Negros, fief de M. Eduardo Cojuangco, milliardaire en fuite et principal allié de l'ancien président.

De leur côté, les dirigeants de la communauté musulmane du sud des Philippines ont assuré Mme Aquino de leur soutien tout en réclamant une autonomie régionale.

Enfin, Manille étudie les mesures pour empêcher le dictateur déchu de dissiper aux Etats-Unis des biens estimés à plusieurs millions de dollars et propriété de l'Etat philippin. Selon le *Mail on Sunday*, hebdomadaire britannique, les Marcos auraient investi quatorze millions de dollars en Grande-Bretagne. – *(AFP, AP, Reuter.)*



AFRIQUE

DIX ANS APRÈS LA PROCLAMATION DE LA RÉPUBLIQUE ARABE SAHRAOUIE

Le Polisario compte plus sur la diplomatie que sur les armes pour s'imposer

De notre envoyé spécial

Tindouf. — *« L'idée de tenir un sommet maghrébin à quatre sans les belligérants impliqués dans le conflit du Sahara occidental nous paraît utile et nécessaire. Une telle réunion peut convaincre les deux parties de parvenir à une solution pacifique qui permettrait à son tour la tenue d'une sommet à six »*, a déclaré *« le président de la République arabe sahraouie démocratique »* (RASD), M. Mohamed Abdelaziz, au cours d'une conférence de presse, samedi 1er mars, au terme de deux jours de cérémonies célébrant la proclamation de la RASD le 27 février 1976.

Le front légèrement dégarni, portant petit bouc noir, et vêtu d'un treillis vert olive sans signes distinctifs, M. Mohamed Abdelaziz a répondu trois heures durant aux questions de près de cent cinquante journalistes venus des quatre coins du monde. En se référant fréquemment à la résolution 104 adoptée le 11 juin 1983 par l'Organisation de l'unité africaine, il a insisté sur la nécessité de négociations directes entre le Front Polisario et le gouvernement marocain. *« Les négociations sont inévitables et inéluctables*, a-t-il dit, *car une solution militaire est plus que difficile, voire impossible »*, avant d'ajouter : *« Notre guerre avec la Mauritanie nous a montré qu'il est inutile de chercher à écraser un peuple. (...) Les luttes de libération se terminent toujours autour d'un tapis vert. »*

La diplomatie est du reste le terrain sur lequel la RASD remporte le plus de succès. Elle est vice-présidente de l'OUA et soixante-trois pays l'ont reconnue. Plus de cinq cents personnes ont fêté, avec les Sahraouis, le dixième anniversaire de sa proclamation. Des délégations de tous horizons et de tous niveaux — gouvernement, partis politiques, syndicats, associations de solidarité — ont assisté à ce que M. Henri Saby, député européen (français), chargé de l'information au sein du groupe socialiste, a qualifié d'*« événement international de grande importance »*. Le défilé militaire n'avait rien d'une parade de guérilleros. Par rapport au nombre de Sahraouis, que M. Abdelaziz, pour la première fois en concordance avec les estimations internationales, considère *« dépasser le quart de million »*, ce défilé a paru gigantesque.

Acclamés par les femmes vêtues de melhafas, l'habit traditionnel, bleu et rose, au son des « youyous », les soldats de l'ALPS (Armée de libération populaire saharaouie) ont fait forte impression. Plusieurs milliers d'entre eux, hommes et femmes parfois confondus, ont défilé deux heures et demie durant, dans des uniformes impeccables et des alignements presque tirés au cordeau.

Évolution française ?

M. Abdelaziz n'a pas manqué d'épingler l'Espagne et la France dans son discours. *« La responsabilité de l'Espagne dans la guerre contre le peuple sahraoui est lourde »*, a-t-il déclaré. *« Nous nous étonnons*, a-t-il poursuivi, *— de la persistance du soutien du gouvernement français à la guerre d'Hassan II au moyen d'aide militaire, économique et technique »*, car *« cela est contraire au droit international et aux liens d'histoire et de géographie qui existent entre notre région et la France et qui exigent de cette dernière d'œuvrer au rétablissement de la paix conformément aux principes du respect des frontières héritées au lendemain de la colonisation »*.

En dépit du ton, la critique à l'égard de Paris semble plus nuancée qu'auparavant. Certes, M. Abdelaziz considère toujours que la position des socialistes français était plus claire quand ils étaient dans l'opposition, car ils prônaient alors le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui et s'opposaient à la guerre. Il a cependant remarqué que *« dans un livre récent, le président François Mitterrand, exprimant ce qui pourrait être la profondeur de sa pensée, tient à ce que le peuple sahraoui jouisse de ses droits »* (1).

M. Montaron, directeur de *Témoignage chrétien* et ami de longue date du Polisario, a vu M. Mitterrand avant de se rendre à Tindouf. Il a également rencontré le président de la RASD et lui a remis l'ouvrage du chef de l'Etat français, attirant son attention sur ce passage. M. Montaron était-il porteur d'un autre message ? En rapportera-t-il un à M. Mitterrand qu'il verrait à son retour ? En tout cas, sa démarche aura conforté les certitudes des Sahraouis qui croient que l'avenir de la RASD passe désormais par l'Occident. Une rencontre aurait eu lieu récemment avec des responsables américains, et un groupe de travail Polisario-socialistes européens est d'ores et déjà créé. Il doit se réunir jeudi prochain pour commencer à élaborer un projet de résolution sur le Sahara occidental, que les députés socialistes comptent faire adopter à Strasbourg avec l'appui des communistes et des écologistes.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

(1) Il s'agit de l'ouvrage *Réflexions sur la politique extérieure de la France*, paru récemment chez Fayard.

politique



LA DERNIÈRE INTERVENTION DE M. MITTERRAND AVANT LE 16 MARS

***« On ne m'entendra plus »**, a assuré M. François Mitterrand, le dimanche 2 mars, lors d'une conversation d'une heure avec Yves Mourousi sur TF1, pour la troisième édition de l'émission Ça nous intéresse, monsieur le président.*

Le chef de l'Etat n'interviendra donc plus d'ici au 16 mars. A l'occasion de sa dernière prise de parole pendant la campagne des élections législatives, à la veille de l'ouverture de la campagne radio-télévisée, M. Mitterrand a notamment déclaré :

• ROLE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE : ***« Je préférerais renoncer à mes fonctions que renoncer aux compétences de ma fonction » ; « On ne pose pas de conditions au président de la République.***

On ne pose pas de conditions ! » ; « J'assume mes responsabilités et je les assumerai quelle que soit la majorité politique et quels que soient les événements. Bref, je remplis mon mandat. »

• ROLE DU PREMIER MINISTRE : ***« Quelles que soient les hypothèses (...), je dois, et je le fais, laisser le gouvernement gouverner » ; « Si les électeurs ont désigné une majorité claire, dont les contours seront précis, mon devoir est de chercher à désigner comme premier ministre une personnalité sortant de ce milieu » ; « Le premier ministre s'organise avec les différentes formations de sa majorité pour savoir comment il peut gouverner. »***

• ROLE DES FRANÇAIS : ***« Je pense qu'il est assez de Français de tout les bords qui sont prêts à m'aider pour que la direction du pays ne soit pas conduite à hue et à dia (...).***

Je suis sûr qu'il y a beaucoup de Français qui ne veulent pas qu'on tombe soit dans le désordre, soit dans la dispute inutile » ; « Français, ne soyez pas injustes »** avec la **« majorité de progrès »** qui a été **« courageuse » !

« Je préférerais renoncer à mes fonctions que renoncer aux compétences de ma fonction »

En conclusion de l'émission « Ça nous intéresse, monsieur le président », dimanche soir 2 mars sur TF1, M. François Mitterrand a ainsi résumé le message qu'il voulait adresser aux Français : *« Je pense qu'il est assez de Français de tous les bords qui sont prêts à m'aider pour que la direction du pays ne soit pas conduite à hue et à dia ; pour me donner le moyen d'agir dans le cadre de ma fonction, de mes compétences. Je parle de mes compétences, je n'ai pas l'intention d'y renoncer... Je préférerais renoncer à mes fonctions que renoncer aux compétences de ma fonction, des compétences qui me sont reconnues par la Constitution. Il n'est pas question pour moi d'être un président au rabais. Mais quelles que soient les hypothèses, et c'est déjà le cas avec le gouvernement de M. Laurent Fabius, je dois, et je le fais, laisser le gouvernement gouverner. (...)*

» Je ne demande pas qu'on accorde au président de la République des pouvoirs qui n'ont pas été reconnus par la Constitution, comme cela a été le cas si souvent jusque-là. Les Français ont besoin d'un chef de l'Etat qui assure la continuité des institutions, qui assure la permanence de ce qu'il y a de meilleur et de plus profond dans le pays. Ils en ont besoin. Et je suis là pour cela. Je m'efforce — croyez-moi, je défends quelquefois mes idées avec passion, — je m'efforce de préserver à l'égard de chacun, comme à l'égard de tous, l'estime et le respect qui leur sont dus. Seulement, voilà, évitons les dangers inutiles. C'est tout ce que je veux dire ; et quand je suis là pour dire que la majorité a bien travaillé, c'est un devoir que je remplis. Je suis sûr que, au-delà des frontières de ceux qui vont voter pour ceux qui se présentent, je suis sûr qu'il y a beaucoup de Français qui ne veulent pas qu'on tombe soit dans le désordre, soit dans la dispute inutile. (...)

» Le désordre institutionnel n'est pas annoncé par moi, mais par bien des dirigeants de l'opposition qui s'adressent à moi dans des termes et d'une façon qui ne sont pas — comment dire ? — convenables... »

« Moi, je suis de la France. Je ne dis pas : je suis la France ; je suis de la France. Je crois en la France. Toutes mes pensées, toutes mes façons d'être, toutes mes sensations, toutes mes vibrations, elles sont de la France. Et je veux que la France réussisse. J'ai tout fait pour cela et je voudrais que cela continue. Voilà, c'est tout. »

« On ne pose pas de conditions ! »

Auparavant, M. Mitterrand avait affirmé : *« Une majorité qui prétendrait disputer au chef de l'Etat les pouvoirs que la Constitution lui confère, une majorité qui prétendrait briser l'élan aujourd'hui entrepris et dont, je crois, on peut attendre de bons résultats, commettrait une très grave erreur (...). Je pense qu'il est dangereux pour la France de briser cet élan.*

» Moi, je suis là : je suis le président de la République ; j'ai été élu à cet effet, quoi qu'il advienne ; ce qui veut dire que j'assume mes responsabilités et que je les assumerai quelle que soit la majorité politique et quels que soient les événements. Bref, je remplis mon mandat.

» Si c'est la majorité actuelle, ce ne sera naturellement pas facile — ce n'est pas facile de gouverner — mais il y aura harmonie. Si c'est une majorité de combat, et particulièrement de combat contre le président de la République, alors il y aura naturellement une sorte de désordre, une très grande difficulté — les Français veulent qu'il y ait une certaine concorde, qu'il y ait un certain accord, une certaine harmonie, pour conduire les affaires de la France, — nous aurons une période difficile (...). Quoi qu'il en soit, je prendrai la majorité que le peuple français me donnera, qu'il se donnera lui-même, et avec laquelle je devrai conduire les affaires de la France. »

A propos du choix du premier ministre, il déclare :

« Je crois que mon devoir, c'est de tenir compte de la volonté populaire. Si les électeurs ont désigné une majorité claire, dont les contours seront précis, mon devoir est de chercher à désigner comme premier ministre une personnalité sortant de ce milieu (...). Le président de la République nomme qui il veut. Il doit naturellement se placer en conformité avec la volonté populaire (...). Je devrai m'adresser à une personnalité de la majorité pour former le gouvernement.

» Le président de la République nomme qui il veut comme premier ministre, et le premier ministre s'organise avec les différentes formations de sa majorité pour savoir comment il peut gouverner (...). Personne ne désignera le premier ministre à ma place, croyez-moi ! (...) Bien entendu, il faut désigner quelqu'un qui ait toutes les chances d'avoir la majorité à l'Assemblée nationale tout aussitôt, tout au moins si un vote de confiance ou un vote de censure devait être proposé. »

A propos des « *conditions* » posées par M. Chirac à une éventuelle cohabitation, M. Mitterrand affirme : *« On ne pose pas de conditions au président de la République ! On ne pose pas de conditions ! (...) Je fais le sourd, à ce moment-là. »*

Interrogé sur la marge de manœuvre financière ouverte par la baisse du prix du pétrole et la chute du dollar, M. Mitterrand déclare : *« Ce qu'il faut en tout cas, quelle que soit la majorité, c'est que ce bénéfice serve au développement de l'emploi et à préserver un taux extrêmement faible d'inflation. (...) Avant d'augmenter les taxes sur l'essence, qui sont déjà très importantes — elles représentent peut-être 70 % du prix total, — je pense qu'on doit concevoir toute une série de politiques, et, après tout, si les entreprises en profitent, c'est une bonne chose pour la France, parce que ce sera des emplois en plus. »* Une taxe supplémentaire sur l'essence *« je ne pense pas que ce soit la meilleure méthode »*, dit-il.

M. Mitterrand défend la création, à terme, d'emplois par la lutte contre l'inflation. *« Si on est un bon jardinier, on prépare le terrain, et puis on sème »*, et affirme qu'il convient de protéger la Sécurité sociale, de ne pas *« inventer, comme certains le proposent, je ne sais quelle façon de faire qui ferait qu'il y aurait la sécurité des riches et la sécurité des pauvres »*.

« On ne m'entendra plus »

Au tout début de l'émission, M. Mitterrand avait donné son point de vue sur la polémique engagée à propos de son intervention pendant la campagne officielle ouverte le 24 février : *« Moi, j'ai demandé à parler, mais je n'ai interdit à personne de le faire, jamais. D'ailleurs, on va bien s'en apercevoir dans les deux semaines qui vont suivre. On va beaucoup parler. On entendra beaucoup les mêmes. Mais, moi, on ne m'entendra plus. Les trois présidents qui m'ont précédé à la tête de la Ve République sont chaque fois intervenus. Et ils sont intervenus après la clôture de la campagne électorale, c'est-à-dire la veille du jour où les électeurs devaient se prononcer. J'ai trouvé cette méthode incorrecte, inadmissible, et je l'ai dénoncée. Je ne suis donc pas prêt à agir de même. A la veille des élections de 1967 et de 1968, c'est le général de Gaulle qui l'a fait. A la veille des élections de 1973, c'est M. Pompidou qui l'a fait. A la veille des élecftions de 1978, c'est M. Giscard d'Estaing qui l'a fait, la veille du scrutin. Et vous savez que plus personne n'a le droit de parler l'avant-veille, ce qui veut dire que personne ne pouvait répondre.*

» Alors, je trouve assez mal venu que des groupes politiques qui se réclament des personnalités en question viennent, aujourd'hui, s'ériger en juges. Je trouve même que, dans ce concours d'hypocrisie, j'hésiterais à donner la palme ».

Le chef de l'Etat a également répondu aux accusations selon lesquelles il « *bétonne* » son univers et nomme « *tous ses copains* » :

— Les moninations des *copains* ».

» Un médecin affecté à une fonction médicale, c'est assez normal, et ce n'est pas parce qu'on me soigne que l'on doit être interdit d'une situation correcte », dit-il, à propos de la nomination de son médecin personnel au poste d'inspecteur général de la Sécurité sociale. Il rappelle que M. Poniatowski parlait *« des copains et des coquins »* à propos des gaullistes et ajoute : *« Il y a sans doute des copains autour de moi, mais il n'y a pas de coquins »*. Il précise que, sur quarante nominations au Conseil économique et social, dix-sept concernent des membres de l'opposition.

— M. Badinter au Conseil constitutionnel : *« La loi m'impose — m'imposait — de nommer mon représentant au Conseil constitutionnel entre le 18 février et le 24 février. Si j'avais manqué à cette obligation, j'aurais manqué à la loi. Je l'ai nommé le 19, donc exactement pendant le temps qui m'était imparti, et j'ai nommé Robert Badinter. Qui peut contester les qualités professionnelles, en tant que juriste, et les qualités morales, de Robert Badinter ? Personne n'aurait trouvé mieux. »*

« LE MONDE » A L'ENVERS

Dans nos éditions datées 2-3 mars nous avons fait dire à M. Mitterrand que la plate-forme UDF-RPR expose *« le programme des pauvres contre les riches »*. Nous ajoutions doctement que l'opposition, blessée par cette forte accusation, y avait discerné des relents de *« lutte de classes »*.

On ne prête qu'aux riches, pauvre M. Mitterrand ! C'était *le Monde* à l'envers.

J.-Y. L.

L'économie maltraitée

La synthèse est toujours gouvernementale aimait à dire Proudhon. M. Mitterrand a montré, dimanche soir, dans les réponses faites à Yves Mourousi, que la synthèse pouvait aussi être présidentielle.

M. Mitterrand a indiqué que nos réserves de change étaient actuellement plus élevées qu'au début de 1985. C'est exact : 409 milliards de francs contre 359,6 fin décembre 1980 et 336,4 milliards en mai 1981, du fait d'importantes sorties enregistrées au cours des mois qui précédèrent les élections.

Le président de la République a cependant oublié une chose importante : pour l'essentiel, les réserves actuelles de la France sont empruntées ou résultent de mouvements favorables de capitaux à court terme attirés en France par des taux d'intérêt très élevés. Comment pourrait-il d'ailleurs en être autrement puisque les opérations commerciales et de services — les seules qui permettent de gagner réellement des devises — ont été constamment déficitaires ces dernières années ? L'équilibre de la balance des paiements courants est trop récent — il se produit au deuxième semestre 1985 — et trop étroit (3 milliards de francs l'année dernière) pour infirmer cette évidence.

Si, contrairement à ce qu'avancent certains membres de l'opposition, l'endettement extérieur de la France n'est pas une charge insupportable — la baisse du dollar l'a réduit d'ailleurs sensiblement, — il n'en constitue pas moins une lourde contrainte pour les années prochaines. C'est bien parce que cette dette était modeste fin 1980 (27 milliards de dollars) soit 122,9 milliards de francs avec un dollar à 4,54 F) qu'elle reste supportable malgré sa forte croissance. Il n'en reste pas moins vrai qu'elle atteignait 62,5 milliards de dollars au 31 décembre 1985 soit 489 milliards de francs.

M. Mitterrand a, par ailleurs, tort d'affirmer que la baisse du pétrole n'est pour rien dans les bons résultats enregistrés en 1985 avec l'indice des prix. La hausse du coût de la vie, qui avait été de 6,7 % entre janvier et décembre 1984 est revenue à 4,7 % entre janvier et décembre 1985. Ce freinage de deux points s'explique pour moitié par la baisse des coûts du pétrole importé. L'INSEE, dans sa publication de février — *Situation et perspectives de l'économie française*, — donne à ce sujet d'intéressantes précisions.

Au lieu de contester l'impact de la baisse dollar-pétrole sur les résultats de 1985, le chef de l'Etat aurait été plus avisé de s'interroger sur les raisons qui permettent maintenant à l'économie française de profiter de la désinflation mondiale, ce qui n'était pas toujours le cas auparavant. Une question d'autant plus importante que la France a fait mieux l'année dernière que beaucoup de ses partenaires comme le montre la réduction sensible de l'écart d'inflation entre notre pays et les nations industrialisées. La réponse à une question non posée est probablement à chercher dans la politique salariale adroite et tenace menée par les pouvoirs publics depuis 1982 (désindexation).

On pourrait multiplier les exemples. Dans ce genre de débat, les faits économiques continuent d'être bousculés tronqués, maltraités. Mais s'agit-il d'un débat et sommes-nous là pour apprendre quelque chose ?

ALAIN VERNHOLES.

Le président n'exclut pas de remettre en jeu son mandat

(Suite de la première page.)

A écouter M. Mitterrand, ce fut plutôt moi *et* le chaos : je reste, selon l'hypothèse la plus vraisemblable ; mais ce sera le désordre au sommet, dès lors que vous aurez désigné *« une majorité de combat contre le président »*.

Le plaidoyer présidentiel contre la dyarchie institutionnelle recélait, naturellement, une part tactique, à l'égard de M. Chirac comme des Français.

Calmez-vous, a-t-il dit en substance à un président du RPR, qui a, plus que tout autre, besoin non seulement de cette phase de cohabitation, mais aussi d'une fonction présidentielle préservée. Or M. Chirac ne sert ni l'une ni l'autre en dictant ses « quatre conditions » au chef de l'Etat. En outre, il prend le risque de l'incohérence : pourrait-il continuer de briguer une fonction qu'il se serait, au préalable, employé à affaiblir ? (N'a-t-il pas récemment et imprudemment découvert que, dans un cas de figure tel que l'intervention militaire au Tchad, *« c'est le premier ministre qui décide »* ?)

M. Mitterrand a aussi voulu faire peur aux Français, du moins à ceux qui, légitimistes, souhaitent le garder, à ceux qui pensent qu'un président c'est fait pour présider. A eux d'éviter le désordre. Cet argument-là a puissamment servi tous ses prédécesseurs. Aussi a-t-il, pour ratisser plus large, comme on dit, changé de terrain. Alors qu'il se présentait, auparavant, comme l'ultime rempart contre ceux qui souhaitent liquider les *« acquis »* de cinq ans de pouvoir de la gauche, ou *« dilapider le patrimoine national »*, il se veut aujourd'hui, ni plus ni moins, le meilleur défenseur de la Ve République ; celui qui n'acceptera pas l'abaissement de la fonction présidentielle, clé de voûte des institutions !

Au-delà de ces aspects tactiques, l'avertissement présidentiel recèle également une part de réalisme : rien ne garantit, en effet, qu'une dyarchie composée d'un président champion d'un bord et d'un premier ministre champion du bord opposé puisse fonctionner.

Nouvelle donne

Mais surtout, la donne économique, et donc politique, est en train de changer, au point que l'opposition s'installe à nouveau dans une euphorie telle que M. Giscard d'Estaing a pu annoncer, récemment, la sortie de la crise, le bout du tunnel (sous l'effet du « contre-choc » pétrolier).

Jusqu'à présent, les jeux étaient simples. Pour M. Mitterrand, laisser gouverner M. Chirac jusqu'à ce qu'il échoue, faute de pouvoir disposer d'une marge de manœuvre économique suffisante pour obtenir des résultats rapides sur le chômage. Pour M. Barre, laisser gouverner M. Chirac et être le greffier impitoyable d'un échec d'autant plus prévisible que le président du RPR s'est engagé sur la voie redoutable des promesses électorales. Mais voilà que, pour la première fois depuis 1974, la France, et donc son gouvernement, quel qu'il soit, retrouve une réelle marge de manœuvre, et donc des chances de conduire une politique économique enfin populaire. Voilà comment M. Chirac pourrait se jouer de MM. Mitterrand et Barre...

Cette perspective d'une amélioration de la conjoncture internationale est d'ailleurs à l'origine d'un débat sur le meilleur usage possible de la somme — 50 milliards à 100 milliards de francs, selon les hypothèses — que la baisse du dollar et celle du prix du pétrole permettront d'économiser. M. Laurent Fabius estime qu'il faudra consacrer ces ressources *« d'abord à la lutte contre l'inflation et pour l'emploi »*, tandis que M. Lionel Jospin envisage la possibilité de distribuer de nouveau du pouvoir d'achat. Pour M. Michel Rocard, prudence et rigueur sont de mise : alléger les impôts des entreprises lui paraît prioritaire ; aider, aussi, les pays du tiers-monde les plus endettés.

Le président de la République a donné raison au premier ministre, dimanche, en accordant la priorité à l'emploi et à la maîtrise de l'inflation. La rigueur, décidément, n'est plus une *« parenthèse »* (comme disait M. Jospin), ni même une *« méthode »* (M. Mauroy), mais bien, selon M. Mitterrand, l'objet même de la politique économique socialiste.

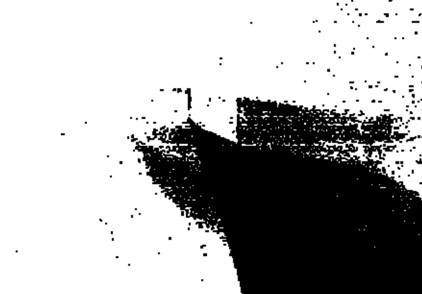
Socialiste ? M. Barre insiste, lui aussi, pour que la manne du dollar et du pétrole en baisse serve d'abord aux entreprises, à l'amélioration de leur compétitivité. Mais ce n'est pas à M. Mitterrand ni à M. Barre que l'on voit le plus de chances de gouverner après le 16 mars. La tentation de la facilité sera pour les autres... qui ne disent rien, et se frottent les mains. Or chacun se souvient qu'aucune des mille et une recettes du saupoudrage, ou de la relance, n'échappe à M. Chirac.

Dans ce débat, qui est le seul véritable élément nouveau de cette campagne, M. Mitterrand est cependant moins démuni qu'il n'y paraît. En premier lieu parce que le gouvernement a multiplié les effets d'annonce. De sorte que l'action du nouveau gouvernement s'appréciera par différence avec ce que les socialistes avaient annoncé qu'ils feraient (2 % d'inflation cette année, etc.). La barre, si l'on ose dire, de la réussite a donc été relevée. En second lieu, les désordres financiers et monétaires mondiaux incitent à la prudence sur la durée de l'embellie. Le président a, en outre, pris les devants : si vous voulez distribuer, ou saupoudrer, a-t-il dit en substance à M. Chirac, vous devrez taxer. Autrement dit, vous devrez reprendre cette manne « pétrolière » à ceux qui y gagnent spontanément, c'est-à-dire aux petits consommateurs et aux entreprises. De cette méthode, M. Mitterrand ne veut pas. Car plus personne n'ignorant l'existence de ces milliards, chacun va en vouloir sa part, et il sera difficile de satisfaire tout le monde.

Pour toutes ces raisons, et profitant de sa meilleure santé dans les sondages, le chef de l'Etat s'est senti assez fort pour menacer de s'en aller. Mais il est guetté par un effet que nul ne peut mesurer aujourd'hui : celui d'une défaite électorale, dont on ne voit plus, maintenant, comment elle pourrait ne pas l'atteindre.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

• *Les recommandations du RECOURS.* — Réuni le samedi 1er mars en congrès extraordinaire à Montpellier, sous la présidence de M. Guy Forzy, le mouvement du RECOURS (rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer) a estimé que *« la législature n'a tenu que partiellement ses engagements à l'égard des rapatriés »* et que *« ceux-ci doivent d'autant plus en tenir compte qu'aucun nouvel espoir ne leur a même été donné »*. Il a *« recommandé aux rapatriés de faciliter l'alternance en votant le plus efficacement et utilement possible »*. *« En effet*, estime le RECOURS, *seule celle-ci permettra l'application rapide des engagements pris par l'opposition parlementaire pour résoudre une fois pour toutes l'ensemble du contentieux. »* Toutefois le mouvement lève *« exceptionnellement »* cette *« recommandation »* dans trois cas précis : ceux de MM. Georges Frêche, tête de liste du PS dans l'Hérault, Jean-Michel Baylet, chef de file du MRG en Tarn-et-Garonne, Raymond Courrière, secrétaire d'Etat aux rapatriés, candidat dans l'Aude, *« qui n'ont jamais démérité en restant fidèles à la défense des rapatriés »*.



EN EUROPE UN ARBRE CREE UN NOUVEL ESPACE DE LIBERTE.

BULL est européen par ses engagements dans les grands projets européens. Ainsi, dès l'origine, BULL a participé activement au programme Ariane en y apportant le meilleur de ses techniques.

BULL est européen par sa réalité économique. BULL emploie hors de France 6000 professionnels. Sur plus de 16 milliards de francs de chiffre d'affaires, le Groupe réalise 6 milliards hors de France, dont 80 % en Europe.

BULL est européen par son activité. Dans chaque pays, BULL coopère avec les meilleurs partenaires locaux pour enrichir son offre et l'adapter aux marchés nationaux.

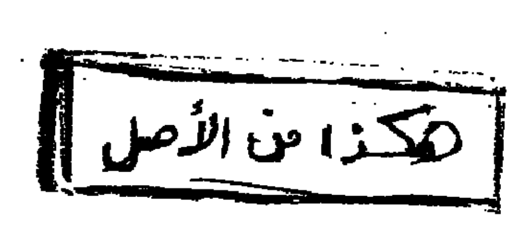
BULL est européen par sa volonté de construire une Europe technologique. Avec d'autres industriels européens, BULL participe à 35 projets du programme "Esprit" (European Strategic Program on Research in Information Technologies). BULL participe également à plusieurs projets retenus dans le cadre d'Eurêka.

BULL est européen par sa détermination dans la promotion d'un espace européen de communication. Avec onze constructeurs européens, BULL a contribué à la définition des standards O.S.I. (Open System Interconnection) qui offrent la possibilité de relier entre eux des matériels d'origines différentes. Adoptées en janvier 1986 par dix-sept constructeurs américains, ces normes sont aujourd'hui universellement reconnues. BULL a adopté ces standards pour son architecture de réseaux de communications ISO/DSA dont l'efficacité et la souplesse sont reconnues dans le monde entier.

BULL est européen car il organise, à l'échelle de l'Europe, une informatique plus ouverte, plus flexible, plus communicante. Une informatique donnant aux entreprises davantage de liberté d'évolution et de communication pour leur permettre d'être plus compétitives.

D. Ruffat
Directeur Général
des Réseaux
Commerciaux





POLITIQUE

LA DERNIÈRE INTERVENTION DE M. MITTERRAND AVANT LE 16 MARS

Les réactions de l'opposition et du PC

Le secrétaire général du Parti républicain, M. François Léotard, qui avait saisi la Haute Autorité de la communication audiovisuelle et obtenu, comme les autres dirigeants de l'opposition, un droit de réponse le soir même, a notamment déclaré :

« Je suis très attristé par ce genre d'émission : une heure d'image et un silence assourdissant (...) Pourquoi le président de la République n'accepte-t-il pas un débat contradictoire plutôt qu'un monologue ? S'il fallait résumer cette émission, ce serait par approximation, illusion, monologue. Le désordre, c'est aujourd'hui, cela fait quatre ans que cela dure. Le désordre, c'est trois millions de chômeurs, un million de jeunes Français aujourd'hui à l'ANPE, les entreprises nationalisées qui sont affaissées sur elles-mêmes. Présenter la nouvelle majorité, l'actuelle opposition, comme porteuses de désordre quand on est François Mitterrand (...), je trouve que l'expression est singulière. Je souhaite que les Français comprennent que nous avons le droit de changer de politique, j'allais dire nous en avons le devoir. »

« La parabole du bon jardinier, c'est une mauvaise fable pour les Français. Ce jardinier-là a commencé à semer du désherbant (...) M. Mitterrand n'a employé qu'une seule fois pendant une heure le mot chômeur (...). Malheureusement le président de la République croit que l'emploi vient de l'Etat, nous, nous pensons qu'il vient des entreprises. »

Selon le secrétaire général du RPR, M. Jacques Toubon, *« le président de la République ne peut pas nier aujourd'hui qu'il doit tenir compte, comme tout le monde, de la volonté du peuple telle qu'elle se sera exprimée et donc, dans la mesure où une nouvelle majorité sera créée, que le gouvernement, issu de cette majorité gouverne »*. M. Toubon relève, toutefois, que M. Mitterrand a *« refusé de s'exprimer sur un point essentiel : la politique qui sera conduite par le gouvernement. Acceptera-t-il qu'elle soit ce que les électeurs auront voulu ? Le minimum de la démocratie, c'est de faire cette politique et non pas d'essayer (...) d'en faire une qui ne soit pas tout à fait celle d'aujourd'hui mais pas tout à fait celle de la nouvelle majorité »*. *« Sur ce point*, a estimé M. Toubon, *M. Mitterrand n'a pas été aussi clair que ses prédécesseurs. »* Le secrétaire général du RPR a ajouté : *« Nous avons toujours dit — et M. Mitterrand a d'ailleurs repris cette interprétation — qu'il faut maintenir les pouvoirs constitutionnels de chacun. Il est très important de ne pas contester les pouvoirs du président, c'est-à-dire la Constitution, mais en même temps d'appliquer la volonté du peuple. »*

Le président du groupe RPR du Sénat, M. Charles Pasqua, a estimé que, *« depuis plusieurs mois, on assiste à des manœuvres tendant à dénaturer nos institutions »* et que *« les interventions répétées du président de la République dans la campagne, au mépris des usages, pour tenter de ranimer un PS défaillant »* en font partie. *« Trop, c'est trop »*, a-t-il ajouté. *« En 1981, la preuve a été faite que l'alternance était possible. Ceux-là mêmes qui avaient critiqué les choix et les options des fondateurs de la Vᵉ République se sont parfaitement accommodés d'institutions combattues depuis toujours, et même, ils semblent maintenant s'en considérer les propriétaires définitifs »*. Parmi les *« manœuvres »* de la gauche, M. Pasqua a cité également *« le refus du suffrage majoritaire »*, les nominations sur des critères *« idéologiques »*, *« la manipulation des sondages »*, la publication de chiffres rassurants sur la sécurité, l'économie, le chômage, au mépris des victimes et des chômeurs». Il a appelé les Français à *« ne pas se laisser impressionner ni abuser, à rester vigilants et attentifs »*. *« Dans une démocratie, c'est au peuple souverain qu'appartient le dernier mot »*, a conclu le sénateur des Hauts-de-Seine.

Pour sa part, le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, M. André Lajoinie, a affirmé que l'intervention présidentielle *« ajoute encore au caractère politicien de la campagne. La véritable question*, a-t-il ajouté, *c'est de savoir si l'on va poursuivre cette politique d'austérité ou bien mettre en œuvre une autre politique. C'est possible, nous avons fait des propositions »*. Mais *« le président de la République a laissé entendre qu'il se plaçait dans le cadre de la cohabitation avec la droite. La droite est pour une politique d'austérité, c'est la sienne, et le Parti socialiste dit qu'il va continuer (...). Nous, nous n'acceptons pas le retour de la droite. Nous voulons un changement de politique; nous voulons rééquilibrer la gauche »*, a souligné M. Lajoinie.

Quant au Parti socialiste, par la voix de son porte-parole, M. Jean-Jack Queyranne, il a jugé que *« le président s'est exprimé en garant de la stabilité des institutions, de la paix sociale et de l'indépendance nationale »*.

« A la veille de la campagne officielle, a déclaré M. Queyranne, *le président de la République a tenu tout à fait normalement à souligner l'enjeu de l'élection du 16 mars. Il donne une bonne leçon de démocratie aux dirigeants de la droite qui rivalisent d'amnésie et d'hypocrisie (...). Il faut éviter à notre pays le désordre, les disputes et la régression sociale que promettent les partis de droite. Le président a besoin d'une majorité de progrès qui se constituera autour du Parti socialiste. »*

Propos et débats

M. Fabius : récolte

« Réduire l'inflation à 2 % fin 1986 et aller plus loin dans le programme prioritaire de l'emploi. » *Tels sont les deux objectifs fixés par M. Laurent Fabius, dimanche 2 mars, à Rennes (Ille-et-Vilaine). Le premier ministre, qui présidait un banquet républicain de mille cinq cents couverts, a averti les Français que,* « s'ils votent pour la droite le dimanche *[16 mars]*, il ne faudra pas qu'ils viennent se plaindre le lundi ». *Faisant référence à la baisse du dollar et du prix du pétrole, M. Fabius a estimé qu'*« il serait injuste » *que la gauche* « ne soit pas là au moment de la récolte » *et qu'elle ne puisse pas* « récupérer les fruits du travail accompli ».

M. Jospin : fourmi

« Il faut convaincre. Faites un travail de fourmi », *a lancé M. Lionel Jospin, samedi 1ᵉʳ mars, lors d'un meeting à Fourmies (Nord). Le premier secrétaire du PS a affirmé :* « Il faut que nous soyons capables de pousser le score socialiste à un point tel que nous puissions rassembler une majorité de progrès », *afin que le président de la République puisse poursuivre* « son action jusqu'à la fin de son septennat dans des conditions d'harmonie politique, de tranquillité sociale et de progrès économique ». *Incitant les socialistes à faire du porte-à-porte, M. Jospin a souligné que les législatives se joueraient* « peut-être à quinze ou vingt sièges ».

M. Lang : punching-ball

« Il faut éviter que la France ne devienne un punching-ball. Les Français en prendraient plein la figure, et la France en ferait les frais », *a affirmé M. Jack Lang, samedi 1ᵉʳ mars, à Brest, en évoquant l'après-16 mars et les problèmes posés par la cohabitation. Le ministre de la culture, qui présidait un banquet républicain de plus de six cents convives en compagnie du comédien Laurent Malet, a ajouté :* « Les deux années à venir peuvent être deux années tranquilles, de consolidation ou, au choix, deux années de pagaille et de désordre. »

M. Dumas : collaboration

« Entre l'UDF et le RPR, c'est l'esprit de la collaboration qui l'emporte sur l'esprit de Londres », *a affirmé M. Roland Dumas, dimanche 2 mars à Mussidan, haut lieu de la résistance de Dordogne. Le ministre des relations extérieures a constaté* « avec peine que l'opposition tourne le dos à ce que fut le gaullisme », *c'est-à-dire* « des institutions, un chef de l'Etat clé de voûte de ces institutions et l'indépendance nationale ».

Gaullistes de gauche : le progrès

Après l'émission télévisée du chef de l'Etat, le Mouvement gaulliste populaire se félicite dans un communiqué que « François Mitterrand se soit incontestablement affirmé comme le gardien des institutions de la Vᵉ République face aux prétentions des partis de droite d'amoindrir la fonction présidentielle ». *Cependant M. Jean-Louis Delecourt, secrétaire général de ce mouvement, regrette que* « les propos présidentiels se limitent à un simple plaidoyer de la législature » *et souhaite* « le rassemblement de toutes les forces de progrès autour du président de la République ».

M. Giscard d'Estaing : le risque

M. Valéry Giscard d'Estaing a déclaré dimanche 2 mars que le président Mitterrand pouvait toujours s'exprimer publiquement « s'il a quelque chose à dire aux Français », *mais qu'*« il prenait un risque en intervenant dans la campagne électorale». *Parlant depuis Clermont-Ferrand sur RMC, l'ancien chef de l'Etat a estimé que son intervention après la clôture de la campagne des législatives de 1978 était* « tout à fait différente » *de celle de M. Mitterrand, car il n'avait parlé que sept minutes* « pour expliquer très simplement les conséquences du vote des Français ». *Se félicitant des modalités de réponse de l'opposition fixées par la Haute Autorité de l'audiovisuel, il a préconisé le remplacement de cet organisme par une* « commission de la communication » *nommée par des magistrats et non par des responsables politiques, comme c'est le cas actuellement.*

M. Le Pen : Les Six jours

« A partir du moment où François Mitterrand est sorti de son rôle de président, il n'est plus président de la République, il est le président du Parti socialiste », *a déclaré M. Jean-Marie Le Pen, samedi 1ᵉʳ mars, lors de l'ouverture des* Six jours de Paris. *Cette manifestation non-stop du Front national devrait accueillir, selon les organisateurs, plus de soixante mille personnes à l'héliport de Paris. Après les journées de la jeunesse et de la famille, samedi et dimanche, celle de lundi devait être consacrée aux professions libérales ; mardi sera celle de l'entreprise, mercredi celle de l'enseignement, de la culture et du sport. Le président du Front national, qui affirme* « toujours tabler sur un minimum de cent députés », *tiendra un grand meeting pour la clôture de ces Six Jours, jeudi soir, en compagnie de M. Edouard Frédéric-Dupont, second de liste à Paris.*

LA DÉCISION DE LA HAUTE AUTORITÉ

Changement de planète

« Comme le veut la tradition de la Vᵉ République, les interventions des présidents n'ont jamais figuré dans les décomptes des temps de parole. » Dans sa réponse à M. François Léotard, Mᵐᵉ Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, rappelle *« une pratique qu'on peut regretter mais qui est largement antérieure à la création de la Haute Autorité »*. Les neuf sages » toutefois n'ont pas voulu en rester là. Ils ont tenté de calmer jeu. En indiquant aux dirigeants de l'opposition qu'ils pourraient réagir, les 2 et 3 mars, dans les journaux télévisés des trois chaînes publiques, ils ont voulu marquer un petit point supplémentaire vers la « moralisation » des campagnes électorales à la télévision.

Les interventions des précédents présidents, à la veille des scrutins législatifs, avaient été autrement dramatisées ! Et là, pas de possibilité de réponse. L'opposition semble toujours frappée d'amnésie lorsqu'il s'agit de l'audiovisuel, et plus spécialement des pratiques antérieures à la loi du 29 juillet 1982. Les déclarations de l'opposition, notamment celles de M. Jacques Toubon (*« inéquitable »*)et de M. Alain Madelin (*« scandaleux »*), pourraient choquer, sauf à considérer qu'ils se placent enfin dans le cadre de la nouvelle législation, avec une Haute Autorité-tampon entre le pouvoir et les chaînes. Mais alors, pourquoi ont-ils combattu la loi et pourquoi proposent-ils de revenir, en matière de télévision publique, à une chaîne d'Etat échappant au contrôle d'un quelconque organisme indépendant ?

Le citoyen-téléspectateur, lui, constate sans doute que les chaînes publiques sont de plus en plus soucieuses d'équilibre et de neutralité, que la Haute Autorité fait son travail, la plupart du temps bien, et que les journalistes n'y sont pas serviles. Yves Mourousi l'a prouvé dimanche soir, avec des impertinences, voire des trivialités qu'on n'aurait pas tolérées il n'y a pas si longtemps. Les militants du Syndicat national des journalistes (SNJ) s'indignent d'une *« atteinte à l'indépendance »* dans la décision de la Haute Autorité de permettre des réponses dans les journaux télévisés ? Ils s'estiment suffisamment responsables pour savoir ce qu'ils ont à faire. Une preuve encore que nous avons changé de planète. On peut souhaiter que ces « acquis » ne soient pas remis en cause.

Y. A.

M. TOUBON AU « GRAND JURY RTL-*LE MONDE* »

Les premiers mois du gouvernement Chirac

M. Jacques Toubon, interrogé le dimanche 2 mars au « grand jury RTL-*le Monde* », sur les premières décisions que prendrait un gouvernement Chirac, a expliqué qu'il commencerait par proposer au Parlement un projet de loi rétablissant le scrutin d'arrondissement pour l'élection des députés. Mais il a précisé que le découpage serait effectué par *« une commission composé d'experts et de sages »* qui fera un travail *« honnête et public »*, c'est-à-dire qu'elle communiquera *« les éléments de son étude »*.

En revanche, pour *« les mesures d'ordre économique et social »*, le secrétaire général du RPR envisage le vote *« de trois grandes lois cadres »* permettant au gouvernement de légiférer par ordonnances. L'une *« porterait sur les libertés des travailleurs, c'est-à-dire tous ce qui concerne la souplesse du travail, la participation, l'organisation sociale des entreprises »*. La deuxième porterait *« sur la liberté des citoyens »* : *« Nous réglerions*, a-t-il dit, *les questions qui concernent la sécurité, l'immigration, la famille, la démographie, l'information et la communication. »*

La troisième loi cadre concernerait *« la liberté des entreprises dans laquelle, par exemple, nous abrogerions l'ordonnance de 1945 sur la police économique et le contrôle des prix pour instaurer une liberté des prix d'une part, un nouveau droit de la concurrence d'autre part (...). C'est dans cette loi que nous pourrions prévoir un code de conduite des impôts et des douanes pour éviter que les douanes et les impôts aient, comme aujourd'hui, des pouvoirs totalement exorbitants. »*

M. Toubon a aussi précisé que *« les licenciements se feront non pas après une autorisation de l'administration (...), mais, le cas échéant, après une négociation à l'intérieur de l'entreprise »*, celle-ci devant se faire avec tous les syndicats représentatifs dans l'entreprise et non pas seulement avec les cinq grandes confédérations. Il a aussi annoncé que les suppressions de la loi Quilliot et de la loi de 1948 sur les loyers se feraient en préservant *« le maintien dans les lieux des personnes âgées qui bénéficient aujourd'hui de la loi de 1948 »*, et que la libération des loyers se ferait *« dans une certaine limite »*. *« Nous exercerons un contrôle »*, a-t-il dit, mais simplement en émettant des *« recommandations »*.



● *Manifestation antinucléaire à Tahiti.* — Une marche pour l'indépendance de la Polynésie et contre les essais nucléaires, organisée, samedi matin 1ᵉʳ mars à Faaa (Tahiti) par le maire de cette commune voisine de Papeete, a rassemblé environ neuf cents personnes. Commencée par une prière et un cantique, le défilé, interdit a Papeete par un arrêté du haut-commissaire de la République, s'est achevé à l'entrée ouest de la ville. Un important mais discret service d'ordre avait été mis en place, et aucun incident ne s'est produit. Le professeur Jean Chesneaux, représentant les communautés du Larzac, Mᵐᵉ Annie Maignot, néo-zélandaise, représentant différents mouvements pacifistes, dont l'organisation Greenpeace, Mᵐᵉ Marie-Adèle Jorédié, épouse du président de la région Centre de la Nouvelle-Calédonie, M. Cotra Uregei, secrétaire général de l'Union des syndicats des travailleurs kanaks exploités, et Mᵐᵉ Dorothée Piermont, député européen, représentant les écologistes et pacifistes allemands, figuraient parmi les orateurs, qui ont dénoncé la poursuite des essais nucléaires et la présence française dans le Pacifique.

● *Attentat à Nouméa.* — L'explosion d'une bombe a provoqué des dégâts matériels au domicile d'un dirigeant indépendantiste d'origine européenne, M. Jean-Jacques Bourdinat, samedi 1ᵉʳ mars à Nouméa. La voiture de celui-ci, qui représente également la Ligue des droits de l'homme en Nouvelle-Calédonie, avait déjà été endommagée par un cocktail Molotov lancé par des inconnus dans le garage de sa villa le 15 janvier dernier.



La double campagne de M. Rocard aux Antilles

M. Michel Rocard a quitté, dimanche 2 mars, la Martinique pour la Guadeloupe, où il terminera la tournée électorale d'une semaine qu'il effectue aux Antilles pour le PS.

De notre envoyé spécial

Pointe-à-Pitre. — La Martinique terre de contrastes ? Terre de clins d'œil, en tout cas, quand M. Michel Rocard vient y faire campagne. Officiellement, l'ancien ministre remplit ici la mission dont l'a chargé le bureau exécutif du Parti socialiste. Point final. Donc, il « cogne » très fort sur la droite, accusée d'écrire n'importe quoi dans son programme à propos des Antilles.

Il ne manque pas non plus, à chacune de ses interventions, de souligner l'ampleur du bilan de la gauche pour ces îles d'outre-mer, qui, dit-il, ont gagné, grâce au gouvernement socialiste, le *« droit à la différence »*.

Tout au plus s'épargne-t-il les appels rituels à la constitution d'une *« majorité de progrès »* autour du président de la République. Adepte décidément incorrigible du parler vrai, M. Rocard a reconnu plusieurs fois publiquement en Martinique, comme dimanche en Guadeloupe, que le pouvoir peut *« échapper temporairement à la gauche le 17 mars »*.

Hormis cette petite « bavure », qui n'en est pas une à ses yeux, M. Rocard est impeccable, unitaire en diable. Il repousse les questions sur les *« rocardiens »*. *« Les rocardiens,* dit-il, *ça n'existe plus. Depuis que le PS a fait son unité au congrès de Toulouse, en octobre dernier. »*

Même silence sur l'élection présidentielle. Même, lorsque le maire de la commune du Marin lui dit : *« Vous êtes la deuxième personnalité politique à visiter la mairie du Marin, après le président de la République Mitterrand. J'espère que c'est prémonitoire. »* Ou bien lorsque le maire du petit village des Anses d'Arlet, qui n'a pas eu droit à la visite présidentielle en décembre 1985, accueille, *« à défaut d'un président, un présidentiable »*.

En fait, il y a deux Michel Rocard en Martinique : le dirigeant socialiste qui fait campagne pour son parti, et le candidat qui a besoin de se faire connaître. Celui-là rencontre toutes les forces vives du département. Artisans, agriculteurs, gros ou petits patrons, syndicalistes, jeunes. Personne ne peut se plaindre d'être oublié.

Changer de destin

Clin d'œil encore, le scénario presque immuable de ces rencontres. Les interlocuteurs de M. Rocard ne s'embarrassent pas de détours. Ce n'est certes pas à un pauvre *« ministre à la retraite »* qu'ils s'adressent. Même si M. Rocard pousse parfois la coquetterie jusqu'à s'attribuer ce titre. Revendications diverses, doléances, demandes d'interventions, pleuvent dans tous les sens. On expose les problèmes, comme si on était sûr qu'il aura à les traiter...

Des clins d'œil, M. Rocard n'en est pas avare. Il promet de *« passer des coups de téléphone »*, remercie pour tout ce qu'il découvre, assure d'agir *« si la responsabilité m'en est donnée »*, s'enflamme devant la chambre d'agriculture, jusqu'à lâcher : *« S'il m'arrive de changer de destin, et de revenir aux affaires... »*

Clin d'œil encore, très appuyé cette fois : les Martiniquais ne vivront plus sans savoir que M. Rocard est l'inventeur d'une foule de choses, toutes plus utiles les unes que les autres, pour les Antilles : les contrats de plan Etat-région, ou Etat-entreprise, la régionalisation, l'économie sociale...

Depuis l'arrivée en Guadeloupe, la tournée semble cependant de voir changer de courant. L'ancien ministre est pris en charge par des socialistes plus implantés qu'en Martinique, et qui ne sont pas forcément prêts à entendre les mêmes discours que leurs voisins.

Le problème indépendantiste, beaucoup plus présent en Guadeloupe qu'en Martinique, pourrait aussi rendre sa tâche délicate. Aussi, lors de sa première intervention publique en Guadeloupe, a-t-il affirmé que le mot *« indépendance »* l'inquiète, mais qu'il ne peut le condamner *a priori*, *« car les Antilles ont été très maltraitées par la République »*. Si certains, a-t-il dit en substance, pensent au divorce, l'outil régional pourrait être l'instrument de la réconciliation.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

« VIVE LA SOCIALE ! »

(De notre correspondant.)

Moulins. — M. Laurent Fabius a participé samedi 1er mars, à un *« dîner socialiste et républicain »* dans la plus vieille municipalité socialiste du monde. Ancienne cité minière d'environ dix mille habitants, Commentry (Allier) se donna un maire socialiste le 4 juin 1882 et l'ancien sénateur socialiste et historien Georges Rougeron préside toujours aux destinées de la ville. Cette longévité appelait un clin d'œil. *« Et comme nos anciens disaient jadis : « Vive la sociale ! »,* s'est écrié le premier ministre en guise de conclusion à son propos.

M. Fabius ne pouvait manquer de donner son sentiment sur l'« affaire Clavaud » qui porte le nom de cet ouvrier licencié de Dunlop à Montluçon pour avoir donné une interview à *l'Humanité*. *« Je considère,* a-t-il dit, *que la mesure prise par la direction de cette entreprise est une mesure injuste, inique et qui ne devrait pas exister. »*

M. Pierre Goldberg, maire communiste de Montluçon ayant pris la tête du comité de soutien à M. Clavaud, M. Fabius a ajouté : *« Je refuse la récupération politicienne. Lorsque nous soutenons les salariés, comme Daniel Clavaud, c'est parce que c'est notre conviction et parce que c'est la justice et non pour se servir de cette situation comme d'une machine de guerre à des fins purement électorales. »*

Daniel Clavaud ? *« Alain ! »* crie un auditeur. M. Fabius s'était trompé de prénom.

P. R.

UN SONDAGE DE L'IFOP

- **Le rapport gauche-droite se fige**
- **La cote du président de la République en hausse**

Le dernier sondage de l'IFOP sur les intentions de vote des Français aux élections législatives, réalisé du 17 au 22 février auprès d'un échantillon représentatif de 1 171 personnes, pour RTL et l'hebdomadaire *le Point*, situe la gauche à 42 % et la droite à 54,5 %. Selon l'IFOP, le rapport gauche-droite, à l'approche des élections, se fige. Il s'établissait à 42 %-55 % au début du mois, à 41,5 %-55,5 % au début de janvier.

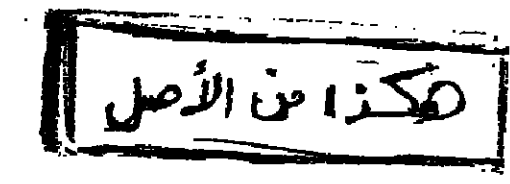
A gauche, le PC est crédité de 10,5 % des intentions de vote (10 % précédemment), le PS de 27,5 % (28,5 % précédemment), les divers gauche de 2,5 % (1,5 % précédemment) et l'extrême gauche de 1,5 % (2 % précédemment).

A droite, l'UDF et le RPR recueillent 45 % des intentions de vote (46 % le mois dernier), les divers droite 2 % (comme le mois dernier), et l'extrême droite 7,5 % (7 % le mois dernier). Les écologistes (3,5 %) sont en hausse d'un demi-point par rapport à la précédente enquête de l'IFOP.

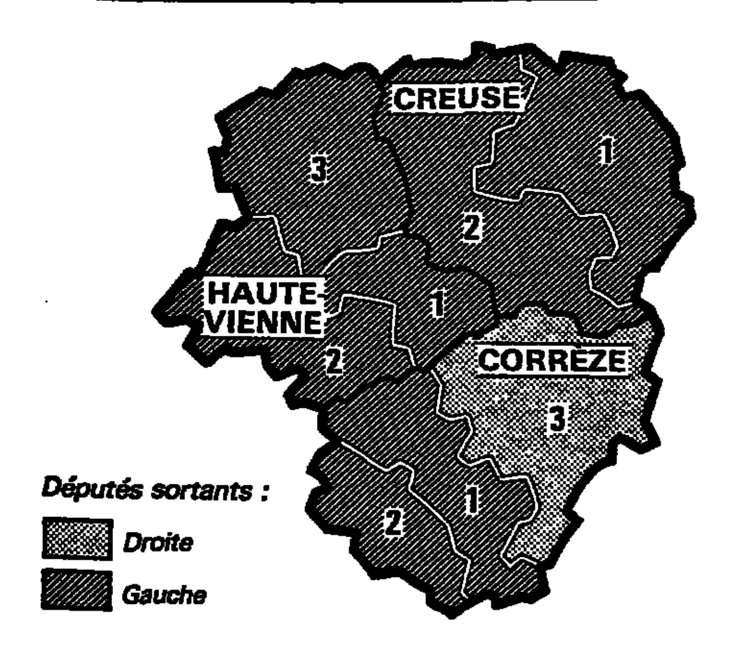
Les personnes interrogées qui ne se prononcent pas passent de 16 % à 17 %.

Ce sondage de l'IFOP enregistre d'autre part une hausse de la cote de popularité du président de la République : 51 % des personnes interrogées (au lieu de 49 % précédemment) affirment avoir une bonne opinion du chef de l'Etat, et 40 % (43 % précédemment), une mauvaise.

● *Incidents à Villejuif.* — Des incidents ont eu lieu, vers 19 heures le samedi 1er mars, à Villejuif, entre militants RPR et communistes, à l'issue de la visite de M. Jacques Toubon dans cette ville. Cinq supporters du RPR ont été blessés légèrement, le secrétaire local du mouvement chiraquien, M. Bourgueil, plus sérieusement blessé, a été transporté à l'hôpital. C'est jusqu'à présent le plus grave incident de la campagne électorale dans le Val-de-Marne. M. Robert-André Vivien, tête de liste du RPR aux législatives dans le département, évoquant dimanche ces incidents à Joinville-le-Pont, a déclaré que M. Marchais refusait le débat qu'il lui proposait sur FR3, préférant envoyer *« ses troupes de choc »*. — *(Corresp.)*.



LIMOUSIN



Une seule vraie question et une curiosité

Vieille terre de tradition républicaine radicale, socialiste, laïque et franc-maçonnique, progressiste mais soumise à de fortes pesanteurs paysannes, le Limousin sait à peu près à quoi s'en tenir pour ce qui concerne les résultats du scrutin législatif, qui traduiront, *grosso modo,* les rapports de forces antérieurs. La seule question qui s'y pose vraiment est de savoir si le conseil régional, dominé par la gauche, va ou non être conquis par la droite. Au sein de l'assemblée sortante, le Parti socialiste détenait la majorité absolue. La proportionnelle départementale exclut désormais que cette majorité soit le monopole d'une seule formation politique.

En soi, cette nouvelle donne n'inquiète guère la gauche : socialistes et communistes gèrent la région ensemble, depuis 1972, et le budget de 1986 vient lui aussi d'être adopté en commun, de même que le contrat de plan Etat-région précédemment.

En revanche, ce qui inquiète davantage la gauche, ce sont les calculs qui vont bon train pour tenter d'évaluer les possibilités de renversement de la majorité régionale. Elle part favorite, mais pour une compétition serrée. Les milieux agricoles, très influents, sont très courtisés.

Ce scrutin régional verra s'affronter quatre listes en Corrèze, cinq en Creuse, huit en Haute-Vienne. Outre les trois grands courants rivaux – PS, PC, RPR-UDF, – le Front national sera seul présent dans les trois départements. Les dissidents du RPR et de l'UDF avaient décidé de présenter trois listes, une par département ; les affiches étaient même déjà sur les murs et sur les panneaux lorsque la liste corrézienne conduite par M. Claude Naugein (UDF) et par l'ancien rugbyman Amédée Domenech (radical) a annoncé son retrait *« pour ne pas disperser les voix de l'opposition ».* L'opposition sera donc unie en Corrèze, divisée ailleurs.

La principale curiosité politique du scrutin résidera toutefois dans l'évolution du vote communiste, généralement plus prospère en Limousin qu'ailleurs depuis la Résistance. L'ancien ministre de la formation professionnelle, M. Marcel Rigout, l'une des figures de proue du courant « rénovateur » du PC, espère bien apparaître, au soir du 16 mars, comme le meilleur agent électoral de son parti. Sa fédération de la Haute-Vienne est en effet l'une des trois qui ont repoussé le projet initial de résolution du 25ᵉ congrès du PC. Alors que la fédération de la Corrèze, dont le maire de Tulle, M. Jean Combasteil, est le leader, est l'une des six qui l'ont approuvé à 100 %.

Mais, pour l'essentiel, c'est bien l'affrontement droite-gauche qui anime la campagne, et, dans cette région qui s'ancre à gauche depuis un siècle, le scrutin régional aura une sorte de dimension historique.

GEORGES CHATAIN.

Ces chers paysans...

De notre envoyé spécial

Limoges. – Si la politique de la France ne se fait jamais à la corbeille de la Bourse, comme le sait tout gaulliste qui se respecte, la politique de la Corrèze, elle, passe impérativement par la foire aux veaux d'Objat. Le maire de Brive, M. Jean Charbonnel, qui connaît ses classiques pour avoir servi les gouvernements du père fondateur de la Vᵉ République puis ceux de Georges Pompidou, était donc présent, le mardi matin 25 février, sous les platanes de cette charmante bourgade où quelques-uns des plus beaux veaux de la nouvelle génération limousine avaient été rassemblés pour le dernier concours d'avant les élections. Certes, quand l'ancien ministre est arrivé sur les lieux, les choses sérieuses étaient terminées depuis longtemps. Le soleil n'avait pas encore dissipé la gelée sur les champs d'alentour que les experts en chef avaient déjà décerné les récompenses, après s'être livrés, sous les regards anxieux des éleveurs, à ce rite ancestral grâce auquel – si nous avons bien compris les gestes des professionnels en action – la qualité de l'animal se découvre surtout en soulevant sa queue, en lui inspectant les naseaux, les yeux, et en lui pinçant l'échine... La sonnerie qui donne le signal de l'ouverture des transactions avait déjà retenti et, dans une fébrile mêlée de bérets et de casquettes, ponctuée d'exclamations en patois, les producteurs et les courtiers des bouchers avaient marchandé tout le lot. Le plus beau veau s'était vendu 40 F le kilo.

Mais l'essentiel pour M. Charbonnel, en tant que maire du principal marché régional, était de faire acte de présence, de poser pour les photographes au milieu de ces chers paysans, de serrer leurs mains, en prenant note de leurs petits besoins domestiques, bref de faire preuve de conscience professionnelle. C'était bien le moins qu'on pût attendre de la part du second de la liste de l'Union de l'opposition républicaine, conduite aux législatives, dans ce département, par le premier agriculteur de France et de Corrèze, nous avons nommé, on l'aura deviné, M. Jacques Chirac.

Car le maire de Brive et le maire de Paris font désormais la paire. Ils sont devenus – c'est juré – *« deux vieux complices, deux copains ».* Oubliées, les disputes doctrinales du passé sur l'opportunité d'un gaullisme de gauche ! *« Une séparation de nos efforts locaux aurait été suicidaire,* souligne M. Charbonnel pour expliquer ses retrouvailles avec M. Chirac, qui l'avait fait bannir de l'UDR, en 1975, après qu'il eut osé dénoncer sa mainmise sur le mouvement gaulliste. *Nous ne pouvons pas nous séparer. D'ailleurs, vous savez, même quand nous étions en conflit au niveau national, nous restions d'accord au niveau local... »* Dont acte. Le maire de Brive et le maire de Paris se partagent donc le travail. Le premier occupe le terrain, mène une campagne d'arrondissement, en attendant que le second vienne lui prêter main forte. Sur le front rural, de toute façon. Ces deux-là ne craignent personne. L'influence de la fédération départementale des syndicats agricoles leur est acquise, et sur leur liste régionale figurent deux « poids lourds » du monde agricole corrézien : l'ancien directeur de la chambre d'agriculture, M. René Malmartel, et l'ancien président de l'Office national du bétail et des viandes (ONIBEV), M. Georges Perol. De là à dire que la paysannerie limousine, dans son ensemble, succombe sous le charme chiraquien, il n'y a qu'un pas... à ne pas franchir. Car non seulement les agriculteurs de cette région se répartissent plus qu'ailleurs, sur toute la largeur de l'éventail politique, mais ils savent aussi, depuis belle lurette, qu'ils ne sont jamais mieux servis que par eux-mêmes.

Agriculteur et communiste

Le Parti socialiste a donc bien joué en confiant la direction de sa liste régionale en Corrèze à un agriculteur authentique, même si M. Yves Terrieux fait désormais partie, à cinquante ans, depuis qu'il est maire de Serilhac et conseiller général, des notabilités départementales. Cet éleveur de veaux, venu à la politique par les mouvements d'éducation populaire et la Convention des institutions républicaines, avait commencé à se faire remarquer en créant en 1974 son propre mouvement régional, le MADARAC (Mouvement d'action et de défense pour le revenu des agriculteurs corréziens). Maintenant, il donne le ton socialiste dans le milieu rural, où il se passionne pour les questions d'aménagement. Qui peut le contredire lorsqu'il affirme : *« Il y a quelque temps, tout le monde disait ici : il faudra qu'il y ait des agriculteurs sur les grandes listes régionales ! Aujourd'hui, je suis le seul éligible en tête de liste à être rural à 100 %.*

M. Camille Larcher, lui aussi, est un éleveur de pure lignée limousine. Comme son père, il produit du veau et des agneaux sur son exploitation du canton de Nexon. Et comme son père, il est fier de militer au PCF. S'il ne figure qu'en dixième position sur la liste régionale des communistes de la Haute-Vienne, et n'apparaît donc pas éligible, cela n'a pas vraiment d'importance : *« Je suis candidat pour apporter à mon parti la représentation de la catégorie professionnelle à laquelle j'appartiens. C'est un acte de militantisme. Je n'ai pas d'ambition politique, mais je tiens à défendre les petits producteurs qui sont encore moins bien lotis que moi. »* M. Larcher pour sa part, n'a eu, en 1985, que 70 000 F de revenu net. Délégué cantonal de la FDSEA (dont les communistes et les socialistes se partagent la direction en vertu d'accords historiques), cet éleveur de quarante-trois ans avoue, toutefois, qu'il *« commence à souffrir »* de son étiquette politique. Non qu'il soit en désaccord avec la ligne nationale. Bien au contraire, il tient à souligner que c'est le vingt-cinquième congrès du PCF *« qui a raison »* et non la ligne rénovatrice de sa propre fédération, dominée par la personnalité de M. Marcel Rigout. S'il éprouve un certain malaise, c'est un peu parce que, dans son milieu quotidien, son engagement lui vaut désormais quelques réflexions désagréables, et c'est beaucoup parce que la mentalité paysanne demeure, à son goût, trop conservatrice pour espérer régler les problèmes de structures foncières dont la solution conditionne à ses yeux l'avenir de l'agriculture limousine : *« Chez nous,* dit-il, *il y a encore des pépés qui soutiennent que la terre appartient d'abord à celui qui la travaille... »* M. Larcher restera néanmoins fidèle au parti : *« J'y suis à l'aise. »* Ce mainteneur de la paysannerie de gauche a d'ailleurs une certitude : *« L'influence du parti ne chutera pas. »*

Opportunisme

Comme l'indiquent les particules de son patronyme (mais comme ne le disent pas la boue de ses bottes, sa vieille veste de treillis et son pantalon de velours usé), M. Guy de Courthille de Lamberterie perpétue, dans la Creuse, une lignée différente. Cela fait mille ans que sa famille règne sur le domaine de la Voreille, à Peyrat-la-Nonière, commune dont il est le maire depuis 1977. Cet éleveur de cinquante-deux ans à la fine barbichette grise se souvient fort bien de sa grand-mère, qui avait l'habitude de célébrer le 14 juillet républicain comme un jour de deuil, en fermant tous les volets de la demeure ancestrale, et des colères que cette attitude provoquait chez son grand-père...

Il n'en est pas pour autant monarchiste. Mais si ce président de la fédération ovine est devenu dans le département le président du Parti républicain et le vice-président de l'UDF, et s'il figure à ces titres en quatrième position sur la liste régionale du RPR et de l'UDF, c'est uniquement par un opportunisme de bon aloi. Entendez par là que, pour cet agriculteur avisé, propriétaire de 140 hectares et d'un troupeau de 800 brebis, qui cumule de nombreuses fonctions professionnelles départementales et régionales, et préside notamment un groupement de producteurs réunissant 450 éleveurs et représentant 60 000 brebis, la politique n'a qu'un seul intérêt : servir d'instrument au service de son métier. *« Le revenu des éleveurs de moutons a diminué de 30 % depuis 1981. Ce qui est en cause, c'est la survie des exploitations. Les socialistes ont pratiqué au sein de la Communauté européenne une politique d'abandon devant les intérêts britanniques. Il faut renégocier le règlement ovin communautaire, dont M. Pierre Méhaignerie, il est vrai, porte à l'origine la responsabilité. »*

Voilà pour l'essentiel. Le reste n'est qu'une affaire de sensibilité personnelle. Pas question, en tout cas, de mélanger syndicalisme et politique : *« Je travaille depuis longtemps, dans une association pour le développement du tourisme, avec le maire de Mainsat, M. Gaston Rimareix, qui est par ailleurs chef du cabinet du ministre de la santé et qui dirige la liste socialiste aux régionales. Eh bien, à notre dernière réunion, nous nous sommes mis d'accord. On s'est dit : pendant les deux mois de la campagne, on se tape dessus ; puis on recommence à travailler... »*

Qu'ils se situent à gauche ou à droite, les paysans de la région se retrouvent ainsi sur les mêmes priorités. Comme le dirait le porte-drapeau du Front national de la Creuse, Mᵐᵉ Marie de La Chapelle, cette pétulante jeune femme de soixante ans, éminente héritière d'une famille de vieille noblesse terrienne, adjointe au maire de Gouzon, qui ne sait jamais dire non quand on lui demande un service et qu'on retrouve en première ligne dès qu'il s'agit de manifester sur la voie publique pour la défense de ses amis agriculteurs : Limousin d'abord !

ALAIN ROLLAT.

RÉGIONALES

Président du conseil régional : Louis LONGEQUEUE (PS)

Nombre de sièges à pourvoir : 41

CORRÈZE : 14
CREUSE : 8
HAUTE-VIENNE : 19

LÉGISLATIVES

NOMBRE DE SIÈGES A POURVOIR
CORRÈZE : 3
CREUSE : 2
HAUTE-VIENNE : 4

DÉPUTÉS SORTANTS

CORRÈZE	HAUTE-VIENNE
Jean Combasteil (PC) Jean-Claude Cassaing (PS) Jacques Chirac (RPR)	Alain Rodet (PS) Roland Mazoin (PC), suppléant de Marcel Rigout, ancien ministre Marcel Mocœur (PS)
CREUSE	
André Lejeune (PS) Nelly Commergnat (PS), suppléante d'André Chandernagor, ancien ministre, premier président de la Cour des comptes	

REPÈRES

LIMOUSIN

PRÉSIDENTIELLE, 1ᵉʳ tour (26 avril 1981)

Ins., 558 051 ; abst., 15,61 % ; suff. ex., 464 016. MARCHAIS, 105 275 (22,68) ; MITTERRAND, 109 238 (23,54) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 116 689 (25,14) ; GISCARD D'ESTAING, 69 255 (14,92) ; CHIRAC, 140 879 (30,36) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 148 871 (32,06).

LÉGISLATIVES, 1ᵉʳ tour (14 juin 1981)

Ins., 558 103 ; abst., 24,78 % ; suff. ex., 413 642. PC, 116 503 (28,16) ; PS, 145 207 (35,10) ; UDF-RPR, 146 173 (35,33).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins., 557 807 ; abst., 36,79 % ; suff. ex., 336 626. PC, 67 970 (20,19) ; PS, 78 071 (23,19) ; UDF-RPR, 134 525 (39,96) ; FN, 16 219 (4,81).

CORRÈZE

PRÉSIDENTIELLE, 1ᵉʳ tour (26 avril 1981)

Ins., 184 072 ; abst., 13,39 % ; suff. ex., 157 637. MARCHAIS, 34 459 (21,85) ; MITTERRAND, 32 362 (20,52) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 34 424 (21,83) ; GISCARD D'ESTAING, 14 461 (9,17) ; CHIRAC, 65 311 (41,43) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 67 475 (42,80).

LÉGISLATIVES, 1ᵉʳ tour (14 juin 1981)

Ins., 184 211 ; abst., 21,03 % ; suff. ex., 143 823. PC, 38 928 (27,06) ; PS, 41 301 (28,71) ; UDF-RPR, 61 688 (42,89).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins., 184 797 ; abst., 32,94 % ; suff. ex., 119 298. PC, 24 930 (20,89) ; PS, 24 990 (20,94) ; UDF-RPR, 52 096 (43,66) ; FN, 5 278 (4,42).

CREUSE

PRÉSIDENTIELLE, 1ᵉʳ tour (26 avril 1981)

Ins., 113 991 ; abst., 20,15 % ; suff. ex., 89 869. MARCHAIS, 18 269 (20,30) ; MITTERRAND, 20 826 (23,17) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 22 070 (24,55) ; GISCARD D'ESTAING, 17 424 (19,38) ; CHIRAC, 25 317 (28,17) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 26 890 (29,92).

LÉGISLATIVES, 1ᵉʳ tour (14 juin 1981)

Ins., 113 902 ; abst., 27,22 % ; suff. ex., 81 928. PC, 14 835 (18,10) ; PS, 35 188 (42,94) ; UDF-RPR, 31 905 (38,94).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins., 113 152 ; abst., 41,60 % ; suff. ex., 63 452. PC, 10 306 (16,24) ; PS, 14 650 (23,08) ; UDF-RPR, 27 617 (43,52) ; FN, 3 054 (4,81).

HAUTE-VIENNE

PRÉSIDENTIELLE, 1ᵉʳ tour (26 avril 1981)

Ins., 259 988 ; abst., 15,20 % ; suff. ex., 216 510. MARCHAIS, 52 547 (24,27) ; MITTERRAND, 56 050 (25,88) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 60 195 (27,80) ; GISCARD D'ESTAING, 37 370 (17,26) ; CHIRAC, 50 251 (23,20) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 54 416 (25,13).

LÉGISLATIVES, 1ᵉʳ tour (14 juin 1981)

Ins., 259 990 ; abst., 26,36 % ; suff. ex., 187 891. PC, 62 740 (33,39) ; PS, 68 718 (36,57) ; UDF-RPR, 52 580 (27,98).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins., 259 858 ; abst., 37,43 % ; suff. ex., 153 876. PC, 32 734 (21,27) ; PS, 38 431 (24,97) ; UDF-RPR, 54 812 (35,62) ; FN, 7 887 (5,12).

LA CAMPAGNE DE M. MARCEL RIGOUT

« Marcha dré per se fà honoür »

De notre envoyé spécial

Limoges. – Limoges est une drôle de ville ! Les trois grandes listes (RPR-UDF, PS et PC) se battent pour une seule chose : l'attribution du quatrième et nouveau siège de député de Haute-Vienne. Avec la proportionnelle, chacune a un fauteuil assuré. Sur les panneaux publicitaires, ce sont donc des paires de candidats qui s'offrent aux yeux des passants. Deux pour le prix d'un. De merveilleux petits couples. La tête de liste, député sûr, couve et se bat pour son second, le député potentiel. Chefs de file du PC, MM. Marcel Rigout et Jacques Jouve ont l'air d'avoir les pieds – on ne les voit pas – bien accrochés à la glaise. Deux pères tranquilles qui respirent le solide terroir.

Terre d'élection isolée de la rénovation sereine du PC, la « fédé » conduit une campagne *new look*. Ici, pas de grands meetings-circus, pas de vedettes parisiennes. Ceci explique peut-être cela. « Marcel » et « Jacques » font leur office à la petite cuiller. Un gigantesque travail de fourmi en petits comités. Les deux compères, décidés à marcher droit pour *« se faire honneur »,* selon l'expression limousine (1) mise en exergue de leurs affiches, multiplient les visites de courtoisie chez les commerçants, la distribution de la propagande nationale à la sortie des usines et les réunions de quinze à trente personnes.

Ces dernières ont un fumet de veillées paysannes autour d'un âtre de cheminée remplacé pour l'occasion par une télévision accompagnée d'une vidéo.

Parfois ébahis, souvent interrogateurs, les télé-électeurs regardent deux clips étonnants confectionnés par Lucie SA. *« Les réalisateurs ont fait ce qu'ils voulaient »,* précise-t-on à la fédération, avant d'ajouter : *« Bien sûr, on a dit notre mot puisque nous payons. »* Le résultat vaut son pesant de réalisme. Le hors-d'œuvre s'intitule *« si je vous dis communiste... ».* Réponses volées au hasard de la rue. *« Moi, il n'y a qu'une seule chose qui m'intéresse,* dit l'une, *c'est le 31, quand mon mari a du travail. » « Y-a pas assez de conneries faites, non ? »,* lance l'autre. Un troisième se demande si le PC n'est pas *« commandé par ailleurs ».* Par ailleurs ? *« Peut-être par l'URSS, moi je sais pas... »* Si un interviewé voit dans le parti le meilleur défenseur de *« l'intérêt des travailleurs et surtout des agriculteurs »,* un autre considère que M. Marchais *« donne une mauvaise image du parti ».* Pas d'accord, rétorque son collègue : *« Je trouve que ce mec-là a vachement de culot... S'il veut dire merde, il dit merde. »*

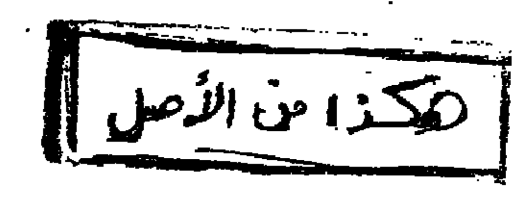
Le plat de résistance – *« Prénom : Marcel »* – débute sur les chapeaux de roue. *« Donnez-moi les raisons positives de vivre à Moscou »,* demande-t-on à l'ancien ministre de la formation professionnelle. *« Comment ?* répond le jeune grand-père interloqué. S'il pense que l'Union soviétique est *« un beau pays »* dont on ne peut pas rayer l'histoire d'un *« coup de plume »,* il n'en avoue pas moins être *« beaucoup mieux en Limousin ».* Très à l'aise dans le parti, *« y compris avec des camarades qui ne pensent pas comme lui »,* M. Rigout est *« très fier du million de bouées de sauvetage »* qu'il a lancées aux jeunes quand il était au gouvernement. « Marcel » aurait voulu *« pouvoir continuer »,* mais il n'avait *« plus les moyens de pouvoir effectivement conduire ce grand dessein ».*

Rafale de questions sur des personnalités. Platini ? *« Bravo... et vive l'immigration ! »* Christine Ockrent ? *« Très bien, beaucoup de talent ! »* Gorbatchev ? *« Très bien. Continuez ! »* Reagan ? *« Arrêtez ! »* François Mitterrand ? *« Dommage ! »* Le masque prend la place du sourire. Plus question de coups de coude et de clins d'œil complices. Et la conclusion tombe comme la lame d'une guillotine : *« L'expérience de gauche reste à faire. »*

La discussion terminée, la veillée s'achève comme une veillée. Par une histoire que les vieux racontent aux jeunes. Dans un silence cristallin, « Marcel », conteur hors pair, lit de sa forte voix caverneuse une lettre que lui a fait parvenir son ami, l'écrivain du cru, Fernand Dupuy. Une très belle missive aux phrases ciselées où « Fernand » évoque le *« marcha dré »* pour *« se fà honoür ».* Marcher droit pour ne jamais avoir à dire qu'on a avancé en zigzag.

OLIVIER BIFFAUD.

(1) En occitan, *« se faire honneur »* se dit *« se fà honoür ».*


هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

société

SELON L'ENTOURAGE DU PREMIER MINISTRE DE NOUVELLE-ZÉLANDE

La libération des « époux Turenge » reste soumise à de nombreuses conditions

De notre envoyé spécial

Auckland. – C'est sans hâte excessive que l'on semble continuer ces temps-ci, au commissariat central de la police d'Auckland, en Nouvelle-Zélande, l'enquête sur certains aspects du rôle des services secrets français dans le sabotage du *Rainbow-Warrior*.

Le superintendant Alan Galbraith et son adjoint Brian Davies, qui ont dirigé l'enquête depuis le début, sont en congé. Voici quelques jours, nous disait un journaliste du *Auckland Star*, *« plus de cinquante policiers travaillaient sans relâche sur l'affaire. Aujourd'hui, trois ou quatre seulement classent des paperasses la concernant »*. Parmi les récents développements, le superintendant Mills fait état de l'intention de la justice locale de lancer des mandats d'arrêt internationaux contre les trois agents de la DGSE venus de Nouméa à bord de *l'Ouvea* pour participer à l'opération. Des mandats d'arrêt ont déjà été établis à leur encontre mais sous leurs faux noms. On attend, dit-on, d'en rédiger de nouveaux, cette fois-ci avec leurs vrais noms. Cependant, ceux-ci étant connus depuis la publication du rapport de M. Tricot, il y a déjà plusieurs mois, tout semble indiquer que l'on prend son temps...

« Grenouilles » et hommes-grenouilles

Cela étant, les responsables de la police d'Auckland ne croient pas aux hypothèses avancées récemment par *Paris-Match* (1). *« Vérifications faites, les arguments en faveur d'un transport des explosifs par le cargo français* Hélène-Delmas *ou d'un détour de* l'Ouvea *jusqu'au nord d'Auckland ne tiennent pas debout »*, nous a dit le superintendant Mills. Il estime *« techniquement impossible que* l'Ouvea *ait pu faire le trajet dans les temps »*. Et il ajoute : *« Pour autant que l'on puisse en être certain, les explosifs ont bien été transportés par* l'Ouvea. »

Le port d'Auckland n'est pas moins calme que son commissariat central. Pourtant, si les Néo-Zélandais font preuve avec le Français de passage d'une grande amabilité, ils ne sont pas près d'oublier l' « action terroriste » de la France. Sous une forme ou sous une autre, on en parle, on s'y réfère, ici, quotidiennement huit mois après. Une anecdote témoigne de cet état d'esprit : il y a quelques jours, un marin anglais qui repeignait le *Britania*, – le yacht de la reine Elizabeth II (en visite ici), souillé par les opérations de sauvetage à Aden le mois dernier – tomba, paraît-il, dans l'eau du port. Immédiatement cet avertissement fusa du quai : *« Beware of the froggies ! »* ; jeu de mots à double détente se référant d'une part au sobriquet de « mangeurs de grenouilles » (frogs) donné aux Français par les Anglo-Saxons et, aussi, à la visite de leurs hommes-grenouilles.

Non loin de la ville, dans la prison de Paramoreno et dans celle de Christ-Church, dans l'île du sud, le commandant Alain Mafart et le capitaine Dominique Prieur, les deux agents français condamnés en novembre dernier à dix ans de prison, *« prennent leur mal en patience »*.

Selon leur avocat, Me Daniel Soulez-Larivière, qui se trouvait ces jours-ci en Nouvelle-Zélande pour leur rendre visite, *« leurs conditions de détention sont normales. Elles n'appellent pas de critiques, selon que l'on se réfère aux normes néo-zélandaises ou aux normes françaises, dès lors que l'on prend en considération le fait qu'il n'existe pas en Nouvelle-Zélande de « régime politique », comme c'est le cas en France »*. *« Chez nous*, souligne l'avocat, *ce régime est applicable dans le cas de crimes portant atteinte à la sûreté de l'État. »* Me Soulez-Larivière précise que *« la situation est plus dure pour Mme Prieur, détenue dans un établissement pour femmes. Compte tenu du petit nombre de prisonnières, le règlement est appliqué de façon particulièrement stricte »*.

Discrétion et bonne volonté

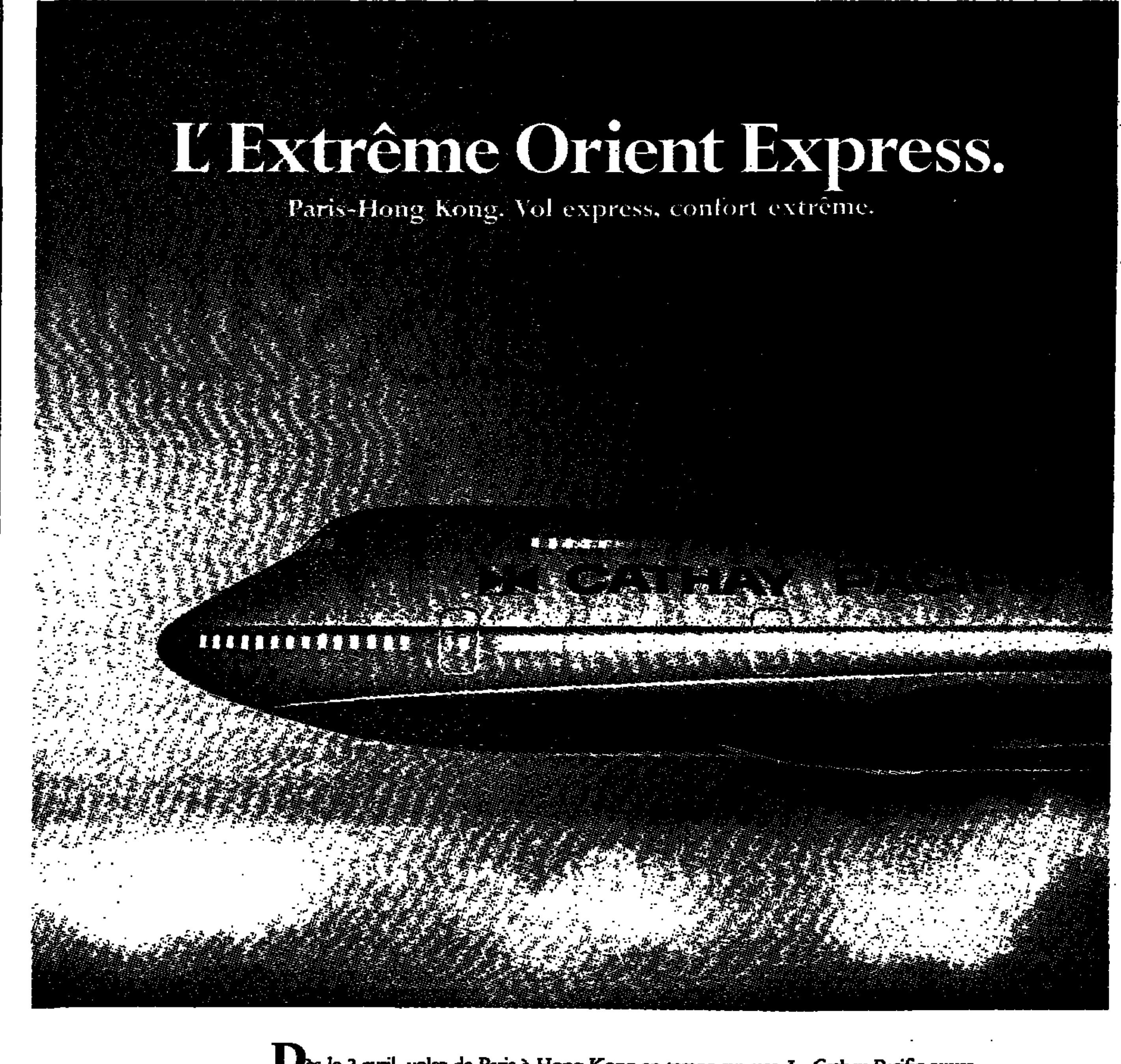
D'autre part, dans l'entourage de M. David Lange, premier ministre néo-zélandais, on apporte certaines précisions aux déclarations que ce dernier nous a faites récemment (*le Monde* du 28 février). On indique d'abord que, *« si les deux prisonniers français étaient renvoyés en France, il ne [serait] pas question qu'ils y soient accueillis en héros nationaux et purement et simpplement remis en liberté »*. *« Une peine de prison d'une durée convenable »* – c'est-à-dire acceptable par les autorités et par l'opinion publique néo-zélandaises – serait, dans ce cas, appropriée. Dans cette hypothèse, et en supposant résolues les modalités juridiques nécessaires à un transfèrement, on convient néanmoins ici qu'il serait extrêmement difficile pour un gouvernement français *« quel qu'il soit »* d'accepter une transaction ayant pour contrepartie l'incarcération des deux officiers en France. Politiquement la situation pourrait se révéler rapidement intenable.

Reste que, avec de la bonne volonté et de la discrétion – *a fortiori* lorsqu'il s'agit d'agents « secrets », – on peut éventuellement s'arranger. Et puis, le pouvoir politique peut à tout moment, s'il le juge opportun, avoir recours à l'expulsion, même si, dans l'immédiat, il ne semble guère en être question. *« Notre gouvernement y perdrait toute crédibilité »*, dit-on dans l'entourage de M. Lange. Celui-ci a d'ailleurs maintes fois donné à son électorat des gages verbaux en la matière.

Les deux agents français *« resteront vraisemblablement incarcérés pendant plusieurs années. Il n'y a pas pour nous d'autre solution réaliste »*, affirme-t-on encore. Mais, si les relations bilatérales s'amélioraient, si les velléités françaises de représailles commerciales cessaient, et si M. Lange était réélu lors des élections prévues en novembre 1987, le gouvernement néo-zélandais pourrait envisager de réexaminer favorablement le sort des deux prisonniers français, indique-t-on encore dans les milieux dirigeants de Wellington. Alors que, vue d'ici, la querelle sur le blocage, par la France, des importations de cervelles de mouton néo-zélandais paraît s'amplifier, tout cela fait beaucoup de « si » et paraît reporter les espoirs d'une libération des deux agents français au début de 1988 au plus tôt.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

(1) NDLR. – Dans son numéro du 6 février, l'hebdomadaire *Paris-Match* avait publié des bonnes feuilles d'un livre de Jacques-Marie Bourget et Yvan Stefanovitch (*Affaires très spéciales*, Plon) selon lesquelles *« il n'y avait pas de troisième équipe »* de la DGSE le 10 juillet à Auckland. Les auteurs de ce livre imputaient l'attentat contre le *Rainbow-Warrior* non à cette troisième équipe mais aux membres de l'équipage de *l'Ouvéa*.



DANS LES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Cinq attentats sont revendiqués par Iparretarrak

De notre correspondant

Bayonne. – Cinq attentats à la bombe revendiqués par les indépendantistes basques clandestins d'Iparretarrak ont provoqué, dans la nuit du 2 au 3 mars, de nombreux dégâts dans les Pyrénées-Atlantiques. Il n'y a pas eu de victime. Selon des tracts retrouvés sur place, trois objectifs étaient visés : la police, les informateurs qui renseignent les commandos du GAL et les hommes politiques.

A Anglet, la voiture d'un enquêteur de la police judiciaire a été détruite par l'explosion. A quelques centaines de mètres de là, c'est la maison d'un inspecteur du commissariat de Bayonne qui était visée. *« Dans un Pays basque quadrillé par d'innombrables forces de répression, les tueurs « anti-Basques » circulent en toute quiétude »*, déclare Iparretarrak.

A Souraïde, petit village de l'intérieur du Pays basque, la charge a pulvérisé la porte d'entrée de la maison de M. Simon Elissetche, agriculteur retraité et militant engagé du RPR. Pour les indépendantistes basques, il serait un de ces *« nervis qui cultivent en commun une haine viscérale pour les* abetzale [patriotes], *et qui renseignent les flics sur les faits et gestes des militants »*.

A Anglet, également, la permanence RPR a été plastiquée ainsi que celle du député socialiste, M. Jean-Pierre Destrade, à Biarritz. *« Toutes tendances confondues, ces politiciens couvrent par leur silence les attentats du GAL, quand ils ne se livrent pas à des déclarations ignominieuses, les justifiant quasiment »*, affirment les clandestins basques.

Ces cinq attentats surviennent après un relâchement du dispositif policier mis en place dant tout le Pays basque à l'approche du 1er mars, date anniversaire de la mort d'un membre d'Iparretarrak tué il y a deux ans par la police.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

SÉCURITÉ

Deux Parisiens sur trois voudraient une police municipale

Pour 65 % les Parisiens seraient partisans d'une police municipale. Tel est le résultat majeur d'un sondage effectué entre le 6 et le 13 février par la société BVA auprès d'un échantillon de 1 286 habitants de la capitale, à la demande de MM. Jacques Dominati et Alain Dumait, les chefs de file de la liste UDF pour les élections législatives à Paris.

MM. Dominati et Dumait, qui sont respectivement maires des deuxième et troisième arrondissements, ont décidé de faire de cette idée la locomotive de leur campagne électorale. Objectif : mordre sur l'électorat chiraquien, et même sur celui de M. Le Pen.

Le sondage BVA montre que 78 % des Parisiens annonçant leur intention de voter pour l'opposition sont favorables à une police municipale, mais que, parmi ceux-ci, les électeurs potentiels de M. Jacques Toubon en sont partisans à plus de 83 %. Or M. Jacques Chirac ne croit pas qu'il soit utile et opportun de donner au maire de la capitale des pouvoirs réglementaires en matière de police, et moins encore de lui donner la possibilité d'engager une force municipale.

Poussant son avantage, M. Dominati a lancé à 500 000 exemplaires une pétition qu'il propose à la signature des Parisiens, sous le titre « Pour une police municipale à Paris ». Le dirigeant UDF pense que le maire devrait disposer d'une force de 2 000 hommes environ, en uniforme, portant un insigne distinctif mais non armés. Ces agents municipaux s'occuperaient de faire appliquer la réglementation touchant à la circulation, au stationnement, à l'affichage, à la propreté, au bruit, à la salubrité, aux espaces verts, à la protection des écoliers et à la tranquillité des rues.

Or c'est sur ces sujets relatifs à la vie quotidienne que les Parisiens montrent actuellement un certain mécontentement. Selon M. Dominati, les fonctionnaires municipaux recrutés et logés à Paris feraient de l'îlotage. Ils assisteraient également la police nationale dans ses tâches de maintien de l'ordre et de recherche des malfaiteurs. Ils pourraient intervenir en cas de flagrant délit.

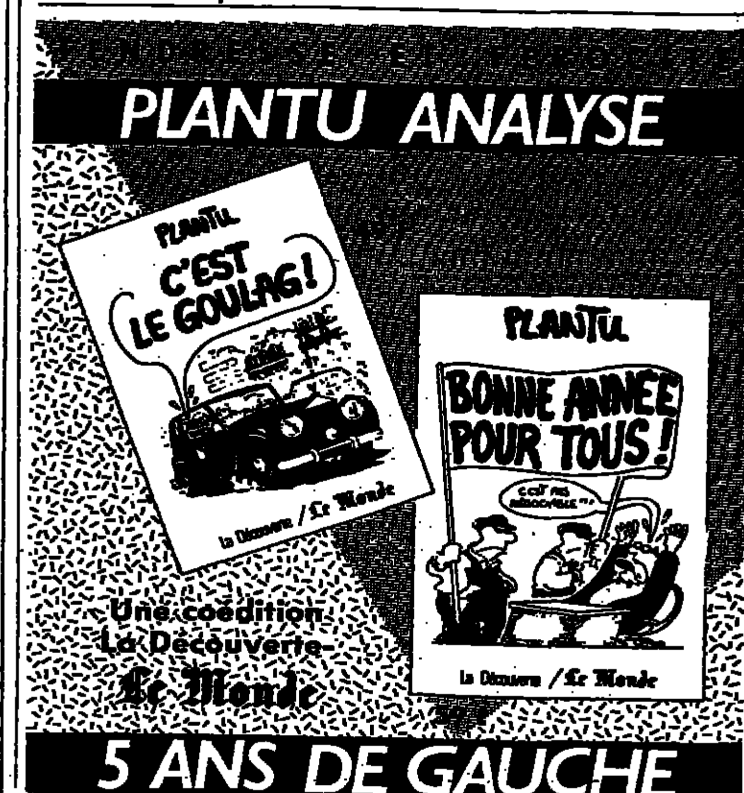
Qui paierait ?

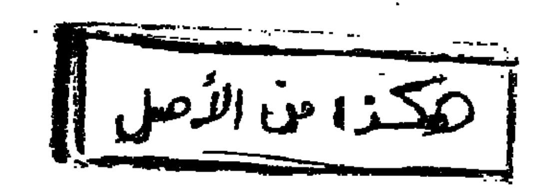
M. Dominati rappelle que les sergents de ville municipaux existaient à Paris jusqu'en 1964 et qu'ils donnaient satisfaction. Il invoque l'exemple des 600 communes de plus de 10 000 habitants qui, en province, disposent actuellement d'une police municipale, celle-ci groupant 18 000 hommes.

Il cite encore le cas de la ville de Tokyo, où chaque îlot est surveillé vingt-quatre heures sur vingt-quatre par un poste de trois ou quatre policiers municipaux, dont la vie est intimement liée à celle du quartier. Les cambriolages, souligne-t-il, sont sept fois moins nombreux, et les agressions dix fois moins fréquentes à Tokyo qu'à Paris.

Une difficulté cependant pour la campagne de M. Dominati : si les Parisiens sont d'accord sur ses propositions, 40 % d'entre eux seulement (contre 55 %) sont disposés à supporter une augmentation de leurs impôts locaux pour payer cette police. Sur ce point, M. Chirac, qui fait campagne sur la modération de la pression fiscale à Paris (*le Monde* du 20 février), semble prendre l'avantage.

MARC AMBROISE-RENDU.




هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

Les ordinateurs devront « parler européen »

De notre envoyé spécial

Tours. — « *Nous, citoyens de l'Europe, nous adressons aux institutions scientifiques, aux entreprises et groupes industriels ainsi qu'aux gouvernements, pour que, ensemble et sans attendre, ils entreprennent vigoureusement de développer les industries de la langue, afin de sauvegarder et promouvoir le patrimoine linguistique de l'Europe.* »

Cette fière adresse ponctue le « manifeste » qu'ont adopté les participants du colloque sur les industries de la langue, organisé par le Conseil de l'Europe et le ministère de la culture, à l'université de Tours, le 28 février et le 1er mars, et auquel ont participé cinq cents chercheurs et industriels. Patronnée par *le Monde diplomatique* et *Sciences et techniques* et soutenu par plusieurs entreprises, dont Hachette, cette manifestation marquait la deuxième étape d'une action dont le coup d'envoi a été donné par la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement des pays francophones, réunie à Paris du 17 au 19 février. Cette conférence a en effet adopté le principe d'une recherche sur une « *maquette de fonctionnement de la langue* », pour laquelle est prévu un budget de 20 millions de francs, dont la moitié assurée par la France.

Préparé par un rapport au ministre de la recherche rédigé par M. Bernard Cassen, cette opération consiste à donner à la France et à l'Europe les moyens scientifiques et industriels d'affronter la révolution technologique qui se prépare dans le domaine de l'informatisation de la langue.

Dictionnaires électroniques

Celle-ci touche des domaines extrêmement variés comme la presse, l'édition, la traduction, la bureautique, le dialogue homme-machine, la communication, ou la formation. Les implications concrètes de ces nouvelles technologies sont innombrables aussi bien pour l'industrie ou les services (elles peuvent apporter des gains de productivité importants) que dans la vie quotidienne : correction orthographique, gestion informatisée des fichiers ou des adresses postales, fabrication des dictionnaires, dialogue avec les banques de données, machines à traitement de textes ou à dicter, pilotage vocal des machines, jouets parlants, électroménager, renseignement assisté par ordinateur...

Certaines sont réalisables à relativement court terme ; d'autres — comme la traduction automatique — exigent des recherches théoriques complexes et sont donc à échéance plus lointaine. Mais elles nécessitent des investissements et des capacités de recherche dans des disciplines diverses (linguistique, informatique, logique, phonologie, intelligence artificielle, psychologie) qui ne sont pas à la portée des entreprises, même des plus grosses.

Pour lutter contre l'hégémonie de l'anglais les pays d'Europe veulent fabriquer leurs propres machines linguistiques

La France est bien placée dans la compétition scientifique internationale en ce domaine, mais elle risque de perdre son avance si des moyens plus importants ne sont pas dégagés et si la recherche n'est pas structurée pour lui permettre de devenir plus performante.

Les scientifiques insistent en particulier sur l'ampleur des travaux nécessaires pour obtenir des résultats significatifs. « *Il n'y aura pas d'Einstein de l'informatique linguistique,* écrit Bernard Cassen dans son rapport, citant les propos des chercheurs. *Le processus qui amènera des automates à manipuler le langage naturel est nécessairement cumulatif et s'étendra sur une longue période qui ne fait que commencer.* »

Pour affronter cette tâche de longue haleine, le gouvernement a décidé de regrouper deux des principales équipes spécialisées dans le traitement de l'écrit — le Laboratoire d'automatique documentaire et linguistique (LADL) de Paris-VII, dirigé par M. Maurice Gross, et une partie du Laboratoire d'informatique théorique et de programmation (LITP) de Paris-VI et Paris-VII, dirigé par M. Maurice Nivat — dans un Institut d'informatique linguistique (IIL) qui sera rattaché au Conservatoire national des Arts et Métiers. D'autre part, les moyens des laboratoires du CNRS spécialisés dans le traitement de la parole — en particulier celui de l'Institut national polytechnique de Grenoble et du Laboratoire d'informatique pour la mécanique et les sciences de l'ingénieur (LIMSI) d'Orsay seront renforcés.

La formation d'ingénieurs-linguistes sera intensifiée grâce à la création d'un « *pôle de formation des ingénieurs par la recherche dans les technologies diffusantes (FIRTECH)* », autour de l'IIL, et au renforcement du FIRTECH existant à Grenoble. On estime que 25 à 50 postes de ce niveau sont à pourvoir immédiatement et que le recrutement annuel pourrait représenter ensuite de 25 à 30 emplois.

La première mission de ces instituts sera de procéder à « *une mise à plat syntaxique et grammaticale du français* » — c'est-à-dire à une description systématique de la langue, aboutissant à l'établissement de « *dictionnaires électroniques* », syntaxiques et morphologiques. Ces dictionnaires doivent permettre d'isoler les unités linguistiques qui alimenteront ensuite les ordinateurs. Ce travail, qui exige une description exhaustive de tous les éléments constitutifs de la langue, est en cours de réalisation, puisque le LADL a mis au point un dictionnaire des 12 000 verbes français. Il doit maintenant être étendu à toutes les autres parties du discours.

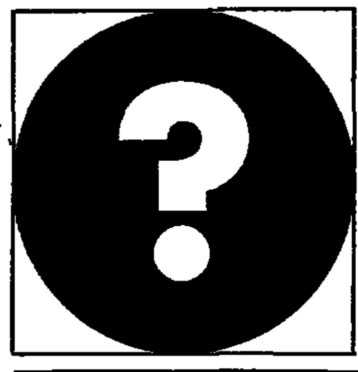
Un groupe européen

La réalisation de machines capables de traiter la langue française répond à une forte demande industrielle, mais aussi à des préoccupations politiques et culturelles. L'enjeu est, en effet, d'éviter de devoir utiliser des matériels conçus pour d'autres langues — à savoir l'anglais — et donc de dépendre des constructeurs anglo-saxons, ce qui, à terme, conduirait à une perte d'identité culturelle et à une dépendance économique. Ce problème est posé avec une acuité encore plus grande pour les autres langues européennes, en particulier celles qui n'ont pas la même diffusion que le français. « *Il est clair,* a déclaré M. Marcelino Oreja, secrétaire général du Conseil de l'Europe, *que les langues qui ne s'industrialiseront pas cesseront à plus ou moins brève échéance d'être des langues véhiculaires, des langues de civilisation.* »

C'est pourquoi, répondant à l'appel du « *manifeste de Tours* », il a proposé la création d'un « *groupe de coordination au sein du Conseil de l'Europe, chargé de proposer et d'animer des actions* » et de « *favoriser la mise sur pied d'un réseau européen de coopération scientifique et technique en matière d'informatique linguistique* ». Ce groupe aurait notamment pour objectif que chaque langue dispose « *de grammaires et de lexiques électroniques* » et que les « *scientifiques européens se mettent d'accord sur une méthodologie commune de description de la langue* ».

La multiplicité des langues est certainement un des principaux obstacles à l'unification de l'Europe. Les congressistes de Tours ont émis le vœu qu'elle soit aussi une de ses chances, en tirant profit de la diversité de ses cultures et en évitant que l'union se fasse dans une commune soumission au « tout anglais ». Comme l'a dit M. Jack Lang en ouvrant le colloque : « *Il faut que les réseaux futurs soient un instrument de développement pour les langues d'Europe, et non le véhicule d'un « espéranto » au rabais.* »

FRÉDÉRIC GAUSSEN.



ENVIRONNEMENT

Nouvelle fuite radioactive à Sellafield

Six ouvriers ont été contaminés, samedi 1er mars, par une fuite d'oxyde de plutonium-uranium décelée dans un bâtiment de l'usine de retraitement de Sellafield, au nord-ouest de l'Angleterre. C'est le quatrième incident du genre qui se produit depuis le début de l'année dans cet équivalent anglais de la Hague, où sont retraités les déchets nucléaires de toutes les centrales britanniques, ainsi que des combustibles irradiés en provenance d'Italie et du Japon (*le Monde* du 22 février). La British nuclear fuels limited (BNFL), société d'Etat qui gère Sellafield, a indiqué qu'il n'était pas possible de fermer l'usine, même temporairement, comme l'ont demandé le Parlement européen et plusieurs associations écologistes. Une enquête menée avec diligence par une commission de douze experts déposera ses conclusions dans un délai de trois mois. — (*AFP, Reuter.*)

Du mazout français pollue Genève

Une chaufferie collective d'Annemasse (Haute-Savoie) a laissé échappé, le 1er mars, une quantité indéterminée de mazout, qui s'est aussitôt retrouvée dans l'Arve, un affluent du Rhône qui se jette dans le fleuve à Genève. Le président du Conseil d'Etat (gouvernement) genevois, M. Christian Grobet, a reproché aux autorités françaises de ne pas avoir évalué la gravité de la pollution — qui a tué cygnes et canards du lac Léman et mobilisé une centaine de pompiers pour établir des barrages flottants — et surtout de ne pas avoir prévenu les services de secours genevois malgré l'accord franco-suisse sur la protection du lac Léman.

culture

NOTES

CINÉMA

« L'UNIQUE », de Jérôme Diamant-Berger

Au départ, une idée formidable d'Olivier Assayas et de Jérôme Diamant-Berger, qui aurait pû être, au cinéma, par le fantastique technologique, ce que fut en littérature, il y a juste cent ans, *L'Eve future* de Villiers de L'Isle-Adam. Un producteur de show-business, lassé des caprices d'une chanteuse-vedette de rock, en fait fabriquer, en laboratoire, par un savant inspiré, l'hologramme, c'est-à-dire la reproduction parfaite en image à trois dimensions, avec la voix, le mouvement. Cette créature artificielle sera toujours à sa disposition. Le postulat scientifique et son application devraient donner le vertige : l'être humain ne s'appartiendrait-il plus ? Jean-Claude Carrière est passé par là, pour le scénario et les dialogues définitifs. Adieu magie, adieu angoisse de la science sans conscience. L'action traîne, les personnages sont, d'une façon générale, ennuyeux (Sami Frey et Tcheky Karyo méritaient mieux) ; Julia Migenes-Johnson, la Carmen de Rosi est métamorphosée en fausse Bette Midler. La mise en scène s'exerce surtout sur les atmosphères nocturnes, les décors étranges qu'on dirait d'une autre planète et des images électroniques au bord de l'hallucination. Ce film n'est pas vraiment raté. Mais, quelque part, ses ambitions ont été contrariées. Alors, on est frustré d'une originalité tournant court.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

MUSIQUE

Aux oubliettes

La charmante petite saison de la Fenice, au Théâtre des Champs-Elysées, s'est terminée malencontreusement par un « melodramma fantastico-giocoso » napolitain dépourvu d'intérêt : livret saugrenu et sans sel, musique banale qui ne vient pas à la cheville du moindre opéra-bouffe de Rossini, décor misérable, mise en scène cousue de fil blanc. Mieux vaut oublier ce *Crispino et la Commère* (1850) et renvoyer les frères Ricci à leur bienheureux incognito. Juste une mention pour les chanteurs de rue traversant la salle, dont les complaintes nous apportaient un véritable effluve napolitain.

J. L.

DANSE

MAIA PLISSETSKAIA A L'ESPACE CARDIN

Elle danse encore

L'exactitude est la politesse des rois, pas celle des stars. Entre celles-ci et le public, le rapport est fait de désir que l'attente exacerbe.

Lorsque vers 21 heures le rideau s'est ouvert enfin et que Maïa Plissetskaïa est apparue, mince silhouette rose crucifiée dans un halo de lumière, la salle était juste à point pour l'adorer.

La voici plus mystérieuse, plus fascinante que jamais, petite tête, chignon roux. Elle est bien la seule à avoir su échapper à la grisaille du Bolchoï et à la férule du maître de ballet Grigorovitch pour courir le monde occidental, traînant dans son sillage de beaux jeunes gens qu'elle lance sur orbite – Godounov hier, Efimov aujourd'hui.

A soixante ans, Maïa Plissetskaïa a encore changé de style. Ce n'est plus Yves Saint Laurent mais Pierre Cardin qui l'habille, à la ville comme à la scène. Et c'est chez Pierre Cardin qu'elle présente *la Dame au petit chien*, œuvre en demi-teinte inspirée de Tchekhov ; en fait, une suite de cinq duos d'amour réglés par elle, où l'on retrouve des figures de ses précédents ballets, signés Béjart ou Roland Petit.



Maïa Plissetskaïa en 1985 dans « Phèdre » de Jean Cocteau, Georges Auric et Serge Lifar

COLETTE MASSON/KIPA

Fermement assurée par un partenaire athlétique à la poigne ferme, elle développe de superbes poses-photo, mettant en valeur sa ligne encore parfaite, son style précis, son registre dramatique.

C'est un peu sec, conventionnel, mais heureusement contrebalancé par un solo du chorégraphe indien Astad Deboo. Pour elle, il a imaginé une variation étrange où alternent une pochade de danse classique indienne et des tressautements psychédéliques sur une musique de Phil Glass. Vêtue d'une amusante robe-sac un peu clownesque, la Plissetskaïa déploie une belle énergie.

De quoi la mettre en condition pour le clou de la soirée, le cérémonial du salut : applaudissements, révérences, bravos, bouquets ; une caresse à la petite fille qui apporte une fleur ; ovations, resaluts, le baiser de Pierre Cardin ; un groupe de jeunes gens à genoux qui scandent « Maïa, Maïa », et Maïa, épanouie, l'œil brillant, qui ploie le torse et fait – enfin – onduler ses bras. « T'as d'u beaux bras, tu sais. »

Puis c'est la descente du public vers la scène, les mains qui se touchent, les flashes, et Maïa dressée sur ses pointes telle la statue de la Liberté.

Dix minutes de bain de foule – plus long que son solo, – c'est ça, une star.

MARCELLE MICHEL.

★ Espace Cardin, 20 h 30, 3 et 5 mars.

THÉATRE

« EL SISISI », de M. Deutsch

Voyage au bout de l'alcool

El Sisisi est un bar de nuit, aussi décati que ses clients. Un refuge de paumés pour qui la lumière du jour est cruelle. Un bar ordinaire – zinc, télévision, piano désaccordé, miroirs, et le plafond voûté qui reflète et déforme les marqueteries écaillées du plancher. Un très beau décor de Jean-Paul Chambas pour une très belle histoire de Michel Deutsch (éditée chez Christian Bourgois). Voyage en rond où se ressasse une flopée d'occasions perdues. Voyage au bout de l'alcool en compagnie d'un ex-auteur, d'un type qui a peut-être été éditeur, d'un turfiste fauché... L'habituelle population de ces cavernes où on s'enlise dans le temps immobile.

Le passé frotte sur le présent et la vérité s'effrite. Les personnages racontent des craques qui auraient pu arriver, négocient des dollars qu'ils auraient dû gagner, fantasment sur une fille qui aurait pu être belle et qu'ils ont peut-être aimée... et boivent. L'alcool comble les vides du dedans, donne à la médiocrité les magnifiques couleurs d'ambitions anciennes. La réalité se met entre parenthèses, mais elle est à la porte, et la porte s'ouvre. Trois filles arrivent, trois strip-teaseuses sur le retour venues se détendre entre deux numéros, et avec elles entre la dure lumière du dehors.

Au cours du voyage, on aura traversé des contrées secrètes, ravagées, envahies de broussailles sèches. Pourtant, ce n'est pas le fin fond de la désespérance parce que Michel Deutsch ne subit pas la fascination morbide des ratés. Il les regarde avec une sympathie complice. Il repère les palpitations de tendresse, les appels au secours emmêlés aux discours bravaches, aux dialogues déconnectés. Et son langage est vivant, concret, et, en même temps, lyrique par son emballement chaleureux.

El Sisisi est une grande pièce, mais, il faut bien le dire, massacrée par la mise en scène de Robert Gironès, qui se traîne, s'enveloppe de brouillard, impose aux comédiens égarés un ton artificiel et démonstratif.

COLETTE GODARD.

★ Comédie de Genève jusqu'au 15 mars. A Poitiers, du 20 au 28 mars. A Strasbourg, du 15 au 22 mai.

■ A propos de *Grisélidis* (*le Monde* du 25 février), Mme Anne Bessand-Massenet, mandataire des héritiers du compositeur, nous précise qu'elle avait refusé, sans succès, à l'Opéra du Rhin le droit de représenter l'ouvrage, « *en raison des modifications apportées tant au livret (quatre cent cinquante mots changés) qu'à la musique* », cela dès le 1er septembre. Annonce a été faite aux spectateurs que les représentations n'ont finalement été autorisées que « *par respect pour le public alsacien* ».

La culture au sérieux

(Suite de la première page.)

Notre héritage nous impose des devoirs. Ils passent d'abord par des crédits suffisants qui ne sauraient se dissoudre au fil des ans au profit d'entreprises nouvelles. Il faut également sortir de la contradiction actuelle où se mêlent multiplication de classements des monuments – pour lesquels on se soucie peu d'assumer les obligations qu'ils imposent – et mépris des commissions compétentes chargées de veiller à leur bonne conservation. Sans doute faut-il maintenir toute la rigueur de la loi de 1913 pour les grands monuments de notre histoire et trouver une réglementation différente pour le reste. Mais il est absurde de classer indifféremment le Mont Saint-Michel et d'anciennes locomotives. La SNCF a les moyens de conserver son propre patrimoine.

On ne peut multiplier à l'infini le nombre de nos monuments historiques et maintenir une législation homogène. Le patrimoine impose donc trois exigences : un budget prioritaire, une adaptation de la législation garante de la pérennité de notre mémoire historique mais adaptée à la décentralisation et à la diversité des monuments protégés, un respect des instances et du personnel scientifiques compétents.

L'Etat est également garant des grandes institutions culturelles à vocation nationale. Beaucoup d'entre elles traversent aujourd'hui une crise grave. Pour remédier à ces difficultés et assurer leur rayonnement, il n'y a pas de recettes particulières, mais des règles générales à appliquer. Qu'elles disposent d'abord des moyens financiers nécessaires à leur épanouissement, qu'elles jouissent ensuite d'une véritable autonomie, que des conseils d'administration responsables veillent à leur bon fonctionnement et proposent au gouvernement le nom de leur dirigeant, que l'Etat se contente de veiller à la bonne application des missions qu'il a définies et cesse de s'occuper de tout et de n'aboutir à rien.

Mais l'Etat n'est pas simple protecteur de notre patrimoine et de nos grandes institutions culturelles. D'autres obligations fondamentales lui incombent. Il faut ici s'opposer avec la même netteté tout à la fois à ceux qui veulent le réduire à une surintendance des beaux-arts d'un autre temps, comme à ceux qui le fourvoient jusque dans les bals musette.

Les enseignements artistiques

Il ne peut y avoir de création artistique ni de présentation des œuvres sans aides extérieures. Sans les théâtres nationaux ou municipaux, sans le fonds de soutien au théâtre privé, il n'y aurait plus de théâtre à Paris. Certes, le ministère de la culture ne doit pas se transformer en entrepreneur de spectacles, mais il ne peut abandonner un terrain que personne n'occuperait à sa place. Il en va de même dans tous les secteurs de la vie artistique. Il convient donc ici de trouver un équilibre entre ses interventions, celles des collectivités locales et du secteur privé pour éviter tout dirigisme ou tout monopole. Je m'en suis souvent expliqué. Je ne reviendrai donc pas sur ce partage des compétences. Je voudrais simplement indiquer quelques-unes des actions qui me semblent, de toute urgence, s'imposer à un ministre de la culture responsable.

Les enseignements artistiques aujourd'hui délaissés constituent la priorité de demain. Il est indispensable que le premier ministre d'alors mette toute son autorité dans la balance pour que, enfin, les ministères de l'éducation nationale et de la culture appliquent ensemble une politique cohérente et de longue portée. On nous avait promis en 1981 une loi-programme. Elle aurait été la bienvenue. Elle est tombée dans les oubliettes de l'histoire. Sans doute faudrait-il reprendre cette idée, difficile à mettre en œuvre tant sont lourdes les pesanteurs de la Rue de Grenelle, et fixer, pour les vingt prochaines années, les objectifs à atteindre pour les écoles primaires, les collèges et les lycées, la formation des maîtres, les conservatoires et les écoles d'art, et, au plus haut niveau, l'enseignement destiné à nos futurs professionnels. S'il est un engagement qui doit être pris et naturellement tenu, il est ici.

Autre exigence, les bibliothèques. Dans ce secteur amplement décentralisé, le rôle de l'Etat pourrait s'exprimer par une loi- programme de cinq ans. Ce texte reprendrait les dispositions actuelles, qui prévoient d'achever, en quatre ans l'aménagement des bibliothèques centrales de prêt, mais il irait plus avant en assurant le développement des bibliothèques municipales et le sauvetage de la Bibliothèque nationale et des bibliothèques universitaires dont le lent et silencieux naufrage est un des drames intellectuels de la France. Enfin, il créerait un fonds d'intervention destiné à aider les collectivités publiques à sauvegarder leur patrimoine et à adopter les nouvelles technologies dont les bibliothèques ont besoin.

Il n'est plus de politique culturelle qui vaille sans prise en compte de l'audiovisuel. Comme il était prévisible, l'essor des techniques a brisé le monopole d'Etat. Le temps des télévisions privées, dont la cinquième chaîne n'est qu'une mauvaise caricature, est venu. Son cahier des charges, étonnamment signé par le ministre de la culture, est un modèle d'anticulture.

La dérégulation des budgets de publicité ne peut qu'entraîner une perte de substance pour la création dans les chaînes publiques. Depuis cinq ans l'on a beaucoup parlé des contenants de la télévision, mais on a oublié l'essentiel, c'est-à-dire le contenu. Il est difficile de comprendre que le ministre de la culture, dont le budget a doublé, n'ait pas cru devoir s'intéresser profondément à ce problème. Quelques initiatives ont été prises, dont certaines sont judicieuses (compte de soutien aux industries de programme, etc.), mais malheureusement insuffisantes. Il eût été pourtant indispensable de distraire du budget les sommes nécessaires à la mise en place d'une véritable politique de création et de diffusion audiovisuelle.

La septième chaîne n'est que la tardive bonne conscience du gouvernement. Ne disposant d'aucun moyen de diffusion du fait de médiocres problèmes de personnes et d'un budget réduit, elle ne correspond ni de près ni de loin à l'immensité des besoins et a toutes chances de devenir un ghetto culturel.

Il faudra donc reconstruire le service public sur de nouvelles bases.

Il devrait avec l'INA et Radio-France comprendre deux sociétés de télévision, l'une qui servirait de référence aux chaînes privées, l'autre, plus créative, que l'on appelle parfois chaîne culturelle, qui, avec la collaboration exclusive de partenaires extérieurs, doit permettre un renouvellement régulier de tous les genres et de toutes les formes audiovisuelles : fiction, reportages, variétés, etc. Ce service public, ainsi recentré, pourrait irriguer de ses productions les écoles et les universités et permettre de conduire une politique internationale vigoureuse et, s'il le faut, désintéressée.

Toute politique doit, en effet, avoir aujourd'hui comme lancinante préoccupation la présence de notre pays dans le monde. Ici encore, il convient de procéder à un complet renouvellement des méthodes. L'on doit redonner un souffle plus vif à notre action hors de nos frontières, trop souvent grevée par un appareil bureaucratique pesant et un véritable archaïsme de notre façon d'agir. Il faut moderniser, voire bouleverser, les modes de financement, les mentalités, les choix culturels, les réseaux de nos interventions, réveiller une politique du livre français à l'étranger, engourdie, et en appeler chaque jour davantage à l'audiovisuel. Seul un organisme plus indépendant de l'administration (le Goethe Institut en est un excellent exemple) peut être efficace.

Depuis trente années, une œuvre considérable a été accomplie. Avec plus ou moins de modestie chacun a apporté sa pierre. Demain, il faudra continuer à agir car rien jamais en pareil domaine ne s'achève. Je souhaite qu'au premier rang des préoccupations figurent les grands oubliés d'aujourd'hui : les enseignements artistiques et la création audiovisuelle, sans lesquels il ne saurait exister de politique culturelle sérieuse.

MICHEL GUY.



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

UNE SAISON EN ENFER - Nanterre, Théâtre par le Bas (47-75-91-69) 20 h 30.

LES VIEILLES DAMES - Fontaine (48-74-74-40) 20 h 30.

FINALEMENT QUOI - Paris Villette (42-02-02-68) 21 h.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : Ballets (un jour ou deux).

COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), 20 h 30 : le Balcon.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer, 20 h 30 : Récitations/conversations (poésie : D. Fourcade).

BEAUBOURG (42-77-12-33), 21 h : les Grands Moments de l'humanité, par Al Pavi ; Cinéma-vidéo, Vidéo information : 16 h : Perspectives Tanguy, de F. Mazzo ; 19 h : Jules Verne, de J. Vidal ; Vidéo/musiques : 16 h : Archie Shepp ; 19 h : Ernani/Verdi ; Cinéma italien 1905-1945 (salle Garance : 42-78-37-29), 17 h 30 : Passaporto rosso, de G. Brignono ; 20 h 30 : Cavalleria, de G. Alessandrini ; Concerts/spectacles : 20 h 30 : Ensemble 2e2m (Gillet, E. Corregia, G. Geay, C. Dench, C. Malherbe).

Les autres salles

BATACLAN (47-00-30-12), 21 h : Ligue d'improvisation française.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 20 h 30 : Richard Wagner ; 22 h : Intervioure.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.

DIX HEURES (46-06-07-48), 22 h : l'Homme de parenthèse.

EPICERIE (42-72-23-41), 20 h 30 : La vie est un songe - Charlotte la gourmande.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : Jeff ; 22 h 15 : Kamikaze.

FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : les Vieilles Dames.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) : I. 18 h : Métamorphoses ; 20 h : le Chien sous la minuterie. — II. 19 h : Stratégie pour deux jambons ; 20 h 45 : Témoignages sur Ballybeg. Petite salle : 21 h 30 : Ceux qui vivent sont ceux qui luttent.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : De doux dingues.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) : Rencontres, 20 h 30 : Des bords de la Seine aux rives du Danube.

QUAI DE LA GARE (45-85-88-88), 21 h : le Regard observé, récit.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79) : I : 20 h 30 : l'Ecume des jours. — II : 20 h 30 : Huis clos.

THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DE MÉNILMONTANT, 20 h 30 : la Passion à Ménilmontant.

TH. PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), 21 h : Finalement, quoi ?

THÉÂTRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, 18 h 30 : Jacques le Fataliste.

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 21 h : les Aviateurs.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : Tohu-Bahut 2 ; 21 h 45 : Au suivant ; 23 h : banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Kamikaze de l'Oncle Sam ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. — II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Deux pour le prix d'un.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CONNÉTABLE (42-77-41-40), 22 h 30 : M. Fanon.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.

DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h : la France au clair de l'urne.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CHEVALIER DU TEMPLE (42-71-67-28), 22 h 30 : C. Sauvage.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41), 22 h 30 et 24 h : Cuarteto del Centenario.

La danse

ESPACE CARDIN (42-66-17-30), 20 30 : M. Plissetskaïa.

Opérettes
Comédies musicales

CASINO DE PARIS (42-80-20-89), 20 h 30 : Black and Blue.

Les concerts

Salle Gaveau, 20 h 30 : M. Reinhard, I. de Cleves.

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre Colonne, dir. Cl. Bardon (Ravel, Stravinsky).

Th des Champs-Elysées, 20 h 30 : C. Katsaris (Haydn, Schubert, Beethoven/Liszt).

Athénée, 20 h 30 : J. Baker, G. Parsons.

Jazz, pop, rock, folk

BAINS (48-87-01-80), 22 h : F. Chopel.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : M. Saury (dern.).

MONTANA (45-48-93-08), 22 h : R. Urtreger, R. Galeazze.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : J.-M. Vauzelle.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : J. Surman/A. Mangelsdorff.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : Alligator Jazz Band.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30 : Swing Limited Corporation.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Lundi 3 mars

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36) (Mer.), 23 h : L. Tabackin, G. Arvanitas, J. Samson, Ch. Saudrais.

LA PINTE (43-26-26-15), 22 h : Witness.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : M. Valois, J.-F. Jenny-Clark, T. Rabeson.

En région parisienne

IVRY, Théâtre des Quartiers (46-72-37-43), 20 h 30 : Arlequin poli par l'amour - la Tête noire.

PONTOISE, Th. des Louvrais (30-30-33-33), 20 h 30 : Phèdre.

RUEIL, Th. A. Malraux (47-72-38-80), 20 h 45 : P. Sébastien.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

20 h 30, Vaudeville, de J. Marbœuf (avant-première en présence de l'auteur. Réservé aux abonnés).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Rétrospective W. Bros 1950-1985, 17 h 15, Our Betters, de G. Cukor (v.o.) ; 19 h, La Cinémathèque présente : Prenez garde à la peinture, d'H. Chomette.

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

AMERICAN WARRIOR (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), h. sp. ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), h. sp.

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

LE BATEAU-PHARE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Bienvenue Montparnasse, 14e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Gaumont Opéra, 2e (45-42-60-33).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

LES BISOUNOURS (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

BLACKOUT (A., int. -13 ans, v.o.) : Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

CHORUS LINE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

COMMANDO (*) (A., v.o.) : 14-Juillet Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; City Triomphe (ex-Paramount), 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).

CONTACT MORTEL (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CUORE (It., v.o.) : Les 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), h. sp.

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES FEUX D'HIMATSURI (Jap., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14c (43-35-21-21).

LA GALETTE DU ROI (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33).

LA GITANE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; 14-Juillet-Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 11e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie (ex-Paramount), 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).

HAUT LES FLINGUES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

LES INTERDITS DU MONDE (Fr.) (**) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).

LES LONGS MANTEAUX (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-50-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumond Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MACARONI (It. v.o.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06). — V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse (ex-Paramount), 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA MAIN DANS L'OMBRE (All. v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE MÉDECIN DE GAFIRE (Malien-Nigérien, v.o.) : République, 11e (48-05-51-33).

MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21), h. sp.

NATTY GANN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). — V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

PADRE NUESTRO (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

PEAU D'ANGE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

PLENTY (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

RAMBO II (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82)) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.f.) : Capri, 2e (45-08-11-69).

RÉVOLUTION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ROCKY IV (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08). — V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

ROUGE BAISER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : 14-Juillet Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

SECRET HONOR (A., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-59-41).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SILVERADO (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Espace Gaîté (v.o., v.f.), 14e (43-27-95-94). — V.f. : Marivaux (ex-Paramount), 2e (42-96-80-40).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.

SUBWAY (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-(43-25-78-37) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES SUPERFLICS DE MIAMI (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TURTLE DIARY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

TUTTI FRUTTI (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

UNE CRÉATURE DE RÊVE (A., v.o.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76). — V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse (ex-Paramount), 14e (43-35-30-40).

VAMPIRE, VOUS AVEZ DIT VAMPIRE ? (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

MA FEMME EST UNE SORCIÈRE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

NOSTALGHIA (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ORPHÉE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

OMAR GATLATO (Egyptien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

PARIS TEXAS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

LE PÈRE DE LA MARIÉE (It., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (43-59-36-14).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 14e (48-28-42-27) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

RAGTIME (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

REPO MAN (A., v.o.) : Eutopia, 5e (43-26-84-65).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

SANG POUR SANG (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

SÉRÉNADE A TROIS (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40) ; Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Franco-Algérien) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

THÉORÈME (It.) (*) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

LES VISITEURS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LES FILMS NOUVEAUX

A DOUBLE TRANCHANT, film américain de Richard Marquand (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ALLAN QUATTERMAIN ET LES MINES DU ROI SALOMON, film américain de J. Lee Thompson (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Grand-Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

LE BARBIER DE SÉVILLE, film allemand de Jean-Pierre Ponnelle (v.o.) : Reflet-Balzac Opéra, 8e (45-61-10-60).

CARRÉ BLANC (*), film français d'Isabelle Pierson, Gilles Delannoy : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Montparnasse (ex-Paramount-Montparnasse), 14e (43-35-30-40) ; Paramount-Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

CANEVAS LA VILLE, film français de Charles Dubois : Utopia, 5e (43-26-84-65).

L'ÉLU, film américain de Jeremy Paul Kagan (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Trois-Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Reflet-Lafayette, 9e (48-74-97-17) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LES FOLLES ANNÉES DU TWIST, film franco-algérien de Mahmoud Zemmouri : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Studio, 9e (47-70-63-30) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Olympic Marilyn, 14e (45-43-99-41) ; Images, 18e (45-22-47-94).

IL ÉTAIT UNE FOIS LA TÉLÉ, film français de Marie-Claude Treilhou : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PAULETTE, film français de Claude Confortès : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Colisée, 8e (45-62-41-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont-Montparnasse (ex-Paramount-Montparnasse), 14e (43-35-30-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA REVANCHE DE FREDDY (*), film américain de Jock Sholder (v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-33) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

ROMANCE CRUELLE, film soviétique de Eldar Riazanov (v.o.) : Épée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; v.f. : Marivaux, 2e (42-96-80-40).

L'UNIQUE, film français de Jérôme Diamant Berger : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

Les grandes reprises

ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Elysées Lincoln, 8e (45-61-10-60) ; Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27).

LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BELLISSIMA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-33-91-68).

CABARET (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14).

CARMEN (Saura) (v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

CLÉO DE 5 A 7 (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LE CRI (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

DRAGÉES AU POIVRE (Fr.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE JUSTICIER DANS LA VILLE (no 2) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

Les festivals

VIVE LA REPRISE (v.o.), Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 16 h 10 : les Chaussons rouges ; 18 h 30 : la Nuit ; 20 h 40 : l'Ami américain ; 22 h 50 : les Bostonians.

HOMMAGE A HUGO PRATT (v.o.), Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41), Le jour se lève.

OSHIMA (v.o.), Olympic, 14e (45-43-99-41), 21 h 30 : la Cérémonie.

ROHMER, Denfert, 14e (43-21-41-01), 17 h 10 : les Nuits de la pleine lune.

FESTIVAL DU CINÉMA ITALIEN (v.o.), Le Latina, 4e (42-78-47-86), 16 h : le Pauvre Boulanger de Venise ; 17 h 30 : la Nuit de Varenne ; 20 h 30 : le Casanova de Fellini.

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11), 22 h.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 20 h 30.

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65), 18 h 10.

METROPOLIS (All., muet) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), 17 h 30.

LA NUIT PORTE JARRETELLES (*) (Fr.) Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 18 h.

PANIQUE A NEDDLE-PARK (**) (A., v.o.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

PARIS, TEXAS (A, v.o.) : Cinoches St-Germain, 15e (46-33-10-82), 19 h 40.

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

POSSESSION (**) (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), 22 h.

PROVIDENCE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), 22 h.

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 18 h.

STALKER (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), 21 h.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 22 h 30.

RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR

La peste du XXe siècle

Avant d'être une maladie, le SIDA est une psychose. Il est devenu la peste du XXe siècle, puisqu'il réveille les hantises du Moyen Age, quand la lèpre, la vérole et autres pestes noires étaient considérées comme un châtiment divin des péchés. Surtout ceux liés aux tabous du sexe et du sang. En frappant prioritairement les homosexuels, les drogués et les prostituées, le SIDA apparaît, aux yeux de la « majorité morale » comme un avertissement, sinon de Dieu au moins de la nature, contre la révolution sexuelle des *Swinging sixties*.

D'où la nécessité de démystifier cette maladie, non pour nier son caractère de fléau terrible, mais pour informer le public de ses causes ainsi que de l'aide – surtout morale pour l'instant – qu'on peut et qu'on doit apporter aux victimes, dont les chances de guérison sont actuellement inexistantes. C'est pourquoi on ne peut que louer la clairvoyance de la chaîne de télévision américaine NBC d'avoir tourné le film *An Early Frost* (« Une gelée précoce », traduit malcontreusement par *Un printemps de glace*), et le courage des responsables d'Antenne 2 d'avoir programmé ce film comme introduction au débat des « Dossiers de l'écran », consacré au SIDA.

L'œuvre est largement supérieure aux téléfilms américains habituels, malgré le sentimentalisme inhérent au genre. Elle raconte l'histoire de Michael, jeune avocat brillant qui vit heureux avec son amant Peter, antiquaire, jusqu'à ce qu'il tombe malade et apprenne qu'il s'agit du SIDA. Le drame pour Michael sera non seulement d'accepter sa maladie, mais d'annoncer à ses parents qu'il est homosexuel. Cette double annonce – SIDA et homosexualité – bouleversera une famille bien pensante, dont les membres réagiront diversement – par la colère, la honte, la panique ou la compréhension. Le film est parfaitement interprété par des acteurs de premier rang. Aidan Quinn (qu'on a vu dans *Recherche Susan, désespérément*) interprète le rôle de Michael, Gena Rowlands incarne Katherine, la mère du malade, et Ben Gazzara, excellent, joue le père, un *self-made-man* qui ne peut accepter que son fils soit un homosexuel.

On a, bien sûr, idéalisé les personnages, en évitant les réalités trop crues de la sexualité comme de la maladie, mais le film est loin d'être mièvre. Il s'efforce de montrer toute la complexité d'un sujet difficile, et prend pour cible l'ignorance et les préjugés d'un public sous-informé. Les Français ne sont pas mieux lotis, et il est à souhaiter que le débat, avec la participation de spécialistes, apportera quelque lumière – et quelque réconfort – aux nouveaux « pestiférés » de la société.

ALAIN WOODROW.

★ *Un printemps de glace* : « Les dossiers de l'écran », mardi 4 mars, A 2, 20 h 35.

Lundi 3 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Cinéma : Poulo-Poulc.
Film français de Jean Girault (1963), avec L. de Funès, J. Maillan, M. Darc, G. Tréjan, P. Nicaud. (N.)
Un homme d'affaires cherche à revendre les droits d'une concession pétrolière qui ne vaut rien. Encore un vaudeville bien de chez nous, et trop souvent diffusé à la télévision. Louis de Funès s'y déchaîne.

22 h 5 Etoiles et toiles.
Emission de F. Mitterrand et M. Jouando.
Au sommaire : extrait de la conférence de presse à Paris de Bette Davis ; rencontre avec Gordon Park, réalisateur noir ; Henri Vidal : évocation de la vie du comédien et extraits de films ; interview de l'actrice Debbie Reynolds ; Jean Negulesco, extraits de ses films ; interview du réalisateur Jerzy Skolimowski pour son dernier film, Light Ship. *De nombreux sujets, ce soir, pour les fous du cinéma.*

23 h 5 Journal.
23 h 20 C'est à lire.
23 h 35 RFE.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Série : A l'est d'Eden.
D'après J. Steinbeck, adapt. R. Shapiro, réal. H. Hart. Avec J. Seymour, T. Bottoms... (dernier épisode).
Adam a enfin oublié Cathy et vit avec ses deux fils jumeaux, Cal et Aaron, qui reproduisent, inconsciemment, les tensions qui existaient entre leur père et son demi-frère.

22 h 15 Série documentaire : Nombre et lumière.
Quatre émissions sur les nouvelles images, proposées par P. Queau.
Les images de synthèse, ou « nouvelles images », expliquées au public. L'initiative est à encourager à un moment où la télévision en est de plus en plus envahie. Cette première émission définit le rôle de l'ordinateur dans la fabrication de l'image électronique.

23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : Un meurtre est un meurtre.
Film français d'E. Périer (1972), avec S. Audran, J.-C. Brialy, C. Spaak, R. Hossein, M. Serrault.
Un homme, soupçonné d'avoir tué sa femme infirme, est aux prises avec la police et un maître-chanteur. Suspense criminel qui n'arrête pas de rebondir. Une double personnalité pour Stéphane Audran.

22 h 30 Journal.
22 h 45 Boîte aux lettres.
Emission littéraire de Jérôme Garcin.
Spécial Françoise Sagan. Rediffusion d'une émission sortie en 1984, où l'on découvrait la ville natale de l'écrivain, où l'on entendait les témoignages de quelques comédiens, d'une jeune lectrice...

23 h 45 Prélude à la nuit.
Prélude *(2e livre)* et Feuilles mortes, *de Claude Debussy, par A. Ader au piano.*

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

16 h, La cible étoilée, film de J. Houch ; 17 h 45, Loups, bars et Cie ; 18 h, Sports, magazine de la rédaction ; 18 h 55, Mighty Mouse ; 19 h 5, Informations ; 19 h 30, Campagne électorale.

CANAL PLUS

20 h 35, les Rescapés du futur, film de R.T. Heffron ; 22 h 25, Etoiles et buts ; 22 h 40, Boxe ; 23 h 40, Basket américain ; 1 h 10, The Devil in Miss Jones, film de D. Damiano ; 2 h 15, Les branchés débranchés.

LA « 5 »

20 h 30 Cinéma : Blues Brothers.
Film de J. Landis (1980).
22 h 30 Série : La cinquième dimension.
23 h 30 Rediffusion des programmes de la soirée.

TV 6

De 14 h à 2 h, programme musical.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 « Du grand malheur d'être trop belle », de R. Menard, d'après l'œuvre de Boccace.
21 h 30 Latitudes, musiques traditionnelles.
22 h 30 La nuit sur un plateau.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné à Severance-Hall, Cleveland) : *Deux Portraits, opus 5, Concerto pour violoncelle et orchestre* (transcription du *Concerto pour alto et orchestre*), de Bartok ; *Symphonie n° 8 en sol majeur*, de Dvorak, par l'Orchestre de Cleveland, dir. C. von Dohnanyi, sol. J. Starker, violoncelle.
23 h Les soirées de France-Musique : Rachmaninov, à 1 h, Bing Crosby et les crooners.

Mardi 4 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Feuilleton : Grand Hôtel.
D'Anne-Marie Damamme. Réal. Jean Kerchbron. Avec D. Mesguich, P. Guers, S. Sanders...
Si, dans l'épisode précédent le thème de l'espionnage se compliquait à souhait, il semble que pour cet avant-dernier numéro les histoires de famille ou de belle-famille prennent le relais...

21 h 35 Documentaire : La grande aventure de l'industrie.
Série de J.-R. Albertin, J.-P. Cottet, M. Jaeger, G. Lauzun, présentation R. Gicquel, réal. F. Bouchet.
La fin des adjudants. Dans les années 60, l'industrie française se développe largement, mais elle fonctionne encore sur le modèle d'une division du travail taylorienne. Cette deuxième émission s'attache à montrer comment les mentalités et les habitudes ont dû être secouées. La naissance de la formation continue...

22 h 25 Performances.
Magazine de l'actualité culturelle de M. Cardoze.
Invité : Paolo Conte, chanteur italien à l'affiche du Théâtre de la Ville du 4 au 8 mars.
Au sommaire : Aux chapeaux chics : le retour du chapeau féminin ; Les hommes « murs » : qui sont ces silhouettes d'hommes qui se promènent sur les murs parisiens ? Jazz instantanés, évocation du jazz à travers les œuvres de Thelonious Monk, Count Basie, Charlie Parker.

22 h 55 Journal.
23 h 10 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Les dossiers de l'écran : Un printemps de glace.
Téléfilm de R. Cowen et D. Lipman, réal. J. Erman, avec A. Quinn, G. Rowlands, B. Gazzara, S. Sidney...
Le titre anglais de ce téléfilm, « An Early Frost », veut dire en fait « Une gelée précoce », car le sujet est la vie pleine de promesses du héros, interrompue, avant de pouvoir éclore, par le SIDA. Ce drame familial sur l'homosexualité est largement supérieur aux téléfilms américains habituels. A voir.

22 h 20 Débat : le SIDA ou la peste du XXe siècle.
Avec le professeur J.-P. Escande, les docteurs W. Rozenbaum, D. Seux, J. Ruffié et D. Defert, président de l'association Aides, Mme O. Zemor, journaliste, et un malade.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 La dernière séance : soirée Errol Flynn.
Émission d'Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui, présentée par Jacques Villeret.
Actualités des années 50 ; à 22 h 35 publicité des années 50 : à 22 h 40 Tom et Jerry et Tex Avery ; à 22 h 55 attraction.

20 h 45 Premier film : Kim.
Film américain de V. Saville (1951), avec E. Flynn, D. Stockwell, P. Lukas, R. Douglas, T. Gomez.
Un orphelin d'origine européenne, déguisé en hindou, aide un marchand de chevaux afghan à renseigner les services secrets britanniques. L'Inde de Rudyard Kipling et la puissance coloniale anglaise contre les visées impérialistes de la Russie des tsars. Une imagerie désuète, un enfant-espion qui vole la vedette à Errol Flynn.

23 h Journal.
23 h 25 Deuxième film : Capitaine Blood.
Film américain de Michael Curtiz (1935), avec E. Flynn, O. de Haviland, L. Atvill, B. Rathbone, R. Alexander (v.o. sous-titrée).
A la fin du dix-septième siècle, un médecin irlandais, condamné politique vendu comme esclave aux Antilles, devient corsaire. Le vent du large souffle sur les grandes voiles de l'aventure. Ici, Errol Flynn connut son premier succès, dans un rôle de héros qui allait devenir, pour lui, une spécialité.

CANAL PLUS

20 h 35, les Compères, film de F. Veber ; 22 h 15, Vive les femmes, film de C. Confortès ; 23 h 40, l'Inconnu de Las Vegas, film de L. Milestone ; 1 h 40, Série : Mike Hammer.

LA « 5 »

20 h 30 Cinéma : l' Enfer mécanique.
Film de E. Silverstein (1977).
22 h 30 Jonathan.
Magazine de l'aventure.
23 h 30 Rediffusion des programmes de la soirée.

TV 6

De 14 h à 2 h, programme musical.

FRANCE CULTURE

20 h 30 Le journal du corps.
21 h 30 Diagonales, ou l'actualité de la chanson.
22 h 30 Nuits magnétiques : gros plan sur Angelic Garnett.
0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE MUSIQUE

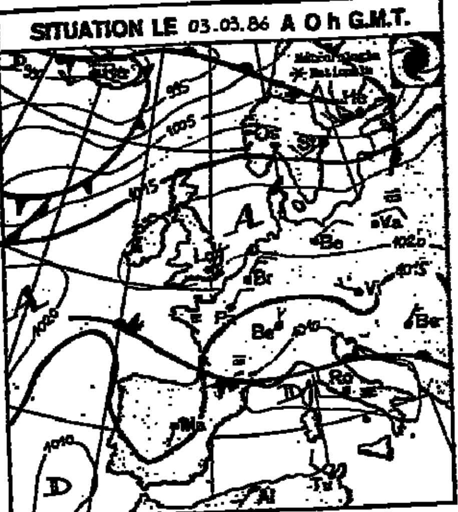
20 h 30 Concert : récital d'orgue Michel Chapuis, orgue historique Callinet de l'église des Cordeliers de Lons-le-Saunier. Œuvres de J.-S. Bach, J. Boyvin, J. Blanc.
23 h Les soirées de France-Musique : Rachmaninov.

Les programmes des trois chaînes, de France-Culture et de France-Musique avant 20 h 30 se trouvent dans notre supplément (*le Monde* du 1er mars).

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 03.03.86 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 4.3.86 DÉBUT DE MATINÉE

Averse — Pluie — Neige — Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le lundi 3 mars à 0 heure et le mardi 4 mars à minuit.

Un flux de sud-ouest va progressivement s'organiser sur la France ; une perturbation peu active traversera les régions du Nord tandis que le Sud reste protégé par des pressions élevées.

Mardi matin : Un temps clair ou peu nuageux prédominera sur la France ; les gelées, favorisées par le rayonnement nocturne, atteindront – 6 à – 10 degrés des Pays de la Loire au Centre et au Nord-Est, – 3 à – 5 degrés de l'Aquitaine à l'Est ; des bancs de brouillard givrant se formeront sur ces régions, et se dissiperont dans la matinée.

Une zone nuageuse abordera le matin les côtes de la Manche, et atteindra le soir la Vendée, le Centre et la Lorraine ; quelques faibles précipitations pourront être observées et seront localement verglaçantes au nord de la Loire.

Les larges éclaircies observées sur la moitié sud-est permettront aux températures maximales d'avoisiner 9 à 12 degrés, 12 à 15 degrés près de la Méditerranée.

Plus au nord, elles atteindront 3 à 6 degrés.

Le vent de sud-ouest soufflera modérément près de la Manche ; il sera modéré ou assez fort de secteur nord-ouest près de la Méditerranée, à l'ouest du Rhône.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 2 mars, le second le minimum de la nuit du 2 mars au 3 mars) : Ajaccio, 14 et 10 degrés ; Biarritz, 14 et 10 ; Bordeaux, 10 et 3 ; Bréhat, 3 et 2 ; Brest, 3 et – 1 ; Cannes, 13 et 10 ; Cherbourg, 1 et 0 ; Clermont-Ferrand, 9 et 1 ; Dijon, 3 et – 1 ; Dinard, 2 et 0 ; Embrun, 11 et 0 ; Grenoble-St-M.-H., 12 et 4 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 12 et – 2 ; La Rochelle, 9 et 1 ; Lille, 0 et – 5 ; Limoges, 8 et – 1 ; Lorient, 3 et – 2 ; Lyon, 7 et – 2 ; Marseille-Marignane, 13 et 6 ; Nancy, 3 et – 5 ; Nantes, 4 et – 7 ; Nice, 14 et 10 ; Paris-Montsouris, 3 et – 4 ; Paris-Orly, 2 et – 5 ; Pau, 13 et 8 ; Perpignan, 12 et 10 ; Rennes, 3 et – 5 ; Rouen, 1 et – 6 ; Saint-Etienne, 10 et – 1 ; Strasbourg, 2 et – 8 ; Toulouse, 11 et 9 ; Tours, 1 et – 7.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 6 ; Genève, 5 et – 3 ; Lisbonne, 15 et 9 ; Londres, 5 et – 4 ; Madrid, 13 et 1 ; Rome, 15 et 11 ; Stockholm, 0 et – 5.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

MARDI 4 MARS

« Les Pays-Bas du quinzième au dix-huitième siècle », 14 h 30, Petit Palais, tél. : 47-42-03-47.

« Le siège du PC », 15 heures, métro Colonel-Fabien (M. C. Lasnier).

« Le Palais du Luxembourg et le Sénat », 20, rue Tournon (Arts et curiosités de Paris).

« Exposition « Eaux fortes de Rembrandt », 14 h 30, Petit Palais, hall.

« La cour des miracles : évocation de la corporation des voleurs, des mendiants, des malingreux, des francs mitoux du grandcoesre et des archissuppots », 15 heures, métro Bonne-Nouvelle, devant la poste (M. Pohyer).

« La gare Saint-Lazare, le poste d'aiguillage, le tri électronique », 14 h 30, devant le 15, rue de Rome (AITC).

« L'île Saint-Louis pas à pas », 15 heures, métro Pont-Marie (M. Ragueneau).

« Les rois maudits », 14 h 45, 1, quai de l'Horloge (Approche de l'art).

« Bercy des dix-septième et dix-huitième siècles et celui des entrepôts », 14 h 30, métro Dugommier (M. Banassat).

« Un cimetière et ses mystères », 14 h 45, sortie escalator, métro Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Le Vieux Mouffetard », 14 h 30, métro Censier-Daubenton (Les Flâneries).

« Saint-Germain l'Auxerrois », 15 heures, métro Louvre (G. Botteau).

« Le Marais (sud) », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du Passé).

« Montmartre, cités d'artistes, ruelles et jardins », 14 h 30, métro Abbesses (P.-Y. Jaslet).

CONFÉRENCES

Salle Chaillot Galliera, 28, avenue George-V, 14 h 30 : « La leçon du Nil », 17 heures : « L'Inde et les Indiens ».

Maison des mines, 272, rue Saint-Jacques, salle Pierre-Nicole, 20 h 30 : « De la vérité du corps à la vérité de l'esprit ».

62, rue Madame, 14 h 30 : « L'âge d'or de l'art gothique », 19 heures : « Le haut empire romain, le premier siècle.

26, rue Bergère : « Projection astrale et accès à d'autres plans de conscience, approche scientifique des phénomènes des sorties astrales et de projection de la conscience dans d'autres univers », P. Drouot, physicien, diplômé de la Columbia University de New-York.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 3 MARS

– *M. Jean-Pierre Stirbois*, secrétaire général du Front national, et *M. François Doubin*, président du MRG, parlent de l'immigration, au cours d'un « Face à face », sur RTL, à 18 h 30.

– *M. Pierre Bérégovoy*, ministre de l'économie, des finances et du budget, participe au « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures.

– *M. Jean Lecanuet*, président de l'UDF, est l'invité du « Face au public » de France-Inter, à 19 h 15.

MARDI 4 MARS

– *M. Raymond Barre*, ancien premier ministre, député UDF du Rhône, est invité sur Europe 1, à 18 heures.

– *M. Pierre Joxe*, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, est reçu au journal de 18 heures, sur RTL.

– *M. Alain Juppé*, secrétaire national du RPR, et *M. Michel Delebarre*, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, participent à un « Face à face », à propos de l'emploi, sur RTL, à 18 h 30.

– *M. Jacques Toubon*, secrétaire général du RPR, est « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 15.

EN BREF

SCIENCES

L'HOMME, LE CIEL, LA MER. – Le Mouvement de la responsabilité scientifique organise un cycle de cours publics et gratuits à la Sorbonne, les mercredis à 18 h 15, amphi Descartes. Le premier cycle est consacré à « L'homme hors de son biotope naturel grâce à la science ». Mercredi 5 mars : « Pénétrer et agir dans le milieu marin profond », par M. Lucien Laubier, haut conseiller scientifique de l'IFREMER ; le 12 mars : « Survivre et agir dans le cosmos », par M. Henri Vieillefond, professeur de médecine aérospatiale, médecin chef du centre d'essais de Brétigny, et le mercredi 9 avril : « L'homme dans l'espace : quel avenir ? », par M. Jacques Blamont, conseiller auprès de la direction générale du CNES.

★ **Renseignements et inscriptions 127, boulevard Saint-Michel, 75005 Paris. Tél. : 43-26-43-98.**

SÉMINAIRE

JUIFS DE FRANCE. – Pour mieux connaître la communauté juive française, la Fondation Saint-Simon organise quatre journées d'études : jeudi 6 mars : « Les juifs en France avant l'émancipation », « Les juifs et la révolution », « De l'émancipation à Vichy », « Ce peuple que l'on dit élu » ; jeudi 13 mars : « Le judaïsme au quotidien », « Le social et l'économique » ; le jeudi 20 mars : « Dieu », « Juifs et israélites », « Le problème de l'assimilation » ; et enfin le jeudi 10 avril : « Vichy », « Les sources actuelles de l'antisémitisme », « Le sionisme et la communauté », « Les institutions communautaires ».

★ **Inscriptions à la Fondation Saint-Simon, 91 *bis*, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris. Tél. : 42-22-38-52.**

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 1er mars :

UNE LOI

● No 86-280 du 28 février 1986 modifiant le code du travail et relative à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail.

UN DÉCRET

● No 86-282 du 28 février 1986 portant publication du protocole n° 6 à la convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, concernant l'abolition de la peine de mort, fait à Strasbourg le 28 avril 1983.

DES ARRÊTÉS

● Du 18 février 1986 portant création d'un système automatisé de gestion matérielle des pouvoirs à la Cour de cassation.

● Du 26 février 1986 pris en application des articles D. 322-13 et D. 322-14 du code du travail et fixant le taux d'indemnisation du chômage partiel.

● Du 21 février 1986 relatif aux périodes d'ouverture de la pêche à la truite de mer durant l'année 1986.

∴

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 2 mars :

UN DÉCRET

● No 86-285 du 28 février 1986 relatif à l'allocation de remplacement en cas de maternité prévue à l'article 1106-3-1 du code rural et modifiant le décret n° 77-663 du 27 juin 1977 modifié.

DES ARRÊTÉS

● Du 9 janvier 1986 relatif aux plantations de vigne destinées à la production de vins à appellation d'origine contrôlée et à la production de vins à appellation d'origine « Vins délimités de qualité supérieure ».

● Du 29 janvier 1986 portant création du service d'attestation de dépôt et du service d'attestation de distribution des PTT.

● Du 6 février 1986 modifiant et complétant le tarif interministériel des prestations sanitaires.

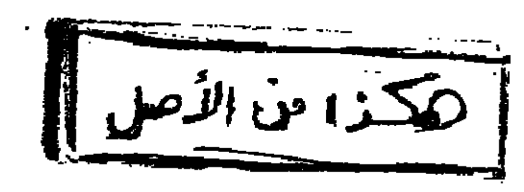
UNE CIRCULAIRE

● Du 25 février 1986 relative à l'application du décret n° 86-287 du 25 février 1986 complétant le règlement général des industries extractives.

DES DÉCISIONS

● Du 24 décembre 1985 portant autorisation à des associations d'assurer un service local de radiodiffusion sonore en modulation de fréquence.

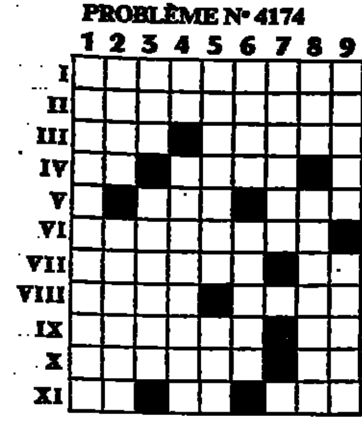
No 32 du 1er mars 1986 relative à l'ordre de diffusion des émissions de la campagne radiodiffusée et télévisée pour l'élection des députés du 16 mars 1986.



INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4174



HORIZONTALEMENT

I. Plus ils font de réductions et plus ils font du chiffre. – II. Donne la charge. – III. Coupe à travers champs. Traiter avec précaution. – IV. Lettre grecque. Travers de « porc ». – V. Peut se faire piquer par le chef. Ne risque donc pas d'être à « cran ». – VI. N'est donc pas sans pareil. – VII. Fit couler de l'encre en France, fait couler de l'eau en Espagne. Note. – VIII. Espèce de boudin d'ornement. Fait dormir sous le ciel mais pas à la belle étoile. – IX. Ne connaît donc pas la vie. Préposition. – X. Connaît donc une grande misère. Mot d'humeur. – XI. Négation. Personnel. Dans l'alphabet grec.

VERTICALEMENT

1. Siffle en râlant. – 2. Fut un homme d'argent mais parla aussi d'or. Fait lancer des flèches. – 3. Sa prise ne peut être qu'électrique. Souffrent de vertiges devant les « gouffres ». – 4. Langue ancienne. Disparaissent donc avec le feu. – 5. Peintre français. Barbe. – 6. Opération de change. Intervient dans un acte d'accusation. – 7. Sont condamnés au pieu après avoir volé. – 8. Met en service ou met hors service. Très légers. – 9. Le sherry de ces dames. Peut se faire sur un banc.

Solution du problème n° 4173

Horizontalement

I. Guernica. Aspes. – II. Fardée. Impunité. – III. On. Icône. Arac. – IV. Ut. Fr. Ultra-chic. – V. Rivière. Aa. Képi. – VI. Ne. Causette. Net. – VII. Errata. Zoo. Dece. – VIII. As. Ti. NN. Star. – IX. Rio. Sennett. – X. Pion. Suée. Eve. – XI. Bien. Pierres. – XII. Ru. Pas. Ruelle. – XIII. Passant. Ver. Air. – XIV. Ote. Ecu. Elise. – XV. Testeur. Es. Etés.

Verticalement

1. Fourneau. Pot. – 2. Gantiers. Pirate. – 3. Ur. Rieuses. – 4. Edification. – 5. Récréation. Page. – 6. Néo. Rua. Pan. – 7. Nues. Assister. – 8. Ciel. Ez. Eue. – 9. A.M. Tâtonner. Vue. – 10. Paratonnerre. – 11. Aura. Eure. – 12. Snack. D.S.T. Se. Le. – 13. Pichenette. Lait. – 14. Et. Ipéca. Valise. – 15. Se. Citerne. Eros.

GUY BROUTY.

JEU GAGNANT N° 28 – LOTO SPORTIF

N°	Equipe 1	Equipe 2	Résultat
1	MONACO	MARSEILLE	1 X 2
2	LENS	AUXERRE	1 N X
3	RENNES	NICE	X N 2
4	NANTES	BREST	1 N X
5	TOULON	NANCY	X N 2
6	SOCHAUX	PARIS-S.G.	1 N X
7	TOULOUSE	LILLE	X N 2
8	BASTIA	BORDEAUX	1 N X
9	STRASBOURG	LAVAL	X N 2
10	METZ	LE HAVRE	1 X 2
11	THONON	BÉZIERS	X N 2
12	MARTIGUES	MONTPELLIER	X N 2
13	SÈTE	TOURS	X N 2
14	REIMS	ABBEVILLE	X N 2
15	R.C. PARIS	ANGERS	X N 2
16	VALENCIENNES	CAEN	1 X 2

Tirage des " 7 Numéros de la Chance " du Vendredi 28 Févr. 1986 : 4 5 8 9 11 12 15

NATIONAL LOTO N° 9

TIRAGE DU SAMEDI 1er MARS 1986

5 13 15 17 18 21 — 14 (NUMERO COMPLEMENTAIRE)

PROCHAINS TIRAGES : MERCREDI 5 MARS 1986 ET SAMEDI 8 MARS 1986

VALIDATION : JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI POUR LES 2 TIRAGES DE LA SEMAINE

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS N°s	15	528 225,00 F
5 BONS N°s + complémentaire	94	39 335,00 F
5 BONS N°s	3 105	3 740,00 F
4 BONS N°s	172 196	65,00 F
3 BONS N°s	2 470 010	6,00 F

BONUS DU SAMEDI 170 793

3 BONS NUMEROS + COMPLEMENTAIRE : 6,00 F X 2 = 12,00 F

FAITS DIVERS

En Moselle

TRIPLE ASSASSINAT POUR DES... RETRAITES

Romeo Lamboley, trente-trois ans, ancien manœuvre, auteur d'un triple meurtre à Forbach, a été présenté au parquet de Sarreguemines (Moselle) et inculpé d'homicides volontaires.

Entendu dans la soirée du vendredi 28 février à l'hôpital Marie-Madeleine de Forbach où il se faisait soigner pour une blessure par balle au genou, Romeo Lamboley y avait avoué le meurtre de Raymond Franzisquet, cinquante-cinq ans, et de René Ehlen, cinquante-six ans, tous deux mineurs retraités des Houillères du bassin lorrain. Il avait aussi avoué le meurtre du fils de Raymond Franzisquet, Yves, vingt-sept ans, après avoir essayé de lui faire endosser les deux crimes qu'il avait commis.

Michel, un mineur de seize ans, qui l'accompagnait dans son expédition meurtrière, a été également présenté au parquet, ainsi que l'épouse de Romeo Lamboley, Marie-Laure, qui a été incarcérée à la maison d'arrêt de Metz, pour non-assistance à personne en danger et de recel de vol aggravé.

Romeo Lamboley avait commis ces trois meurtres pour se procurer le montant des retraites trimestrielles de ses victimes.

RÈGLEMENT DE COMPTES A VILLEURBANNE

Régis Roche, quarante-deux ans, a été tué dans la nuit du 1er au 2 mars, à Villeurbanne, de plusieurs balles de gros calibre tirées à bout portant. L'assassin attendait Régis Roche au moment où celui-ci rentrait à son domicile, peu après minuit, avec sa compagne et leur enfant âgé de sept ans.

Selon le commissaire Claude Catto, chef du groupe de répression du banditisme, Régis Roche, connu pour appartenir au milieu lyonnais, a été victime d'un règlement de comptes.

LE CARNET DU Monde

Décès

– Paris, Cannes.
Mme Nadine Dugue
et sa fille,
M. et Mme Albert Granet
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel ABRAMOVICI,

leur père, grand-père et frère,

survenu à Cannes le 27 février 1986, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques auront lieu au cimetière de Pantin parisien le mardi 4 mars à 11 heures.

Réunion : entrée principale du cimetière.

– Mme Antoine Ciceron,
son épouse,
Marie-Antoinette et Max Karoubi-Ciceron,
Albert Ciceron et ses enfants,
Pierre et Thomas Karoubi,
ses petits-enfants,
Ont la douleur de faire part du décès dans sa quatre-vingt-sixième année de

M. Antoine Emile CICERON,
boulanger depuis 1911.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale le 25 février 1986 en l'église d'Heyrieux (Isère).

– M. et Mme Claude Corsi,
M. et Mme Jacques Corsi,
M. et Mme Jany Adam,
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Michel CORSI,
née Agathe Tzavaras,

leur mère et grand-mère,
survenu le mercredi 26 février 1986 en son domicile parisien.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église orthodoxe grecque Saint-Etienne, le vendredi 28 février 1986.

– Mme Jacques Dray,
son épouse,

le docteur et Mme Jean-Jacques Dray,
Mathilde et Sébastien,

M. et Mme Michel Dray,
Sophie et Jean-René,
ses enfants et petits-enfants,

Sa nombreuse famille,
Tous ses amis,
ont la grande douleur d'annoncer le décès de

M. Jacques-Isaac DRAY,
procureur de la République honoraire,
avocat honoraire à la Cour,
vice-président de Libre justice,
chevalier de la Légion d'honneur

Ils prient d'assister aux obsèques qui auront lieu le mardi 4 mars au cimetière du Montparnasse, où l'on se réunira à la porte principale à 15 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

52, boulevard du Montparnasse,
75015 Paris.

– Mme Jacques Fender,
son épouse,
ses enfants, ses petits-enfants, et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques FENDER,
chevalier du mérite agricole,
directeur de la trésorerie
à la Caisse nationale de crédit agricole,
président de
l'Association des trésoriers de banque,
membre du conseil du MATIF,
administrateur de la CCIFP,
membre du comité consultatif
de la Banque financière
parisienne-BAFIP,
censeur de la Banque
et Société financière
de l'Union meunière,

pieusement décédé le 27 février 1986 à l'âge de cinquante-neuf ans, en son domicile, 25, avenue de l'Europe, 92310 Sèvres.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le lundi 3 mars 1986 à Saint-Père (89), dans la plus stricte intimité.

– Le conseil d'administration et la direction générale de la caisse nationale de Crédit agricole ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques FENDER,
chevalier du mérite agricole,
directeur de la trésorerie à la Caisse nationale de crédit agricole,

pieusement décédé le 27 février 1986 à l'âge de cinquante-neuf ans, en son domicile.

La direction générale et l'ensemble du personnel de la Caisse nationale de crédit agricole s'associent à la douleur de la famille Fender.

[Ancien collaborateur de la Banque de France, M. Jacques Fender est entré à la Caisse nationale de crédit agricole en 1968, il y a créé le département de la trésorerie et a assuré depuis 1986 la gestion de la trésorerie francs et devises du Crédit agricole, auquel il a rendu de très grands services.

Membre éminent de la communauté financière, il était président de l'Association des trésoriers de banque, membre du conseil du MATIF, administrateur de la CCIFP.]

(*Le Monde* daté 2-3 mars.)

– L'Amicale des trésoriers de banque a la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques FENDER.

Une messe sera célébrée à son intention le vendredi 7 mars 1986, à 7 h 45, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

– Le conseil du Marché à terme d'instruments financiers,
Le conseil d'administration de la Chambre de compensation des instruments financiers de Paris,

ont le profond regret de faire part du décès de leur administrateur,

M. Jacques FENDER,

survenu le 27 février 1986.

– Mme Gisèle de Gaultier-Laguionie,
son épouse,
Francis, Arnaud, Jean-Robert et Dominique, ses enfants,
Les familles Grattery, Poulpique de Brescanvel, Phipps et de Lagatinerie,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à Bruxelles, le 27 février 1986, de

M. Alfred-Xavier de GAULTIER-LAGUIONIE,
fonctionnaire retraité
des Communautés européennes,
engagé volontaire
de la France libre

111, rue Groeselenberg,
1180 Bruxelles (Belgique).

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Georgette GOUJOT,

survenu le 27 février 1986 à l'hôpital Bonsecours.

De la part de ses parents, amis, et des Pères blancs.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Sulpice le mercredi 5 mars à 8 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Catherine et Jean-Luc LEBUY,
Marine et Jean,
Les famille Lebuy, Depardon, Huot, Guillon-Verne, Mounier,
ont l'immense douleur de faire part du rappel à Dieu de

Guillaume LEBUY,

le 23 février 1986, à l'âge de deux mois.

Les obsèques ont été célébrées à Dijon en la cathédrale Saint-Bénigne.

« Celui qui se fera petit comme cet enfant, c'est celui-là qui est le plus grand dans le Royaume des cieux. »

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue James-Demontry,
21000 Dijon.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– M. et Mme Henry Le Besnerais,
M. et Mme Yves Le Besnerais,
M. et Mme Denys Le Besnerais,
et leurs enfants,
Mme Madeleine
et Geneviève Chalmel,
M. André Chalmel,
font part du décès de leur mère, grand-mère et sœur,

Mme Robert LE BESNERAIS,
née Cécile Chalmel,

le 25 février 1986, dans sa quatre-vingt-douzième année, et rappellent la mémoire de leur père, grand-père et beau-frère,

M. Robert LE BESNERAIS
directeur général de la SNCF,

décédé en 1948.

Le service religieux sera célébré dans l'intimité familiale, en la chapelle du cimetière du Père-Lachaise, à Paris, le mercredi 5 mars à 14 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

127, avenue de Versailles,
75016 Paris.

– M. et Mme Guy Macqueron-Theus,
Mlle Monique Macqueron,
M. et Mme Jean-Luc Macqueron-Ardisson,
leurs enfants et petits-enfants, parents et alliés, ont la douleur de vous faire part du décès du

professeur Jean MACQUERON,

survenu le 22 février 1986, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille à Saint-Nicolas-de-Véroce (Haute-Savoie).

Une messe célébrée à l'intention du défunt et de son épouse réunira les membres parisiens de leurs familles à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), dans la première quinzaine de juin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer la disparition de

M. Alfred SCHLAGDENHAUFFEN,
officier de la Légion d'honneur,
professeur émérite
de l'université de Strasbourg,
ancien directeur
du Centre d'études germaniques,

survenue le 24 février 1986, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

13, rue de Reims,
67000 Strasbourg.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Robert ZAHN,

survenu le 23 février 1986, à Paris, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

De la part de M. et Mme Jean-François Zahn.

11, avenue Foch,
94160 Saint-Mandé.

Anniversaires

– A l'occasion de l'anniversaire de la mort de notre collaborateur

Daniel CLAVAUD,

décédé le 4 mars 1984, une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu.

– Il y a quatre ans, le lundi 1er mars 1982, disparaissait

Nathalie STARKMAN,
élève du lycée Camille-Sée.

Que ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée pour elle.

Avis de messes

– La messe de la présence et du souvenir pour

Eveline-François PERROUX-COSTE

sera concélébrée le mardi 11 mars 1986, à 12 h 30, en la chapelle du couvent Saint-Dominique, 29, boulevard Latour-Maubourg, Paris-7e.

De la part de : François Perroux, Marie-Louise Coste, Eveline-Séverine Coste.

POLÉMIQUES AUTOUR DE LA RÉCEPTION DES NOUVELLES CHAINES

La réception technique des deux nouvelles chaînes de télévision et l'accueil que leur réservent les téléspectateurs continuent de susciter enquêtes et estimations contradictoires. Selon un sondage effectué pour *le Parisien libéré* par l'Institut Louis Harris (1), 68 % des personnes interrogées ne peuvent pas recevoir la « 5 ». Sur les 32 % qui la captent, 10 % seulement la regardent régulièrement. Le sondage révèle par ailleurs que 56 % des téléspectateurs jugent très gênante l'interruption des programmes par de la publicité. Le sondage effectué par Ipsos pour le compte de *Télé poche* (2) indique que pour 1,8 % les téléspectateurs ont regardé le gala d'ouverture de la « 5 » le 20 février en totalité et 11,8 % en partie; 15 % des personnes interrogées déclarent pouvoir recevoir la sixième chaîne.

D'autre part, selon le syndicat Force ouvrière de Télédiffusion de France (TDF), les conditions de réception de la « 5 » sont bien inférieures à celle qu'annonce l'établissement public. Selon FO, 30 millions de francs financés par l'Etat au travers de TDF seraient nécessaires pour indemniser tous les téléspectateurs qui ne peuvent plus recevoir les chaînes publiques à cause de la diffusion de la « 5 ».

Ces nouvelles informations, qui s'ajoutent à celles déjà contradictoires recueillies la semaine dernière (*le Monde* du 27 février), ne permettent pas de se faire une idée précise de la situation. Cette confusion est loin de faire l'affaire des nouvelles télévisions commerciales, qui, pour vendre des espaces publicitaires à leurs annonceurs, souhaiteraient bénéficier de données fiables et homogènes sur leur audience.

(1) Sondage effectué les 24 et 25 février auprès d'un échantillon national de mille personnes.

(2) Sondage effectué les 21 et 22 février par téléphone auprès d'un échantillon national de huit cents personnes.

La « 6 » : on s'impatiente

Ils ont certes du talent, les quatre jeunes garçons du groupe Indochine, avec lesquels nous avons passé le week-end. Ils sont jeunes et affichent des mines tourmentées, portent des vêtements étonnants, mais leur charme – jugé ravageur dans les pays scandinaves – a littéralement rendu folle notre télévision. C'est bien simple : durant tout le week-end, il était quasiment impossible de leur échapper! La 5, la 6, Canal Plus, Antenne 2... toutes les chaînes ont « joué » Indochine, les hasards de la programmation ayant même conduit la 5 et la 6 à diffuser leurs clips samedi soir exactement au même moment! La preuve que la multiplication des chaînes, ce n'est pas forcément la diversité des choix.

TV 6, en tout cas, les adore. Et lorsqu'on y faisait un tour, lassés par Drucker, Martin, le président ou Amanda Lear, on avait de bonnes chances de tomber sur eux. On restait, ou l'on s'en allait, la sixième chaîne étant par nature ouverte aux quatre vents. C'est son charme et son originalité.

Lancée depuis plus d'une semaine, la 6 commence pourtant à lambiner. La boucle du départ était des plus toniques, les kids ont applaudi, mais le saut officiel, promis pour le samedi 1er mars, n'a pas vraiment eu lieu. Les titres de la grille étaient bien annoncés, manquaient les émissions.

« On construit notre chaîne brique par brique », expliquent les responsables, qui demandent l'indulgence. Sans doute ont-ils raison de dire qu'une télévision ne s'improvise pas. L'élaboration des tranches de programmes, l'ordonnancement et le montage des clips, la fabrication des « logos » et « jingles », l'introduction des publicités exigent beaucoup de temps : *« Il faut plus de trois heures*, dit-on à Publicis, *pour une heure de programme de clips. »* Mais le public s'impatiente. La chaîne n'est pas prête.

Les émissions en construction seront peu à peu introduites dans la grille, les vidéo-jockeys testés progressivement sur l'antenne, et TV 6 se contente aujourd'hui, en peaufinant ses modules de clips, d'installer une image, une ambiance, une identité auprès des jeunes. La démarche est intéressante, cohérente si l'on considère le concept de la chaîne. Elle néglige cependant l'impatience croissante des jeunes qui tapotent sans cesse sur leur télécommande en cherchant des surprises, et celle des publicitaires qui ont « joué » la « 6 ». On attend un concert, un semblant de direct, du chaud, des gens qui humanisent le petit écran et incarnent enfin ce qu'elle devrait bien être : la télévision nouvelle génération.

ANNICK COJEAN.

● ***Ouverture du capital du « Courrier picard ».*** – L'assemblée générale des salariés sociétaires de la société éditrice du quotidien *le Courrier picard* (Amiens) a adopté, le 2 mars, à l'unanimité, le principe de l'ouverture du capital du journal à des partenaires extérieurs au secteur de l'économie sociale, à hauteur de 49 %. Ce principe figurait dans le plan de redressement du quotidien établi par le cabinet d'audit de M. Claude Vieux, le 8 février. Les partenaires seraient le quotidien *la Voix du Nord* (Lille), le Crédit mutuel ou la Société générale, M. Bruno Bertez, PDG de l'Agefi SA-*la Vie française, la Tribune de l'économie*. Auparavant, le tribunal de commerce d'Amiens doit décider, le 7 mars, de la poursuite ou non de l'activité du *Courrier picard*, en dépôt de bilan depuis le 13 décembre.

POINT DE VUE

Pour une loi multimédia

par HENRI CAILLAVET (*)

LA presse a raison de s'inquiéter de son destin, face à l'irrésistible montée en puissance des nouveaux médias. Toutefois, si elle adopte une stratégie défensive, de combat d'arrière-garde, elle s'enfermera très vite dans la médiocrité, la stagnation.

Or la liberté de la presse reste une liberté matricielle. Pas de démocratie véritable sans indépendance de la presse, laquelle garantit le respect des droits du citoyen. En conséquence, la presse mérite une protection éclairée, adossée à des recommandations plutôt que soumise à une quelconque surveillance. Aujourd'hui, au regard de sa mission, combien ses moyens apparaissent parfois fragiles, sinon dérisoires.

La loi du 23 octobre 1984 vise à limiter la concentration, à éviter la pratique des sociétés écrans ou des prête-noms, à assurer la transparence financière et le pluralisme des entreprises de presse. La commission pour la transparence et le pluralisme de la presse a pour fin de prévenir les éventuelles agressions de l'argent et la formation abusive de monopoles. Il est généralement admis, dans nos sociétés modernes, que la liberté de la presse relève essentiellement d'un choix éthique. Dans ce domaine, nous ne pouvons pas laisser jouer brutalement les mécanismes économiques, ni laisser se développer le rapport souverain du fort au faible. L'ultra-libéralisme porterait atteinte à la liberté de la presse, précisément parce que celle-ci n'est pas une marchandise ordinaire, un bien économique neutre. La presse est chargée de puissance, de pouvoir, de rituel.

Force est bien d'admettre que le respect dû à la démocratie propose la mise en œuvre d'une autorité indépendante, interlocutrice des différentes composantes de la profession, et garante de la liberté de tous. Nous avons l'obligation, d'une part, d'éviter un dérèglement sauvage, d'autre part, un dirigisme insupportable. D'ailleurs, autour de nous, des législations spécifiques tendent à surmonter – et elles y parviennent – cette contradiction redoutable, savoir l'indépendance des éditeurs et la liberté de choix du lecteur. Aux Etats-Unis, en Allemagne fédérale, en Italie, etc., des mesures antitrust ont été mises en œuvre. Les résultats obtenus sont convenables, et les républicains de ces pays reconnaissent la nécessité de ces commissions autonomes, lesquelles échappent aux pressions du pouvoir comme à celles des professionnels.

En France, d'aucuns proposent l'abrogation de la loi de 1984. Ce serait une faute. Depuis que la commission de la presse a été installée, elle s'est efforcée avec prudence et esprit de mesure de définir les règles d'un consensus. De fait, la situation d'un quotidien national n'est pas comparable à celle d'un hebdomadaire local ; celle d'un périodique à un journal gratuit. Or, par nature, la loi est générale. La commisson a donc reçu beaucoup de responsables de la presse, écouté, dialogué et formulé ensuite des observations pratiques, jugées acceptables par le plus grand nombre.

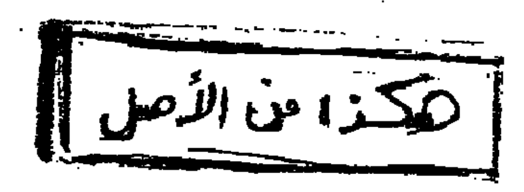
Au-delà de quelques modifications portant sur les seuils et la publication de certaines informations, pour l'essentiel, il conviendrait d'ajouter à la loi un volet économique. Le Parlement n'a pas su – ou osé – prendre en compte les distorsions provoquées par la fiscalité de la presse. Les taux différents de TVA, l'application de l'article 39 *bis* du code général des impôts, par exemple, profitent aux éditeurs de presse faisant des bénéfices ou aux plus fortunés, tandis que sur le marché publicitaire, non indéfiniment extensible, la télévision ne fait pas payer le « juste prix » de son audience, déséquilibrent dangereusement les recettes de la presse écrite. Toutefois, je conviens que ces débats sont délicats à aborder, d'autant que la presse est multiforme et que ses intérêts sont divergents.

Présentement, la presse ne préservera ses ressources, c'est-à-dire son développement, qu'en acceptant le défi que lui lance chaque nouveau média : télévisions privées, réseaux câblés, satellites, radio. La presse écrite doit être présente dans toutes les inter-réactions médiatiques, actrice audacieuse dans les mutations technologiques comme dans la diversification multimédia. En un mot, l'entreprise de presse a l'obligation de devenir une entreprise de communication. A la vérité, la plupart des responsables de la presse savent que le maintien, puis l'indispensable reconquête du lectorat – sans écrit, la conceptualisation et le jugement sont impossibles – passent par des initiatives dans les principaux registres de le communication, même si ces derniers sont à la limite de leurs moyens financiers pour des résultats imprévisibles.

Les années 1986 et 1987 sont des années charnières pour la communication. Idéalement, mais non chimériquement, seule une Haute Autorité médiatique, couvrant les domaines de la presse, de la radio et de la télévision, composée des représentants du Parlement, des grands corps de l'Etat et de personnalités qualifiées, sera l'organisme susceptible de faire franchir sans dommage à l'information, au sens large du terme, les mutations qui assaillent, menacent et, paradoxalement, exaltent la liberté démocratique.

Le vote d'une loi multimédia, loin de diviser les républicains, devrait les rassembler. Que le Parlement s'engage ! Il fera preuve ainsi de lucidité et de réalisme, mettant en harmonie le droit avec l'évolution technologique.

(*) Ancien ministre, président de la Commission pour la transparence et le pluralisme de la presse.



هكذا من الأصل



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

UNE FONCTION A "PART ENTIERE"

SOCIETE FRANÇAISE (4000 personnes) dont l'activité s'exerce dans plusieurs secteurs de l'industrie, **filiale d'un Groupe International**, recherche son :

DIRECTEUR COMPTABLE ET FINANCIER

Vous participerez aux choix stratégiques de la Société.

Rattaché à la Direction Générale, vous prendrez en charge sur le plan technique et politique, l'ensemble de la fonction (comptabilité, finance, contrôle de gestion).

Vous serez le conseil des différents managers de la Société et de ses filiales.

De formation Grande Ecole de gestion ou équivalent, vous pouvez justifier d'une expérience similaire réussie dans une entreprise industrielle.

Vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à
HAVAS CONTACT, 1, place du Palais Royal - 75001 PARIS,
sous référence 79000 LM

HAVAS CONTACT

directeur administratif et financier

Après quelques années d'expérience dans un Cabinet anglo-saxon, c'est le poste que nous proposons à un jeune dirigeant, brillant, ambitieux et pressé de faire ses preuves sur le terrain. Vous entrez dans une entreprise (150 MF) récemment reprise par un groupe anglo-saxon et en fort rédéploiement. Votre mission est de diriger les services comptables et informatiques mais aussi de mener à bien une action de réorganisation.

Gestionnaire avisé et compétent, notre P.D.G et le Directeur Financier. du groupe comptent sur vous. A terme, vous pouvez devenir un généraliste dans l'une de nos filiales.

Votre lieu de travail est situé dans une ville moyenne, à 90 km de Lyon.

Notre consultante, G. CROUZET, vous remercie de lui écrire (réf. 1145LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
7, RUE SERVIENT - 69003 LYON
PARIS - GRENOBLE - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

MATTEI
Location de véhicules
recherche pour
RÉGION SUD-EST

DIRECTEUR COMMERCIAL

bac + diplôme école supérieure de commerce + anglais courant + expérience location véhicules, 35 ans environ, bonne présentation.

Adresser lettre, manuscrite avec c.v. détaillé + photo et prétentions à MATTEI direction du personnel BP 25, 13266 Marseille Cedex 08.

Pour faire face à son expansion,

Larousse recrute :

1. Son directeur(trice) des dictionnaires bilingues.

Rattaché au directeur de l'Édition, le candidat(e), âgé d'au moins 35 ans, aura acquis une expérience d'au moins cinq ans, soit dans un poste similaire, soit, après de solides études linguistiques, dans des postes de responsabilité dans des organismes internationaux ou culturels en France ou à l'étranger. Connaissance parfaite de l'anglais exigée ; connaissance d'une autre langue appréciée. Le candidat(e) choisi assurera l'animation d'une équipe éditoriale et la réalisation d'ouvrages mettant en œuvre des budgets importants. Il devra s'intéresser particulièrement à la lexicographie et à l'informatique éditoriale et témoigner d'une aptitude réelle pour le marketing. Il pourra être ressortissant français ou citoyen d'un autre pays de la CEE, mais devra, dans ce cas, justifier de titres universitaires en français. Position cadre pour ce poste motivant appelé à un réel développement.
Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à : *Larousse, Direction du Personnel, 17 rue du Montparnasse, 75298 Paris* Cedex 06.

2. Son responsable des livres pratiques.

Rattaché au directeur de l'Édition, le candidat(e) choisi devra animer la réalisation d'ouvrages variés pour des canaux de vente différents, et requérant une bonne connaissance du marketing. Il devra définir et contrôler les budgets et animer des équipes de collaborateurs, en utilisant les techniques modernes de l'impression en couleur. Anglais souhaité. Le candidat(e) choisi aura acquis une expérience dans un poste similaire dans l'édition ou la presse spécialisée. Position cadre.
Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à : *Larousse, Direction du Personnel, 17 rue du Montparnasse, 75298 Paris* Cedex 06.

Ces deux postes sont à pourvoir à Paris, dans une grande maison d'édition qui connaît une phase de développement importante.

Les candidatures seront traitées dans la plus stricte confidentialité.

Vous voulez élargir votre horizon....

Alors, sachez que l'agence du Havre d'une importante société maritime d'armement, d'affrètement, de transport et de consignation recherche son

Directeur Administratif et financier

- Vous avez une formation supérieure de commerce avec option comptable et financière ou un DECS.
- vous maîtrisez parfaitement l'anglais,
- vous avez, de préférence, l'expérience réussie du management d'une PME (si possible dans le secteur maritime).

Alors nous vous attendons.

Adressez lettre manuscrite et CV sous réf. 5764M à notre Conseil qui traitera confidentiellement votre candidature.

impact développement

IMPACT DEVELOPPEMENT 26 rue Brunel 75017 PARIS

Publival — MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

NOUS SOMMES
LE LEADER DU MARCHE FRANÇAIS
ET EMPLOYONS PLUS DE 3.000 PERSONNES.

Nous recherchons pour plusieurs sociétés de notre groupe, un :

DIRECTEUR DES RELATIONS HUMAINES

Basé dans l'Est de la France

SA MISSION :

- *Orienter la politique du personnel : recrutement, formation, administration des salaires et des régimes sociaux.*
- *Mettre en oeuvre cette politique en matière de relations sociales.*
- *Assurer les relations avec nos partenaires sociaux et l'administration.*

NOUS DEMANDONS A CE CANDIDAT :

- *Une bonne formation de base et une expérience réussie de la fonction.*
- *Un esprit ouvert et un excellent contact à tous niveaux.*

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 1977 à : Lévi-Tournay/Asscom 31, Bd. Bonne-Nouvelle 75083 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

ORGANISER, ANIMER, DIRIGER, GERER, COMMUNIQUER...

Si depuis environ 10 ans ces verbes d'action constituent votre vocabulaire quotidien, et si vous désirez prendre pleinement conscience de la puissance de leur signification devenez notre

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Basé à NEUILLY, nous sommes la Direction Commerciale FRANCE d'un grand groupe industriel français de dimension internationale : vous serez donc directement rattaché au Directeur Commercial France et bénéficierez de relations fonctionnelles privilégiées avec la Direction Centrale du Personnel et la Direction des Affaires Sociales.
Une formation supérieure et une expérience de «Responsable Personnel» dans le secteur commercial industriel constitueraient donc des atouts puissants de réussite et porteraient la rémunération annuelle à environ 300 KF.
Ecrire sous réf. 3115 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE UTILISEZ VOTRE MINITEL

Société Industrielle en croissance (50 personnes) développant des produits à fort contenu technologique (mécanique, optique et optoélectronique) recherche son

DIRECTEUR DE PRODUCTION

FORMATION INGENIEUR (A & M, CENTRALE,...) 10 ans d'expérience.

C'est un homme ouvert, rigoureux et méthodique capable d'organiser et de développer l'outil de travail, d'entraîner les équipes, d'améliorer la productivité et la rentabilité économique de l'entreprise pour poursuivre l'expansion rapide de la Société.

Possibilités d'évolution intéressantes pour candidat de valeur.

Lieu : Provence - Côte d'Azur.

Ecrire avec C.V. et prétentions s/réf. 3787, qui seront transmis par :

Pierre Lichau S.A. - 10, rue de Louvois 75063 PARIS Cedex 02

Direction générale

PARIS

pour une société spécialisée dans la location de camions avec chauffeur et la distribution de colis. Notre Siège de Paris et nos agences de Bordeaux et Marseille représentent 185 personnes. Dans le cadre de notre développement, nous recherchons aujourd'hui notre Directeur Général. En relation directe avec le PDG, il prendra en charge la responsabilité complète de l'entreprise. Secondé par le Directeur Administratif et le Directeur d'Exploitation, il interviendra à tous les niveaux de l'entreprise, sur les plans de la gestion, de l'administration... De formation supérieure, type HEC, ESSEC..., vous avez prouvé au cours d'une expérience professionnelle réussie et confirmée (15 ans minimum) dans une Société de Services vos réelles compétences en matière de gestion, votre autorité naturelle, votre esprit d'initiatives. Si vous avez l'envergure de l'homme que nous recherchons, nous vous proposerons une rémunération de haut niveau.
Pour un premier contact confidentiel, adressez votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous référence 9645 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

Concevoir et manager notre produit

Pour répondre aux impératifs de développement du marché et faire face à notre forte évolution notre Société (60 MF) filiale d'un groupe industriel crée aujourd'hui le poste de

Directeur du produit

Concevoir les nouveaux produits (équipements pour véhicules industriels) et améliorer la gamme existante, apporter une réflexion approfondie sur l'optimisation de notre technique et de notre gestion de l'outil de production, manager la structure technique et humaine sont les 3 volets d'une mission que vous mènerez avec nous.
10 ans d'expérience dans un environnement similaire vous confère une maîtrise technique affirmée (XAO, Productique...) et un sens aigu de la transformation d'objectifs marketing en objectifs industriels.
Responsable de l'encadrement des services : études-essais, méthodes, qualité, ordonnancement et production, nous vous donnons les moyens de votre réussite. Elle est directement liée à vos capacités de manager.
Votre participation active aux processus de négociation avec nos clients induit votre maîtrise de la langue anglaise.
Ce poste est basé en province.
La rémunération prévue devrait attirer un candidat de valeur.
Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions, sous réf. 8186/M, à Conexhom 212, Avenue Paul Doumer 92508 Rueil Malmaison Cédex.

Conexhom
Conseil en Recrutement.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

CREER UNE FILIALE POUR LANCER UN NOUVEAU SERVICE AUX PARTICULIERS

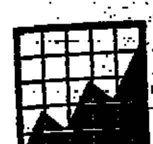
Nous sommes une grande compagnie d'assurance française et c'est le challenge que nous proposons à un entrepreneur de 33 ans minimum, qui a déjà dirigé un centre de profit et estime avoir une vocation de créateur et de chef d'entreprise.

Totalement responsable de son activité, il disposera dès le départ de moyens importants puisqu'il s'appuiera sur le réseau d'agents et de courtiers de la compagnie pour commercialiser son service et sur des partenaires extérieurs pour le mettre en oeuvre.

Le poste est à pourvoir à Paris et bien-sûr de nature à motiver une personnalité de tout premier plan.

Merci d'adresser un dossier complet de candidature, sous la référence 137 L, au Cabinet H.B., 66 Avenue Victor Hugo, 75116 PARIS, qui garantit une stricte confidentialité pour ce recrutement.

DESSEIN



DIRECTIONS
Nationales et Internationales

Directeur de filiale

UN GRAND GROUPE FRANÇAIS LEADER (prestations de services destinés au grand public) recherche le Directeur d'une de ses filiales.

Ce poste conviendrait à un candidat diplômé d'une grande école d'in-
génieurs ou de gestion, ayant environ 10 ans d'expérience profession-
nelle et l'expérience de la direction d'un centre de profits, capable d'ani-
mer et de gérer une unité de 350 personnes. (l'habitude de travailler en
liaison avec les collectivités locales serait un atout).
La réussite dans ce poste implique : bonnes capacités d'animation et
d'organisation, sens prononcé de la gestion, goût des relations exté-
rieures.

Poste : ville de province ouest France.

Ecrire sous réf. ZS 387 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
4, rue Massenet 75116 Paris
etap

PUBLIPANEL

Directeur des études
X, ECP, Mines, AM, INSA...

FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL, filiale leader sur ses marchés et spécialisée dans la construction d'équipements sophistiqués (matériel de manutention, ingénierie hydromécanique, installations aéroportuaires... recherche son Directeur des Etudes.

Rattaché à la Direction Générale, il dirigera le département études compre-
nant 120 personnes dont 25 ingénieurs et cadres avec pour missions principales :
- l'élaboration et la mise en place d'actions privilégiant la recherche et le développement sur les produits futurs,
- l'organisation, la planification des études et l'animation des hommes,
- la coordination avec les clients et les services intérieurs (commerciaux, production, méthodes...) pour le bon déroulement des affaires.

Ingénieur diplômé X, ECP, Mines, AM, INSA... minimum trente cinq ans, il possèdera
une expérience technique (direction bureau d'études, conduite de projets...)
acquise si possible dans la manutention, le matériel TP ou l'armement...
Doté d'un fort rayonnement technique, d'une personnalité dynamique et de
bonnes capacités de communication et d'animation, il sera le moteur de l'innova-
tion technique.
Anglais nécessaire.
Lieu de travail : Rhône-Alpes
Ordre de grandeur de rémunération : 450.000 F.

Ecrire sous réf. BU 389 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
4, rue Massenet 75116 Paris
etap

PUBLIPANEL



Directeur juridique

American Express France, c'est aussi bien la carte de crédit, que la banque, que des agences de voyage et de tourisme. Pour gérer à Paris tous les aspects juridiques relatifs à chaque société du groupe, nous recherchons notre Directeur Juridique.
Vous serez notre conseil au plus haut niveau sur les activités du Groupe et notre négociateur avec les Administrations et les tiers.
Vous êtes titulaire d'un DEA de Droit des Affaires, vous avez une expé-
rience réussie d'au moins 3 à 5 ans en cabinet ou en entreprise et vous êtes un spécialiste du droit commercial, du droit des sociétés et du droit bancaire. Vous maîtrisez parfaitement la langue Anglaise.

Merci d'envoyer votre curriculum vitae et vos prétentions à la Direction des Ressources Humaines, 11 rue Scribe, 75009 Paris.

média-system

Responsable développement ressources humaines

Futur directeur du personnel et des relations humaines - 250.000 F +
Cette entreprise de la région lyonnaise fabrique des produits techniques destinés à l'industrie.
Filiale d'une société multinationale, elle étend son activité à l'Europe du Sud où sont déjà
implantées d'autres unités, notamment en Espagne et en Italie. Elle recherche pour la société
française (200 personnes) un responsable du développement des ressources humaines. Il aura
pour mission de mettre en œuvre une politique sociale dynamique, d'assurer la gestion évolu-
tive du personnel, particulièrement en termes de formation, et de mettre en place des structures
de communication performantes en relation étroite avec l'encadrement. Il interviendra comme
conseil auprès des directions opérationnelles à l'étranger pour l'harmonisation de cette gestion.
La réussite dans ce poste permettra à moyen terme une évolution vers la direction du personnel
et des ressources humaines pour toute l'Europe du Sud. Cette opportunité s'adresse à un
diplômé de l'enseignement supérieur. Il apportera l'expérience indispensable d'un responsable
du personnel ayant la pratique d'au moins 5 ans de la gestion du potentiel humain acquise dans
une entreprise à caractère industriel. L'anglais très courant est nécessaire. Ecrire à Marie-Odile
VAGNON en précisant la référence A/3922M.

PA
78, Bd du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE - Tél. 78.93.90.63
Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

L'UNIVERS DE LA GESTION

contrôleur de gestion — 230 000 F / an +.

Leader dans notre spécialité, nous construisons des bâtiments à ossature en bois lamellé-collé (300 MF, 220 p., 6 agences constituées en centres de profit.
Nous souhaitons accueillir à Paris, auprès de notre Directeur Général, notre contrôleur de gestion.
Votre mission : faire vivre l'outil budgétaire en conseillant les opérationnels dans le suivi de leurs objectifs économiques, proposer des mesures correctives, mettre sur pied les tableaux de bord, optimiser les coûts.
A 32 ans minimum, Sup de Co + DECS, vous avez exercé une activité similaire dans le bâtiment. **(Réf. 4783 LM)**

chargé de recrutement

Nous sommes l'un des premiers groupes français d'entreprise dans le bâtiment, le génie civil et les travaux publics. Fortement décentralisée, nous comptons à Paris une direction des relations sociales apportant son concours à toutes nos sociétés.
Notre responsable "EMPLOIS ET CARRIÈRES" souhaite renforcer sa cellule "recrutement". En liaison avec les directeurs de filiales et directeurs régionaux et avec la plus large autonomie, vous conduisez des missions de recrutement tous niveaux et toutes qualifications : ingénieurs, techniciens, gestionnaires, monteurs d'affaires, etc... pour la France et l'étranger.
Votre poids dans la décision est important.
A 30 ans minimum, de formation supérieure, vous avez déjà exercé une fonction similaire en entreprise ou en cabinet, pendant au moins 2 ans. Votre réussite à ce poste conditionne votre évolution de carrière. **(Réf. 4784 LM)**

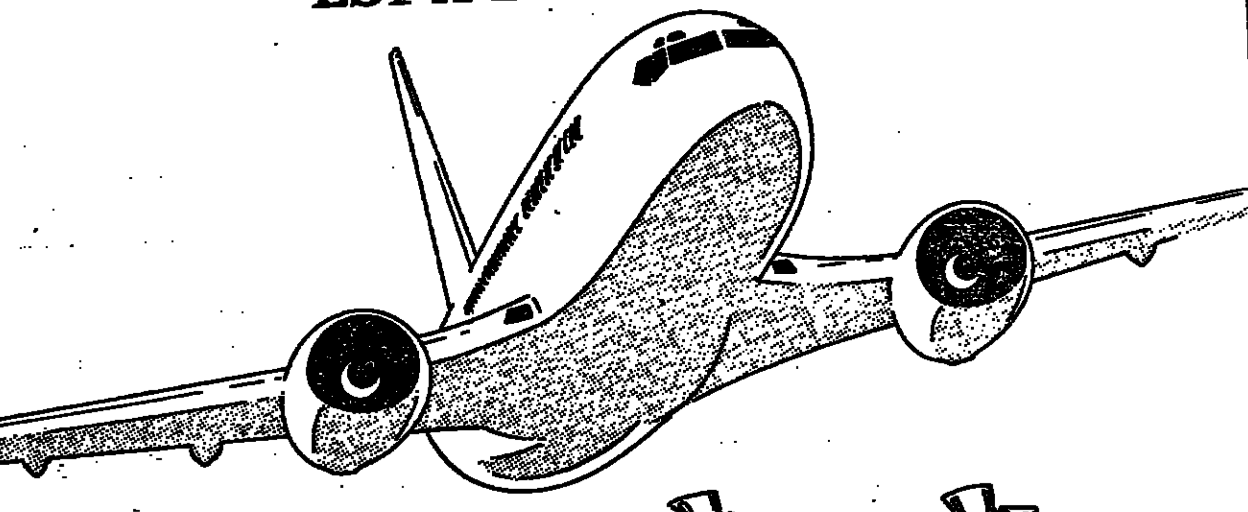
Notre consultante, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire sous référence correspondante.

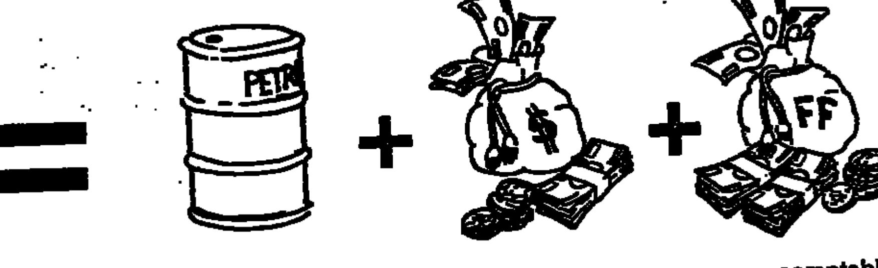
ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES

PUBLIPANEL

MEMBRE DE SYNTEC

LA GESTION COMPTABLE INDUSTRIELLE DU FUTUR EST A LA SNECMA.







Être payés 1/3 en barils d'or noir, 1/3 en Dollars, 1/3 en Francs pour un moteur d'avion sorti de nos usines, est l'une des nombreuses situations originales auxquelles peuvent être confrontés nos Gestionnaires Comptables.

Notre Groupe réalise un C.A. consolidé de 14 milliards de Francs avec un effectif de 26 000 personnes. Dans un contexte international très dur, il a su conquérir une position de leader sur les marchés des produits de haute technologie destinés aux industries aéronautique et spatiale.

Chef Adjoint du Département Comptabilité Générale.

Diplômé d'une école supérieure de gestion complétée d'un DECS, vous avez une expérience de Gestion Comptable industrielle d'au moins 8 ans.

Vous dirigerez quatre groupes comptables (50 personnes).
L'évolution liée à ce poste réclame un professionnel de haut niveau. Réf. M 11/1296 B.

10 Gestionnaires Comptables.

Diplômés d'une école supérieure de gestion complétée d'un DECS, vous avez une expérience du milieu industriel de 2 à 3 ans. Vos compétences en comptabilité générale, analytique, et bien sûr informatique, vous permettront d'évoluer, à travers notre filière Finances-Comptabilité, vers des postes de haut niveau au sein du groupe. Réf. M 11/1296 C bis.

Pour ces postes au cœur d'un contexte international et basés en Région Parisienne, merci de faire parvenir votre dossier de candidature sous référence choisie, à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri - 75008 PARIS

VERITABLES OPPORTUNITES DE CARRIERE POUR JEUNES DIPLOMES(EES) (HEC, ESCP, ECO-FI, AGRO) AMBITIEUX ET A FORT POTENTIEL.

POSTES à caractère évolutif PROPOSES par une BANQUE MUTUALISTE largement implantée en France, réputée pour son marketing bancaire d'avant-garde, à POURVOIR en Pays de Loire (100 km Sud de Paris).

2 ANALYSTES FINANCIERS

• 1 ECO-FI • 1 AGRO

ILS PRENNENT EN CHARGE, avec des objectifs de développement, la gestion d'un portefeuille de PME-PMI ou Entreprises Agricoles.

Le goût de la négociation, de l'aisance dans les contacts à tous niveaux, une capacité d'analyse rigoureuse et de synthèses rapides sont nécessaires. (Réf. 333/LM)

FUTUR CHEF D'AGENCE

ADJOINT dans un premier temps, il prendra progressivement la Direction d'une Agence sur les plans financier, commercial, humain.

Une autorité naturelle, le sens des contacts et des aptitudes d'organisateur et de gestionnaire sont indispensables. (Réf. 332/LM)

COMMERCIAL BANCAIRE

ANIMATEUR COMMERCIAL, il dynamise la Force de Vente.

Il conçoit et met en place les moyens qui s'imposent pour permettre aux Responsables d'Agences d'atteindre leurs objectifs. (Réf. 331/LM)

SI VOUS ETES MOTIVES par l'une de ces fonctions, SI VOUS AVEZ ENVIE de faire la preuve de vos compétences et d'être responsabilisés au maximum DES LE DEMARRAGE de votre vie active, ALORS adressez-nous votre candidature sous les références mentionnées à :

dica sélection
69, rue Lecourbe
75015 PARIS

MEDIA PA

Le Monde **L'UNIVERS DE LA GESTION** Le Monde



Crédit National

Crédit National : un des grands noms dans le financement des entreprises. Une gamme de produits et services souple et variée, une recherche permanente d'idées et de ressources nouvelles. Des équipes jeunes et d'excellent niveau.

Participer à la collecte des ressources

Notre Département des Opérations Financières recherche un jeune collaborateur pour l'assister dans sa mission - passionnante mais difficile - de collecte de ressources sur les marchés domestiques et étrangers.

Il souhaite un Cadre débutant (ou avec un à deux ans d'expérience professionnelle) accrocheur et rigoureux.

● doté d'une formation solide : grandes écoles de commerce ou IEP
● maîtrisant parfaitement l'anglais.

C'est avec le plus grand soin que le Service du Personnel et des Relations Sociales étudiera votre candidature. Merci de la lui adresser au 45 rue Saint Dominique, 75700 PARIS.

Jeune Cadre
(HEC - ESSEC - ESC - IEP)

DESSEIN

Juristes d'affaires
une carrière de haut niveau à Lyon

LE CABINET RATHEAUX, établi à Lyon, première place financière régionale, compte actuellement 25 Juristes et Fiscalistes. Il poursuit une phase de développement nouvelle, en association depuis un an et demi avec **PEAT MARWICK**, l'un des premiers cabinets mondiaux de conseil d'Entreprises. De larges opportunités sont ainsi ouvertes à ses professionnels.

Ses clients, qui en apprécient l'éthique et les compétences, sont en majorité des groupes français d'envergure nationale et internationale nés dans la région Rhône-Alpes.

Le Cabinet accompagne leur croissance et participe aux restructurations juridiques et financières qu'elle implique (opérations sur le capital, prises de contrôle, fusions, accords de venture capital).

Les interlocuteurs habituels sont les Directeurs généraux d'entreprises, leurs services juridiques et fiscaux, leurs banquiers, et parfois d'autres conseils extérieurs.

Deux juristes du droit des affaires (droit des sociétés, droit des contrats) sont actuellement recherchés :

Un Juriste confirmé ayant une expérience professionnelle de 5 à 8 ans.

Un Juriste stagiaire ayant une expérience professionnelle de 2 à 5 ans.

Les candidats de formation supérieure Juridique ou Gestion ont acquis leur expérience dans un Cabinet de conseil d'entreprises national et/ou dans un grand groupe. Leurs connaissances en matière comptable et financière ainsi que de l'anglais seront très appréciées. Ils sont capables de s'intégrer dans une équipe motivée et performante. Ils veulent réussir et maîtriser pleinement leur évolution de carrière.

COFROR, notre conseil en recrutement, étudiera votre dossier de candidature en toute confidentialité et vous remercie de l'adresser à Anne PALPANT sous réf. JAR 960.

COFROR
13 rue Grolée - 69289 LYON Cedex 02

SOURCES

A unité de production pilote
Contrôleur de gestion de talent

L'une des toutes premières sociétés européennes (350 MF, 600 pers.), possède une unité de production des plus modernes dans son activité, un service Recherche et Développement qui s'appuie sur la DAO-CAO, une gestion de production informatisée, des équipements entièrement automatisés : un contexte dynamique et stimulant pour un Contrôleur de Gestion astucieux et créatif passionné d'informatique.

Responsable de la comptabilité analytique, il dirige et anime une équipe de 8 personnes. Il a pour mission essentielle de développer l'organisation informatique appliquée au contrôle de gestion industrielle (budgets prévisionnels, évaluation des stocks, analyse des encours...). Impliqué dans la vie de l'usine, il travaille en étroite collaboration avec les différents services et développe des outils de gestion performants. Responsable du service informatique, il assume la liaison entre les sociétés extérieures et les différents départements de l'usine.

A 30/35 ans environ, le candidat est diplômé d'études supérieures (DECS, maîtrise de gestion), il possède déjà une bonne expérience du contrôle de gestion industrielle et souhaite développer cet acquis dans un contexte stimulant fortement informatisé où il pourra faire preuve de créativité. Le poste est situé en Mayenne où une qualité de vie l'attend.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et salaire actuel en précisant la référence NLB 51903 M à TEG, 113 rue de l'Université, 75007 PARIS.

The Executive Group (France) Management

DESSEIN

ALFAPAC
(SP METAL)

Responsable comptabilité et informatique.

Dix ans cette année et une position de leader sur le marché Grand Public des emballages ménagers : nous sommes une société de Distribution avec deux (bientôt trois) filiales de production. Déjà 150 personnes et 200 millions de francs de chiffre d'affaires en 1985 (140 en 1984); nous poursuivons une politique systématique d'investissement en hommes et équipement.

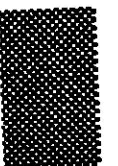
C'est dans ce contexte particulièrement évolutif que nous recherchons le (la) responsable comptable et informatique qui devra non seulement maîtriser les techniques comptables, mais aussi être capable d'organiser, de contrôler et de prévoir avec une grande souplesse d'adaptation. La collaboration avec les autres services, distribution et production, est une nécessité.

Son profil : ESC + DECS ayant 4 à 7 années d'expérience dont 2 au moins dans la direction de services comptables. Nous étudierons aussi les candidatures de cadres comptables confirmés connaissant si possible l'univers de la distribution et ayant travaillé sur des comptabilités informatisées. (IBM 36). Localisation : Paris 8ème. Merci d'adresser votre dossier complet sous référence 506 512 M à notre conseil SIRCA 64 rue La Boétie, 75008 PARIS.

Sirca — Membre de Syntec

SOURCES

Jeune contrôleur de gestion



HAY FRANCE

Société de Services, filiale d'un groupe international important, en expansion rapide, offre à un/une jeune diplômé(e) d'études supérieures (SUP de Co Paris/ESSEC option finances) + 1 à 2 ans d'expérience, l'opportunité de prendre en charge son **contrôle de Gestion** en liaison directe avec le Directeur Administratif et Financier et la Direction Générale.

Il (elle) sera responsable notamment de l'élaboration et du contrôle du budget ainsi que de son suivi auprès des principaux Directeurs.

La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Les dossiers de candidature (C.V. + photo + prétentions de salaire), sous la réf. 86069, seront adressées à

Sonia Lipszyc
HAY Managers 13, rue Alphonse-de-Neuville - 75017 PARIS

MEDIA BA

CONTROLEUR DE GESTION
PARIS

Dans un environnement international

La trentaine ou un peu plus, diplômé d'une grande Ecole de commerce ou de gestion, vous avez une formation DECS ou EXPERTISE COMPTABLE. Vous maîtrisez l'anglais courant, et l'espagnol serait apprécié.

Vous avez une expérience de 5 ans minimum dans un contexte industriel international, et vous justifiez d'une connaissance pratique de l'audit et du **contrôle de gestion.**

Ces 3 atouts déterminants vous permettront d'accéder à de véritables responsabilités. En effet, nous vous proposons d'intégrer la Direction Internationale d'un très grand Groupe français. Dans ce cadre, vous aurez la responsabilité du contrôle de gestion et du reporting pour chacune de nos implantations à l'étranger, et ce, en animant une petite équipe. Enfin, vous devrez détecter les problèmes éventuels, en faire le diagnostic et proposer les solutions adéquates.

Ce poste constitue une étape pour un candidat à fort potentiel.

Si ces perspectives et ces responsabilités vous intéressent, merci d'adresser votre dossier complet de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), s/réf. 86514/LM, à SELECOM - 226, r. du Faubourg-St-Honoré - 75008 PARIS.



Selecom
CONSEIL EN RECRUTEMENT

MEDIA BA



DSA INTERNATIONAL
Nous sommes une société d'Expertise Comptable.
Nous recherchons
dans le cadre de notre développement

COLLABORATEURS CONFIRMES

Formation : école supérieure de commerce
2 à 3 ans d'expérience en cabinet.
Ces postes conviendraient à des candidats à potentiel, souhaitant évoluer rapidement vers la fonction de CHEF DE MISSION.

ASSISTANTS DEBUTANTS

Formation : école supérieure de commerce ou maîtrise de gestion.
Les candidats retenus participeront à notre développement au sein d'une équipe jeune et motivée.
Nous offrons de nombreuses possibilités d'évolution.
Adresser lettre + C.V. s/réf. CCI et AB1 à
DSA INTERNATIONAL
22, place du Général Catroux - 75017 PARIS.

GRAND GROUPE INDUSTRIEL HAUTE TECHNOLOGIE
développant ses activités à l'export

Recherche pour son Département Fiscal :

UN (E) FISCALISTE EXPÉRIMENTÉ (E)

pour s'intégrer dans une petite équipe.

Le candidat sera chargé de dossiers très variés en matière de fiscalité française et internationale.

L'entreprise souhaite rencontrer des candidats ayant 4/5 ans d'expérience en cabinet ou entreprise, de formation Maîtrise de droit + **DESS de fiscalité** parlant parfaitement l'anglais.

Merci d'adresser dossier de candidature (C.V., photo et prétentions) sous réf. 79985 M à HAVAS-CONTACT, I, place du Palais-Royal, 75001 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT



Filiale du groupe Néerlandais BORSUMIJ, nous sommes présents en France à travers SHARP (Audio, télévision et vidéo) et BORSUMIJ (sonorisation, vidéo surveillance...) 100 personnes, 350 MF de CA réalisés à 60 % dans la grande distribution et à 40 % dans un réseau de détaillants plus traditionnels, nous recherchons notre :

Crédit manager

Vous établissez et tenez à jour un système d'informations d'ordre financier et commercial attenant à la qualité de nos clients. Vous êtes alors à même de déterminer le niveau optimal de crédit acceptable pour chacun d'eux. Vous surveillez aussi les recouvrements et savez qu'en diminuant les délais de paiements, vous réduisez ainsi la durée des crédits et donc des risques que nous provisionnons nous-même. En priorité, une centaine de clients vous seront confiés. Bien entendu, vous collaborez étroitement tant avec notre comptabilité clients qu'avec nos services commerciaux.

28 ans environ, diplômé d'une école de commerce et de gestion, nous souhaitons que vous ayez déjà au moins 2 ans d'expérience dans cette fonction d'avenir. Rigueur et méthode, alliées à votre sens du contact et à votre dimension de responsable, seront vos atouts pour réussir dans ce poste basé en banlieue Sud.

Merci d'adresser lettre, CV, photo. Nous vous assurons confidentialité et réponse. Référence 7323 M. 24 rue Eugène Flachat - 75017 Paris.



Bernard Julhiet Psycom — Membre de Syntec

SOURCES



recherche

Conseil en Droit des Sociétés
HF

Formation Universitaire, bonnes connaissances en droit des affaires et comptabilité.
Le candidat retenu aura une expérience de trois ans minimum dans un cabinet, une entreprise ou une banque.
Pratique des Sociétés cotées appréciée.
Rémunération très motivante.
Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions, sous référence 3386 F, à : **FIDAL PARIS**
18 bis, rue de Villiers
92300 LEVALLOIS-PERRET



LA FILIALE FRANCAISE D'UNE IMPORTANTE BANQUE AMERICAINE

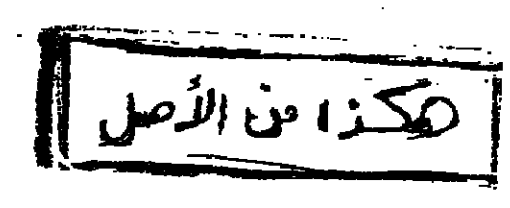
recherche

DIRECTEUR COMPTABILITE

possédant une expérience confirmée de plusieurs années dans un poste similaire. Des connaissances fiscales ainsi que l'habitude des relations avec la société-mère seront appréciées. Anglais courant indispensable, esprit d'équipe souhaité.

Adressez lettre manuscrite et curriculum-vitae avec prétentions à Média-Finance, réf. OP 750 (à indiquer sur l'enveloppe), 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.

média-finance



هكذا من الأصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



SOLEX, Branche Electronique Automobile du GROUPE **MATRA**, spécialisée dans la conception et la fabrication d'équipements moteurs, recherche pour son usine d'ÉVREUX (700 personnes) : (H/F)

Un Ingénieur Diplômé (Centrale, AM, ENSI...)
Responsable du Service Gestion de la Production

Directement rattaché au Directeur de l'usine, il aura pour mission d'établir les programmes de fabrication. Il en suivra la réalisation et s'assurera du respect des délais prévus, dans le souci constant d'une utilisation optimale des moyens de production. Il aura également la responsabilité de la gestion des stocks.

Cette fonction qui s'adresse à un candidat de valeur offre, à terme, de réelles perspectives d'évolution au sein du Groupe.

Une expérience de quelques années dans la gestion de production informatisée est nécessaire. Réf.A.

Le Chef du Service Entretien - Maintenance

Ingénieur diplômé (AM - ENSI - ENI . . .), il sera responsable de l'entretien et de la maintenance du parc machines et des bâtiments de l'usine (entretien préventif, dépannages, exécution des travaux neufs, modifications . . .).

Pour réussir dans la fonction, une expérience industrielle de 5 à 7 ans est indispensable. Réf.B.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo, prétentions) en précisant la référence du poste choisi à la Direction du Personnel — 19 rue Lavoisier — 92000 NANTERRE

SOLEX

PARFRANCE ANNONCES



Chef de Produit International senior, branchez-vous...

HF

calor

Diplômé ESC (ou équivalent), bilingue anglais/français, vous nous apportez votre expérience multiculturelle et internationale ouverte au développement de nouveaux produits. Vous l'avez acquise en tant que Chef de Produit, depuis impérativement 5 ans au moins, dans le monde des biens de consommation techniques. Votre pratique de l'électroménager est un atout supplémentaire.

L'un des fers de lance du Groupe SEB (7 000 personnes - 3 milliards de CA dont la moitié à l'export), CALOR est leader en France et n° 2 en Europe dans l'univers des produits électroménagers destinés au soin du linge (50 % du CA pour le seul fer à repasser).

Notre succès est le fruit de deux dynamiques privilégiées : une **stratégie** permanente de **projets-produits innovants**, un **management participatif** par autonomie et décentralisation des responsabilités.

Notre Directeur des Produits cherche à intégrer le nouveau Chef de Produit International «SOIN DU LINGE» au sein de notre équipe jeune et branchée.

Pragmatique et homme de stratégie à la fois, **interface du futur** entre le marché et l'industriel, ce «patron» apporte tout d'abord son imagination et son intuition pour concevoir en permanence de nouveaux produits.

Pour animer et organiser ensuite leur développement, il sait **stimuler** et **convaincre** tous les interlocuteurs internes et externes de CALOR.

Enfin, confirmant la réussite de cette famille de produits stratégiques tant en France qu'à l'étranger, il assurera la sienne chez CALOR et dans le Groupe SEB.



Si vous vous reconnaissez dans cette approche, nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (avec votre rémunération actuelle), sous référence 461 M, à **ARCHE CONSEIL, 68 rue Duquesne, 69006 LYON** : François NICOLET vous recevra en toute confidentialité soit à Paris, soit à Lyon.



MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT — média-system

---

RHÔNE-POULENC

Recrute pour son Département PROCÉDÉS

INGÉNIEUR CONFIRMÉ ÉTUDES SÉCURITÉ

Au sein d'une équipe spécialisée, vous serez plus particulièrement chargé de :
- conduire des études théoriques ou expérimentales,
- assurer des examens sécurité de procédés chimiques existants ou en études,
- intervenir comme expert sur incidents,
- calculer et proposer des moyens de prévention et protection.

Ce poste basé en région lyonnaise intéresse le diplômé d'une grande école scientifique que vous êtes. Vous avez déjà une expérience en études de sécurité et danger, complétée par des connaissances en physico-chimie, thermodynamique, résistance des matériaux.

Vous pratiquez couramment l'anglais.

Une réussite dans cette fonction vous permettra d'évoluer au sein de l'unité ou du groupe.

Adresser dossier de candidature et prétentions s/ réf. 29413 à : HAVAS CONTACT. 11, rue Pdt Carnot, 69002 Lyon qui transmettra.

HAVAS CONTACT

UNE ÉNERGIE NOUVELLE EN AUVERGNE



RECHERCHE POUR LES ASSOCIER A SON DÉVELOPPEMENT

— DIRECTEUR D'AGENCE
— ADJOINTS AUX DIRECTEURS D'AGENCES

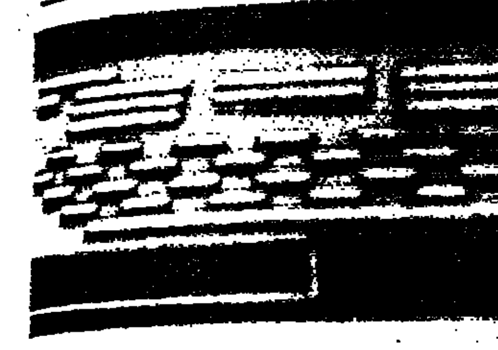
(hommes ou femmes)

(Ces postes préparent à des fonctions de DIRECTION D'AGENCE dans la circonscription de la Banque :
CANTAL - CORRÈZE - HAUTE-LOIRE - PUY-DE-DOME)

PROFIL :
- aptitudes commerciales ;
- aptitudes au commandement et à l'animation ;
- *expérience bancaire acquise auprès d'une clientèle d'entreprises et de particuliers.*

Candidatures manuscrites accompagnées d'un C.V. détaillé, photo, rémunération actuelle et prétentions à adresser à :

Direction des Relations Humaines
BANQUE POPULAIRE AUVERGNE ET CORRÈZE
18, boulevard Jean-Moulin - 63002 CLERMONT-FERRAND CEDEX.



L'UNIVERS DE LA GESTION

Contrôleur de gestion

Avec 500 personnes et 3 usines en France, notre société, filiale d'un groupe américain, se développe de façon satisfaisante et fait du profit.

Le Contrôleur de Gestion que nous recherchons aura la responsabilité des éléments chiffrés consolidés de l'entreprise : bugets, reporting, tableaux de bord. Il aura une attitude moderne et dynamique et anticipera les besoins des opérationnels.

Si vous avez 2 à 6 ans d'expérience de la fonction, en milieu anglo-saxon, si l'informatique vous est familière, si vous parlez couramment l'anglais et êtes un habitué du reporting, alors adressez vite votre CV et niveau de rémunération sous référence SIM/101.02/DL à :

LES CONSEILS EN RECRUTEMENT ASSOCIES



33, rue Galilée 75116 Paris.

média-system

Groupe chimique français en expansion opérant au niveau international recherche pour son siège PARIS

CONTROLEUR DE GESTION

Diplômé Ecole Ingénieur, de Commerce ou de Gestion.

Ayant 3 à 5 ans d'expérience industrielle.

Il sera responsable, dans un premier temps, du contrôle de gestion des filiales et de leur consolidation sur micro-ordinateur.

Il fera un large appel aux outils informatiques y compris à l'informatique centrale et participera à l'élaboration de nouveaux projets.

Il est demandé une expérience d'un contrôle de gestion très proche du terrain, si possible en milieu industriel.

Anglais ou allemand courant.

Adresser C.V. et prétentions s/réf. 4789, qui seront transmis par :

Pierre Lichau S.A. - 10, rue de Louvois 75063 PARIS Cedex 02

Société de Presse et de Promotion filiale de groupe MULTIMÉDIA recherche

GESTIONNAIRE « H. ou F. »

Il ou elle assistera le Directeur Général dans la totalité des travaux d'administration et de gestion de la Société.

Profil souhaité : 30 ans minimum ayant déjà une expérience de la fonction en P.M.E.

DIPLOMÉ(E) D'ÉTUDES SUPÉRIEURES. Adresser C.V. lettre manuscrite et photo.

Ecrire sous le n° 7 063
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

SANDVIK SERVICES

Filiale commerciale d'un groupe industriel international, recherche

CADRE COMPTABLE

Titulaire du DECS

Possédant une première expérience acquise dans un cabinet d'audit ou dans une entreprise. Sa mission principale sera d'assister le responsable de service. De réelles perspectives d'évolution existent au sein du groupe. Anglais indispensable.

Env. lettre manuscrite, CV, photo et prét. à :
SANDVIK SERVICES
Service du personnel
4, avenue Buffon
45100 Orléans-la-Source.

RALLYE

Un Grand de la distribution.

Ce groupe, en pleine expansion en France et à l'étranger (CA 9 milliards de francs, 7 500 personnes) exerce son activité dans de nombreux secteurs : hyper et supermarchés, restauration, bricolage, sport, prêt-à-porter.

Il cherche le numéro 2 de son

CONTROLE DE GESTION

Ses principales missions :
- prendre progressivement en charge la consolidation et l'analyse des états et plans des filiales ainsi que le suivi des investissements,
- participer à l'harmonisation des outils et procédures de gestion spécifiques à chaque activité,
- suivre leur application dans les filiales.

De formation supérieure, option finance comptabilité, vos 3 ou 4 ans d'expérience de contrôle de gestion en entreprise ou en cabinet, vous ont permis de prendre connaissance des particularités du secteur de la distribution.

Votre compétence, votre autorité et votre dynamisme vous permettront d'évoluer rapidement vers des postes à hautes responsabilités dans le cadre du groupe.

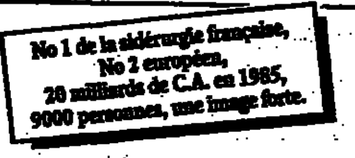
Poste à pourvoir à BREST.

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 602 125 M (à mentionner sur l'enveloppe).



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 Paris
PARIS - LYON - NEW-YORK





Responsable du service technique électricité

Au sein des services techniques centraux d'entretien, le Service Electricité *a pour mission : • de fournir* à tous les services concernés une aide technique de haut niveau • de connaître l'évolution technologique en vue d'applications dans l'usine.

Ces missions sont à mener à bien dans des domaines diversifiés : distribution haute et moyenne tension, machines tournantes régulation, automatismes... Les actions sont à développer en matière d'études techniques, de méthodes d'entretien, de spécifications, de sous-traitance, d'analyse de fiabilité, de normalisation, réglementation, standardisation.

L'intéressé aura un sens relationnel développé car les interlocuteurs sont multiples : demandeurs, constructeurs, services travaux neufs, organismes officiels, etc. Il doit, pour être efficace, avoir une dizaine d'années d'expérience comme responsable de maintenance électrique d'une grande unité, ou avoir eu la responsabilité de grands chantiers.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence 45 M 281 à notre Conseil : Charles-Emmanuel Koehrer, CPA 3, rue de Liège 75009 Paris.



MEMBRE DE SYNTEC

ANNE PERRU CONSEIL





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Société de premier plan dans le domaine de l'électronique, nous connaissons une forte croissance et notre
ambition est de relever le défi de la concurrence internationale. Nos futurs collaborateurs pour l'un de nos
centres situé en province devront nous convaincre de la réussite de leur expérience professionnelle, de leurs
qualités de manager et de leur capacité à s'impliquer totalement dans nos projets. Dans tous les cas, la pra-
tique de l'anglais est indispensable.

Directeur de la qualité
300.000 F (réf. B/5865M)

Missions : Rattaché au Directeur du Centre, il doit élaborer le plan qualité du centre et y développer la
motivation qualité: contrôler l'application des programmes qualité au niveau des activités et
des coûts; être l'interface des clients et le garant de l'adéquation des méthodes de contrôle et
de l'évolution des technologies.

Profil : Ingénieurs électroniciens; une expérience d'environ 5 ans dans un univers de production.

Responsable informatique industrielle
300.000 F (réf. B/5866M)

Missions : Réaliser la mise en place et veiller au bon fonctionnement des moyens informatiques néces-
saires à une gestion claire et rigoureuse de la production et de l'automatisation des lignes de
fabrication.

Profil : Ingénieurs en informatique; expérience de 4 à 5 ans dans un contexte de production très
automatisée.

Responsable planning
250.000 F (réf. B/5867M)

Missions : Interface de tous les services du centre et en relation constante avec les autres sites indus-
triels, il gère le carnet de commandes internes, définit l'ordonnancement des programmes
de production, assure la gestion des expéditions, est le garant des délais.

Profil : Grandes écoles (Arts et Métiers, Centrale, HEC...); expérience de 3 ans au moins en organi-
sation industrielle ou gestion de la production.

Pour ces postes, les réponses seront transmises directement à notre client; prière d'indiquer le nom des
sociétés auxquelles elles ne doivent pas être communiquées. Ecrire en précisant la référence du poste choisi à:



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

PLASTIQUES ELASTOMERES

CONCEPTION ET DEVELOPPEMENT DES PRODUITS - SUIVI QUALITE

La compétence de notre personnel et les équipements ultra-modernes de notre
PME nous permettent de fabriquer des produits à usage industriel de grande
qualité dans des conditions très performantes.

Pour demeurer leader dans nos fabrications, nous créons ce poste :

Ingénieur chimiste

chargé de la définition et du développement des produits.
Rattaché au Directeur Général, cet ingénieur diplômé en CHIMIE ORGANIQUE
sera chargé de la mise au point des produits et responsable de la qualité.
Constamment à l'écoute des besoins du marché, il aura le souci d'adapter les
produits de l'entreprise en fonction des évolutions scientifiques et
technologiques. Il définira les règles et procédures de qualité et animera la
petite équipe chargée d'en assurer le suivi.

Le candidat retenu aura une première expérience des plastiques et élastomères
acquise en laboratoire de recherche ou en fabrication.
La disponibilité, l'innovation, le sens du contact, une parfaite maîtrise de la
langue anglaise, l'attrait pour un poste en PME sont indispensables.
Pour ce poste, basé à proximité de VALENCIENNES, nous avons chargé notre
Conseil, J.-P. PERNAK, de traiter confidentiellement votre candidature s/réf. 86043.

AXONE
20, place Salvador-Allende
59650 VILLENEUVE D'ASCQ
Lille - Paris - Nantes - Strasbourg - Lyon - Marseille

MEDIA PA

Important groupe industriel français - 4500 personnes, 1,5 Milliard de C.A.
recherche
pour une de ses Divisions située dans la **NIEVRE** (2300 personnes)

UN INGENIEUR INDUSTRIALISATION

débutant ou 1 à 2 ans d'expérience.

Il sera chargé de l'étude et de la mise au point du produit et des procédés de fabrication dans les meilleures conditions de productivité et de fiabilité.

Ce poste requiert :
- une formation ingénieur mécanique grandes écoles (A.M. - I.N.S.A. Mécanique ICAM et ECAM...)
- une connaissance de l'outil informatique serait appréciée.
- des qualités d'animateur et de réalisateur.

Possibilité d'évolution de carrière au sein du groupe pour candidat de valeur.

Adresser CV, photo et prétentions sous référence 1975 à **Lévi-Tournay/Asscom**
31, Bd Bonne-Nouvelle 75083 PARIS CEDEX 02, qui transmettra. Discrétion assurée.

COMMERCIAL EXPORT

EST
Agro-Industrie

Un des premiers groupes français du secteur «CEREALES-APPROVISION-
NEMENTS» (C.A. 8 milliards de Francs), qui, à partir de racines régionales,
a, de par la volonté de réussir de sa direction générale, de ses cadres et
de l'ensemble de son personnel, développé ses activités dans le monde
entier, recherche UN COMMERCIAL EXPORT. Pour des produits agro-
alimentaires industrialisés, il sera chargé de prospecter et développer une
clientèle sur l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg, en vue d'accroître
les tonnages actuellement commercialisés sur ces pays. Il sera responsable
de la négociation des contrats et il prendra en charge les problèmes de
logistique. Son analyse des marchés lui permettra de faire évoluer la gam-
me des produits. A ces attributions, s'ajoutent celles de gestionnaire,
chargé de superviser le fonctionnement de l'usine (45 personnes), en étant
secondé par un Directeur de Production et un responsable administratif.
Ce poste conviendrait à un candidat de 30-35 ans, ayant une bonne
culture générale, bilingue français/allemand, et possédant quelques années
d'expérience de négoce de produits agro-alimentaires. Il sera un excellent
gestionnaire. Un homme de valeur peut se créer une situation extrêmement
rémunératrice. Ecrire sous référence 802/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

AFCOREM

Groupe Multinational Américain
recherche pour sa Direction export basée à
AIX-EN-PROVENCE

BUDGET MANAGER (junior) HF

Elaboration, contrôle et suivi des budgets des régions. Appui en organisation.

Une formation très solide en contrôle (par exemple: ESCAE, option contrôle de Gestion) ainsi que l'anglais courant seront exigés. Une première expérience dans un groupe international sera très appréciée. Connaissances en informatique.

Des voyages en Afrique sont prévus.

Evolution possible pour candidat de valeur. Adresser CV, photo sous référence 10588 à

a.m.s. sélection
5, avenue Foch 13004 Marseille.

Mutuelle Assurance des Instituteurs de France

l'une des premières mutuelles d'assurance
(C.A. 5 milliards de francs, 3 000 salariés)

recherche

pour le département **informatique** de son siège social situé à Niort (79), son futur

ADJOINT AU RESPONSABLE DU SERVICE STATISTIQUE (h/f)

- développer et coordonner les moyens informatiques, matériels et logiciels, du service.
- réaliser des analyses de données destinées aux directions opérationnelles.
- utiliser les matériels : Bull DPS 8, Compaq 286, Tektronix 4109.

Voilà ce que nous proposons à **un jeune diplômé d'école d'ingénieur ou DESS**, d'une filière à dominante **informatique**, avec une solide formation en **statistique**, débutant ou ayant de 1 à 3 ans d'expérience.

Rémunération : 140 000 +

Si vous êtes tenté par la technicité et les responsabilités, merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite + CV + photo) à :

Jean-Marie GUILHOT, département Gestion du Personnel
MAIF, 79038 NIORT CEDEX



BANQUE DE DEPOTS - 500 PERS

DIRECTEURS D'AGENCE CONFIRMES
SAINT-ETIENNE - NIORT (Réf. 4018/DA)

EXPLOITANTS GENERALISTES EVOLUTIFS
ORLEANS - PAU - AMIENS - PARIS - NICE (Réf. 4018/EG)

- Si vous êtes titulaire d'une formation supérieure solide (ESC, ITP, CESB).
- Si votre expérience bancaire (3 ans min.) témoigne de vos aptitudes commerciales et de votre maîtrise de l'analyse financière,

VOUS POUVEZ SANS DOUTE PARTICIPER A NOTRE DEVELOPPEMENT.

Adressez votre dossier de candidature (lettre man., photo et prét.) en précisant la réf. et la ville choisie à

MEDIA PA 9, bd des Italiens 75002 PARIS

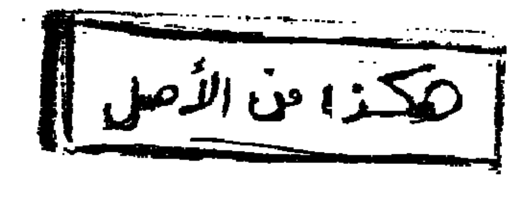
Chargée de Communication

CCI de la région Centre, la qualité de nos prestations est reconnue dans les milieux économiques et industriels.
Chargée de communication, votre mission sera très diversifiée : élaboration d'une stratégie de communication interne et externe, rédaction et présentation graphique, édition de tous les supports d'information, harmonisation du "plan MEDIA" des actions de la CCI, participation aux manifestations régionales.
De formation supérieure, niveau maîtrise (Sciences-Eco, Droit ou Sciences-Po) avec une orientation ou une expérience des relations publiques, du journalisme ou de la publicité, vous avez une excellente culture générale, un bon sens des relations humaines (à haut niveau) et surtout des qualités rédactionnelles indéniables.
Merci d'adresser votre dossier complet de candidature, sous réf. 8607/3 M, à Ph. GAUTIER.



Delalandre et Gautier Consultants
3, rue du Maréchal Foch - 37000 TOURS

AFCOREM





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Responsable de fort calibre...

FORMATION ET GESTION DES EMPLOIS

LYON

1er sur le marché français dans notre domaine d'activité (biens d'équipement Grand Public) et 2e européen, nous privilégions l'investissement, la recherche et le développement des hommes, des techniques, et des produits. **Aujourd'hui,** l'adjoint du Directeur des Relations Humaines que nous recherchons assurera l'adéquation du personnel aux fonctions qui se transforment, préparera l'évolution des qualifications indispensables à nos besoins actuels et futurs par la mise en œuvre d'un **plan de formation qualifiante** qu'il élaborera, animera l'outil de gestion de nos ressources.

Si vous êtes âgé de 27 ans environ, de formation supérieures (littéraire, scientifique, commerciale...), déjà expérimenté dans le domaine de la gestion des hommes et de la formation, et surtout, ouvert, inventif et créateur, d'idées nouvelles, convaincant et passionné, **notre entreprise et notre groupe, dont elle est filiale, saura répondre à vos exigences.**

ORION, à qui nous avons confié cette recherche, vous garantit toute discrétion et vous remercie de lui adresser sous réf.603440 M votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en précisant les sociétés auxquelles il ne doit pas être transmis.

35, rue du Rocher 75008 Paris



AFCOREM

L'un des syndicats professionnels patronaux du département du Rhône recherche un spécialiste

JURIDIQUE ET FISCAL H/F

Il dépend du secrétaire général du Syndicat et a pour mission de répondre à toutes les consultations fiscales émanant des adhérents, qu'il informe par ailleurs de l'évolution de la réglementation. Il assure également le secrétariat de certaines chambres syndicales dont il est l'animateur et le conseil.

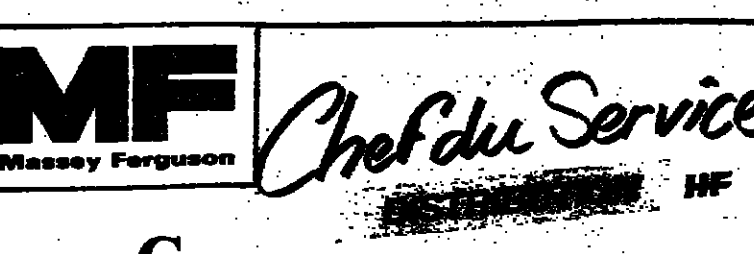
Ce poste s'adresse à un diplômé de l'enseignement supérieur juridique, âgé d'une trentaine d'années et apportant une très bonne culture d'entreprise alliée à une expérience de conseil juridique et fiscal. Il nécessite d'excellentes qualités de contact de même que des aptitudes effectives à l'animation de groupes.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 8444 A, à RÉUSSITES 11, quai Rambaud - 69002 LYON.
Membre de Syntec

RÉUSSITES



MEDIA PA

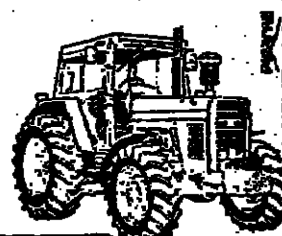


Collaborateur direct du Responsable Marketing, il devra assumer toutes les tâches afférentes à la gestion et au suivi des commandes, (saisie informatique, suivi livraison, facturation, tenue des différents tableaux de bord...).

Responsable d'une équipe de 5 personnes, outre l'information auprès du réseau pour toutes les questions relatives à l'administration des commandes, il participera activement à la mise en place de systèmes informatiques nouvellement élaborés.

Familiarisé avec l'outil informatique, le candidat que nous recherchons possède une expérience réussie d'au moins 3 ans dans une fonction similaire.
Sans être un critère de sélection déterminant, la connaissance de l'anglais serait néanmoins appréciée.

Pour ce poste basé à **BEAUVAIS,**
merci d'adresser l'ensemble de vos motivations,
C.V. et prétentions à Monique BOURDON
Département Ressources Humaines
MASSEY FERGUSON
2, avenue Blaise Pascal
60000 BEAUVAIS.



AGENTS DE CHANGE MEESCHAERT-ROUSSELLE ET CIE

recherche pour son Agence de **MARSEILLE**

ATTACHE DE CLIENTELE

Sous la responsabilité du Directeur d'Agence, il aura pour missions d'animer et de développer une clientèle de **particuliers** et **d'institutions** (Entreprises, Banques, etc...) dans le domaine des valeurs mobilières.

Ce poste exige une formation supérieure économique et commerciale, une première expérience (2 à 3 ans) en exploitation de clientèle (banque, établissement financier), une bonne connaissance des **valeurs mobilières** et des marchés boursiers, des capacités relationnelles et commerciales importantes.

Notre Société leader de la profession boursière, offre de nombreux avantages sociaux et financiers prévus dans le cadre conventionnel, des perspectives de carrière intéressantes pour un candidat motivé et performant.

Les entretiens auront lieu soit à Paris, soit à Marseille.

Env. C.V. + photo et prétentions sous réf. AC à
Bernard CEYROLLE
MEESCHAERT-ROUSSELLE ET CIE
16, bd Montmartre - 75009 PARIS.

VALINE CONSEIL

SOCIÉTÉ SUD DE LA FRANCE SPÉCIALISÉE DANS L'INSTRUMENTATION ET LE TRAITEMENT DE DONNÉES

recherche

(diplôme grande école ou universitaire) :

- **1 INGÉNIEUR ACOUSTICIEN**
  2/5 ans expérience, connaissance en acoustique sous-marine, informatique et traitement du signal.
- **1 INGÉNIEUR CHEF DE PROJET MICRO-INFORMATIQUE**
  3 ans expérience connaissance famille 6800 et application temps réel.
- **1 INGÉNIEUR INSTRUMENTATION**
  1 an expérience minimum, connaissance informatique, et traitement du signal.
- **1 INGÉNIEUR INFORMATICIEN**
  2/5 ans expérience, connaissance temps réel.
- **1 TECHNICIEN ÉLECTRONICIEN**
  5 ans expérience, connaissance analogique et numérique.

Envoyer C.V. à SYMINEX. 2, boulevard de l'Océan 13275 MARSEILLE CEDEX 9.



recherche pour BEAUVAIS

Responsable du marketing général HF

Hiérarchiquement rattaché au Directeur du Développement et du Marketing, vous devrez :
- proposer et assurer la mise en place du plan de développement à moyen terme de la Caisse Régionale,
- définir les lignes de produits et de services pour les différents segments de clientèle.

De formation supérieure (ESC, ESSEC, DEA,...), vous possédez une solide formation bancaire, ainsi qu'une expérience de gestion d'un réseau commercial et/ou dans la fonction marketing.

Pour réussir dans cette fonction, il faut avoir le goût d'entreprendre et la volonté de réussir, une forte créativité et d'excellentes qualités relationnelles.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions au Service du Personnel, C.R.C.A.M. de l'Oise, B.P. 311, 60026 Beauvais Cedex.

Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet **NSM** GROUPE ABN BANK

recherche pour **SECONDER** son directeur d'agence à **LILLE**

un cadre de très bon niveau
CHARGE DE CLIENTELE ENTREPRISES H/F

Ce collaborateur aura pour mission le développement d'une clientèle d'entreprises industrielles et commerciales.

Le poste qui comporte la recherche d'une clientèle nouvelle de bon niveau et l'entretien d'une clientèle déjà existante nécesite :
- une formation supérieure ou équivalente,
- des connaissances professionnelles approfondies acquises grâce à une expérience de 5 ans dans des fonctions similaires,
- un grand dynamisme commercial et une excellente présentation.

REMUNERATION ELEVEE POUR CANDIDAT DE VALEUR.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions à Banque N.S.M. à l'attention de M. Alain FOURNIER **sous pli confidentiel,** 22, rue du Molinel, BP 311, 59026 LILLE Cedex.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 42 66 10 06

NANCY

Organisme d'études et de réalisations immobilières offre une opportunité pour création d'un POSTE de

RESPONSABLE D'OPÉRATIONS

Chargé de l'administration économique et financière de programmes et de leurs montages, à un diplomé ESCAE - ICN - Maîtrise sciences économiques ou ingénieur T.P., justifiant d'une première expérience opérationnelle.

Faire offre de candidature par lettre manuscrite, C.V. et prétentions, à l'attention de M. D. BESOIN

ANPE

12, place de la Croix-de-Bourgogne
54042 NANCY Cedex. Tél. 83-27-46-82.

Chargé(e) de la fonction "relations sociales"

Entreprise du secteur tertiaire - 3000 personnes - située en POITOU-CHARENTES, dans un contexte législatif et réglementaire en constante évolution, le développement de nos effectifs et la diversification de nos structures nous conduisent à créer un poste nouveau, rattaché directement à notre Directeur des Relations Humaines et Sociales.

Votre fonction sera double :

• **PRATICIEN DU DROIT SOCIAL,**
vous assurerez la mise en place et le suivi des nouvelles réglementations sociales au sein de l'entreprise (siège social et établissements),

• **HOMME DE COMMUNICATION ET DE NEGOCIATION,**
vous serez le représentant de la Direction auprès des partenaires sociaux.

De formation supérieure, une première expérience professionnelle a confirmé votre goût pour la négociation et la communication. Ce sera pour nous un critère essentiel de choix. Nous vous demanderons enfin de partager notre état d'esprit et de vous intégrer à notre projet d'entreprise.

Faites-nous part de votre expérience et de vos aspirations en adressant votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous référence 9662 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

BIAO
AFRIBANK

LA BANQUE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE OCCIDENTALE
ouvre une agence à LYON
et recherche un

Exploitant confirmé Cl. VI ou VII

pour seconder le Directeur de cette agence.

De formation supérieure, il devra développer un fonds de commerce d'Entreprises actives à l'export et maîtriser en outre les différents aspects de la gestion de clientèle privée.

Une réussite dans ce poste débouche à moyen terme sur des responsabilités étendues au sein du réseau international du groupe.

Adresser lettre de candidature à la Direction du Personnel
BIAO - 9, avenue de Messine - 75008 PARIS

M.J.C. de SENS
recherche UN(E)

ANIMATEUR(TRICE)

animation globale - coordination - activités - accueil - secteur jeunes - expérience exigée. M.J.C. rue René-Binet, 89100 SENS.

ORGANISME ÉCONOMIQUE HAUTE-NORMANDIE

Le directeur du développement de cet organisme recherche son

CHEF DE DÉPARTEMENT

Études Économiques et aménagement

LE (A) CANDIDAT (E)
de formation économique supérieure ou de gestion, doit posséder obligatoirement une expérience de 5 à 7 ans minimum dans les études de marché, les études micro et macro-économiques, la conduite d'actions d'aménagement du territoire et d'implantations, l'animation de commissions de travail, au sein d'une entité du type comité d'expansion, conseil régional ou général, chambre de commerce. Il (elle) doit être capable de diriger une équipe..

Ecrire avec photo, lettre manuscrite et CV, sous réf. JD/372 SNP (BP 907) 76023 ROUEN CEDEX.

ORGANISME ÉCONOMIQUE HAUTE-NORMANDIE

Recherche

UN INGÉNIEUR (REF ATI)

PROFIL : Ingénieur diplômé, généraliste + formation complémentaire en gestion (IAE, ICG), ayant une expérience minimum de 7 ans en ingénierie ou cabinet conseil, connaissances en informatique industrielle appréciées.

ROLE : Audit technologique et aide technique auprès des PME pour accentuer la pénétration des nouvelles technologies, animation du tissu industriel régional..

Ecrire lettre manuscrite + photo et CV s/réf. JD/373 SNP (BP 907), 76023 ROUEN CEDEX.

Assoc. chargée de dév. éco recrute

CHARGÉ DE MISSION

de formation comptable (DECS) ou socio-éco. Il traitera de création d'entreprise, montera dossiers primes à la création, interviendra dans les entreprises en difficulté. Homme de contact, environ 35 ans, bonne expérience de l'entreprise, poste basé à Clermont-Ferrand. Envoyer lettre + c.v. ANPE Cadres, 4, rue du 8-Mai-1945, 63000 Clermont-Ferrand.

Une énergie nouvelle en Auvergne

Banque Populaire Auvergne et Corrèze

Recherche

un (e) ASSISTANT (E) AU CONTROLEUR DE GESTION

Mission : Travaillera dans les domaines de la comptabilité générale et de la gestion.

PROFIL : Diplôme d'études supérieures de gestion (E.S.C., Maîtrise de gestion, I.A.E...)
- 2 ans minimum d'expérience dans une fonction financière et/ou comptable.
- Expérience micro-informatique appréciée.
- Créativité, efficacité et sens de la relation.

Candidatures manuscrite accompagnées d'un C.V. détaillé, photo, rémunération actuelle et prétentions à adresser à :

Direction des Relations Humaines
BANQUE POPULAIRE AUVERGNE ET CORRÈZE
18, boulevard Jean-Moulin — 63002 Clermont-Ferrand Cedex.

OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANTE
CAISSE DE RETRAITE
ET DE PRÉVOYANCE
PARIS

recherche

UN DÉLÉGUÉ AUX ENTREPRISES
RÉGION ILE-DE-FRANCE
(Homme ou Femme)

LE CANDIDAT, AGÉ D'ENV. 30 ANS, DEVRA POSSÉDER UNE SOLIDE FORMATION SUPÉRIEURE (ÉTUDES COMMERCIALES) ET JUSTIFIER DE QUELQUES ANNÉES D'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE DANS UN SECTEUR SIMILAIRE (PRÉVOYANCE OU ASSURANCES).

Homme de contact et de relations, il devra avoir des qualités d'analyse, de synthèse et de rédaction.
- Déplacements fréquents à prévoir.
- Voiture souhaitée.
- Grande disponibilité exigée.

RÉMUNÉRATION 160.000 à 180.000 F/AN SELON EXPÉRIENCE.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. n° 3294 à PRAIRIAL - 47, rue des Tournelles, 75003 PARIS, qui transmettra.

ECP, Mines, AM...
une carrière évolutive chez un premier mondial

Notre société est rattachée à un Groupe international premier mondial dans son domaine.

Pour participer à de vastes projets de développement concernant de grands clients internationaux, nous recherchons un **Ingénieur de fort potentiel**, ayant de préférence une première expérience professionnelle acquise en travaux neufs, ingénierie ou méthodes (secteur industrie lourde si possible). Dans un premier temps, il dirigera la cellule investissements : étude technique et économique d'investissements importants faisant appel à des disciplines variées.
Puis il élargira rapidement ses responsabilités dans le développement de produits nouveaux.
La réussite dans ce poste implique de bonnes compétences techniques conjuguées avec de solides qualités de rigueur, d'animation et de contact.
Larges perspectives d'évolution de carrière.
Connaissance de l'allemand appréciée.
Poste : ville nord France.

Ecrire sous réf. VO 384 CM
Discrétion absolue

Membre de Syntec



4, rue Massenet 75116 Paris

PUBLIPANEL

GESTION
Consultant senior fort potentiel

Le CEI est la société de conseil en organisation et formation du Groupe CGE et agit pour l'ensemble de ses filiales industrielles (ALSTHOM, CIT ALCATEL, CÂBLES DE LYON, SAFT...).

Nous recherchons un candidat de premier plan, capable :
- de mener avec autonomie des projets d'organisation (conception et mise en œuvre) dans des domaines variés : systèmes d'information, contrôle de gestion, comptabilité générale et analytique, gestion commerciale et de production...,
- d'animer une équipe de consultants juniors.

Ce poste conviendrait à un HEC, ESSEC, Sciences Po... ayant 5 ans d'expérience acquise dans un cabinet conseil renommé ou un grand groupe. Il aura de solides compétences en organisation, audit ou contrôle et de gestion et de bonnes connaissances en informatique.

Ses qualités d'analyse et de synthèse, son sens du dialogue et de la négociation, son ouverture d'esprit et ses capacités d'adaptation à des domaines variés lui permettront de réussir dans ces fonctions et d'accéder ensuite à d'importantes responsabilités opérationnelles au sein du Groupe.

Poste à Paris. Disponibilité pour déplacements.



Ecrire sous réf. WP 385 AM
Discrétion absolue

4, rue Massenet 75116 Paris

PUBLIPANEL

Responsable commercial
bon niveau

UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE DU SECTEUR TERTIAIRE, solidement implantée (location d'équipements industriels), recherche un Responsable Commercial de bon niveau.

Directement rattaché au Chef du Département Commercial, il sera chargé de développer une clientèle : prospection, négociation et suivi de contrats de prestations de longue durée.

Ce poste conviendrait à un candidat, ESC ou niveau équivalent, ayant 2 à 3 ans d'expérience réussie dans la vente de services ou d'équipements à l'industrie. Il sera capable :
- d'étudier les affaires avec rigueur et de les mener avec dynamisme,
- d'être un interlocuteur avisé et un conseil pour ses clients,
- de s'intégrer dans une petite équipe performante.

Ce poste est à pourvoir à Paris.
Ordre de grandeur de rémunération : 180.000 F.

Ecrire sous réf. YR 386 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec



4, rue Massenet 75116 Paris

PUBLIPANEL

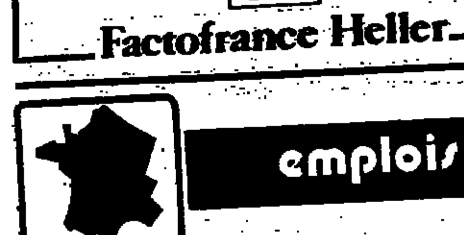
Conseil Financier aux entreprises

Société internationale, leader sur son marché, recherche dans le cadre de son développement

COMMERCIAL DE HAUT NIVEAU

De formation Bac + 2 minimum - 28-35 ans - H/F. Vous possédez une réelle expérience de la vente de services à haut niveau et une bonne connaissance de l'analyse financière. 200 000 F +. Véhicule fourni. Evolution possible. Lieu de travail : ILE DE FRANCE

Merci d'adresser dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) s/réf. 86.012 à FACTOFRANCE HELLER - Service du Personnel - Tour Maine-Montparnasse, 75734 Paris Cedex 15.



Factofrance Heller

CONTESSE

Chef de service achats

Une Société renommée, réalisant des ensembles mécaniques de haute fiabilité, filiale d'un grand groupe international, recherche son Chef du Service Achats (CA achat = 80 millions).

Il sera chargé :
- de proposer et de mettre en œuvre une politique d'achats permettant d'obtenir les meilleures conditions de prix, délai, qualité (sélection et diversification des fournisseurs, choix des types de contrats, négociation...),
- de participer aux actions de réduction de coût,
- d'animer son service en développant une organisation moderne et dynamique.

Ce poste conviendrait à un candidat ingénieur ou niveau équivalent, ayant une expérience réussie d'achats industriels à dominante mécanique et connaissant l'anglais.
Poste banlieue est Paris.

Ecrire sous réf. AT 388 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec



4, rue Massenet 75116 Paris

PUBLIPANEL

emplois régionaux

Florian Mantione Institut

SOCIETE DE TRANSPORT PUBLIC URBAIN
Ville Universitaire du Midi
recrute

RESPONSABLE RELATIONS HUMAINES
Réf. LR 386 D

Rattaché au D.G. et dirigeant une équipe de 7 personnes, ses missions sont les suivantes :
- Conception, mise en œuvre et suivi de la politique sociale (recrutement, formation, intégration) ainsi que de la politique d'expression et de communication interne,
- Gestion prévisionnelle des effectifs et administration du personnel,
- Négociation avec les partenaires sociaux,
- Pilotage du schéma informatique de l'entreprise.

Ce poste convient à un candidat âgé de 35 ans environ, diplômé d'enseignement supérieur et possédant une solide expérience de la fonction personnel.
Homme de communication, de contact et de décision, il maîtrise parfaitement l'aspect juridique et réglementaire de la gestion du personnel.

RESPONSABLE DEVELOPPEMENT ET METHODES
Réf. LR 386 E

Rattaché au D.G. et dirigeant une équipe de 6 personnes, ses missions seront les suivantes :
- Etudes et projets dans les domaines de l'organisation du réseau et des techniques mises en œuvre, (automatisation de l'aide à l'exploitation...)
- Détermination des objectifs, gammes et moyens de production et leur ordonnancement général,
- assistance méthodologique aux services opérationnels (Exploitation, commercial,...)

Ce poste convient à un andidat âgé de 35/40 ans, diplômé d'une grande école (A. et M., Centrale...) et justifiant d'une expérience professionnelle dans les fonctions développement et méthodes.
Créatif, organisé, il sait «dialoguer» afin de donner à ce service en création, le rôle important de conseil et d'aide à l'innovation auprès des autres services.

ASSISTANT INFORMATIQUE
Réf. LR 386 C

Sous la responsabilité du Chef de Service il prépare et propose le schéma Directeur Informatique de l'entreprise :
- analyse des besoins des services utilisateurs,
- choix d'un système informatique,
- négociation : matériel, logiciel, maintenance.

Il met en place et suit les moyens correspondants, formation, maintenance, adaptation, innovation, développement. Ce poste convient à un(e) candidat(e) agé(e) de 25 à 30 ans, diplômé(e) d'enseignement supérieur (E.S.C., Ecole d'ingénieur ou équivalent) ayant un profil d'organisateur.
Ouvert, novateur, créateur, il sait être rigoureux dans sa gestion et créer un service à la mesure de ses capacités.

Une définition de fonction sera envoyée aux candidats présélectionnés qui adresseront leurs C.V. et photo sous réf. du poste choisi à **Florian Mantione Institut** conseil en recrutement, route de Lavérune, B.P. 5556, 34050 Montpellier Cedex. Discrétion et réponse assurée.

MONTPELLIER - TOULOUSE - BORDEAUX - AIX/MARSEILLE - PARIS

CONTESSE

VOS COMPÉTENCES LIÉES À NOTRE EFFICACITÉ

DUNLOP FRANCE SE DÉVELOPPE

LA DIVISION PNEUMATIQUES

recherche pour son Usine de **Montluçon** un

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN AUTOMATICIEN

ESE – ENSERG ou équivalent

- Vous serez chargé de la maintenance des automatismes industriels.
- Vous participerez à l'étude et à la définition des nouveaux équipements.
- Vous réglerez, dans votre domaine de compétence, les problèmes liés au fonctionnement de ces équipements.
- Avec une équipe de techniciens et professionnels que vous saurez motiver, vous serez le garant de la qualité et de maintenance de ces différents équipements.

Meneur d'hommes, vous aimez le travail en équipe.

Vous avez acquis, si possible, une expérience similaire d'au moins deux ans dans le milieu industriel. Vous avez une bonne maîtrise de l'anglais. 79967/LM

LA DIVISION DUNLOPILLO

recherche pour son Service Equipements Travaux Neufs à **Mantes-la-Jolie**, un

INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN CHEF DE PROJET

Arts et Métiers – ENSI ou équivalent

- Rattaché à la Direction Industrielle, vous serez en contact permanent avec l'ensemble des services et les fournisseurs.
- Vous étudierez et définirez les projets d'équipements et matériels de fabrication.
- Vous suivrez la mise en route et la réalisation des travaux.

Homme de terrain, vous avez le sens des contacts humains

Votre expérience – d'au moins 3 ans – du milieu industriel et vos connaissances en automatismes et hydraulique, vous permettront de remplir cette mission avec aisance.

Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable. 79967/LM

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) en précisant la réf. du poste choisi à DUNLOP FRANCE – Direction du Personnel – 62, rue Camille-Desmoulins – B P 41 – 92133 ISSY-LES-MOULINEAUX Cedex.



HAVAS CONTACT

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Message à un(e)

TRESORIER DEVISES

PARIS

250 KF

Vous souhaitez entrer dans un groupe chimique international. Avec nos filiales en France et à l'étranger, nous réalisons 25 Milliards de Francs de Chiffre d'Affaires dont 50% à l'Exportation.
Intégré à notre Direction Financière, vous aurez la possibilité d'étendre vos compétences à la

finance internationale

Rattaché au Chef du Département Trésorerie et, assisté d'une équipe de 10 personnes, vous prendrez la responsabilité de toutes les opérations avec l' étranger et, plus particulièrement, vous gérerez la position de change, vous traiterez les opérations et vous assurerez les relations avec nos départements commerciaux et nos filiales à l'étranger en montant pour eux les opérations financières à court terme destinées à soutenir leur action à l'exportation.
C'est l'occasion de faire acte de candidature si, à 28 ans minimum, vous êtes de formation supérieure Grande Ecole et si vous justifiez d'une expérience réussie dans un poste similaire en entreprise, dans une banque ou chez un agent de change.
Vous êtes évidemmment bilingue anglais et, si possible, vous parlez l'allemand.
Merci d'adresser C.V. et rémunération actuelle sous référence M /203/AY à notre Conseil qui vous enverra plus d'informations sur le poste avant de vous recevoir.



CABINET Henri PHILIPPE
106 boulevard Haussmann - 75008 Paris

AFCOREM



هكذا من الأصل

DÉCOUVRIR ET FAIRE DÉCOUVRIR



L'Éducation d'Achille - E. Delacroix.

Toutes les enquêtes auprès des jeunes diplômés des grandes écoles concordent : l'acquisition d'une bonne formation de départ figure parmi les principaux critères de choix d'une première entreprise. Nous avons consacré en 1984 plus de 12% de notre masse salariale à la formation de notre personnel. La formation initiale de nos nouveaux collaborateurs représente une part importante de cet effort.

DÉCOUVRIR...

Nos nouveaux collaborateurs suivent une formation d'un an, normalement rémunérée, suivant un programme alterné dans nos centres d'Éducation de la Région Parisienne et sur le terrain dans le cadre d'une agence parisienne ou d'une Direction Régionale.
Cette formation est conçue pour leur permettre d'acquérir les connaissances professionnelles les plus à jour nécessaires à l'exercice de leur métier.
Le paysage informatique change chaque jour : notre activité est en constante évolution, nos métiers se renouvellent sans cesse. Nous offrons à chacun la possibilité de réaliser ses aspirations et son potentiel par un accès à une formation permanente.

... ET FAIRE DÉCOUVRIR

Nous les formons aussi pour qu'ils transmettent leurs connaissances à nos clients. Du cahier des charges initial à la mise en œuvre d'une solution, ils doivent s'exprimer dans un langage accessible à des interlocuteurs variés. Ils doivent être de bons pédagogues, c'est-à-dire savoir écouter, expliquer, conseiller et convaincre.

QUI RECRUTONS-NOUS?

De JEUNES DIPLÔMÉS(E)S D'ÉCOLES D'INGÉNIEURS OU DE COMMERCE ET DE GESTION (Bac + 4 minimum), débutants.

Pour des postes d'INGÉNIEURS COMMERCIAUX ET D'INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX.

Merci d'adresser votre lettre et un C.V. détaillé à notre Département Recrutement, 2, rue de Marengo, 75001 Paris, sous référence 511.



le bon départ

MASH - Photo Bulloz

---

intel

Manager et gestionnaire de nos services généraux

Filiale d'un important groupe multinational du domaine Micro-Informatique, INTEL France, également siège européen, est implantée sur un nouveau site à Saint Quentin en Yvelines.

Nous recherchons le futur responsable de l'ensemble des services généraux : bâtiment, télécommunications, achats et assurances.

Ingénieur Arts et Métiers ou équivalent ouvert à la gestion, il a nécessairement acquis une expérience d'environ 5 ans dans une fonction proche : maintenance, logistique, suivi des sous-traitants.

Rapportant à un manager européen, basé en Allemagne, il doit agir avec un assez large degré d'autonomie dans l'animation d'une équipe de plusieurs collaborateurs, l'organisation de ses activités et la gestion d'un budget de 10 MF. Ponctuellement il pourra piloter des projets d'investissements nouveaux.

On attend de lui qu'il formalise, au travers d'études, les résultats de sa propre gestion (mise en place de tableaux de bord, d'indicateurs, de standards et procédures). Un excellent niveau d'anglais doit lui permettre d'assurer son rôle d'interface avec les managers européens. Des possibilités d'évolution vers des fonctions de gestion peuvent ensuite être envisagées.

Si cette opportunité vous intéresse, merci d'adresser votre dossier à notre Conseil sous la référence FI/01 : INFRAPLAN - 83 boulevard Raspail 75006 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

INFRAPLAN

Jeune ingénieur pour organiser le développement

Nous sommes une société privée et performante ayant pour objet exclusif la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières.

Notre développement exige aujourd'hui un important effort d'organistion. Dans ce cadre, nous mettons en place une informatique, en collaboration avec un partenaire de notre Groupe à l'étranger qui vient d'achever son informatisation sur IBM 38.

Jeune Ingénieur, vous voulez valoriser une première expérience en organisation au sein d'une entreprise dynamique, évoluant dans un secteur en pleine croissance.

Dans un premier temps, nous vous proposons de :

- mettre en œuvre notre stratégie informatique,
- assister les utilisateurs dans la formalisation de leurs besoins,
- garantir les réalisations correspondantes,
- superviser l'exploitation,
- nous aider à optimiser nos procédures de fonctionnement par la promotion de la micro-informatique.

Vos perspectives d'évolution seront ensuite à la mesure de notre développement.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV détaillé et prétentions) à Guillaume Astier qui étudiera personnellement votre candidature. 4 rue Saint-Florentin - 75001 Paris.

CMF COMPAGNIE DE GESTION MOBILIERE ET FINANCIERE

LA R.F.A. : UN VASTE MARCHE POUR UN INGENIEUR GRANDE ECOLE

Appartenant au secteur Mesure et Régulation de Schlumberger, SEREG est le spécialiste français du Controle Industriel. Ses produits (capteurs, instruments, systemes, vannes de régulation) s'imposent sur les plus grands marchés européens. La R.F.A., premier partenaire économique de la France représente à elle seule un potentiel très étendu. Déjà implantés, nous savons qu'il y a encore des places à prendre. C'est un pôle prioritaire de nos activités export.

INGENIEUR EXPORT

Un challenge que nous ne confierons qu'à un Ingénieur Grande Ecole, confirmé depuis au moins 3 ans à un poste d'envergure internationale dans le domaine des biens d'équipements industriels. Bref, un acquis qui va lui permettre de suivre et développer nos clients les plus importants, et de fonctionner en toute autonomie. 50% du temps sur le terrain, il connait la langue et la culture industrielle allemandes et peut même resider en RFA s'il le souhaite.

La mission bien menée, il peut à terme concrétiser une carrière encore plus européenne. A ce titre la connaissance de l'anglais est indispensable. En outre, notre groupe, résolument tourné vers l'innovation, ouvre de très larges perspectives d'évolution pour ses cadres les plus performants.

Veuillez préciser la référence 219 M dans le dossier de candidature que vous adresserez à Marc Caron, Direction du Personnel, SEREG, 100 rue de Paris, 91342 MASSY CEDEX.

SEREG
Schlumberger

DESSEIN

Responsable export



Moyet Perrin - Notre société (250 personnes) fabrique et distribue des articles de présentation et de décoration destinés principalement aux professionnels de la restauration, de l'hôtellerie et de la pâtisserie. Leaders en France, sûrs de nos produits et de notre outil industriel, nous souhaitons, aujourd'hui, conquérir de nouveaux marchés, et créons la fonction de responsable export. Dans ce domaine et en relation avec la direction, il définira la stratégie, mènera les études de marché, choisira les modes de distribution et proposera les adaptations de nos produits. Nous recherchons un professionnel de l'export, à la fois vendeur et homme de marketing, ayant au moins cinq ans d'expérience. Une formation supérieure commerciale est souhaitée. La maîtrise de l'anglais est indispensable, une troisième langue serait un atout. Le poste est basé en région Rhône Alpes. La rémunération sera fonction de l'expérience. Envoyer curriculum-vitae et prétentions en précisant la référence S/8068M.



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

IMPORTANT ORGANISME DE PREVOYANCE
(Siège PARIS) recherche pour son Département **ASSURANCES COLLECTIVES**

CADRE

POUR ASSISTER LE RESPONSABLE DE LA GESTION

Sa mission :
contrôler et coordonner le fonctionnement des secteurs production, rédaction, cotisations et sinistres.
Il devra également assurer la liaison avec les services informatique et comptabilité.

Son profil :
Cadre de 35 ans environ, une expérience confirmée de 5 à 10 ans dans la branche avec de grandes capacités d'organisation et d'encadrement.
Une bonne compréhension des besoins informatiques de son secteur sera vivement appréciée.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo (restituée) et prét. sous réf. 3502 à Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

UNION CARBIDE est l'un des leaders mondiaux spécialisé dans la production et la commercialisation de GAZ INDUSTRIELS, par le biais d'applications technologiques de pointe. Pour faire face à notre expansion rapide (+ 30 % de CA/an), nous recherchons

VENDEURS DE HAUT NIVEAU

SI VOUS AVEZ

– Soit une formation supérieure (école d'ingénieurs, école de commerce, Université, ...) avec deux à trois ans d'expérience technico-commerciale, soit un BTS et une forte expérience de la vente de produits techniques.
– Une personnalité affinée, une grande disponibilité, un esprit ouvert et la volonté de réussir.
– La maîtrise des contacts humains et des négociations à haut niveau.
– Une bonne connaissance de l'anglais.

NOUS VOUS PROPOSONS

– Un poste motivant dans une équipe jeune et dynamique. Après plusieurs années, de larges possibilités d'évolution dans le groupe pour des candidats de valeur.
– Des produits (Oxygène, Azote, Argon), services et applications de qualité.
– Des responsabilités commerciales dans des domaines d'activités variés et à fort potentiel.
– Des contacts avec d'importants industriels français.
– Une formation technique et commerciale approfondie.
– Une rémunération attractive et une voiture de fonction.

VOUS AVEZ BIEN LU ET VOUS ETES INTERESSE(E) :

adressez CV, photo et rémunération actuelle à



M. le Directeur du Personnel
UNION CARBIDE FRANCE
4, place des Etats-Unis
Silic 214 - 94518 RUNGIS CEDEX
(discrétion assurée)

Emplois et Entreprises





UNISABI premier fabricant français d'aliments préparés pour animaux familiers.
UNISABI société française du groupe international Mars inc., leader sur son marché avec des marques performantes : CANIGOU, PAL, FROLIC, WHISKAS, LOYAL, BREKKIES, KITEKAT, RONRON.
UNISABI ce sont 1000 collaborateurs, 3 usines récentes aux installations de production performantes, 3 milliards de francs de chiffre d'affaires. Une croissance annuelle soutenue, un volume à l'export de 25%.
Dans le cadre du développement de notre principale usine et de nos investissements très importants, nous recherchons

UN INGENIEUR METHODES/MAINTENANCE

Réf. BT1

Votre mission : en étroite relation avec les services Production, Travaux Neufs, Recherche et Développement, il(elle) définira et gérera les méthodes et les moyens pour l'optimisation technique et financière des équipements à dominante mécanique et automatisme. Il (elle) rejoindra une équipe existante de 3 ingénieurs mécaniciens et électriciens.
Votre profil : de formation supérieure - Ecoles d'ingénieurs techniques (Centrale, AM, ENSI ou équivalent) il(elle) aura une expérience de 2 à 4 ans.

DEUX INGENIEURS PROJETS/TRAVAUX NEUFS

(débutants ou confirmés) Réf. BT2

Votre mission : en liaison avec l'ensemble des services de l'usine Production, Maintenance, Organisation Industrielle et Recherche et Développement, ils(elles) assureront la réalisation de projets de développement industriel depuis l'étude (conception, planification, suivi financier) jusqu'à la mise en service.
Votre profil : de formation supérieure - Ecoles d'ingénieurs techniques (Centrale, AM, ENSI ou équivalent).
Débutants ou 2 à 3 ans d'expérience.

Ils(elles) auront le goût du travail en équipe. Ils (elles) sauront écouter et convaincre dans une entreprise où la communication est directe et facile et qui privilégie l'imagination, l'initiative et l'innovation.
De larges possibilités d'évolution existent, tant dans le domaine industriel que dans d'autres départements de l'entreprise.

Ces postes sont à pourvoir dans un environnement agréable de la région d'Orléans (1h 1/2 de Paris).

Salaire motivant selon l'expérience et la compétence des candidats.



Adresser C.V. et photo en précisant la référence du poste choisi à UNISABI
Département du Personnel/BT
BP 7
45550 Saint Denis de l'Hôtel.



Jeune adjoint(e) au contrôleur de gestion

Venez rejoindre un Groupe qui se développe, leader sur le marché des aliments énergétiques.

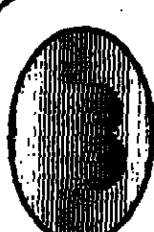
Vous participerez à l'ensemble de la mission de contrôle de gestion : contrôle des coûts, contrôle budgétaire, étude de rentabilité, participation à l'élaboration des budgets et plans à 3 ans, analyse statistiques.

Homme de contact, votre présence active sur le terrain et votre sens de la communication favoriseront *une relation de qualité* avec les différents services de la Société.

Diplômé(e) d'une Ecole de Gestion type **ESC...ou DECS,** vous êtes débutant ou avez une courte expérience en Entreprise. Vous aimez l'analyse *chiffrée et une ambiance de travail dynamique,* envoyez votre C.V. + photo + lettre manuscrite sous référence **M 24F** à notre Conseil :
ARCO - 25, rue Cambon - 75001 PARIS



amp



BETEL INGENIERIE

recherche pour son département

INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

(systèmes embarqués, avionique, imagerie, logiciels de base...)

INGENIEURS GRANDES ECOLES
(MINES, ESE, ENST, ENSIMAG, ENSEEIHT...)
(Option Informatique ou Automatique)

ayant acquis une première expérience temps réel sous l'un des environnements suivants :
68000, UNIX, C, PASCAL, VAX, 8086, 8088, RMX, PDP, MITRA, SOLAR.

Merci d'adresser votre candidature et date de disponibilité à :
BETEL INGENIERIE (s. réf. BO31)
23, rue de la Paix - 75002 Paris



BSN : portes ouvertes sur votre avenir.

BSN, premier groupe alimentaire français, 80 Sociétés, 30 Milliards de francs de C.A. en 85, 37000 personnes au service de centaines de millions de consommateurs dans le monde, de quoi alimenter bien des ambitions, les vôtres.
BSN, un univers industriel qui vous offre aujourd'hui tout un ensemble d'opportunités, autant de portes ouvertes sur l'avenir.



GERVAIS DANONE

Gervais Danone, 7 usines et 4000 personnes en France, 1[er] producteur mondial de produits laitiers français. Qualité, fiabilité et rapidité, 3 règles d'or pour satisfaire chaque jour 1 million de consommateurs.

Responsable de production

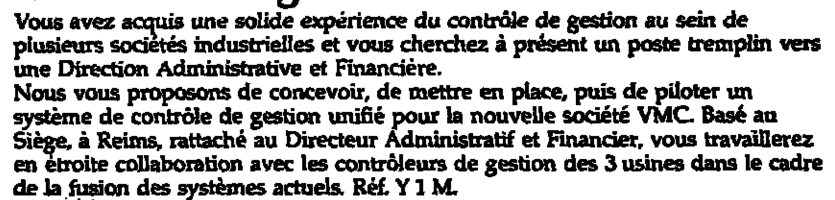
Trente ans et déjà les épaules solides, ingénieur de formation généraliste ou alimentaire, une première expérience opérationnelle sur le terrain vous a préparé à assumer des responsabilités. Disponible, vous avez du «répondant» et cette étape est pour vous l'occasion d'affirmer votre tempérament de patron.

Au sein d'une des premières usines de produits laitiers au monde, située au Plessis-Robinson, Gervais Danone France vous propose de prendre en charge sept lignes de fabrication et 120 personnes pour assurer la production de 35000 tonnes de yoghourts par an.

Dans un contexte dynamique et évolutif lié à une automatisation accrue et à des *méthodes de management participatives,* il vous faudra être attentif à l'organisation, à *l'animation dans un domaine où l'efficacité implique non seulement le respect des délais, mais aussi un souci constant de la qualité ainsi qu'une réflexion* prospective sur le plan technique. Réf. C 12 M.



VMC (2200 personnes, 3 usines), née du regroupement des Verreries Mécaniques Champenoises, des Verreries du Gier et de l'usine de Givors de BSN-Emballage, réalise un milliard de francs de CA sur les marchés de la verrerie de table et des bocaux en verre (50 % du marché français).



Contrôleur de gestion central

Vous avez acquis une solide expérience du contrôle de gestion au sein de plusieurs sociétés industrielles et vous cherchez à présent un poste tremplin vers une Direction Administrative et Financière.
Nous vous proposons de concevoir, de mettre en place, puis de piloter un système de contrôle de gestion unifié pour la nouvelle société VMC. Basé au Siège, à Reims, rattaché au Directeur Administratif et Financier, vous travaillerez en étroite collaboration avec les contrôleurs de gestion des 3 usines dans le cadre de la fusion des systèmes actuels. Réf. Y 1 M.

Responsable relations sociales

Professionnel des Relations Sociales, vous pouvez aujourd'hui envisager la responsabilité pleine et entière de la fonction au sein d'une importante unité.
Nous vous proposons de réaliser ce projet à l'usine de Reims (1200 personnes) et d'animer une équipe de 10 collaborateurs sur l'ensemble de la fonction : gestion et administration du personnel, dialogue avec les partenaires sociaux, communi*cation, information, formation, expression des salariés, ... Une réussite à ce poste de premier plan constituerait un atout majeur dans votre évolution vers une* Direction des Relations Humaines et Sociales. Réf. Y 2 M.

Ingénieur organisation

Jeune Ingénieur, vous avez 2 ou 3 ans d'expérience en production, méthodes ou organisation au sein d'une usine et vous êtes familiarisé avec la mise en place de *systèmes micro-informatiques.*
Nous vous proposons d'animer, sur l'ensemble de l'usine de Givors (69), les actions d'organisation, de formation et d'information qui accompagnent l'évolution des techniques, des méthodes, des structures, avec l'objectif permanent d'améliorer productivité, efficacité et conditions de travail. Ce poste, au carrefour de la technique, de l'humain et de l'économique, vous ouvrira de larges perspectives d'évolution. Réf. Y 3 M.



Les Brasseries Kronenbourg situées à Strasbourg (2700 personnes, 3 Milliards de Francs de CA), leader français sur le marché de la bière, poursuivent leur expansion européenne et créent prochainement une filiale en Chine.
Une politique soutenue d'investissements industriels leur a permis de se doter de moyens de production très performants.

Ingénieur débutant

Pour conforter son rang de leader français et élargir son activité à l'export, Kronenbourg attache une importance capitale au développement intensif de *nouveaux produits, process, contenants et emballages.*

Une démarche marketing guide cette politique mais les recommandations marketing ne deviennent produits que grâce à ses ingénieurs de Développement qui les enrichissent et les modulent par leur approche faisabilité, qualité, production jusqu'à leur naissance industrielle.

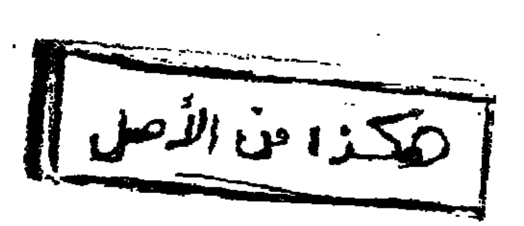
C'est précisément la mission que la Direction du Développement Technologique souhaite vous confier.

A l'interface des directions Marketing et Industrielle, vous définirez en *synthétisant les recommandations, puis mettrez au point des applications nouvelles dans le domaine du conditionnement (bouteilles, boîtes, fûts, nouveaux contenants, ...) et du packaging (films plastiques, packs, cartons, ...).*

Animateur d'équipes-projets pluridisciplinaires réunissant les directions concernées, vous savez créer une synergie efficace autour des projets dont vous gérez les budgets et menez la réalisation jusqu'au lancement industriel, en liaison étroite avec les fournisseurs.

Vous assurez par ailleurs une mission permanente de proposition d'innovations technologiques et d'information auprès des différentes directions.
Une mission exigeante, passionnante, au carrefour des enjeux futurs du marché, dans laquelle votre engagement personnel vous permettra d'élargir rapidement le champ de vos compétences et d'évoluer vers la production où l'on aura su apprécier la pertinence de vos propositions.
Poste basé à Strasbourg. Réf. P 4 M.

Merci d'adresser votre candidature en précisant le poste choisi, sa référence et votre rémunération actuelle à BSN, Service Recrutement Cadres, 7 rue de Téhéran 75381 Paris Cedex 08.



LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

INGENIEURS système IMS

Notre centre équipé d'ordinateurs type 308X sous MVS-JES3, au coeur d'un réseau international en pleine extension, renforce son équipe télétraitement.

Nous recherchons des ingénieurs de formation Grande Ecole ou Universitaire, disposant d'une expérience IMS dans un contexte MVS-VTAM.

Vous disposerez de nombreuses possibilités de formation et d'intéressantes perspectives d'évolution dans notre Groupe.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV + photo) sous référence 3003 à SAINT GOBAIN INFORMATIQUE - Les Miroirs Cedex 27 - 92096 Paris La Défense.

SAINT-GOBAIN

consultant confirmé HF

J'exerce avec passion, depuis 25 ans, le métier de conseil en recherche de cadres.

Sous mon nom depuis octobre 1978, JACQUES TIXIER S.A. a acquis de bonnes références dans l'industrie pharmaceutique et chimique, l'informatique, l'électronique, l'ingénierie et le BTP.

Nous pratiquons avec succès la méthode de recherche par approche directe, tout en faisant appel à des supports de communication comme la presse bien sûr.

Aujourd'hui, je cherche un nouveau consultant. Je le vois rigoureux et intuitif, 30 ans minimum, ayant un diplôme d'études supérieures (Ecole ou Université) avec, de préférence, une première expérience dans notre métier ou en entreprise.

Réellement autonome, il prend en charge la responsabilité complète de ses recherches et est capable de développer sa clientèle. Je lui propose une rémunération composée d'un fixe et d'un intéressement.

Le poste est basé à Paris.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence 469, à Jacques TIXIER - JACQUES TIXIER S.A. - 7, rue de Logelbach - 75017 PARIS.

jacques tixier s.a.
MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA PA

Ingénieur commercial broadcast

SONY®

Au sein de SONY FRANCE, la forte croissance des ventes en électronique professionnelle nous conduit à créer le poste d'ingénieur commercial pour notre activité BROADCAST. Directement rattaché au Responsable du Département, ce collaborateur prendra en charge la commercialisaton de nos différentes gammes de produits (caméras professionnelles, magnétoscopes, moniteurs, systèmes vidéo...) auprès d'une clientèle de professionnels de l'image et de grandes entreprises. Il devra peu à peu intégrer notre technologie de façon à pouvoir élaborer avec nos clients les sytèmes de communication les mieux adaptées à leurs besoins spécifiques. Le haut niveau des négociations nous conduit à intégrer un jeune professionnel de la vente, de formation technique ou économique supérieure, justifiant d'une première expérience réussie de la commercialisation de matériels et systèmes informatiques ou electroniques sophistiqués voire bureautiques. Dynamisme et passion pour la communication sont nécessaires pour réussir ! La maîtrise de l'anglais est indispensable pour ce poste. Notre fort développement nous permet d'envisager de réelles possibilités d'évolution pour ce nouveau "partenaire" de notre entreprise !

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 552.86 M à notre Conseil - 61 boulevard Haussmann - 75008 Paris.



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

Jeune Commercial
responsable de la diversification

Cette Société (150 MF de C.A.) est une des toutes premières entreprises mondiales sur son secteur d'activité. Elle propose une gamme complète de services hautement technologiques, destinés à des industries de pointe. Son développement, lié à sa rentabilité, la conduit à diversifier ses activités en France, principalement dans le domaine du service.

Pour préparer et piloter les diversifications, nous recherchons aujourd'hui un jeune cadre dont les missions seront les suivantes : étude et préparation des axes de développement ; activation des projets par la recherche de partenaires ; promotion du développement des nouvelles entités notamment sur le plan de l'animation commerciale.

Pour ce poste très évolutif, nous souhaitons rencontrer un jeune cadre de haut niveau (diplômé de l'enseignement supérieur : Sup de Co, par ex.) qui possède une première expérience commerciale, très motivé par tout ce qui est du domaine de la création d'entreprises ou de la création d'activités.

Les conditions offertes, et notamment le niveau de rémunération sont de nature à motiver un candidat de grande valeur.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. complet, et rémunération actuelle, sous référence 9708 M, à l'Agence AFFLUENTS 49, avenue Trudaine 75009 PARIS - qui transmettra.

AMBASSADEUR... CREEZ L'EVENEMENT ! HF

Avant tout homme de communication, devenez notre homme public.

Il s'agira pour vous de promouvoir l'image de notre société d'économie mixte et de nos produits en créant l'évènement dans la région Midi-Pyrénées tout en conjuguant art de vivre et professionalisme.

Directement rattaché à notre Direction Générale, votre mission sera :
- de créer le plan de communication interne et externe de notre entreprise : house organ, audiovisuel, documentation, plan média...,
- d'établir des contacts avec les chefs d'entreprise, les responsables et les élus locaux.

De formation type Sciences Po, écoles de commerce, ou CELSA,.. vous avez acquis une expérience des relations publiques ou commerciales dans la presse, la publicité ou en entreprise.

Ce poste, évolutif, fondamentalement intégré à la stratégie de notre entreprise, ne peut convenir qu'à un candidat de valeur. Vous serez basé dans la région Midi-Pyrénées.

Notre conseil J.-P. POHU étudiera confidentiellement votre candidature s/réf. 602, à l'adresse suivante : SCA Perspectives - 59, rue de Châteaudun 75009 PARIS.

SCA Perspectives

MEDIA PA

PRODUITS INDUSTRIELS

Responsable Promotion-Publicité

Société Commerciale, spécialisée dans les biens d'équipement industriel, filiale d'un grand groupe international, recherche un collaborateur de formation supérieure, âgé d'au moins 30 ans, possédant une solide pratique des actions publi-promotionnelles liées à des produits industriels et parlant l'anglais.

Dans le cadre du plan marketing et de son budget, il définira et mettra en oeuvre la stratégie en matière de publicité, de communication et de promotion des ventes : relations avec l'agence publicitaire, suivi des réalisations, documentations publi-promotionnelle, image de marque, participation à des salons et expositions,... Pour mener à bien ces tâches, il sera assisté par deux personnes.

Adresser lettre manuscrite, photo et prétentions sous référence 1911 à AXIAL Publicité, 27 rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

Groupe des Fromageries BEL **PARIS SAINT-LAZARE**

(6 300 personnes - 18 usines)

recrute pour son Département Organisation Informatique - doté d'un réseau de matériel IBM articulé autour d'un centre serveur 43 (VM, VSE, CICS, SGBD) et de nombreux IBM 36 :

CHEF DE GROUPE DE DEVELOPPEMENTS

Entouré d'une équipe d'ingénieurs et techniciens, il aura pour mission de mener un ou plusieurs projets de la conception à la mise en exploitation.

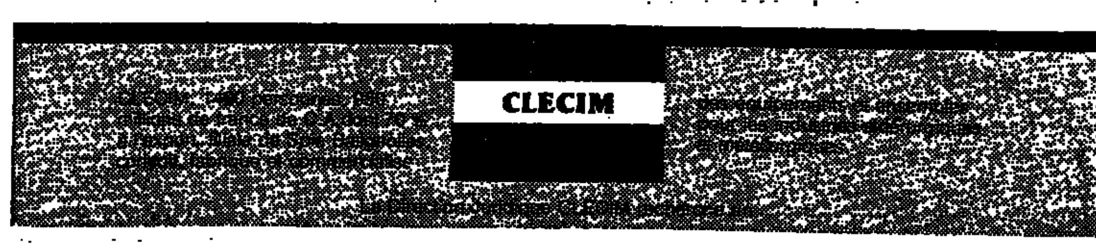
De formation INGENIEUR GRANDE ECOLE (Centrale, Ponts, ...), le candidat aura une solide expérience en informatique de gestion (3 à 5 ans minimum).



Le poste requiert outre des compétences techniques, de réelles qualités de contact, d'animation d'équipe, de la créativité, sous-tendue par un bon sens de l'organisation.

Merci d'écrire avec C.V. et prétentions à Fromageries BEL Chef du Personnel - 4, rue d'Anjou, 75008 Paris.

CONTESSE



JEUNE JURISTE HAUT NIVEAU

CONTESSE

Importante société de services,
opérant dans le monde entier,
souhaite recruter pour son siège social
banlieue Sud de Paris

JURISTE

Il sera appelé à exercer des responsabilités importantes au sein de la **Division Juridique**.

Sa compétence devra pouvoir s'étendre à l'ensemble des problèmes juridiques de la Société et de ses **filiales françaises et étrangères**.

Il justifiera d'une solide expérience, d'au moins 5 années, dans le domaine du droit des affaires et du droit des sociétés, acquise de préférence au sein d'un groupe à vocation internationale.

Une parfaite maîtrise de l'anglais est indispensable.

Adresser C.V. + photo + prétentions, en précisant sur l'enveloppe la réf. 4014 à

MEDIA PA
9, bd des Italiens - 75002 PARIS

PHARMACO-TOXICOLOGUE

Centre de recherche, région parisienne recherche jeune **pharmaco-toxicologue** pour développer recherches fondamentales et appliquées en toxicologie. Formation : pharmacien, vétérinaire, médecin, docteur Es-sciences. Expérience 1 à 2 ans dans le domaine de la toxicologie.

Adresser CV et tirés à part des publications sous réf. 2787 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

Nous sommes une important Mutuelle d'Assurances en pleine expansion.
Nous recherchons pour notre service juridique un

Juriste en Droit des Sociétés (H/F)

Rémunération attractive. Poste à PARIS.

Vous avez une maîtrise en droit des affaires, une bonne connaissance en droit des sociétés, une expérience de 5 ans, une grande rigueur et le sens des contacts.

Vous serez l'adjoint de notre spécialiste de droit des affaires. Votre mission sera essentiellement : créations de sociétés filiales, organisation de conseils d'administration et d'assemblées générales, modification de statuts etc, plus généralement, suivi juridique de nombreuses sociétés.

Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. 1978 à LTA
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

Un Important Groupe d'Assurances recherche à Paris

un jeune analyste financier

Le candidat s'intégrera dans une équipe financière restreinte dont le souci permanent est celui de l'efficacité.
Il devra, pour ce faire, avoir un esprit particulièrement mobile et ouvert et posséder de grandes facultés d'adaptation.
Sa mission principale sera d'aider aux prises de décision en matière de gestion de valeurs mobilières.
Il recevra, en outre, des missions ponctuelles qui couvriront les multiples aspects d'une direction financière.
Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer un candidat
- de formation supérieure (Sup. de Co., Sciences Eco...)
- ayant le goût des contacts humains
- connaissant parfaitement l'anglais
- titulaire d'une expérience significative (1 à 2 ans minimum dans le domaine de l'analyse financière).

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle sous réf. 1995 à L.T.A. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra.

Hybrid Systems

Filiale de société américaine de composants électroniques, nous créons un poste :

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

De formation électronique, le candidat n'aura pas obligatoirement une expérience de la vente, mais il fera preuve d'une réelle volonté d'orientation vers une carrière commerciale.

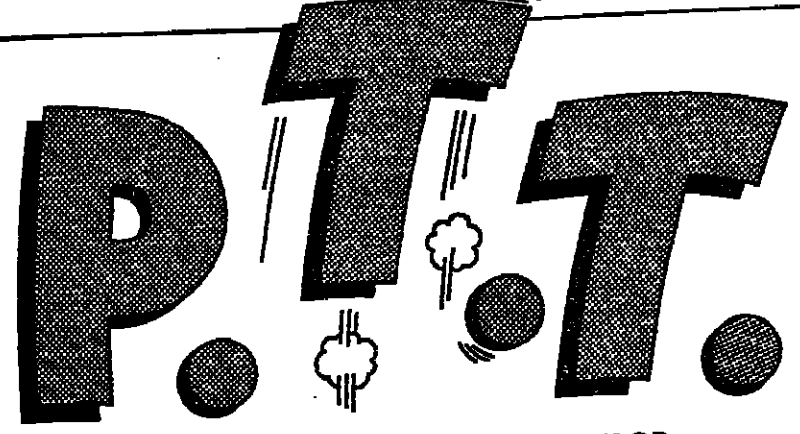
Sur la base d'une clientèle déjà existante, il élargira la prospection et la promotion de nos produits auprès des ingénieurs concepteurs d'équipements électroniques sur la région parisienne et en province.

La pratique de l'anglais écrit et parlé est indispensable.

La rémunération comprend fixe + pourcentage + voiture fournie.

Merci d'adresser votre dossier complet à HYBRID SYSTEMS, 14, rue du Morvan, Silic 525, 94633 RUNGIS Cedex.

HYPERBOLE



Jeunes diplômés HEC, ESSEC, ESCP...

ET SI C'ÉTAIT VOUS ?

CONCOURS DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES P.T.T.

Et si c'était vous qui bénéficiiez de la formation d'une grande école de management public donnant accès à des postes de décideur au sein d'une entreprise qui se consacre à la communication sous toutes ses formes et applique les technologies de pointe dans un secteur en plein développement.
C'est ce que proposent la Poste et les Télécommunications aux lauréats du concours de l'Ecole Nationale Supérieure des PTT.

Devenez Administrateur PTT.
Une sélection de très haut niveau, à la mesure des plus ambitieux, vous ouvrira les portes d'une école unique en France.

Une formation rémunérée de 3 ans dont 17 mois à l'ENA vous préparera à exercer des responsabilités de cadres dirigeants.

Jeunes diplômés HEC, ESSEC, ESCP... :

- La clôture des inscriptions est fixée au 26 MARS 1986.
- Les épreuves se dérouleront les 28 - 29 - 30 AVRIL 1986

3 jours pour entrer en contact avec tout l'avenir.

Ecole Nationale Supérieure des PTT 46 rue Barrault 75634 PARIS CEDEX 13.



média-system

SIEMENS

recherche pour son département Technique Médicale à Paris

des Ingénieurs de Maintenance

pour installations, mises en service, maintenance préventive et dépannages d'appareillages d'imagerie nouvelle (type scannographe RX, RN, Radiologie Numérisée).

Diplômés en électronique, avec si possible une spécialisation en informatique.

La connaissance de l'allemand est souhaitée, celle de l'anglais est indispensable.

Une formation complémentaire en Allemagne sera assurée.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leur dossier de candidature sous la référence 1467/M à :
Département du Personnel, B.P. 122 - 93204 SAINT-DENIS cedex 01

Siemens S.A.

ECOLES D'INGENIEURS, ESC... DEBUTANTS OU PREMIERE EXPERIENCE



Partir en campagne, ce n'est pas forcément partir à l'aventure...

Nous sommes les MUTUELLES UNIES, et nous constituons, avec d'autres partenaires, l'un des tout premiers groupes privés français d'assurance, mais aussi et surtout l'un des plus dynamiques : C.A. 12 milliards de francs, plus de 6 000 collaborateurs, sans oublier un important parc d'informatique de gestion (4 IBM 4341 - 2 IBM 4381 - 1 200 terminaux en France).

Jeunes diplômés de l'enseignement supérieur (Ingénieurs, ESC...), vous êtes débutants ou vous avez déjà une première expérience.

Rejoignez-nous pour participer activement à notre développement !

Aujourd'hui, nous vous offrons 3 types de postes. A vous de choisir en fonction de vos acquis et de vos objectifs.

AUDITEUR INTERNE

Responsable de l'efficacité des procédures de contrôle, vous saurez détecter les problèmes éventuels, en faire le diagnostic et proposer les solutions adéquates. Votre action — contrôle et conseil — sera menée dans un souci constant de protection des actifs de la Société d'une part, et d'accroissement de la rentabilité, d'autre part. (Poste basé à ROUEN.) (Réf. AH/08)

INGENIEUR EN ORGANISATION

Au sein de notre service Organisation et en liaison permanente avec les services techniques, vous participerez à la conception de nouvelles procédures de gestion de nos contrats d'assurances. En outre, vous serez chargé de la formation des utilisateurs. (Poste basé à ROUEN.) (Réf. AH/09)

ANALYSTES EN INFORMATIQUE

Vous aurez pour mission l'étude, la conception et la mise en place d'applications de gestion, en liaison permanente avec les services utilisateurs. (Postes basés à ROUEN ou à PARIS.) (Réf. AH/10)

Nos structures vous garantissent une formation de qualité, quel que soit le poste choisi. C'est donc votre esprit ouvert, votre sens des contacts qui feront la différence !

Au niveau du Groupe, il existe de larges possibilités d'évolution vers des postes de management opérationnel ou fonctionnel dans les secteurs commerciaux, techniques ou financiers.

Jeunes diplômés, partez en campagne et adressez lettre manuscrite + C.V. en précisant la référence du poste choisi à MUTUELLES UNIES - Mlle PAVAGEAU - 76029 ROUEN Cedex.

MEDIA BA

Mutuelles Unies 

Gilbarco

UNE FILIALE INOTEC

Nous sommes une jeune société française de 50 personnes en forte croissance et bénéficiant de l'appui de groupes industriels et financiers.
Nos produits font appel aux technologies électroniques et informatiques les plus modernes. Notre marché est la distribution pétrolière.
Pour concrétiser et poursuivre notre développement, nous recherchons :

INGÉNIEURS DÉVELOPPEMENT LOGICIEL

De haut niveau, diplômés d'une grande école (ECP, SUPELEC, ENSEEIHT...)
Les candidats H. ou F. sont débutants ou ont de préférence 2 à 3 ans d'expérience dans le domaine.
Nous leur proposons de prendre en charge le développement de logiciels sur des applications intégrant aussi bien le temps réel que la gestion et faisant appel entre autres au système d'exploitation UNIX.

TECHNICIENS DÉVELOPPEMENT LOGICIEL

Titulaires d'un diplôme BTS ou DUT et ayant 2 à 3 ans d'expérience.
Nous vous proposons de participer au développement de logiciel d'exploitation sur des matériels à base de microprocesseurs.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) à :
GILBARCO DISTRIBUTION S.A.
19, rue de la Jeune-Fille, B.P. 10223, 95703 ROISSY, Aéroport CDG.

EXPLOITANT H/F

pour assurer au sein d'une équipe la gestion et le développement d'une clientèle d'entreprises industrielles et commerciales.
[illegible] d'Etudes Supérieures [illegible] B. requis.
[illegible] poste, qui offre de réelles [illegible] et de bonnes perspectives [illegible], requiert dynamisme et [illegible] commerciales.
[illegible] expérience de 3 ans [illegible] fonction similaire [illegible]
[illegible] adresser lettre [illegible] C.V. photo et prétentions à [illegible] - 39, rue de [illegible]

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL LEADER SUR SON MARCHÉ
Siège à Paris – usine dans la Région Parisienne – PMI produisant et commercialisant des ENGRAIS, recrute à PARIS CENTRE

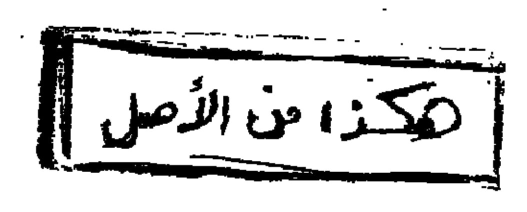
ADJOINT DIRECTEUR COMMERCIAL

POSSIBILITÉS CERTAINES DE PROGRESSION

Relevant du Directeur Commercial et en relation fonctionnelle avec le Directeur Usine, il bénéficiera d'une large autonomie – au sein de l'équipe commerciale de 13 personnes – pour :
- OPTIMISER la répartition des produits aux Délégués Régionaux de ventes, distributeurs et agents et leur apporter toute l'assistance nécessaire sur le terrain ;
- DÉFINIR la gamme des produits et en assurer la promotion et la publicité ;
- NÉGOCIER les contrats avec les fournisseurs nationaux et étrangers de produits non fabriqués par la Société ;
- ÉTUDIER la concurrence et PARTICIPER à la définition des objectifs commerciaux.

Convention collective des industries chimiques.
Le candidat – 30 ans minimum – de formation supérieure, aura une expérience analogue en secteur industriel. La connaissance de l'anglais est appréciée.
Nous vous remercions d'écrire, sous réf. 97 LM, en précisant votre salaire actuel, à notre conseil Richard BÉNATOUIL – GROUPE BBC – 1 bis, place de Valois, 75001 Paris.
Réponse rapide et discrétion absolue assurées.

HAVAS CONTACT



V.A.G France : vos compétences pour notre politique commerciale.

Vos résultats et votre valeur personnelle favoriseront votre évolution dans une Société qui privilégie la promotion interne, la polyvalence et qui investit 2,5 % de la masse salariale en formation.

inspecteur commercial

Responsable d'un réseau de concessionnaires (15) que vous gérez sur le plan commercial et financier, votre mission s'étend de la négociation des objectifs, et plans d'actions jusqu'à leur réalisation : application de la politique commerciale, résultats des ventes, contrôle des résultats financiers...
De formation ESC, vous réussirez dans ce poste, avec une expérience commerciale et de gestion de 2 à 3 ans, le goût d'entreprendre et de réussir.

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec CV, photo et prétentions, sous la référence 3993/M, à V.A.G France, Division du Personnel et des Relations Sociales, BP 62, 02600 Villers-Cotterêts.





V.A.G France

média system

LA FEDERATION DES MUTUELLES DE FRANCE
Siège PARIS

recherche le Responsable de son Laboratoire de Mutualisation

CONCEPTEUR - LANCEUR DE PRODUITS NOUVEAUX
200.000+

Il assurera le lancement de produits de services Grand Public, depuis l'analyse des besoins, la mise au point de prototypes, leur test jusqu'à la stratégie de distribution et sa dynamisation.

- La connaissance des besoins de plusieurs millions d'adhérents détenue par la F.M.F.
- La possibilité d'intégrer dans la gestion de projets de lancement les compétences de 300 spécialistes de domaines divers : santé, loisirs, prévoyance, logement, éducation, retraite, épargne, vacances, juridique, télématique ... réparties dans les 180 sociétés du Groupe.
- Un réseau de 800 agences, 10.000 prescripteurs, un appui multi-média : presse, télévision, bande FM, vidéotex ...

sont des moyens que votre créativité saura mettre à profit.

Des études supérieures (HEC, SUP de CO ...), une expérience du marketing, de la distribution, une sensibilisation aux techniques financières d'évaluation des risques, un don pour la communication, du réalisme et de la rigueur, vous permettront de réussir.

Votre intérêt pour l'économie sociale, pour l'évolution de la société civile, votre appétence pour la gestion vous ouvriront des perspectives à la hauteur de vos ambitions.

Pour un examen confidentiel, merci de nous envoyer votre dossier (lettre, CV et rémunération actuelle sous réf. n° 246 en indiquant le support à :

DIVISION RECRUTEMENT CONSEIL

SIGMA-FORMATION
Tour Rond-Point 93 — 65, rue du Général Gallieni, 93100 Montreuil

CRIBLE

GROUPE INTERNATIONAL implanté dans 40 pays
(effectif : 38.000 personnes)
recherche pour son service central d'audit interne (15 personnes)

1 Auditeur confirmé
et
1 Auditeur débutant

- l'auditeur confirmé (H/F) devra posséder une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans l'Audit (interne ou externe).

Après quelques mois, il devra assurer
- la supervision de missions courantes
- la prise en charge directe de missions plus difficiles.

Il aura un rôle d'encadrement et de formation vis à vis des auditeurs les plus jeunes et participera à la définition de la politique de l'audit.

- L'auditeur débutant (H/F) aura de préférence une expérience professionnelle même courte (1 ou 2 ans) et devra avoir une réelle motivation pour ce métier auquel il sera formé dans le service.

Les candidats parlent plusieurs langues, ils sont diplômés d'une grande école de gestion Paris/Province ou son équivalent.

Ces postes basés à PARIS, impliquent des déplacements fréquents et prolongés (2 à 4 semaines) en France et à l'étranger.

Envoyer CV et photo + lettre manuscrite avec prét. sous réf. 1986 à LTA - 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

CONSULTANT

Au sein du Groupe Daniel Porte Consultants, KEY MEN est la structure spécialisée dans le recrutement de cadres par voie d'annonces.
En croissance régulière depuis 6 ans, nous souhaitons intégrer 3 nouveaux consultants (H/F) à **Paris, Lyon et Strasbourg.** Nous vous proposons de venir rejoindre une équipe performante et de vous associer à son expansion, en développant avec autonomie vos interventions techniques et commerciales auprès de nos partenaires et clients.
Pour vous enrichir professionnellement et personnellement avec nous, vous devrez posséder une solide formation de base (si possible avec une orientation "psycho") et au moins une première expérience significative de notre métier, en cabinet ou en entreprise. Votre aisance dans les contacts, votre sens de l'organisation vous seront nécessaires dans l'accomplissement de vos missions.
Si cette proposition vous intéresse, merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous réf. 823 M à
Elisabeth GREFF qui vous garantit une totale confidentialité, en précisant la ville pour laquelle vous êtes intéressé.

KEY MEN
10 rue de Rome - 75008 Paris



MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES 2

Centre hospitalier et de recherche
banlieue sud PARIS

recherche pour son

SERVICE D'ÉLECTRONIQUE

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN DIPLOMÉ

(même débutant)

pour participer au sein d'une équipe à la maintenance et au développement des appareils médicaux.
(Le parc comprend une centaine d'appareils.)

Envoyer candidatures, c.v. détaillé et prétentions sous n° 7 043 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

COGEDIM

Nous sommes une grande entreprise de promotion immobilière, filiale de la Banque PARIBAS et de Compagnies d'Assurances (UAP, AGF, PATERNELLE...).
Dans la crise immobilière actuelle, nous réalisons un chiffre d'affaires de 2 M. de F. (+ 27% par rapport à 1984).
Pour poursuivre notre croissance, nous avons besoin de cadres de haute qualité.

CHEFS DE PROGRAMMES

Vous avez une trentaine d'années, un diplôme d'études supérieures juridiques et financières, quelques années d'expérience immobilière, et vous vous sentez capable de diriger un projet immobilier de l'achat du terrain à la commercialisation.

NEGOCIATEURS FONCIERS

Vous avez une certaine expérience de la recherche, de l'invention et de la négociation de projets immobiliers.

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. COG/MO à L.T.A. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02, qui transmettra

---

RANK XEROX

COMMERCIAUX EN MICRO-INFORMATIQUE, RENCONTREZ NOTRE FORCE DE VENTE POUR L'INITIER A VOTRE METIER.

(Libres très rapidement)

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. I.LM.85, à Jean-Pierre Brun, Rank Xerox, Direction des Ressources Humaines, 93607 Aulnay-sous-Bois Cedex.

média·system

Caisse de retraite complémentaire

recherche pour Paris

L'ADJOINT D'UN CHEF DE SERVICE

chargé de seconder le responsable d'un service, il devra coanimer une équipe de 30 gestionnaires répartis dans les différents secteurs d'un régime de retraite.

Il manifestera de très bonnes qualités dans les domaines de la communication, de l'organisation, de la gestion et devra faire preuve de bonnes connaissances en informatique.

Ce poste de cadre convient plus particulièrement à une personne de formation supérieure, 30 ans minimum, qui justifiera d'une expérience antérieure d'encadrement acquise, de préférence, dans un secteur équivalent.

Salaire annuel brut : 160-180.000 F.

Adresser C.V. + lettre manuscrite + photo sous n° 7048 M - LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy - 75007 PARIS.

SOCIETE DES CIMENTS FRANÇAIS

La Société des Ciments Français - un CA de 2,8 milliards (consolidé 4,5 milliards) - des résultats régulièrement bénéficaires, recherche pour son département immobilier (30 sites sur le territoire français)

l'Assistant du chef du département immobilier

28 ans minimum

Votre mission : seconder le Chef du département pour prendre progressivement en charge la responsabilité de missions précises dans des domaines variés : participation à des négociations en milieu rural pour l'achat et la vente de terrains ; constructions et entretiens de logements ; locations ; baux commerciaux ; relations avec les Administrations (DDE - DDA), les S.A.F.E.R...
Ce poste convient à un candidat de formation géomètre ou équivalent Bac + 2 complétée par une expérience de 4 à 5 ans dans un poste analogue. Pratique de l'utilisation de l'informatique appréciée.
Qualités requises : bon négociateur - compétent en matière d'expertise - familier des questions juridiques - disponible (50% du temps en déplacements). Formation complémentaire assurée si nécessaire.
Lieu de travail : Paris la Défense
Adresser lettre manuscrite et CV détaillé s/réf. 73817/M à

sélé CEGOS
Mme CLERE, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux
204 Rond Point du Pont de Sèvres
92516 BOULOGNE BILLANCOURT

MEMBRE DE SYNTEC SOURCES

Notre Société (110 personnes CA = 100 millions) filiale des régies audiovisuelles sur le plan national, a essentiellement une vocation commerciale mais compte sur la rigueur de son

RESPONSABLE ADMINISTRATIF et COMPTABLE
250 000/AN

pour soutenir son développement.

Dépendant de la Direction Générale des maisons mères, vous aurez l'autonomie nécessaire pour accomplir votre mission dont le premier objectif sera l'application de la réorganisation des services comptables et administratifs définie par les sociétés mères et la prise en charge de :
- la comptabilité générale,
- le recouvrement des créances (3 500 clients),
- les relations avec les banques,
- le suivi administratif du personnel,
- l'informatique.

Ce poste varié pourra être le tremplin vers une direction financière et exige un D.E.C.S., une expérience de 5 ans minimum à un poste d'encadrement où vous aurez prouvé toutes vos connaissances comptables, juridiques et fiscales.

Lieu de travail : PARIS.

Pour plus d'informations, envoyer votre C.V. + photo s/réf. 374 à
VALENS RECRUTEMENT - Christine d'AUBIGNY
59, rue de Richelieu - 75002 PARIS
qui vous assure de sa totale discrétion.

La ville de Gennevilliers

recrute

pour son service
Urbanisme, Affaires économiques

UN CHARGÉ D'OPÉRATIONS

en matière économique pour la revitalisation du tissu économique local et les relations avec les entreprises.

La possession d'un diplôme de 3e cycle en aménagement est nécessaire. Une expérience comparable serait appréciée.

Les candidatures accompagnées d'un c.v. détaillé devront être adressées au plus tôt
en Mairie de Gennevilliers
Direction de l'aménagement
et des Services Techniques
CAC 177, avenue Gabriel-Peri, 92230 Gennevilliers.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

Ingénieur d'affaires export
Biens d'équipement

Cette société française (1000 personnes environ) a acquis une excellente **notoriété dans le secteur des biens d'équipements lourds** concernant les lignes et procédés de **soudage** élaborés destinés à la **carrosserie** (automobile, aéronautique...). Elle a su s'imposer dans un marché fortement concurrentiel et réalise actuellement **60% de son CA à l'export.**

Rattaché au directeur commercial, cet ingénieur aura en charge :

- **le suivi d'affaires complètes sur un secteur essentiel pour l'entreprise** comprenant la **RFA**, la **RDA**, la **Tchécoslovaquie** et la **Hongrie** : mise au point des propositions et cahiers des charges, négociations, suivi des études et des réalisations, essais.
- **la liaison entre les clients, les responsables commerciaux de la filiale allemande,** ou les agents des pays concernés, **et les services de la société.**

Ce poste, basé dans la proche banlieue sud de Paris, convient à un candidat d'au moins 30 ans ayant acquis une **solide expérience** dans une fonction soit de **technico-commercial**, soit d'**ingénieur de production** (BE, méthodes, fabrication).

Le goût des relations avec les clients et une maîtrise courante de l'allemand sont indispensables. Déplacements de courte durée.

Si vous répondez à ces critères, écrivez en envoyant CV, références et prétentions sous n° 86022 M à

CAPIC 18 Rue Volney, 75002 Paris

SOURCES

Une nouvelle génération de conseils en recrutement

LES CONSEILS
Nos consultants sont des professionnels. Ils agissent comme conseils auprès de leurs clients.

EN RECRUTEMENT
Le recrutement des cadres est notre spécialité.
Nous mettons tous les moyens en oeuvre pour réussir les missions qui nous sont confiées.

ASSOCIES
Nos consultants sont Associés. Ils sont motivés par la pérennité de leur entreprise. La qualité du service est leur préoccupation majeure.

LES CONSEILS EN RECRUTEMENT ASSOCIES — CERA

33 rue Galilée 75116 Paris.
Tél.47.23.72.24.

médiа-system

Domaine de la Restauration — Paris

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT
Pour un jeune ENSIA, AGRO ou équivalent

Dans notre Groupe - l'un des leaders européens de la restauration - vous serez responsable de la centralisation des données et de la recherche sur les nouveaux produits les nouvelles technologies et l'ingénierie.

Vous aurez à diriger des essais et aider à la mise en oeuvre des solutions.

Une mission qui intéresse un jeune spécialiste de l'alimentation qui a fait ses premières armes (3 à 5 ans) dans le secteur restauration, produits frais ou surgelés.

L'agence DESSEIN nous transmettra le dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions) que vous voudrez bien lui adresser s/réf. 4965 (mentionnée sur l'enveloppe) : 15 rue du Louvre, 75001 PARIS.

IMPORTANTE ASSOCIATION
à vocation d'aide sociale auprès des populations âgées en difficulté recherche pour PARIS

RESPONSABLE DE SECTEUR HAUT NIVEAU

Il (elle) devra avoir :

- une expérience confirmée de la vie associative,
- un intérêt particulier pour les problèmes du 3e et 4e âges et des 50/60 ans en état de précarité,
- des qualités de gestionnaire,
- le sens du travail en équipe, mais un tempérament de leader,
- l'expérience de l'animation de bénévoles et de la direction de travailleurs sociaux,
- une ouverture d'esprit et une créativité prête à épouser et mettre en œuvre les lignes de force de la politique de l'association.

Une expérience de quelques années dans le domaine social et une solide connaissance du secteur sanitaire et social.

Adres. lettre manuscr. C.V., photo à C.I.P.E.S. (68) 6, pl. de la Madeleine 75008 PARIS, qui transmettra.

GROUPE DE GESTION DE PATRIMOINE PRIVÉ (implanté à l'Etranger) cherche le/la Responsable de sa filiale parisienne à créer.
- 28-40 ans min. 3 ans d'expérience de gestion en banque, Agent de change, etc...
- fonctions : développement commercial, conseils en investissement, supervision du fonctionnement de la filiale.
- Carrière passionnante pr un esprit entreprenant avec le soutien logistique du groupe.

Envoyer CV + photo à Havas M.C. 136-140, av. Charles-de-Gaulle, 92522 Neuilly, sous réf. 98000 M.C. Discrétion assurée.

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE PARIS 9e – RECHERCHE POUR SERVICE DU COURRIER

UNE EMPLOYÉE

Ayant bonne notions de dactylographie.
Ecrire avec CV et prétentions sous réf. 1985 à L.T.A. 31, bd Bonne-Nouvelle 75083 PARIS CEDEX 02 Qui transmettra.

CABINET CONSEIL CHERCHE

H. ou F. à vocation commerciale pour poste évolutif dans le domaine financier
Rémunération : fixe + participation aux résultats

Institut de Documentation Financière
Téléphone : 48-24-28-56.

CENTRE PERSAN DE DOCUMENTATION recherche SPECIALISTE de langue maternelle persanne en informatique documentaire. Doctorat Sc. de l'information, maîtrise angl., fr., allem. souhaité : 5 ans d'expér. minim. Env. C.V. à I.C.S.-B.P. 225 75125 Paris Cedex 03.

Sté d'Engineering, recherche

INGÉNIEUR

PLANNING expér. 5 ans PERT. demandée. Anglais courant exigé. Lieu de travail : PARIS-SINGAPOUR. Envoyer CV et prét. à AMP Nº 1 222 F 40, rue Olivier de Serres PARIS 15e qui transmettra.

Laboratoires de Marcoussis Centre de Recherche de la Cie Gale d'Electricité, rech. INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE confirmé dans le domaine de la croissance par jets moléculaires de composés III – V.
Adres. lettre manus. CV, prét. en précisant réf. ACO 196 au Serv. Pers. Laboratoires de Marcoussis Rte de Nozay. 91460 Marcoussis.

---

secrétaires

Entreprise Bâtiment, recherche

UNE SECRÉTAIRE

STENODACTYLO expérimentée pour secrétariat technique et administratif.
Débutant s'abstenir.
Adresser CV, photo et prét. A.M.P. sous réf. 1 230/MS 40, rue Olivier de Serres 75015 PARIS qui transmettra.

GOHILI AMERICAN CO. LD.
Cherche
Pour son PDG Japonais

UNE SECRÉTAIRE TRILINGUE JAPONAIS

FRANÇAIS ET ANGLAIS

- Langue maternelle français ou anglais
- Excellente présentation
- Grande disponibilité ; horaires irréguliers, nombreux voyages

Tél. à Mme Miyashita : 48-25-96-05, avant le 7 mars 1986, pour un rendez-vous le 8 mars 1986.

Agent de change anglais, filiale d'un groupe international recherche pour son bureau de PARIS un

Jeune assistant de direction

Agé de 25 ans environ, vous avez un diplôme d'études supérieures, de type universitaire ou grande école (option finance).

Vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise.

Intégré au bureau de Paris, vous serez chargé du suivi de diverses bourses internationales, des ventes et des achats de titres, du suivi des opérations boursières et des relations clientèle.

Ce poste requiert autonomie, dynamisme, goût des contacts.
Vous êtes débutant ou avez une première expérience dans un poste similaire.
Vous pourrez, éventuellement, bénéficier d'une formation à l'étranger.
Merci d'adresser dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. complet, photo et prétentions) sous référence 82655 à MS JONCTION 104, rue Réaumur 75002 PARIS, qui transmettra.

Jonction





Importante Société de services en informatique en pleine expansion, 600 personnes, nous sommes filiale d'un grand groupe industriel, et nous recherchons pour PARIS le

Responsable du service "organisation et système d'information"

Cette fonction-clé de l'entreprise est rattachée directement au Directeur Administratif.
De formation supérieure (HEC, ESSEC, SUP DE CO...), vous avez environ 30 ans.
Nous vous demandons :
- de réelles compétences en matière d'organisation, de systèmes de gestion (comptabilité, facturation...) et d'informatique (choix des outils, définition des développements, suivi des réalisations)
- une expérience, acquise de préférence en Cabinet de Conseil et en Entreprise
- des qualités d'animation, d'encadrement (équipe informatique interne) et de dialogue dans l'entreprise.

Ce poste est à pourvoir immédiatement.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) à CISI TELEMATIQUE - Direction des Relations Sociales CEN Saclay - B.P. 24 - 91190 GIF-SUR-YVETTE

Organisation et Publicité

Le Monde

Emplois Cadres

CHAQUE MERCREDI PRIX 10 F
L'HEBDOMADAIRE NATIONAL ET INTERNATIONAL DES OFFRES D'EMPLOIS

CHAQUE MERCREDI LE PANORAMA DES OFFRES D'EMPLOIS CADRES

Chaque mercredi, « Emplois Cadres » publie une sélection des offres d'emplois destinées aux cadres, parues la semaine écoulée dans *le Monde*, plus une sélection d'annonces du *Herald Tribune*.

Un document de synthèse indispensable aux cadres qui voyagent et aux entreprises nationales ou internationales qui les recrutent.

En vente chez les marchands de journaux : 10 F

BON DE COMMANDE « Emplois Cadres » numéro :

Nom ______ Prénom ______

Adresse ______

Code postal ______ Ville ______

Nombre d'exemplaires ______ X 11 F (frais de port inclus) ______

Commande à faire parvenir avec votre règlement au Monde, Service de la vente au numéro 5, rue des Italiens 75427 PARIS CEDEX 09

Votre commande vous parviendra dans les plus brefs délais

UNE INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL (PARIS)

NOTRE GROUPE SE COMPOSE :
- d'un grand constructeur de centrifugeuses pour industries chimique, textile, agro-alimentaire, mécanique ;
- d'un installateur en équipements d'usines ;
- d'un bureau d'études (équipements industriels, valorisation des déchets...)

Nous créons notre antenne technico-commerciale à Paris et recherchons un INGÉNIEUR (AM, INSA...) dynamique et créatif pour prendre la tête de cette antenne et développer ces activités.

C'est un poste d'avenir, motivant, très autonome pour une personnalité de valeur.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo à :
DEVELOP - 17, rue Montalivet, 07100 ANNONAY



5, RUE DE MONTTESSUY. 75332 PARIS CEDEX 07
TÉL. : 45-55-91-82

TARIF MARS 1986

1 colonne

	la ligne HT
Offres d'emplois	131,00
Demandes d'emplois	37,00
Immobilier	82,00
Agenda	82,00

Annonces encadrées

	le m/m colonne HT
Offres d'emplois	71,00
Demandes d'emplois	21,00
Immobilier	54,00
Agenda	54,00

Autres rubriques, nous consulter.
TVA 18,60 %.

---

automobiles

ventes

de 12 à 16 C.V.

R 30 TX 1981 120 000 km toit ouvrant électrique 30 000 F 43-58-09-20/19 h.

L'immobilier

appartements ventes

17e arrdt

ROME 980 000 F
4 P., 77 m², SÉJ. 3 CHBRES
Bel imm. ancien. 1er ét. asc.
EGETIM 45-62-52-22

20e arrdt

(20e près) Sté pptaire vend : 3 pav. + 1 studette indép. en enfilade sur même terrain, idéal gde famille ou vente séparée, important prêt si sérieux et salaire, trav. à finir, choix matériaux pos.
Tél. : 48-97-48-48.

appartements achats

Recherche 1 à 3 pces Paris préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux PAIE CPT chez notaire 48-73-20-67 même le soir.

locations non meublées offres

Paris

45-04-20-00
Nbres offres locat. Paris-banl.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine 75008 PARIS – recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE corps diplomatique et cadres de Stés multinationales.
TÉL. : 45-62-78-99.

Pour l'Ensemble des Salariés Cadres et Employés STÉ FRANÇAISE PETROLES rech. Appts 2 à 6 P., Pav. Paris et environs. Loyers assurés. Tél. 45-04-04-45.

Région parisienne

Pour stés européennes, cherche villas, pavillons pour Cadres (1) 48-89-89-66/42-83-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P.
LOYERS GARANTIS par Stés ou AMBASSADES 45-26-18-95

propriétés

Près ARGENTON-S/CREUSE 300 km Paris, belle demeure de caractère, 10 P., gd cft parc 5.000 m² clos, bordé rivière. Urgent, cause reconversion. 1.000.000 F. Cabinet JARGEAU, 47500 Monsempron Libos. Tél. 53-71-01-28.

pavillons

Particulier vend urgent à Chelles (20 km de la gare de l'Est)
PAVILLON 4 PIÈCES 80 m²
Entrée, cellier, cave, cuisine amén., salon-salle à manger avec cheminée, WC, salle de bains et deux chbres, garage.
PRIX : 540 000 FRANCS
T : 60-20-81-38 ou 64-21-15-00
Visite sur place, 5, rue Lucien-Gallet, 77500 CHELLES.
(Après rendez-vous par téléph. ou demande de visite chez M. Gauthier au 3, rue Lucien-Gallet à CHELLES.

bureaux

Locations

ÉTOILE

BUREAUX
MEUBLÉS
TRÈS HAUT NIVEAU
SALLES DE RÉUNIONS
DOMICILIATIONS
SECRÉTARIAT - TELEX
TÉL. (1) 47-27-15-59.

DOMICILIATION 8e, 2e
Secrétariat, tél., télex. Location burx. Ttes démarches pour constitution de sociétés.
ACTE 43-59-77-55.

VOTRE SIÈGE A PARIS 17e
Domiciliation RM
RC – SARL
Constitution sté 47-63-47-14.

هكذا من الأصل

sports

LA VICTOIRE DU XV DE FRANCE A CARDIFF (23-15)

D'art et d'essais

Les XV de France, d'Ecosse et d'Angleterre ont encore la possibilité de gagner le Tournoi des Cinq Nations 1986, à l'issue de la quatrième journée, qui a vu les Français vaincre les Gallois à Cardiff (23-15) et les Anglais battre les Irlandais à Twickenham (25-20). Le succès de l'Arms'Park fait d'autant plus regretter aux Français leur défaite de Murrayfield contre l'Ecosse, car, en recevant le 15 mars l'Angleterre au Parc des Princes, ils auraient joué pour le grand chelem.

Au lieu de quoi une victoire sur le XV de la rose ne les assurera même pas de ne pas avoir à partager la première place. Les joueurs du chardon — qui, il est vrai, doivent faire le déplacement de Dublin, où le XV du trèfle fera tout pour éviter la cuillère de bois — sont dans la même position, avec deux victoires et une défaite, tout comme les Anglais, qui seront toutefois en situation d'infériorité au Parc des Princes.

De notre envoyé spécial

Cardiff. — Quatre essais à rien. Tout bien pesé, et au risque d'être taxé de réductionnisme, il conviendrait de s'en tenir là : le reste n'étant, au fond, sur le trébuchet du vrai rugbuy, que maigres fioritures ou tares réglementaires. Mais la postérité informatisée gardera-t-elle 38 points en mémoire, 23 pour la France, 15 pour Galles— 15 plus exactement pour Huw Thorburn, vingt-trois ans, un nom à coucher sous la mitraille, une belle onomatopée internationale aussi pour ce canonnier roux haut de 6 pieds, mi-Gallois, mi-Allemand, capable d'assassiner n'importe quel match dans un rayon de 60 mètres. En souriant aux anges.

Quatre essais d'un côté, cinq coups de pied de l'autre. Comment pourrait-on mieux résumer ce Galles-France 1986 dont on avait dit un peu vite qu'il serait la finale du tournoi ? L'Angleterre ayant planté quatre essais contre l'Irlande dans un Twickenham gelé, ce ne fut pas la finale. Ce fut, en revanche et grâce à la mécanique française, une bien belle générale.

Plus que les autres places fortes du tournoi, Cardiff inspire aux Français une légitime terreur. Pour faire bonne mesure dans l'épique, souvent on en rajoute. D'où, sans doute, ce florilège de clichés bon marché croquant à intervalles réguliers les *« diables rouges »*, les *« chœurs antiques »* et le *« chaudron de l'Arms Park »*. L'hiver étant rude cette année, le chaudron samedi était glacé autant que venteux. Le jeu et les joueurs auraient pu en souffrir. Cela donna, bien au contraire, un croustillant chaud-froid rugbystique, un de ces grands moments de folie toujours contenue et parfois sublimée. De cette folie sans âge qui, la veille, avait fait s'opposer, à une quarantaine de kilomètres de Cardiff, les anciens internationaux des deux camps.

Une partie douloureuse où l'on vit non sans émotion ces prestigieuses signatures que sont — déjà — pour l'éternité Spanghero, Aguirre, Maso, Cholley, Fite, J.P.R. Williams ou Phil Bennet. Un événement glacé et nocturne organisé, nous a-t-on dit, pour le centenaire du Croskeys Rugby Football Club. Une messe païenne en réalité, célébrée à la mémoire du temps qui passe. Un temps qui, précisément, semble (est-ce une illusion ?) passer moins vite chez ceux qui se donnent au rugby. Quand donc un Walter Spanghero ou un Jo Maso se décideront-ils à vieillir ?

Furie galloise, donc. Hystérie, pourrait-on dire, alimentée ici par le besoin absolu, organique, de jouer de tout son corps pour calmer son âme. En plein vent, face au désordre rouge, il fallut proposer d'urgence un remède. Posément, méthodiquement, rationnellement, on construisit une tratégie thérapeutique. Cela ne fut ni sans mal ni sans erreurs. Il fallut surtout d'emblée accepter le handicap de trois points qu'imposaient le vent et le fait de jouer à l'extérieur : 3-0. Cela dura alors l'espace d'une bourrasque, le temps pour la France de prendre ses marques dans la bise et pour Charvet, Bonneval, Lafond et Sella de chausser leurs semelles de vent. Le ballet français, alors, commença.

Thorburn le cumulard

Ce fut une lente montée vers l'espoir, éclairée de beaux gestes et de solides promesses. Avec une rapide certitude que la France ne pourrait perdre qu'au prix d'une grosse erreur judiciaire. Un sentiment équivalent, en somme, à celui éprouvé il y a un mois à Paris contre l'Irlande. Une impression de plénitude et d'inexorable due à la quadruple domination collective et individuelle du pack et des lignes arrière. Une domination telle que la charnière Berbizier-Laporte peut sans en souffrir se borner à transmettre une balle gagnée avant qu'elle ne devienne gagnante.

Un premier essai de Jean-Baptiste Lafond incroyablement campé sur le sol. Un second de Sella, qui, match après match, confirme qu'il est bien, à vingt-quatre ans, l'un des meilleurs trois-quarts centre du monde. Les rouges, déjà, étaient bien loin, même si Thorburn — toujours lui — parvenait à entretenir l'équivoque en revenant à 11-9 avant la mi-temps. Cet homme était dangereux. Il fallait l'abattre. Blanco s'en chargea de jolie manière. Après un coup de pied à suivre pour lui-même, il renversa d'une belle bourrade cet arrière cumulard qui compte déjà, en six sélections, 80 points sous le maillot gallois. Thorburn tombé, Lafond marqua. On était à 17-9. Thorburn se releva. On revint à 17-15.

L'Arms'Park rugit de plaisir

Suspense ? Raconté comme cela, on pourrait le croire. Les chiffres, pourtant, traduisent mal la réalité, et l'équipe de France était maîtresse d'elle-même, du jeu et du terrain. Vint Blanco et son essai. Une curieuse affaire commencée en mauvaise pirouette — un coup de pied de Berbizier rattrapé dans le dos des Gallois par Bonneval — et conclue *in extremis* au terme d'un sprint de 40 mètres — 40 mètres d'infini, la course à la mort d'un arrière dont tout le monde se plaît aujourd'hui à dire qu'il n'est plus celui qu'il a été, sans doute le meilleur du monde, et qui n'a d'autre solution que de démontrer ici ou là, contre l'évidence, qu'il est *« exactement le même »*. Crise passagère ou — déjà — fin de l'apogée ? Rattrapé sur 40 mètres, Blanco disparaissait dans l'enfer de la critique. Mais on ne meurt pas ainsi à vingt-sept ans. A l'arraché, il marqua. Il gagnait du même coup et, dans un joli mouvement de révolte, un nouveau ticket pour le purgatoire.

Il restait à bien finir ce bel après-midi d'hiver. Est-ce à cause du vent qui jouait contre Galles ? Au caractère contagieux d'un rugby ludique et à un soudain besoin pour les Gallois de plaisir intense ? Ou encore une affaire d'honneur, quatre essais encaissés à Cardiff imposant aux Gallois de laver l'affront par un essai ? Toujours est-il qu'on nous a offert une rouge et pleine rasade de jeu à la main. Qu'est-ce que 8 points de différence pour un Thorburn ? Tout juste trois coups de pied. L'arbitre et les Français devaient les lui offrir.

David Francis Pickering et ses hommes, crânement, les refusèrent, décidant de jouer à la main et provoquant, à chaque fois, les rugissements de plaisir d'un Arms Park qui n'avait plus le cœur à se gausser de ses visiteurs continentaux. La lumière tardait à baisser. On était bien ensemble. Il y eut de longs arrêts de jeu, et trois, cinq, quinze vagues galloises. Il n'y avait pourtant rien à craindre, le torero tricolore se jouant de la bête puissante, la laissant venir dans ses 22 mètres pour mieux la bloquer encore et encore, ne lui laissant aucun espoir. Sur ce mur d'absolu — qui se souvient du dernier essai marqué contre l'équipe de France ? — le masochisme gallois fut sans limite et, du moins peut-on l'espérer, sans regrets.

Des regrets, Jacques Fouroux, qui, il est vrai, ne semble en avoir jamais beaucoup nourri, en est pour l'heure débarrassé. Chaque victoire du XV de France le conforte dans ses choix stratégiques. Ainsi, peut-on encore sans risques réclamer haut et fort le retour du génial Codorniou quand on a vu jouer Charvet à Cardiff ? Pourra-t-on, demain, écarter sans mal Berbizier, marqueur d'essais, au motif que Gallion apporterait plus encore ?

L'heure, on le sait, est au consensus et à la cohabitation raisonnée. Attendons. C'est sur fond de Coupe du monde que l'on regardera dans quinze jours France-Angleterre. Ce sera la finale. Nous serons à la veille du 16 mars.

JEAN-YVES NAU.

LA COURSE AUTOUR DU MONDE A LA VOILE

Les plaisanciers du cap Horn

***UBS Switzerland*, le maxi-monocoque du Suisse Pierre Fehlmann, devait doubler le cap Horn, lundi 3 mars, en tête de la flotte des quatorze voiliers encore en compétition dans la troisième étape de la Course autour du monde en équipage, dont l'arrivée sera jugée à Punta-del-Este (Uruguay). Le voilier suisse précédait dimanche *Côte-d'Or*, le bateau belge d'Eric Tabarly, de 70 milles et *Atlantic-Privateer*, du Sud-Africain Peter Kuttel de 77 milles.**

Au classement en temps compensé, *l'Esprit-d'Equipe*, le seul bateau français de la course, skippé par Lionel Péan, conservait la première place mais avait dû réduire son allure après avoir connu des problèmes de mât dans la semaine.

C'est un rocher plutôt noir, battu par les flots et souvent noyé dans la brume. Mais ce gros caillou ciselé par les embruns, à l'extrême sud de la Terre de Feu et du continent sud-américain, a donné naissance à une caste qui fait rêver après avoir enflammé l'imagination de générations de marins : celle des cap-horniers.

Lorsqu'ils ont embarqué, le 16 mai 1615 à bord de *la Concorde* et du *Horne*, le navigateur Guillaume Schouten et le marchand Jacob Lemaire, originaires de Horne, aux Pays-Bas, avaient en tête un grand défi : briser le monopole accordé par le gouvernement néerlandais à la toute-puissante Compagnie des Indes orientales qui avait succédé, treize ans plus tôt, aux Portugais et aux Espagnols pour contrôler le commerce des épices, des soiries et des pierres précieuses transitant par le cap de Bonne-Espérance ou le détroit de Magellan.

Partis pour tenter de trouver une nouvelle route des Indes, Schouten et Lemaire n'avaient révélé leur projet à leur équipage que le 25 octobre, à l'approche des côtes sud-américaines. Au nord de la Terre de Feu, qui était supposée être la pointe du continent austral, le détroit de Magellan était le seul passage connu entre l'océan Atlantique l'océan Pacifique.

Le combat contre les albatros

Avant même d'arriver le 24 janvier à hauteur du détroit, le *Horne* avait brûlé, obligeant ses vingt-deux hommes d'équipage à rejoindre leurs soixante-cinq compatriotes sur *la Concorde*. Avec toute l'appréhension engendrée par cette aventure dans des eaux inconnues, le voilier de 360 tonneaux avait alors entrepris son exploration, cap au sud.

Après quelques jours de prudente navigation à vue face à des montagnes enneigées, l'équipage du *la Concorde* avait d'abord découvert les albatros. Empêtrés par leurs ailes géantes, les grands oiseaux avaient envahi le pont, massacrés par les matelots. Un combat sans merci s'était engagé dans lequel plusieurs marins, harponnés au visage par les becs crochus des oiseaux qui leur fonçaient dessus, avaient laissé la vie.

Soudain, le 31 janvier 1616, l'Atlantique avait viré au sombre. La houle s'était levée et l'Océan s'était *« fort enflé »*. L'équipage de *la Concorde* s'était retrouvé confronté aux énormes vagues du Pacifique, poussées par le vent d'ouest à une latitude où aucun continent ne vient les arrêter. Schouten et Lemaire avaient baptisé cette pointe rocheuse cap Horn, devenant ainsi les premiers cap-horniers.

Longtemps, le cap Horn est resté peu fréquenté et la cartographie de cette contrée très imprécise. C'est au milieu du dix-neuvième siècle que le cap a connu son âge d'or. C'était l'époque des clippers, ces grands voiliers rapides et surtoilés, construits pour ramener l'or de Californie et la laine d'Australie. L'époque où les grands démâtages, les abordages par manque de visibilité, les pertes de cargaison et de vies humaines, ont bâti le mythe et les légendes du cap Horn.

« Plus que le Horn lui-même, c'est de son accès que provient sa légende, écrit Olivier de Kersauson (1). *La descente par le grand Sud, au ras des glaces, par des mers effrayantes où toute possibilité de secours est une utopie. Là-bas domine l'isolement total, celui d'un immense désert de vagues géantes d'une sauvagerie d'aube du monde. »*

L'ouverture du canal de Panama en 1914 sonnera le gla des clippers et des cap-horniers. Il faudra attendre les aventuriers et les compétiteurs de la deuxième partie du vingtième siècle pour que le cap redevienne d'actualité. L'Argentin Vito Dumas sera le premier à réussir, à partir de Buenos-Aires, un tour du monde en quatre étapes d'ouest en est, par les trois caps, entre 1942 et 1943. Francis Chichester suivra son exemple en 1966 avant les concurrents du premier tour du monde en solitaire de 1968, parmi lesquels se trouvaient Bernard Moitessier et Robin Knox-Johnston.

Depuis Vito Dumas, cent soixante voiliers ont franchi le cap Horn en solitaire (2). Les cap-horniers modernes ne bénéficient plus de la même aura que leurs grands anciens. Ce n'est pourtant pas sans quelques appréhensions que, de nos jours encore, les navigateurs s'aventurent entre les 40e rugissants et les 50e hurlants. Les bateaux actuels, légers et surtoilés surfent parfois à plus de 25 nœuds, là où les lourds voiliers du siècle dernier subissaient l'océan de plein fouet. Mais ils ne sont pas à l'abri des chavirages ou des dématages.

Quatrième de la première étape au Cap, deuxième à Auckland, *New-Zealand-Enterprise*, de Digby Taylor, a été contraint à l'abandon après avoir démâté le 18 février au sud-est des îles Chatham. La même aventure a failli arriver à *l'Esprit-d'Equipe*, le seul voilier français de la course, skippé par Lionel Péan. Dans la nuit du 25 au 26 février, le bateau, qui naviguait à 13 nœuds sous spinnaker avec deux ris dans la grand-voile, par 30 à 40 nœuds de vent, a eu son mât cassé 50 centimètres sous le pont et flambé (tordu) à hauteur du premier étage de la barre de flèche. Des réparations effectuées à bord ont permis à *l'Esprit-d'Equipe* de poursuivre sa route et de conserver, dimanche 2 mars, la première place provisoire en temps compensé de la troisième étape. Mais l'arrivée à Punta-del-Este (Uruguay) est à plus de 2 000 milles, et Lionel Péan et son équipage ne sont pas encore cap-horniers.

GÉRARD ALBOUY.

(1) *Mémoires salées*, d'Olivier de Kersauson. Editions Robert Laffont.

(2) *Voiles et voiliers*, février 1986.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

MEILLEURES PERFORMANCES MONDIALES

L'Allemande de l'Est Marita Koch a réalisé, vendredi 28 février, la meilleure performance mondiale en salle sur 220 yards en 22 s 89 (ancien record : 22 s 95, par l'Américaine Valerie Brisco-Hooks). L'Américaine Lynn Jennings a battu pour sa part le record mondial en salle sur 2 miles en 9 mn 28 s 15 (détenu par Mary Decker-Slaney en 9 mn 31 s 7).

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Phase finale, troisième journée)

*Villeurbanne b. Saint-Etienne	115-88
Monaco b. *Antibes	68-67
Challans b. *Limoges	103-99
*Orthez b. Tours	70-68

Classement. — 1. Monaco, 6 pts ; 2. Villeurbanne, Challans et Orthez, 5 ; 5. Antibes, Limoges et Saint-Etienne, 4, etc.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(Trente et unième journée)

*Toulon b. Nancy	1-0
*Monaco et Marseille	0-0
*Toulouse b. Lille	1-0
*Rennes b. Nice	2-0

(Les autres matches sont reportés en raison du mauvais temps.)

Classement. — 1. Paris-SG, 47 pts ; 2. Nantes et Bordeaux, 39 ; 4. Monaco et Auxerre, 34, etc.

Deuxième division
(Vingt-huitième journée)

GROUPE A

*Saint-Etienne et Alès	0-0
*Martigues b. Montpellier	2-1
*Nîmes b. Le Puy	3-1
*Cannes et Istres	0-0
*Chaumont b. Grenoble	2-1

(Les autres matches sont reportés en raison du mauvais temps.)

Classement. — 1. Saint-Etienne, 38 pts ; 2. Alès, 35 ; 3. Sète, 34 ; 4. Nîmes et Lyon, 32, etc.

GROUPE B

*RC-Paris b. Angers	3-0
*Niort b. Mulhouse	2-0
*Reims b. Abbeville	3-1
*Valenciennes et Caen	0-0

(Les autres matches sont reportés en raison du mauvais temps.)

Classement. — 1. RC-Paris, 47 pts ; 2. Guingamp, 40 ; 3. Mulhouse, 38 ; 4. Reims, 34 ; 5. Caen et Niort, 31, etc.

Tennis

TOURNOI DE LA QUINTA
(405 000 dollars)

● Demi-finales. — Nystroem (Suè.) b. Connors (E-U), 6-4, 6-2 ; Noah (Fra.) b. Tulasne (Fra.), 6-2, 6-7, 7-5.

● Finale. — Nystroem b. Noah, 6-1, 6-3, 6-2.

Guy Forget et Peter Fleming ont battu Yannick Noah et Sherwood Stewart, 6-4, 6-3, en finale du double.

SKI ALPIN

Le Raid blanc en chaussons

Comme Emil Zatopek le disait à propos du marathon, il n'y a eu que des vainqueurs dans le premier Raid blanc qui s'est achevé aux Arcs, le 1er mars, par une épreuve de kilomètre lancé. Le chronomètre était, en effet, moins important que le plaisir pour chaque équipe de venir à bout des difficultés du parcours et des pièges de l'organisation. Le véritable enjeu de la course était, au demeurant, extra-sportif : il s'agissait, pour le fabricant de fixations de sécurité italien Nava, d'imposer son procédé.

De notre envoyé spécial

Les Arcs. — Le premier contact de TSO avec la neige ne s'est pas passé en douceur. Habitué à mener tambour battant les « aventuriers » des sables dans le Paris-Dakar et l'Enduro du Touquet, l'organisation du défunt Thierry Sabine a plus heurté que séduit le milieu montagnard lors du raid alpin Les Arcs-Les Arcs du 24 février au 1er mars. Les méthodes et les comportements humains, qui ont fait leurs preuves dans le Sahara, ne sont pas transposables dans les Alpes, où les paramètres extra-sportifs d'une compétition — météorologie, sécurité, liaisons — sont plus difficiles à maîtriser. Le calme des guides, leaders de chaque équipe, et l'efficacité du « commando » technique d'Arc-Aventure d'Alain Gaimard, qui avait conçu l'entreprise, a permis de surmonter les difficultés et de ramener à bon port les concurrents avec le sentiment d'avoir fait en quatre jours un ski extraordinaire.

Bref, en misant sur le raid blanc, TSO, désormais dirigé par Patrick Verdoy — plus comptable frileux que capitaine au long cours, — n'a pas véritablement réussi son pari. En revanche, la société Nava, qui avait pris les trois quarts du risque financier de l'opération, a parfaitement réussi le sien.

Cette entreprise italienne, qui est spécialisée dans les casques auto et moto, a entrepris depuis 1974 des recherches originales en matière de fixations de sécurité. Le fruit de ses réflexions, sanctionnées par trente-sept brevets, est assez surprenant *a priori*. Partant des anciennes galoches de cuir fixées à des étriers par des lanières sur des lattes de bois, les spécialistes autrichiens, français et allemands, ont abouti à deux butées pivotantes entre lesquelles s'emboîte une chaussure rigide, désormais en plastique, pour transmettre les « ordres » des jambes aux skis. Les ingénieurs de Nava ont estimé que la transmission de ces ordres pouvait se faire aussi efficacement en adaptant sur une butée un bras de levier qui répercuterait les mouvements au niveau des genoux. La lourde chaussure traditionnelle n'était plus, dès lors, nécessaire. Une botte souple, à laçage intérieur était suffisante. Présenté en 1984 au public, ce système avait été immédiatement adopté par d'anciens champions, comme l'Italien Pierro Gros et le Français Patrick Russel. Toutefois, les milieux alpins avaient fait des réserves sur ce ski en chaussons. Le procédé resta donc confidentiel.

Les qualités de la botte

Deux ans de mise au point supplémentaires ont permis à la société d'être prête à passer à une véritable industrialisation. *« Notre objectif est maintenant de gagner 15 % du marché mondial de la fixation de sécurité »*, nous a déclaré Luigi Nava, le PDG de l'entreprise, soutenue financièrement par la Fiat. Le Raid blanc est ainsi devenu le fer de lance de la stratégie commerciale de la firme. Quelle meilleure démonstration de l'efficacité du système italien que d'équiper les concurrents d'une telle course ? Pistes, neiges vierges, glaciers, pentes extrêmes, montées à peau de phoque, liaisons à la marche, descente de kilomètre lancé : toutes les qualités de la botte et de sa fixation allaient pouvoir être mises en évidence. *« Avec un autre matériel, le raid n'aurait pas été possible »*, nous a dit l'ancien champion du monde français, Jean-Noel Auger, qui était membre de l'équipe de la Toussuire et qui utilisait pour la première fois ce matériel.

Après un bref délai d'adaptation, la navigatrice Florence Arthaud, qui défendait les couleurs de Chamonix, le motard Cyrille Neveu, qui courait pour Flaine, ou le guide de La Rosière, Jean-Paul Gaidet, ont « tourné » à leur meilleur niveau pendant toute la course. Toutefois, Gilles Chappaz, moniteur et rédacteur en chef de la revue *Ski français*, notait en substance que le système permettait de faire *« rouler »* le ski en reprise de carres avec précision sur piste, mais que le « tangage » indispensable en profonde était plus aléatoire. La souplesse de la botte supprime les appuis traditionnels et oblige à faire travailler des groupes musculaires normalement peu sollicités.

L'inconvénient est mineur au regard des avantages — légèreté, confort, facilité — de l'ensemble, qui, de surcroît, s'adapte parfaitement au nouvel engin de glisse à la mode, le surf. En clair, le banco de 2 millions de francs de Nava sur le premier Raid blanc a toutes les chances de lui rapporter gros.

ALAIN GIRAUDO.

ATHLÉTISME

A fond Levisse

Vainqueurs-surprise l'an dernier à Créteil (Val-de-Marne), Pierre Levisse (Racing CF) et Annette Sergent (ASU Lyon) ont facilement conservé leurs titres de champions de France de cross-country, dimanche 2 mars, à Angers (Maine-et-Loire).

Le favori de la course masculine, Thierry Watrice, avait dynamité le peloton dès les premiers hectomètres dans le bourbier du parc de Pignerolles. Seuls Pierre Lévisse et Paul Arpin restaient dans son sillage. Tandis que le Savoyard Paul Arpin perdait le contact avant la mi-course, Pierre Levisse, trente-quatre ans, de sa foulée régulière de marathonien, éprouvait la résistance de Thierry Watrice qu'il distançait définitivement au sixième kilomètre, à la suite d'une chute, pour enlever son quatrième titre de la spécialité. En terminant aux 4e, 5e, et 6e place, Jean-Yves Bérau, Bruno Le Stum et Dominique Coux se sont qualifiés pour le championnat du monde de cross-country, le 23 mars prochain à Neuchâtel (Suisse).

Chez les femmes, la Lyonnaise Annette Sergent n'a éprouvé aucune difficulté à rejoindre la Grenobloise Martine Fays, partie très rapidement, et à la laisser sur place après 3,7 kilomètres d'une course en comportant 5,9. Une autre Grenobloise, Anne Viallix, a pris la troisième place.

CYCLISME

Kelly chauffé à blanc

Invaincu dans Paris-Nice depuis 1982, l'Irlandais Sean Kelly veut remporter cette épreuve pour la cinquième fois consécutivement et il a pris le meilleur départ possible puisqu'il a endossé le maillot blanc de leader dimanche 2 mars, après avoir gagné le prologue.

Sur les 5 900 mètres de cette mini-course contre la montre tracée entre le Palais des sports de Bercy et le château de Vincennes, Kelly a réalisé une performance d'autant plus significative qu'il a dominé les spécialistes de l'effort individuel. Roulant à plus de 48,300 kilomètres-heure de moyenne, il a battu le rouleur Bert Oosterbosch de 5 secondes et le Français Alain Bondue, ancien champion du monde de poursuite, de 7 secondes. La quatrième place est revenue au jeune Normand Thierry Marie, révélation du Grand Prix des Nations 1985, qui a réussi un meilleur temps que Vandenbroucke, Lemond, Duclos-Lassalle et Jean-François Bernard, le récent vainqueur du Tour méditerranéen.

Les écarts enregistrés à l'issue du prologue paraissent sans doute dérisoires compte tenu des difficultés qui attendent les concurrents de Paris-Nice — mont Ventoux, jusqu'au Chalet Reynard, mont Faron et col d'Eze — mais ce premier exercice a défini une hiérarchie qu'on peut croire exacte. De toute évidence, Sean Kelly est en grande forme.

J. A.

Le Monde

ECONOMIE

DÉMOCRATISATION DANS LES ENTREPRISES PUBLIQUES

Les « ambassadeurs » des syndicats

Les représentants des salariés dans les conseils d'administration ne sont plus des « bêtes curieuses »

CERTAINS les ont accueillis avec curiosité, d'autres avec méfiance. Souvent, les administrateurs salariés, qui, en vertu de la loi de démocratisation du 26 juillet 1983, ont été élus dans les conseils d'administration des entreprises nationalisées au printemps 1984 – après avoir été en 1982 « désignés » par les cinq organisations syndicales représentatives, – ont été regardés comme des « bêtes curieuses » par les autres administrateurs, ceux qui représentent l'Etat (ou les actionnaires) ou sont désignés en raison de leurs compétences.

N'allaient-ils pas déranger le subtil ordonnancement des conseils en jouant les empêcheurs de délibérer en rond ? Vingt mois plus tard, alors que la plate-forme RPR-UDF prévoit l'abrogation immédiate de la loi de démocratisation, les administrateurs salariés se sont bien coulés dans leur rôle.

Ces administrateurs salariés ne se font pas trop d'illusions sur leur pouvoir réel : *« Les conseils d'administration*, explique M. Paul Combeau, administrateur- cadre à la CGE Distribution, « parrainé » par la CGC, *sont très souvent des chambres d'enregistrement. On n'élabore pas. On ratifie ou on ne ratifie pas. »*

« Le président a un pouvoir discrétionnaire pour l'ordre du jour, assure de son côté M. Loïc Briand, administrateur CFTC au Crédit lyonnais. *Il y a des sujets dont nous avons demandé la mise à l'ordre du jour et qui n'ont jamais été discutés. Le conseil émet des avis et tire la sonnette d'alarme, mais les décisions se prennent en conseil de direction. »*

Cadre de haut niveau et administrateur FO pour l'ensemble du groupe CGE, M. Pierre Darnand rappelle que *« les filiales font en principe ce qu'elles veulent »*, d'où une marge étroite pour les administrateurs au niveau de la holding : *« L'administrateur*, dit-il, *est un ambassadeur qui fait le pont entre son syndicat et le conseil et rend des comptes aux salariés. »*

Pour autant, leur rôle n'est pas complètement négligeable. M. Combeau, qui veut *« associer davantage les salariés à la vie de l'entreprise »*, a présenté un projet sur la stratégie de CGE Distribution qui n'est pas resté sans effets. M. Etienne Calisti, ingénieur et administrateur CGT à Bull SA, a proposé que les administrateurs *« aient des dossiers à traiter, puissent introduire des points à l'ordre du jour et faire un compte rendu de mandat. Les réponses sont restées en suspens »*.

Plus positif, M. François Bollon, ingénieur et administrateur CFDT à la société nationale ELF-Aquitaine et à ELF-France, estime que *« le système du conseil chambre d'enregistrement est en train de s'estomper. Les directions deviennent plus vigilantes dans la gestion. Le conseil peut être un moyen d'alerte plus important qu'auparavant si la direction accepte de jouer le jeu »*.

Mais jusqu'où peut-on jouer le jeu quand on est administrateur salarié et qu'on a occupé auparavant des responsabilités syndicales ? Comment « jouer » sur des restructurations ou des suppressions d'emplois ? Pour M. Darnand, c'est le *« point délicat » : « Il a fallu procéder à des compressions d'effectifs dramatiques : on a dû veiller à ce que cela ne se traduise pas par des licenciements secs. »*

Porte-à-faux

Chez ELF-Aquitaine, souligne M. Bollon, *« il y a des restructurations tous les quinze jours. On tente de faire des contre-propositions industrielles. On regarde si le motif est fondé et on essaie d'éviter les suppressions d'emplois en proposant des alternatives de partage du travail. Mais on peut se trouver en porte à faux avec les structures syndicales, par exemple sur le choix de tel investissement dans telle usine. Nous devrons faire un choix qui sera forcément contradictoire avec une partie de nos camarades »*.

Chez Bull, la CGT s'est abstenue lors de la restructuration engagée. Mais, pour M. Calisti, *« sur un problème d'emploi, il y a toujours moyen de trouver des solutions dans l'intérêt du personnel »*. A Belfort, par exemple, la CGT a accepté une extension des horaires pendant trois mois, *« un effort admis par le personnel dans l'intérêt de l'entreprise »*.



« Je ne vais pas m'opposer systématiquement, à tout prix, à une fermeture d'unité non rentable, affirme M. Combeau. *Mais s'il doit y avoir des suppressions d'emplois, il faut épuiser toutes les possibilités de reclassement dans une unité du groupe. »*

Les moyens dont disposent les administrateurs suscitent des réactions mitigées. Chez Bull, la CGT avait demandé un quasi-mi-temps, mais M. Calisti n'a que trente heures par mois. Ouvrier hautement qualifié, M. Henri Maréchal, administrateur CGT du groupe Saint-Gobain et de sa filiale Vatrotax à Chambéry, dispose au total de cent vingt heures par mois. Mais il se plaint de *« contrôles assez tatillons sur les horaires pour ce qui concerne généralement les filiales »*.

Alors qu'un administrateur reconnaît qu'il dépasse *« de temps en temps pour guetter les réactions »*, M. Combeau affirme qu'à la CGE il n'arrive pas à prendre les vingt heures par mois que la loi lui donne. Et M. Darnaud commente : *« Si on veut être administrateur à plein temps, on ne peut plus être salarié. »* Nombre d'administrateurs se plaignent des difficultés qu'ils rencontrent pour obtenir des informations, de l'insuffisance de la formation – *« assez remarquable »* pour M. Briand –, dispensée parfois exclusivement par la direction.

Le problème essentiel concerne les visites d'usines, pour lesquelles il faut généralement mandat du conseil d'administration. *« Je suis coupé du contact avec le personnel*, indique M. Briand. *On ne m'autorise pas officiellement à aller visiter les agences du Crédit lyonnais. Je ne peux avoir que des contacts ponctuels, alors que c'est le moyen le plus nécessaire pour exercer dans de bonnes conditions. »*

M. Calisti fait état pour sa part de menaces de sanctions pour des déclarations qu'on lui a prêtées, à tort selon lui : *« Le président m'a condamné sans me citer. J'ai ressenti cela comme une démarche d'intimidation. »* D'autres, en étant élus administrateurs, ont rétrogradé de quelques échelons dans la hiérachie... De telles menaces peuvent, par exemple, apparaître si un administrateur, qui ne peut être révoqué de sa fonction ni par la direction ni par le syndicat qui l'a « parrainé », mais par le pouvoir judiciaire, ne respecte pas l'obligation de confidentialité imposée par la loi du 24 juillet 1966.

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 37.)

POUR VAINCRE LE CHOMAGE

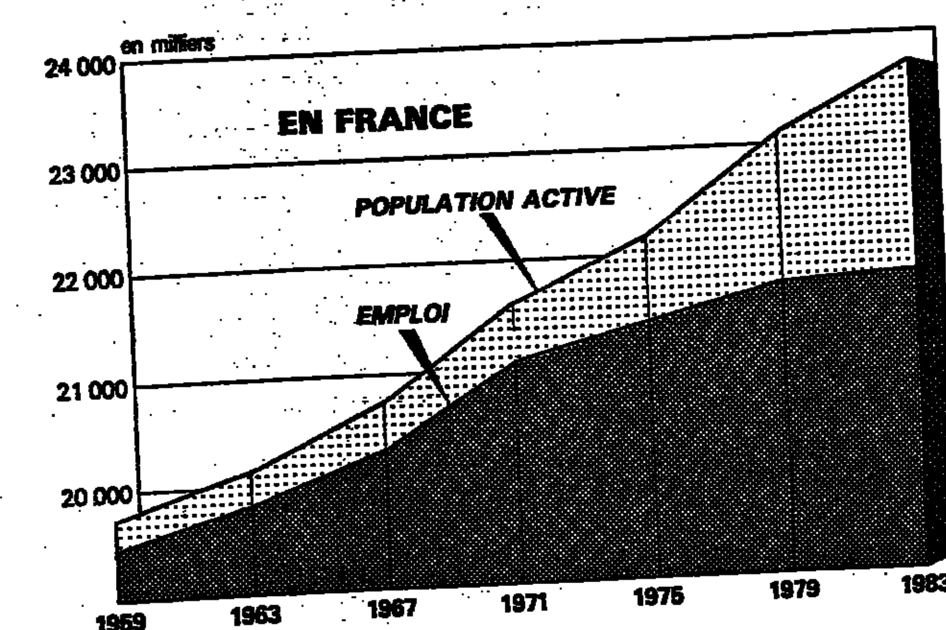
La croissance ne suffit pas...

L'expansion crée des emplois mais en détruit dans les secteurs en restructuration

par FRANÇOIS THIOT (*)

CE qui saute aux yeux lorsque l'on trace les courbes décrivant le chômage en France au cours des vingt cinq dernières années, c'est son aspect essentiellement démographique. Entre la courbe de l'emploi progressant faiblement et s'infléchissant modérément lors des deux chocs pétroliers, et la courbe de la population active présentant une pente beaucoup plus raide, on voit parfaitement l'espace s'évaser progressivement et le chômage augmenter régulièrement depuis le début des années 60.

Aussi sa spectaculaire aggravation intervenue depuis 1975



n'apparaît-elle que comme la prolongation d'un phénomène ancien et simplement amplifié par la malencontreuse coïncidence entre un ralentissement de la progression de l'emploi – mais non un plongeon brutal – et une accélération de l'augmentation de la population active. Cette observation relativise sensiblement les raisonnements qui font reposer la responsabilité du chômage sur les chocs pétroliers et qui placent tous les espoirs dans la croissance, seule susceptible de le résorber.

En effet, la croissance économique n'a jamais créé beaucoup d'emplois en France : 125 000 par an entre 1959 et 1971, 60 000 par an entre 1971 et 1983, soit + 11 % pour une augmentation en volume du PIB de 162 % sur l'ensemble de la période. Même si l'on se réfère aux années où la croissance a été portée à son maximum (+ 5,9 % l'an entre 1968 et 1973), le rythme de création nette d'emplois n'a pas dépassé 225 000 en moyenne par an. Cela signifie que si cette croissance en tous points exceptionnelle s'était maintenue depuis 1973, il y aurait encore du chômage en France.

On peut encore en déduire qu'il faudrait retrouver cette période de croissance effrénée pendant 15 ans pour résorber le chômage actuel, en supposant que la croissance démographique des classes d'âge adultes soit stoppée, ce qui ne sera pas le cas avant 2005.

Cette faible élasticité de l'emploi à la croissance peut se comprendre si l'on considère le nombre des emplois offerts comme un solde entre les multiples créations d'emplois générées par la croissance (extensions de capacité, nouvelles activités) et les non moins nombreuses destructions d'emplois causées par cette même croissance. On oublie trop souvent, en raison du préjugé qui ne prête à la croissance que des effets bénéfiques pour l'emploi, que c'est la croissance qui est responsable de la destruction des emplois dans les secteurs en restructuration ou en voie de disparition. En effet, c'est bien parce que, grâce à la croissance, des niveaux de revenu considérés autrefois comme normaux correspondent aujourd'hui à des revenus de misère, que ces emplois disparaissent.

Personne n'oserait proposer aux ouvriers français de travailler autant en étant trois ou quatre fois moins payés pour les remettre au niveau de leurs homologues du tiers-monde, ou aux jeunes agriculteurs de vivre comme l'ont seulement fait leurs grands-parents : voilà pourquoi les emplois disparaissent, car les progrès de la productivité ne peuvent pas toujours compenser le surcroît du travail ou, en permettant la multiplication de la production, ne s'accompagnent pas nécessairement de l'extension des débouchés correspondants.

La variation de l'emploi offert est donc un solde, et il n'y a aucune raison de présumer qu'elle doive être plus positive que nulle ou négative, et encore moins qu'elle s'adaptera automatiquement aux variations de la démographie, celles-ci dépendant de bien d'autres facteurs.

(*) Economiste.

(Lire la suite page 36.)

... ni la réduction du temps de travail

Le partage du travail, difficile à réaliser, n'a pas tenu les promesses de ses défenseurs

par DOMINIQUE TADDEI (*)

PENDANT longtemps, la réduction du temps de travail a davantage semblé être une question d'opinion qu'un sujet d'analyse économique. Cette dimension n'a évidemment pas disparu, mais, aujourd'hui, les controverses les plus vives portent sur la question cruciale de savoir si la réduction du temps de travail améliore, tout compte fait, la situation de l'emploi.

A cet égard, trois effets principaux, d'importance d'ailleurs inégale, peuvent jouer un rôle et modifier l'incidence de la réduction du temps de travail sur l'emploi :

● **L'effet de partage.** Il est précisément celui qui prétend assurer une répartition de l'emploi sur un plus grand nombre pour une masse d'heures travaillées donnée. Dans sa version sommaire, il consiste à appliquer une simple règle de trois : si on réduit de 40 heures à 39 heures la durée du travail, on augmenterait les effectifs employés de un quarantième, c'est-à-dire de plus de 500 000.

Tel aurait dû être le cas en France en 1982 ! On a pourtant été loin du compte dans cette expérience comme dans toutes celles tentées auparavant, pour deux raisons principales : d'une part, l'effet de partage, irréfutable dans son principe, suppose que les chômeurs susceptibles d'être embauchés aient les qualifications requises. Alfred Sauvy a montré que cette condition était très peu remplie dans la France du Front populaire et de la loi des 40 heures.

Cela est évidemment beaucoup moins vrai à notre époque, mais il est cependant bon de garder présente à l'esprit cette contrainte de qualification. Elle invite à ne prôner la réduction du temps de travail que sous bénéfice d'inventaire, ce qui conduit à l'évidence à des procédures décentralisées. D'autre part – et surtout – bien d'autres effets viennent compliquer la relation entre réduction du temps de travail et emploi.

● **L'effet direct sur la productivité du travail.** Il ne s'agit évidemment ici que de gains induits par la réduction du temps de travail, et non de ceux qui interviendraient en tout état de cause. Les gains durables de productivité occasionnés par un accord de réduction du temps de travail peuvent être très importants.

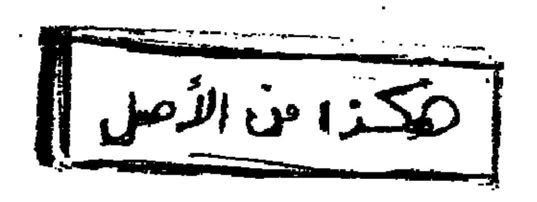
En premier lieu, ils peuvent résulter d'une réduction de la durée effective plus faible que celle de la durée affichée, légale ou conventionnelle. C'est le cas quand la réduction s'accompagne de la suppression d'avantages acquis tels que les congés supplémentaires, les « ponts », les repos compensateurs, ou encore d'une réduction de la « porosité » du travail (réduction des temps de pause ou contrôle plus strict des absences).

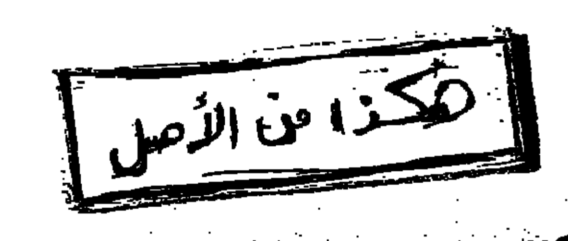
En deuxième lieu, ces gains de productivité peuvent correspondre à une plus grande intensité du travail effectué. Il s'agit, par exemple, d'une augmentation des cadences dans le cas du travail à la chaîne, mais, plus généralement, les gains proviennent des rendements décroissants du travail humain, notamment en cas d'horaires initiaux élevés.

En troisième lieu, la réduction du temps de travail peut être l'occasion d'un aménagement : développement de la polyvalence des postes et, plus largement, recherche d'une plus grande efficacité en repensant toute l'organisation interne de l'entreprise.

(*) Professeur à l'université d'Aix-Marseille-II.

(Lire la suite page 36.)





Ni la croissance...

(Suite de la page 35.)

Une fois constatée la faiblesse chronique de la création nette d'emplois en France, on ne peut s'étonner du niveau élevé du chômage lorsque l'on considère les évolutions démographiques : + 200 000 actifs de vingt à cinquante-neuf ans chaque année à partir de 1962, + 350 000 l'an entre 1968 et 1982. Telle a été la conséquence conjuguée du renouveau de la natalité pendant les années 50 et 60, du développement de l'activité des femmes et de l'immigration.

Aussi, malgré l'élargissement de la scolarisation et des régimes de retraite qui a considérablement allégé l'offre de travail, malgré vingt années de croissance économique historique, le chômage atteignait-il déjà un niveau de 500 000 individus avant même la crise de 1973, et l'équilibre du marché du travail était-il particulièrement fragile.

Il a suffi que le rythme des créations d'emplois perde son caractère exceptionnel, quoique très limité, et que les effets de la baisse d'activité aux âges extrêmes fléchissent un peu, tandis que se poursuivait l'accroissement rapide de la population active adulte, pour que le niveau du chômage bondisse en quelques années à 2,4 millions d'individus.

Dans cette optique, l'avenir n'est guère encourageant puisque la population adulte augmentera encore de 140 000 individus par an pendant les vingt prochaines années et que le taux d'activité des femmes n'a pas terminé sa progression. En revanche, les effets d'éviction des jeunes et des plus de soixante ans montrent déjà leurs limites, et c'est le noyau dur qui commence à être attaqué.

Il faut savoir que depuis le début des années 80, il y a plus d'actifs âgés de vingt à cinquante-neuf ans que d'emplois disponibles en France. Or on ne pourra pas abaisser dans le futur le taux d'activité de ces tranches d'âge aussi facilement et aussi massivement qu'on l'a fait dans le passé pour les moins de vingt ans, pour qui ce taux a chuté de 42 % à 19 % entre 1962 et 1982, et pour les plus de soixante ans, de 28 % à 10 % pendant la même période.

L'avenir, c'est donc une offre de travail qui continuera probablement de croître, alors même que le stock de 2,4 millions de chômeurs n'aura pas été résorbé. Sauf à se résigner au cheminement inexorable vers le cap des 3 millions de chômeurs, il convient donc de revenir sur les liens entre croissance et emploi et de chercher à comprendre les raisons d'une aussi faible relation entre ces deux paramètres.

L'opposition entre l'Europe et les Etats-Unis *(voir encadré ci-dessus)* rappelle spectaculairement la dualité du travail, facteur de production, certes, mais aussi clé de répartition des revenus primaires entre les travailleurs. En augmentant le revenu par travailleur dans des proportions équivalentes à la croissance ou, en d'autres termes, en distribuant l'intégralité des fruits de la croissance aux travailleurs en place, il était par construction impossible d'augmenter le nombre de ces travailleurs en Europe. Sauf à diminuer le revenu des autres parties prenantes, ce qui a été fait dans une certaine mesure – la part du revenu primaire des ménages dans le revenu national est ainsi passée de 79,5 % à 84,5 % en France entre 1959 et 1984, au détriment des entreprises, – on rencontre rapidement des limites quant à la capacité d'un pays à investir et à préparer la croissance future.

Inversement, les Etats-Unis ont su faire face à une croissance démographique exceptionnelle en augmentant massivement le nombre des emplois pendant cette même période... Mais la multiplication des prétendants au partage des fruits de la croissance n'a été rendue possible que par la fluidité des règles du marché américain et par la limitation du pouvoir d'achat individuel qui en a résulté. La même analyse peut être développée pour le Japon, à cela près qu'avec une croissance de 475 % les Japonais pouvaient plus aisément se contenter d'une progression de 266 % de leur pouvoir d'achat et créer 32 % de nouveaux emplois, tout en laissant encore une marge résiduelle pour l'investissement.

Est-ce à dire que ces observations confirment les thèses néo-libérales selon lesquelles le chômage résulte essentiellement de la rigidité à la baisse du pouvoir d'achat et, pourrait-on ajouter, de sa trop grande fluidité à la hausse ? Oui, d'une certaine manière, car on ne peut contester, malgré le caractère tabou qui s'attache en France à la notion de pouvoir d'achat individuel, que 160 % de croissance ne permettent que 160 % d'augmentation du pouvoir d'achat d'un nombre constant de travailleurs, ou 73 % d'augmentation du pouvoir d'achat d'un effectif augmenté de moitié, et que l'arithmétique la plus élémentaire ne permet pas de jouer sur les deux tableaux.

Cela étant, il faut bien se rendre compte que peser sur le pouvoir d'achat horaire, limiter le coût du travail pour rendre celui-ci plus attractif, mettre deux travailleurs à plein temps là où un seul suffirait ou produire une voiture en deux fois plus de temps qu'il ne le faudrait ne peut passer pour un programme singulièrement séduisant et porteur d'avenir. C'est tout simplement ralentir le progrès, s'opposer à la mise en œuvre pratique du développement scientifique et technique et adopter un comportement qui n'est pas très éloigné de celui qui a cours dans les pays de l'Est, où, comme chacun sait, il n'y a pas de chômage mais beaucoup de travailleurs en surnombre.

Emploi et effectif

La clé de la contradiction qui réside entre la nécessité de limiter le pouvoir d'achat individuel pour faire de la place à tout le monde et l'acceptation sans réserves du progrès, donc de l'augmentation du coût horaire du travail, doit être recherchée dans l'évolution de la durée du travail. On identifie communément emploi et effectif de travailleurs employés. Or l'emploi au sens économique du terme n'est pas un effectif, mais une quantité nécessaire de travail, c'est-à-dire le produit d'un nombre de travailleurs par la durée individuelle du travail.

Sur le moyen et le long terme, peu importe, si l'heure est payée au même tarif, que vingt et un millions d'individus travaillent pendant trente-neuf heures par semaine, comme c'est le cas aujourd'hui en France, ou dix-huit millions pendant quarante-six heures comme en 1960, ou vingt-trois millions pendant trente-cinq heures comme ce pourrait être l'objectif des années à venir. Ce qui compte, c'est le volume d'heures nécessaires à la production demandée dans l'instant, volume qui est beaucoup plus fonction de l'état du stock de capital, du progrès des techniques et de la gestion que de la valeur de cette production.

Ainsi ce volume est-il resté stable en Europe quand la production faisait plus que doubler, car la productivité a également doublé. On a perdu de vue le fait que la productivité, c'est tout aussi bien de la richesse en plus que du travail en moins. A vouloir acheter la paix sociale par toujours plus de pouvoir d'achat individuel, on n'a pas su affecter une partie suffisante des gains de productivité à la diminution de la durée du travail et faire ainsi la place nécessaire aux nouveaux arrivants (femmes, jeunes) qui se pressaient en nombre.

Abaisser la durée du travail, multiplier le temps partiel, développer les loisirs plutôt que la consommation : voilà un projet plus alléchant que le recours aux sempiternelles relances keynésiennes, qui stimulent plus volontiers l'inflation et le déficit extérieur que l'emploi, ou la recherche de la compression du coût horaire du travail, qui ne reflète rien d'autre qu'un comportement malthusien face au progrès.

Encore faut-il que le corps social en prenne conscience et cesse de mettre en avant la détresse des chômeurs pour faire croire à une baisse générale du pouvoir d'achat et à l'impossibilité d'un sacrifice – diminution de la durée du travail sans compensation de rémunération – au profit de ces mêmes chômeurs. Depuis le début de cette prétendue crise, en 1973, pendant que 10 % de malchanceux se sont fait licencier ou se sont heurtés à porte close en cherchant un emploi, à 90 % la population active a campé sur ses positions et continué de s'enrichir, le salaire moyen par tête gagnant 22 % de pouvoir d'achat. Telle est la réalité qui replace le « sacrifice » nécessaire dans une plus juste perspective.

FRANÇOIS THIOT.

Entre 1953 et 1983

	Croissance du PNB (ou PIB) en volume	Emploi	PNB (ou PIB) par emploi	Taux de salaire horaire indust. manufact.	Démographie (15-65 ans)
Etats-Unis	+ 115,7 %	+ 52,5 %	+ 41,4 %	+ 28,2 %	+ 44,8 %
Japon	+ 475,6 %	+ 32,2 %	+ 335,3 %	+ 266,5 %	+ 36,3 %
France	+ 162,1 %	+ 11,4 %	+ 135,2 %	+ 140,8 %	+ 23,1 %
Allemagne	+ 105,6 %	– 1,8 %	+ 109,4 %	+ 112,4 %	+ 7,7 %
Italie	+ 153,1 %	+ 3,4 %	+ 144,7 %	+ 155,9 %	+ 16,8 %
Royaume-Uni	+ 64,7 %	– 3,1 %	+ 70 %	+ 38,1 %	+ 5,7 %

Source : OCDE

A l'étranger aussi

L'historique récent de l'emploi chez nos principaux partenaires européens laisse entrevoir peu d'espoir. Malgré une croissance économique comparable à celle de la France (+ 106 %) et en dépit d'une progression régulière des classes d'âge adultes depuis le milieu des années 60, la République fédérale d'Allemagne présente une courbe d'emploi remarquablement plate depuis vingt-cinq ans.

La même observation peut être faite pour l'Italie, où la croissance démographique (+ 17 %) et la croissance économique (+ 153 %) ont été pourtant plus vives. On note également que, dans ces deux pays, l'aggravation du chômage a pu être partiellement enrayée par l'érosion du taux d'activité global (y compris les effets de l'accroissement du travail féminin), cette érosion ayant cessé depuis 1975 en Italie, depuis 1979 en RFA.

En Grande-Bretagne enfin, la courbe de l'emploi est également plate entre 1959 et 1979, en chute libre depuis (– 7 % en 4 ans), mais on doit prendre en compte le fait que la croissance économique y a été plus limitée (+ 65 %) et la croissance démographique particulièrement faible, l'incitation à créer des emplois étant par conséquent moins forte qu'ailleurs.

Il faut se tourner vers les Etats-Unis – et à un moindre degré vers le Japon – pour trouver un magnifique contre-exemple. Avec une croissance économique analogue à celle des pays européens, les Etats-Unis ont réussi à augmenter de 52 % le nombre des emplois, pressés par une croissance des effectifs adultes sans équivalent en Europe (+ 44 %). Ce phénomène est à rapprocher immédiatement de l'évolution d'un autre paramètre significatif : le coût du travail.

En effet, alors qu'en Europe le taux de progression du salaire horaire hors inflation a correspondu aux niveaux de la croissance économique, ce taux n'a augmenté que de 28 % aux Etats-Unis, augmentation comparable, non à la croissance économique globale (+ 116 %), mais à la croissance du PIB par travailleur (+ 40 %).

F. T.

... Ni la réduction du temps de travail

(Suite de la page 35.)

En quatrième lieu, enfin, cette réorganisation du processus de production peut être l'occasion – ou la condition – d'une modernisation du capital productif. Elle peut en effet permettre l'achat d'équipements à haute technologie, très productifs mais très coûteux, que l'entreprise ne peut rentabiliser que s'ils sont utilisés par plusieurs équipes de travail successives.

Au total, ces gains induits de productivité peuvent varier de 0 % à 100 % selon les cas.

● **Les effets de compétitivité.** Trois facteurs distincts au moins interviennent dans la variation des coûts unitaires de production : l'effet indirect sur la productivité, la modification du coût d'usage du capital et la hausse des gains salariaux horaires. Les gains de productivité induits par la réduction du temps de travail, qui diminuent l'impact direct sur l'emploi, ont également un effet de sens contraire, parce qu'ils permettent d'abaisser les coûts de production.

Laquelle de ces deux tendances l'emporte en pratique ? On ne peut y répondre en toute généralité. Tout au plus peut-on indiquer que l'effet résultant sur l'emploi apparaît relativement faible dans la plupart des études empiriques que nous avons pu mener. Il peut sembler souhaitable de les encourager, puisque leur rôle est évidemment favorable sur la compétitivité afin de financer les hausses prévisibles des salaires horaires.

En effet, la thèse pure de la solidarité – le partage du travail devrait s'accompagner d'un partage proportionnel des revenus – résiste difficilement à l'examen, en dehors du cas de la volonté individuelle d'un travail à temps partiel qui correspond le plus souvent à un deuxième salaire dans le ménage. Les exemples de réduction du temps de travail sans compensation salariale aucune sont rares, la réduction proportionnelle des rémunérations se heurtant notamment au niveau d'endettement des ménages.

Bien entendu, l'augmentation des coûts résultant d'une compensation salariale est d'autant plus élevée que l'entreprise est moins capitalistique. Cet argument, trop ignoré, devrait faire renoncer à la définition d'un taux uniforme de compensation : il est plus facile d'accorder 100 % de compensation salariale dans une raffinerie de pétrole que dans un salon de coiffure !

Tout le monde comprend aisément qu'un passage de quarante heures à trente-cinq heures de la durée du travail comporte nécessairement des effets pervers si le temps d'utilisation des machines diminue proportionnellement. Ces effets disparaîtront si, par un aménagement corrélatif du travail, l'entreprise parvient à maintenir les capacités utilisées.

Mais, puisqu'une réorganisation est en tout état de cause souhaitable, il n'y a évidemment aucune raison particulière qu'elle corresponde à un strict maintien de la durée d'utilisation précédente. Le raisonnement théorique confirme l'intuition : il est avantageux d'en profiter pour augmenter le temps effectif de fonctionnement des machines. Mais cela suppose bien évidemment qu'à cette augmentation des capacités corresponde une augmentation des débouchés.

Elasticité

On touche là un point de cohérence crucial dans la réorganisation interne de l'entreprise : la réduction des coûts de production, l'accroissement des débouchés et l'augmentation des capacités doivent être compatibles. Diverses conditions doivent ainsi être satisfaites : la réorganisation devra assurer une contraction des coûts unitaires de production ; la baisse des coûts de production devra se traduire en baisse des prix ; les entreprises ne pourront en profiter pour trop augmenter leurs marges.

Il faut aussi que les baisses de prix – ou les améliorations de qualité qui constituent un aspect de plus en plus important de la concurrence – donnent lieu à une augmentation des quantités vendues. Cette élasticité varie considérablement d'un marché à l'autre. Il y a là d'ailleurs une raison supplémentaire pour ne pas suggérer une réduction uniforme de la durée du travail.

Mais il faut ici aller plus loin : les effets attendus de réorganisation de ce type peuvent être sensiblement plus faibles au niveau de la branche que pour une entreprise donnée. Si les parts de marché gagnées par un producteur installé en France le sont au détriment d'autres producteurs également installés sur le sol national, cet « effet de cannibalisme » vient largement « manger » les gains d'emplois attendus.

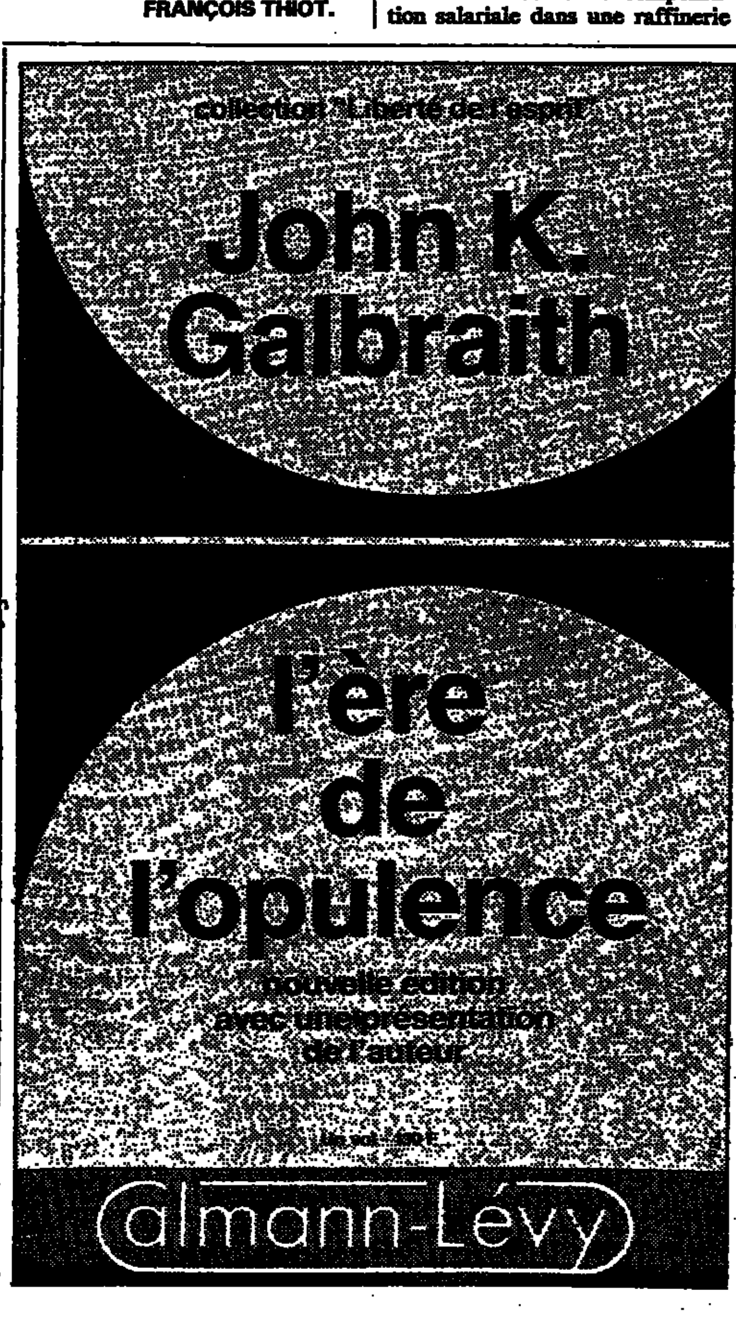
On peut dégager de cette analyse trois conclusions principales. En premier lieu, la réduction du temps de travail ne peut réussir à améliorer la situation de l'emploi que si elle est menée de manière décentralisée et sélective, ce qui correspond d'ailleurs aux objectifs fixés dans le IXe Plan.

En deuxième lieu, le seul élément qui soit en toute circonstance favorable est l'allongement de la durée d'utilisation des équipements, même si son impact est lui aussi variable. Cela nous paraît démontrer qu'on ne devrait plus discuter que des deux durées en même temps : faire travailler plus longtemps les machines et moins longtemps les hommes apparaît pour l'emploi comme un slogan beaucoup plus exact que celui de partage du travail.

En troisième lieu, les effets sur l'emploi de la compensation salariale, même diversifiés en fonction de chaque situation, sont ambigus. Cela renvoie à la nature ambivalente du salaire : en tant que coût de production, il est évidemment souhaitable de la réduire face à une concurrence internationale accrue ; en tant que revenu du plus grand nombre, il faut non moins évidemment souhaiter l'augmenter pour stimuler les commandes.

Face à une crise durable de nature complexe, il n'y a évidemment pas de solution simple ; mais la situation justifie bien des remises en cause et des réflexions nouvelles. A côté de la mise en place d'une nouvelle régulation internationale concertée, la réduction du temps de travail peut apporter une contribution décisive à la situation de l'emploi, si elle s'accompagne d'un usage plus efficace de l'outil de production.

DOMINIQUE TADDEI.



LES CONFLITS DU TRAVAIL EN 1984 ET 1985

Records à la baisse

La CGT gère le faible fond de combativité qui s'exprime encore. Elle est à l'origine des deux tiers des conflits.

SELON la dernière analyse d'ensemble sur les conflits sociaux en 1984, le nombre des journées non travaillées pour fait de grève se situait à un faible niveau. D'après l'étude de juin 1984 à juin 1985, qui correspond à un rythme plus proche de la chronologie réelle des luttes sociales, il s'agit d'une nouvelle diminution, extrêmement sensible (– 33,2 %), de ce nombre, qui affecte essentiellement les conflits *« localisés »*.

C'est à nouveau la quasi-totalité des indices qui sont en baisse – le nombre de conflits, le nombre de grévistes, le nombre de journées perdues, – alors même qu'il n'est plus possible d'estimer que les grèves sont mieux suivies : le taux de participation diminue également. D'autres indicateurs de l'âpreté des luttes sont également en régression : c'est le cas, par exemple, pour le nombre d'occupations qui accompagnent les conflits.

Les records, décidément, ne cessent d'être battus, mais par le bas. Et, en ajoutant aux chiffres fournis par le ministère du travail (1) les conflits qui ont eu lieu dans les PTT, on n'assiste pas à une modification profonde de la situation. Même si la chute est légèrement moins importante que dans le secteur couvert officiellement, le nombre de journées perdues y diminue également de manière nette (– 29,2 %).

Ce sont dans les petites entreprises que la diminution du nombre de journées de grève est la plus forte. Quant aux branches – à quelques rares exceptions, comme la construction électrique et électronique, la fonderie et la construction navale, – elles voient toutes décroître leur nombre de jours de grève par rapport à l'année précédente.

Au hit-parade de la combativité, on trouve toujours en tête la construction navale, puis la sidérurgie et l'automobile. Mais ce classement peut être trompeur : sidérurgie et automobile ont enregistré respectivement une diminution du tiers et de la moitié du nombre de jours de grève pour cent salariés.

Le niveau de combativité des branches s'est évidemment répercuté dans les régions, où la situation est devenue très contrastée. Des régions qui avaient vu progresser l'année dernière leur nombre de journées de grève, seul le Languedoc-Roussillon est encore cette année dans ce cas.

De juillet 1984 à juin 1985, le nombre de journées de grèves augmente cependant en Auvergne, dans le Limousin et la Bourgogne, et surtout dans les Pays de la Loire, la Haute-Normandie et la région Champagne-Ardenne, où la recrudescence de l'activité revendicative est très sensible. A l'inverse, plusieurs régions voient leur nombre de journées de grève divisé par deux ou par trois d'une année sur l'autre, et parmi elles des régions profondément touchées par les restructurations industrielles, comme la Lorraine.

Les motifs des grèves se classent de façon traditionnelle, avec, dans l'ordre, les salaires, l'emploi, les problèmes de droit (2) et les conditions de travail. Au-delà de cette permanence, on peut remarquer que la courbe des conflits portant sur l'emploi continue d'être régulièrement ascendante depuis juin 1981. Toutefois cette progression ne se fait plus aux dépens des conflits salariaux, dont la proportion reste stable, mais s'accompagne d'une diminution sensible des conflits de droit, dont le pourcentage recule de 16,4 % à 14,3 %.

La situation n'est plus celle où les motifs de conflit étaient quasiment identiques, quelle que soit la confédération syndicale qui les déclenche. Quand la CGT a l'initiative, la proportion de conflits portant sur l'emploi et sur les salaires est sensiblement plus élevée que la moyenne nationale, tandis que le pourcentage des conflits portant sur le droit est particulièrement élevé en ce qui concerne la CFDT.

La proportion des conflits où la CGT a, seule, l'initiative de la lutte a encore augmenté : 44,4 % des conflits contre 43 % l'année dernière. La situation est encore plus contrastée si l'on raisonne non en nombre de conflits mais en journées de grève : la CGT seule est alors à l'origine de 56,5 % d'entre elles.

Le constat n'étonne guère, au vu du contexte politique et social. La réalité syndicale qu'il dessine est néanmoins impressionnante. La CGT étant présente dans la quasi-totalité des conflits dits *« à initiative intersyndicale »* (ce qui n'est pas le cas des autres syndicats), elle se trouve ainsi à l'origine des deux tiers des conflits et des trois quarts des journées de grève.

Plus frappante encore est la faible part des autres syndicats dans le démarrage des conflits : Force ouvrière est, comme l'année précédente, à l'origine de 1,4 % des conflits et des journées de grève, tandis que la part de la CFDT diminue : elle est à l'origine de 9,7 % des conflits et de 3,2 % seulement des journées de grève.

Le même constat peut être fait à propos de la durée des conflits. Si l'on prend, en effet, les conflits de plus de deux semaines, la CGT est seule responsable dans 61 % des cas, la CFDT et FO le sont à concurrence de 2 % chacune, l'initiative étant intersyndicale dans 12 % des cas.

Compte tenu de l'image qu'a donnée d'elle-même la centrale de M. Henri Krasucki à l'occasion des conflits à SKF et, particulièrement, à Renault, on pourrait penser que les chiffres sont ici trompeurs. Les conflits dont la CGT prend l'initiative pourraient se réduire à l'action de commandos extérieurs à l'entreprise, et le nombre de journées de grève s'expliquer par la prolongation artificielle d'une série de luttes, à l'aide de piquets de grève auxquels ne participerait qu'une minorité de travailleurs.

L'examen du taux de participation des travailleurs en fonction de l'initiative syndicale ne confirme pas cette hypothèse. Le taux est, quand il s'agit de la CGT, tout à fait du même ordre que le taux de participation aux conflits dans leur ensemble. La CGT entraîne moins du tiers du personnel dans 32,8 % des cas (32 % pour l'ensemble des conflits), entre un tiers et deux tiers du personnel dans 34,8 % des conflits (35 %) et deux tiers du personnel dans 32,4 % des cas (33 %).

Il apparaît donc que le faible fond de combativité qui s'exprime encore est pour l'essentiel géré par la CGT. Les opérations « type SKF » – qui ont beaucoup nui à l'image de la confédération – masquent la réalité de cette gestion au quotidien.

La part que prend la CGT dans les simples débrayages (52,9 %) est en effet plus importante encore que celle qu'elle occupe dans les grèves proprement dites, et le décalage avec la CFDT (6,5 %) et Force ouvrière (0,7 %) y est encore plus sensible.

JACQUES KERGOAT.

(1) Les administrations publiques et l'agriculture ne sont pas prises en compte dans les statistiques du ministère du travail.

(2) Sous cette rubrique, le ministère classe les conflits concernant notamment les libertés syndicales, le règlement intérieur, les conventions collectives et le droit à l'expression des salariés.

JOURNÉES DE GRÈVE : PRÈS DE SIX FOIS MOINS EN DIX ANS...

Nombre de jours de grève en milliers

TOTAL: 6 311 – 5 002 – 3056 – 3 462 – 2 455 – 1164
TOTAL EXCEPTÉ L'AGRICULTURE ET LA FONCTION PUBLIQUE: 3235 – 5 011 – 4 281 – 2 661 – 2 808 – 1 479 – 1169 – 2359 – 906
... DANS LES PTT: 3077 – 455 – 721 – 654 – 86 – 257

1974-75, 75-76, 76-77, 77-78, 78-79, 79-80, 80-81, 81-82, 82-83, 83-84, 84-85

Les « ambassadeurs » des syndicats

(Suite de la page 35.)

Solidaires les uns des autres – ils se plaisent à souligner, comme le fait M. Darnaud, la bonne entente qui existe entre eux malgré les divergences syndicales, – les administrateurs salariés minimisent les bavures, telles celles qui se sont produites chez Renault avec la CGT.

« Nous sommes conscients qu'il y a des règles de secret par rapport à la concurrence, affirme M. Calisti, *mais sur les stratégies, je ne pense pas que ce qui est débattu est confidentiel. Les positions que je prends ne sont pas confidentielles. » « Il peut y avoir confidentialité,* renchérit M. Maréchal, *sur des procédés de fabrication, la recherche ou de nouveaux produits. Mais souvent ce qui est décidé au conseil est connu. »*

Quand M. Combeau assure qu'il applique la règle de la confidentialité, y compris vis-à-vis de son organisation syndicale, il exprime un sentiment largement partagé par les administrateurs, mais chacun a sa propre définition de la confidentialité et... de la nature des informations qui peuvent être utiles à son syndicat.

Toutefois, les rapports avec le syndicat ne sont pas toujours simples, sauf dans des cas particuliers. Ainsi, M. Combeau, avant d'être élu administrateur, avait sa carte à la CGC, mais n'y militait pas : *« Jamais mon organisation syndicale ne m'a donné la moindre orientation. Je suis totalement libre. Je ne vais pas prendre mes directives et je ne vais pas davantage justifier ensuite mes positions. »*

M. Briand, en revanche, a abandonné, conformément à la loi, ses responsabilités de délégué national CFTC au Crédit lyonnais, mais il est demeuré secrétaire général adjoint de la fédération CFTC des banques *« Cela n'a posé aucun problème. Quand l'administrateur a une position à prendre, il doit le faire en fonction du programme sur lequel il a été élu. Mais il peut aussi ne pas rendre compte de son mandat à son syndicat. Ce dernier doit donc avoir au départ une grande confiance dans son administrateur. »*

Une certaine liberté

« Avant d'être élu, raconte M. Calisti, *j'étais représentant syndical au comité central d'entreprise. Je crains qu'on nous prenne encore pour des superdélégués syndicaux. Or je ne tiens pas à me substituer aux délégués syndicaux. Même si je peux souhaiter qu'il n'y ait pas de licenciements ou marquer mes réserves sur l'individualisation des salaires, le problème du social, c'est clairement l'organisation syndicale. Je suis très solidaire de mon syndicat, avec lequel je suis en étroite liaison. » « On discute souvent nos choix avant le conseil avec l'organisation syndicale,* affirme M. Bollon, *mais une fois que les grandes orientations sont tirées, on a une certaine liberté. »*

M. Darnaud, lui, a la particularité d'appartenir à une organisation, FO, qui était hostile à la loi de démocratisation. Il partage cette analyse : *« Il ne faut pas mélanger les rôles. Le rôle d'administrateur est totalement distinct de celui de représentant du personnel, il est de participer à la gestion collégialement. Dans notre syndicat, il n'est pas rare que les opinions divergent, mais FO n'est pas caporaliste. Je ne prends pas de décision sans l'accord de mon syndicat, mais à près de soixante-cinq ans, je peux quand même avoir quelques idées personnelles. »*

Les administrateurs salariés ne jouent donc pas toujours la carte du consensus autour des objectifs de l'entreprise. *« Nos positions sur la stratégie sont fondamentalement différentes de celles de la direction,* affirme M. Calisti. *Pour elle, peu importe l'actionnaire, que ce soit l'Etat ou le privé, l'essentiel est d'avoir une entreprise rentable. »*

Et M. Maréchal, qui accuse « le gouvernement socialiste » d'avoir commencé à dénationaliser Saint-Gobain Emballage, souligne : *« Dans mon groupe, la direction et les représentants de l'Etat s'orientent de plus en plus vers la rentabilité financière au détriment de l'emploi et de la politique sociale. »*

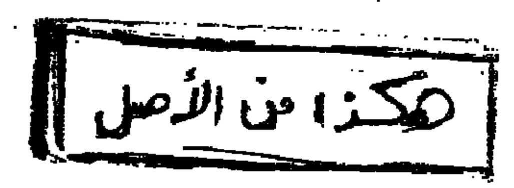
M. Darnaud tient un tout autre langage, digne d'un administrateur : *« Il faut assurer la rentabilité de l'entreprise. On ne peut pas faire marcher l'entreprise si elle ne fait pas de profit. Ce mot a des vertus eczémateuses pour certains ; mais, si on veut maintenir l'emploi, il faut que l'entreprise vive. »*

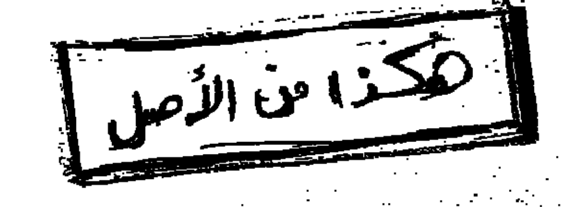
Pour M. Briand, les administrateurs salariés bénéficient d'un préjugé favorable : *« Les autres administrateurs les considèrent comme des sages »*, comme s'ils devaient être – fonction oblige – plus crédibles et moins démagogiques que des représentants du personnel. Et, de fait, reconnaît M. Briand, *« on vit beaucoup de réalités de l'entreprise qu'on ne vit pas dans d'autres instances ».*

« Notre regard sur l'entreprise a évidemment changé, souligne M. Bollon. *Sur le syndicalisme aussi. Tant qu'il fallait répartir le surplus du gâteau, le syndicaliste avait un rôle simple. Aujourd'hui, alors que le gâteau se restreint, on est obligé d'avoir une stratégie plus économique. Le syndicalisme de crise n'est pas forcément un syndicalisme en crise. »* Moins disert sur l'évolution du syndicalisme, M. Darnaud reconnaît pour sa part que la présence d'administrateurs salariés a créé *« un climat de détente »*.

Mollement ou vigoureusement, ces administrateurs sont hostiles à une abrogation de la loi de démocratisation qui aurait pour effet de les faire sortir purement et simplement des conseils. Même en période de crise, la participation peut avoir du bon...

MICHEL NOBLECOURT.





La chronique de Paul Fabra

Raymond Barre, Jacques Chirac

APRÈS avoir, pendant la deuxième partie de l'après-midi de mercredi et la soirée du même jour, prononcé trois discours et tenu *une conférence de presse à Rouen et* dans la petite ville d'Yvetot, important centre agricole, Jacques Chirac atterrit le matin suivant à Genève pour s'embarquer aussitôt dans un hélicoptère qui nous conduira d'abord à proximité de Thonon-les-Bains, où l'on se rendra à bord d'une voiture roulant à 180 km à l'heure. Visite du marché que l'on pourrait croire uniquement fréquenté ce jour-là par des militants du RPR, très peu nombreux pourtant dans le département de la Haute-Savoie en général et dans le Bas-Chablais en particulier, tant l'accueil est enthousiaste.

Mais le maire de Paris a une façon inimitable d'embrasser chaleureusement en passant les enfants et les femmes, de serrer les mains des marchands. C'est comme si l'on voyait un acteur en représentation, jouant son film dans la rue. Fidèle à sa réputation, il marche au pas de course, et tout le monde paraît heureux de reconnaître sa manière. Quand il s'arrête, agrippé par des garçons et des filles qui veulent obtenir de lui un autographe, il dit, en griffonnant les initiales de sa signature : *« Si je commence, je suis foutu ! »* (nous sommes en retard sur l'horaire), tandis qu'un membre de son entourage plaisante : *« On vous enverra les cartes de Paris ! »* Un camelot lance dans la foule : *« Qu'as-tu fait de ton petit roquet ? »* Il ne recevra aucune réponse.

L'hélicoptère de l'Aérospatiale – le meilleur du monde de sa catégorie – reprend l'air en direction de Cluses, où une salle comble de quelque cinq cents personnes attend Jacques Chirac. Une heure après, il parlera à nouveau, à Annecy, pour, à nouveau, poser la même question : *« Les socialistes ont-ils changé ou non ? »* (vous connaissez la réponse), et expliquer à ses auditeurs pourquoi *« le renouveau est possible »*, pour peu que les Français et les Françaises élisent une majorité de députés RPR et UDF (dans le cas contraire, *« ils auraient fait cadeau au président de la République d'une Assemblée nationale qu'il pourra manœuvrer »*). Dans l'hypothèse favorable, le nouveau gouvernement aura, selon Jacques Chirac, pour objectif l'emploi, ce qui exige, déclare-t-il, de retrouver le chemin de la croissance, *« qui devra, dès la première année, être au moins égale à la moyenne de celle de nos principaux partenaires »*.

Certaines des mesures sur lesquelles comptent Jacques Chirac et ses amis pour réaliser leur politique sont annoncées noir sur blanc dans la « plate-forme » commune. L'une est la suppression de l'autorisation préalable de licenciement. L'autre est une série d'allégements fiscaux qui comportent, notamment, la suppression de l'IGF (impôt sur les grandes fortunes). Cependant, les hommes de l'opposition,qui, fort sagement en l'occurrence, ne comptent, pour améliorer la situation, ni sur la baisse du dollar si sur celle du pétrole – *« laquelle,* dit Jacques Chirac, *au cas où elle s'accentuerait encore, pourrait bien détruire le système financier international »*, – ont, dans leur manche, quelques autres atouts dont on parle moins, bien qu'ils soient, dans leur esprit, appelés à jouer le rôle décisif.

Il s'agirait, en particulier, de provoquer une nouvelle et significative baisse des taux d'intérêt. Une telle opération ne serait concevable, dans les circonstances actuelles, sans prendre le risque de relancer à terme l'inflation, qu'à la condition d'attirer massivement les capitaux extérieurs, dont une partie importante serait évidemment constituée par le reflux de l'argent clandestinement placé à l'étranger par des Français. Pour susciter ce retour, on procéderait à une amnistie fiscale, dans le style de l'opération faite en juin 1958 par Antoine Pinay (qui reçoit à nouveau, depuis quelques mois, des visiteurs de marque, émerveillés par la lucidité et la santé de l'homme âgé aujourd'hui de quatre-vingt-dix ans), dans l'élan du retour du général de Gaulle au pouvoir. Simultanément, on rendrait l'anonymat aux transactions sur l'or (qui pourrait s'investir utilement dans d'autres emplois).

Au vu d'un tel programme, dont on ne donne ici que les très grandes lignes, la question de la cohabitation cesse de se poser en termes abstraits. Même si la finalité des mesures envisagées est la stimulation de l'activité, qui doit profiter au plus grand nombre, et aux chômeurs, elles se présentent toutes comme très favorables aux possédants, dont on cherche à obtenir « la confiance ».

M. François Mitterrand aurait-il parlé en l'air dans son discours du Grand-Quevilly où il a dénoncé *« le programme des riches contre les pauvres, des privilégiés contre le peuple, des privilégiés contre les travailleurs »* ? Ou bien au contraire, a-t-il, par ces paroles visant des propositions bien précises, écrites et non écrites, de l'opposition, en quelque sorte pris les devants, faisant savoir qu'il ne se priverait pas, en usant de tous les moyens dont il pourra disposer, de par la Constitution (et sa faculté de saisir l'opinion), d'en contrarier l'application ?

⁂

TELLE est, on le sait, l'argument de Raymond Barre, qui ne manque pas une occasion de rappeler que François Mitterrand, en annonçant son intention *« de ne pas rester inerte »*, a prévenu son monde. Du côté de l'entourage de l'ancien premier ministre, on va plus loin : aucune chance sérieuse, dit-on, de faire par exemple revenir les capitaux tant que l'actuel chef de l'Etat sera à l'Elysée.

Il pourrait y avoir encore une autre interprétation : Jacques Chirac, qui a posé comme quatrième condition de la cohabitation l'engagement pris *« sans ambiguïté »* par le président de la République de laisser le gouvernement appliquer sa politique, sait qu'il ne l'obtiendra pas, mais qu'il aura, en allant jusqu'au bout de l'épreuve, prouvé sa bonne foi. Il est clair que pour Raymond Barre, l'hypothèse la plus probable est différente. L'accord, en cas de victoire des deux partis d'opposition, comportera nécessairement des ambiguïtés, – ainsi le veut la Constitution, – et conduira à la compromission. Et si rupture il doit y avoir, le président sera assez habile pour qu'elle ait lieu sur un thème qu'il lui sera plus facile d'exploiter devant l'opinion.

Quand il visite une rue commerçante de la banlieue de Lyon, le député de la sixième circonscription de cette ville, candidat aux élections législatives et aux élections régionales, ne se départit pas de son allure habituelle ni de son obsédante argumentation. Face à son rival, l'homme-qui-aime-les-militants-qui-le-lui-rendent-bien, il est dans cette campagne, avec intransigeance, l'homme d'une certaine idée de la Constitution (dont la clef est la suivante : ce n'est pas vrai que le premier ministre puisse avoir le pas sur le président de la République, puisque c'est celui-ci, et non celui-là, contrairement à la Constitution de la IVe République, qui dispose du droit de dissolution).

Légèrement voûté, il monte d'un bon pas, mais sans hâte, l'étroite rue, s'arrêtant ici et là pour s'enquérir auprès de tel boutiquier ou telle petite succursale de banque, de la marche des affaires, du nombre des chômeurs. Si un jeune enfant se présente à lui, il se bornera à lui caresser les cheveux. Jamais d'effusions. Aucune hauteur n'apparaît dans cette réserve, mais visiblement une certaine timidité. Il s'échauffe quand une dame l'interpelle poliment, mais fermement : *« M. Barre, vous déroutez les électeurs. »*

L'argument de la « division » l'exaspère. Il répond sur un ton très pénétré : *« Si ce que vous dites est vrai, cela est grave, cela prouve que vous vous contentez de gadgets. »* Comme la dame concède : *« Il est vrai que de toutes façons il sera impossible de travailler avec M. Mitterrand »*, il a, se détendant enfin, le mot de la fin : *« C'est donc moi qui ai raison ! »* Il ajoute, comme *en aparté*, et reprenant tout son sérieux : *« Ou bien on me fait confiance, ou bien on ne me fait pas confiance, il n'y a pas de moyen terme avec moi. »*

SUR plus d'un sujet, les propos tenus par les deux chefs de l'opposition sont pratiquement les mêmes, au vocabulaire près. Pour Jacques Chirac, les « acquis sociaux » dont parle le président sont un *« faux problème »*. Pour Raymond Barre, *« de la poudre aux yeux »* (*« La cinquième semaine de vacances existait déjà trois fois sur quatre, et beaucoup de gens ne la prendraient plus si ce n'était pas, dans beaucoup d'entreprises, un bon moyen de déguiser le chômage partiel. »*).

Mais, sur la fiscalité, Raymond Barre dénonce la propension, à la veille des élections, *« de promettre un abaissement des impôts à tout le monde »*. Lui n'hésite pas à dire tout haut que le rendement de l'impôt sur le revenu est déséquilibré, puisque 10 % des contribuables acquittent 65 % du montant total des cotisations, et qu'il faudra en conséquence – ce qui n'est écrit qu'en filigrane dans la plate-forme – en répartir la charge sur un plus grand nombre d'entre eux.

Personne ne peut savoir quelle politique mèneraient effectivement demain, si le pouvoir leur est donné, Jacques Chirac ou Raymond Barre. Le premier cite volontiers en exemple les expériences réussies de redressement du passé (celles de Poincaré en 1926-1927, celle de Pinay-Rueff en 1958, notamment). La question est de savoir si la référence à ces grands exemples serait une incitation à changer en profondeur les règles du jeu de l'économie française, ou une façon de conduire la guerre-éclair par quelques actions de commando spectaculaires sans portée réelle. Le second préfère exhorter ses auditeurs à *« un long effort »*. Le risque serait, sous prétexte de condamner les faux-semblants, de s'arrêter en chemin sur la voie des vrais changements.

économie

REPÈRES

Dollar : stabilité à 6,8250 F

Sur des marchés des changes calmes en début de semaine, les cours du dollar sont restés stables après le coup d'arrêt à la baisse donné à la veille du week-end. Le «billet vert» s'est inscrit aux environs de 2,2250 DM, 6,8250 F et 180 yens, après avoir fléchi, jeudi 27 février, à 2,2020 DM, 6,79 F et 178,50 yens. Les opérateurs attendent d'avoir confirmation d'une réunion du groupe des Cinq sur le problème du dollar, dont la rumeur, en circulation à la fin de la semaine dernière, avait provoqué le coup d'arrêt précédemment évoqué.

Café : 20 centimes de plus dans les débits de boissons

La tasse de «petit noir» servie dans les débits de boissons a augmenté de 20 centimes samedi 1er mars, selon le barème publié au *Bulletin officiel de la concurrence et de la consommation*.

Conformément à un accord de régulation des prix conclu entre les pouvoirs publics et les organisations professionnelles, les débits de boissons peuvent également, depuis le 1er mars, augmenter de 15 centimes les bières dont le prix est inférieur ou égal à 11 F (taxe et service compris). La précédente augmentation du prix du café et de la bière remonte à mars 1985 (respectivement 15-20 centimes et 20 centimes). Le *BOCC* du 1er mars fixe également le montant des hausses possibles pour la restauration publique, les agences de voyages, les piscines, les patinoires et les camping-caravaning.

ENTREPRISES

Sollac : encore 2 000 postes supprimés

Deux mille emplois supplémentaires seront supprimés chez Sollac (groupe Sacilor), entreprise spécialisée dans la gestion industrielle et commerciale des produits plats du groupe. Ces réductions d'effectifs s'ajoutent aux 1 100 suppressions déjà prévues cette année. Elles s'inscrivent dans la réorganisation du secteur, annoncée par le remplacement du président de Solmétal, qui assure la gestion financière de Sollac, M. Claude Juk, par M. Edmond Pachura, déjà PDG de Sollac depuis 1985 (*le Monde* daté 2-3 mars).

TWA rachète Ozark

La compagnie aérienne américaine TWA rachète Ozark Airlines pour la somme de 250 millions de dollars (1,7 milliard de francs). M. Carl Icahn, président de TWA, a déclaré que ce rachat permettrait de supprimer la concurrence que se font les deux compagnies sur certaines lignes. Cet achat doit encore être approuvé par les ministères des transports.

Le sucre britannique convoité

British Sugar, qui raffine la quasi-totalité de la récolte britannique de betteraves et qui est la filiale de Berisford, groupe spécialisé dans le courtage des matières premières et le financement de l'immobilier. Cette société a indiqué que des pourparlers étaient en cours avec le groupe italien Ferruzzi, qui a des intérêts importants dans l'industrie sucrière italienne et contrôle désormais près de 50 % du capital du français Beghin-Say. Ferruzzi pourrait lancer une OPA sur Berisford, conserver British Sugar et revendre les autres actifs. Mais à Londres, un autre groupe, Hillsdown Holdings, s'intéresse aussi à Berisford. Il a révélé qu'il venait d'acheter 5,95 % de ses actions.

Fiat va réintégrer 5 750 salariés en chômage technique

Conséquence de la disparition de la *cassa integrazione*, d'ici à juillet prochain, Fiat a finalement décidé de réintégrer les 5 750 salariés bénéficiant encore de ce système, les autres ayant soit retrouvé un emploi, soit été mis à la retraite anticipée. Les *cassi integrati* sont des employés de la Fiat qui, mis en chômage technique permanent en 1980, ont, depuis, reçu de l'organisme des indemnités correspondant à 90 % de leur salaire. Cette décision constitue une inversion de tendance depuis les «dégraissages» de personnel effectués au cours des cinq dernières années. Fiat Auto emploie moins de 100 000 personnes, contre 165 000 en 1980, l'année du redressement du groupe de Turin. Déjà, 500 employés avaient été réembauchés pour faire face au gonflement du carnet de commandes l'année dernière.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,8380	6,8410	+ 35	+ 50	+ 75	+ 105	+ 270	+ 370
$ can.	4,7818	4,7906	– 205	– 186	– 346	– 313	– 652	– 553
Yen (100)	3,7969	3,8027	+ 68	+ 81	+ 156	+ 179	+ 557	+ 628
DM	3,0739	3,0767	+ 102	+ 116	+ 201	+ 221	+ 629	+ 690
Florin	2,7221	2,7244	+ 58	+ 68	+ 115	+ 131	+ 371	+ 421
F.B. (100)	15,0187	15,0319	– 318	– 220	– 958	– 379	– 590	– 177
F.S.	3,6469	3,6495	+ 146	+ 164	+ 279	+ 305	+ 860	+ 936
L. (1 000)	4,5195	4,5245	– 479	– 441	– 873	– 812	– 1910	– 1796
£	9,8296	9,8408	– 374	– 339	– 686	– 623	– 1658	– 1476

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 3/4	8	7 13/16	7 15/16	7 3/4	7 7/8	7 3/4	7 7/8
DM	5 3/8	5 5/8	4 1/2	4 5/8	4 7/16	4 9/16	4 3/8	4 1/2
Florin	6	6 1/4	5 7/8	6	5 13/16	5 15/16	5 3/4	5 7/8
F.B. (100)	9 1/2	10 1/2	10 1/2	11	10 5/16	10 13/16	9 1/4	9 5/8
F.S.	3 1/2	4	3 3/4	3 7/8	3 3/4	3 7/8	3 3/4	3 7/8
L. (1 000)	17 1/2	19 1/2	19 1/8	20 1/8	19	19 3/4	17 1/4	17 3/4
£	12 1/2	12 3/4	12 5/8	12 3/4	12 9/16	12 11/16	12 1/8	12 1/4
F. franç.	8 3/4	9	15	15 1/2	15	15 1/2	12 7/8	13 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

3 MILLIONS DE DOLLARS DE RELATIONS PUBLIQUES

Comment redresser l'image que les Américains se font de l'industrie française ?

De notre envoyé spécial

New-York. – Elle ne chôme pas, Edith Cresson. Malgré le sentiment d'éphémère que peut donner la proximité des élections, elle a consacré deux petits jours de son temps – entre une communication sur le bilan des nationalisations au conseil des ministres le mercredi matin et un meeting électoral dans la Vienne vendredi soir – à tenter de mettre une dernière main à un projet qui lui tient à cœur à New-York.

Voilà plus d'un an en effet qu'elle a demandé à Jacques Maisonrouge, l'un des rares patrons français à avoir réussi une brillante carrière dans une multinationale américaine, de lui remettre un rapport sur l'image technologique de la France aux Etats-Unis, ce qui fut fait à la mi-1985. *«Mais nous ne nous contentons pas de rapport!»*, clame-t-elle. Cinq agences de relations publiques new-yorkaises furent donc chargées de proposer les moyens de redresser une image que l'on peut qualifier d'inexistante.

Toutes les cinq ont remis leur copie, et un grand dîner était organisé le 27 février pour obtenir des industriels français implantés aux Etats-Unis et des investisseurs américains en France qu'ils financent cet important effort. Si les représentants outre-Atlantique des grandes firmes françaises sont bien là, leurs homologues américains sont bien peu nombreux – *«On s'y est pris bien tard»*, reconnaît un organisateur – et rares sont les grands patrons à avoir traversé l'Atlantique. De crainte que les élections ne balayent ce projet ?

Petit soldat du commerce extérieur, Edith Cresson n'en a cure et elle s'efforce de convaincre les présents, dans un anglais qui fait se pâmer les Américains. Stoïque, elle ne relève pas que les agences de «PR» (public relations) attribuent la mauvaise image de la France aux *«nationalisations de M. Mitterrand»*, qui montrent bien que *«les Français ne sont pas orientés comme les Américains vers le* business», qu'*«ils ont une mentalité plus collective qu'individuelle»*. Et elle opine même de la tête lorsque M. Maisonrouge explique que le déclin récent de l'industrie pharmaceutique française dans la découverte de nouvelles molécules a pour cause principale la politique de contrôle des prix menée par le gouvernement.

L'agence de relations publiques qui sera finalement retenue – la décision doit être prise le 4 mars – aura en tout cas bien du travail, même si les industriels réunissent le million de dollars par an nécessaire pendant au moins trois années (à titre de comparaison les Japonais dépensent 14 millions de dollars par an en «PR» et en *lobbying*). Il suffit pour s'en rendre compte de consulter quelques chiffres. La France n'est qu'au neuvième rang des fournisseurs des Etats-Unis et ses ventes ne représentent que 2,7 % de l'ensemble des importations américaines. Quant au classement des principaux investisseurs étrangers outre-Atlantique, la France n'y occupe que la huitième place, derrière la Suisse et les Antilles néerlandaises.

Une analyse systématique, en 1985, de la presse économique a d'autre part permis de remarquer que sur deux cent trente-huit articles importants consacrés aux sociétés japonaises, allemandes et françaises, quinze seulement avaient trait aux industries françaises.

Les sondages, enfin, ne donnent pas de la France une image remarquable. Ainsi, à la question : *«Parmi ces pays, quels sont ceux qui auront plus ou moins de pouvoir dans vingt ans qu'aujourd'hui?»*, la France arrive loin derrière tous les grands pays industrialisés, mais aussi derrière le Brésil, l'Inde, l'Egypte, l'Afrique du Sud ou Israël.

«Nous savons pourtant qu'avec RITA le nucléaire, les services informatiques, le TGV et bien d'autres produits nous sommes capables de faire au moins aussi bien que les Américains et les Japonais!», clame le ministre, et M. Maisonrouge de souligner que, sur les cinq premières usines d'IBM par la productivité et la qualité, deux sont françaises. *«L'absence d'image technologique de la France ici, c'est de notre faute»*, ajoute-t-il. Une manière de dire que, sans changement des mentalités en France, toute campagne de relations publiques aux Etats-Unis sera vaine ou presque.

Mme Cresson, qui a profité de son séjour pour remettre l'ordre du Mérite à M. Michel Roux, un gros importateur de vins et spiritueux, qui a inauguré un «French Fashion Show» et qui a invité au consulat les dirigeants des grandes chaînes de distribution et de la presse de mode, a aussi pu se rendre compte des dégâts provoqués par la chute du dollar. Ainsi M. Wendell L. Ward, vice-président de Garfinckel's, une chaîne de magasins de Washington, qui se rend tous les six mois à Paris pour les collections de prêt-à-porter, avouait-il que, cette année, à budget inchangé, il achèterait 30 % de moins de marchandise que l'an passé.

Après avoir aussi rendu visite aux éditorialistes du *New York Times* et du *Wall Street Journal*, Mme Edith Cresson est repartie de Kennedy Airport vers la France et sa campagne électorale. *«Voilà le genre d'actions que nous avons menées»*, a-t-elle simplement expliqué aux quatre journalistes emmenés dans ses bagages. Non sans déjà quelque nostalgie.

BRUNO DETHOMAS.

L'APPEL D'OFFRES SOVIÉTIQUE AU PRÊT-A-PORTER FRANÇAIS

Un défi

Que représente l'appel d'offres, lancé par l'Union soviétique aux industriels français, pour la rénovation de vingt-sept usines de prêt-à-porter ? Le contrat du siècle, avancent certains. Des négociations comme on en mène tous les jours, rétorquent les Soviétiques, embarrassés par la publicité faite, en plein salon professionnel, par la Fédération du prêt-à-porter féminin. En tout cas, une révélation prématurée, soulignent-ils : aucun contrat n'est encore signé.

Pour les industriels concernés, l'enjeu est de taille. Les chiffres, modestes en valeur absolue, sont considérables par rapport à la taille des entreprises. Ainsi, la rénovation de deux usines de robes, l'une en Sibérie, l'autre dans le Caucase, proposée à l'entreprise Christine Laure, représenterait, selon elle, près de 200 millions de francs, soit deux fois son chiffre d'affaires.

C'est la première fois que le prêt-à-porter français est sollicité, sur une telle échelle, par l'Union soviétique. Aujourd'hui, les acheteurs éventuels ont-ils été séduits par la mode française ? Toujours est-il qu'au lieu de négocier, à leur habitude, exclusivement avec des grosses firmes, à la réputation depuis longtemps établie, ils n'hésitent pas à s'adresser à des entreprises de moindre importance. Il est vrai que, dans le prêt-à-porter, et en particulier le vêtement féminin, ce choix est imposé par l'émiettement du secteur.

Les Soviétiques, d'ordinaire si lents à négocier, semblent même impatients. La semaine dernière, le bruit a couru que les industriels n'avaient plus que quelques jours pour remettre leurs propositions. Aussitôt démentie, la rumeur n'en a pas moins renforcé l'impression que, sous la nouvelle direction de M. Gorbatchev, quelque chose changeait en URSS. Concrètement, dès le plan quinquennal 1986-1990, défini à la fin de l'année dernière, il a été réservé un budget destiné à la modernisation du prêt-à-porter. Une réforme urgente, reconnaissent les Français, qui, invités à visiter sur place les installations, ont constaté leur état de délabrement.

Les négociations n'en sont pourtant encore qu'au stade préliminaire. Le seul accord récemment conclu ne concerne pas les vingt-sept usines à rénover. Il s'agit de Vestra, qui a signé, en août dernier, un contrat pour la modernisation d'une usine de chemises à Kiev, donc bien avant l'appel d'offres lancé à la suite de la visite en France, en novembre dernier, du vice-ministre de l'industrie légère soviétique, M. Gritsenko.

Tentantes, les propositions soviétiques soulèvent de nombreux problèmes. Celui de la taille des entreprises sollicitées tout d'abord. Hormis les plus grands, tels Boussac ou Biderman, qui ont déjà réalisé des usines dans les pays en développement, la plupart n'ont pas d'expérience, et doivent se faire assister de cabinets conseils. De la fabrication de vêtements à la rénovation d'usines, le pas est difficile à franchir. Comment consacrer des hommes à l'étude, puis à la réalisation d'un chantier lointain, sans dégarnir l'outil de production en France ? Comment préfinancer les travaux, sans une surface financière suffisante pour convaincre les banques d'apporter les fonds nécessaires ?

La nature du marché soviétique, ensuite, refroidit certains enthousiasmes. De l'appel d'offres au contrat, des années peuvent s'écouler, au cours desquelles l'entreprise supporte les frais de prospection. Cela explique la prudence de Boussac, qui a refusé de supporter les frais de l'étude, et en rejette la charge sur l'URSS. La proposition, allant à l'encontre des habitudes soviétiques, pourrait lui faire perdre l'affaire.

C'est une prudence que d'autres industriels ne partagent pas. Ils considèrent l'appel d'offres soviétique comme une chance, qu'il ne faut pas abandonner à la concurrence étrangère, également sur les rangs. Difficile, certes, risquée, peut-être, la négociation en cours est un défi, que le prêt-à-porter français aimerait bien relever.

DOMINIK BAROUCH.

Après les autres grands de la chimie

LE GROUPE ICI ENTRE DANS L'INDUSTRIE DES SEMENCES

L'industrie des semences compte un producteur de plus. Après bien d'autres, les Imperial Chemical Industries (ICI), premier groupe privé de Grande-Bretagne et cinquième grand mondial de la chimie (près de 115 milliards de francs de chiffre d'affaires), s'engagent à leur tour sur la voie encore étroite de cette activité d'avenir. Plus de 50 millions de livres sterling (environ 600 millions de francs) vont être débloqués afin de doter le groupe des outils nécessaires pour mener cette nouvelle politique et figurer en l'an 2000 dans le ppeloton de tête des fabricants de semences.

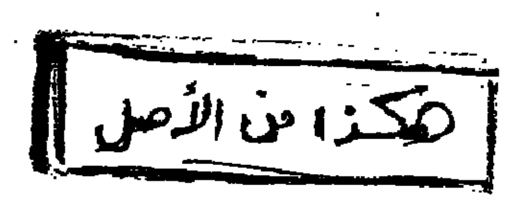
Le premier objectif fixé est d'atteindre en 1990 les 500 millions de livres sterling de chiffre d'affaires. Il est ambitieux, dépassant déjà ce que les groupes suisse Ciba-Geigy, allemands Bayer, Hoechst, BASF et français Rhône-Poulenc espèrent réaliser à cet horizon. C'est aussi une gageure. Les ICI s'attaquent en effet à un domaine industriel entièrement nouveau pour eux. En fait, ils ne s'embarquent pas dans cette aventure sans le matériel de base indispensable. A la fin de 1985, dans la plus grande discrétion, le groupe britannique avait racheté Garst Seed, troisième semencier des Etats-Unis, axé sur le développement de variétés nouvelles (céréales, maïs, surtout).

La Garst Seed servira donc de noyau dur à la mise en œuvre du développement de cette nouvelle branche d'activité. Une bonne partie des capitaux jetés dans la bataille serviront à accroître la capacité de recherche de la nouvelle filiale américaine, à laquelle le nouveau centre en voie d'édification sur la plate-forme agrochimique de Jealott's Hill (30 kilomètres au sud-ouest de Londres) sera rattaché. Au total, des deux côtés de l'Atlantique, plus de deux cents personnes seront embauchées.

Cette détermination des ICI de s'attaquer à l'industrie des semences, où les déconvenues sont encore le plus souvent au rendez-vous, n'a rien pour surprendre. Cinquième agrochimiste mondial (environ 7,4 milliards de francs de chiffre d'affaires), le groupe britannique ne pouvait prendre le risque de faire l'impasse sur une activité dont certains spécialistes s'accordent à dire qu'elle prendra peu à peu, au cours du troisième millénaire, par l'intermédiaire des manipulations génétiques, le relais de l'industrie phytosanitaire.

L'annonce de cet engagement survient au moment même où, à cause de conditions économiques moins favorables, d'un été pourri et de la baisse de ses revenus pétroliers (– 223 millions de livres), le milliard historique de profit brut des ICI s'est quelque peu effiloché en 1985, pour revenir à 912 millions de livres (– 11,4 %). Le bénéfice net consolidé n'est plus que de 512 millions de livres (contre 585 millions), en diminution de 12,4 %. Ce qui n'empêche pas de dépenser 12 milliards de francs en investissments.

ANDRÉ DESSOT.



SOCIAL

UN LIVRE DE M. PAUL MARCHELLI

« Les Aventuriers de l'an 2000 »

Quand il était encore délégué général de la CGC, M. Paul Marchelli se voyait reproché d'être trop fougueux, imprévisible, inconstant même. Devenu il y a moins de deux ans président, l'homme s'est assagi. Son expression est devenue plus mesurée, plus responsable. Avec le livre qu'il sort ce lundi 3 mars, M. Marchelli accentue son recentrage personnel : *les Aventuriers de l'an 2000* (1) est un ouvrage de réflexion, rédigé et conçu dans un style alerte. Un livre de syndicaliste mais bien peu syndical.

Ce n'est évidemment pas un hasard si ce livre sort en période électorale. Sévère pour la classe politique, il plaide pour une « *véritable révolution culturelle* », au risque de banaliser la formule, en l'opposant au « *culte du* statu quo » défendu notamment par « *les intégristes du syndicalisme* », parmi lesquels il range MM. Krasucki et Bergeron...

En l'an 2000, M. Marchelli aura soixante-sept ans et il sera à la retraite. Et la « *régression démographique* » l'obsède. Le constat n'est pas neuf, mais la conclusion n'est guère encourageante : « *A l'horizon 2000, la France aspirera de plus en plus à la retraite et à la sécurité. Cette France craintive aura peur des changements, peur de créer, peur des jeunes et des autres.* »

Démographie et immigration

Si M. Marchelli fait du défi démographique une « *priorité prioritaire* », il n'hésite pas à évoquer le sujet tabou de l'immigration, s'abritant derrière le socialiste Jean Poperen pour souligner que « *la question centrale est bien celle de notre identité nationale* ». Ni l'édification d'une « *nation plurielle* », ni l'intégration, ni l'assimilation n'ont apparemment ses faveurs. Même la cohabitation lui fait craindre une « *consécration de la mise en marge* » d'une population immigrée menacée de « *sous-prolétarisation* ». Il préconise donc une politique de retour « *de façon humaine et digne* », avec mise en œuvre d'un « *plan Marshall dont les pays d'accueil pourraient être les initiateurs en accord avec les pays d'origine* ». Mais il ne propose aucune solution pour les immigrés qui resteront en France.

Le président de la CGC, qui a su ne pas être prisonnier du langage officiel de sa confédération, ne consacre pas moins de trois chapitres à l'Etat, son « *envahissement* » et sa « *crise* ». « *L'Etat-Moloch* » d'aujourd'hui est pour lui le fruit des effets néfastes du colbertisme : « *Loin de constituer une rupture, les cinq années que nous venons de vivre ont seulement amplifié les tendances d'une société façonnée par des siècles de dirigisme et d'assistance. Nous avons tous souhaité dormir dans le lit douillet et maternel de la social-démocratie dont le mythe a dominé tout l'après-guerre.* » Face à cet « *Etat boulimique* » qui « *dévore notre croissance* », M. Marchelli récuse la « *frénésie anti-étatique qui agite certains libéraux fanatiques* » et recommande une mise à la diète de l'Etat « *qui reviendra à ses missions essentielles : assurer la sécurité intérieure et extérieure, maintenir la concorde, procéder aux arbitrages et garantir le respect des libertés* ».

Il faut attendre la troisième partie de ce livre pour basculer dans un certain optimisme. Pour M. Marchelli, nous ne sommes pas voués au déclin, la France a des atouts. Et il rend paradoxalement hommage aux socialistes pour avoir fait découvrir aux Français « *l'importance de l'économie* » et pour avoir reconnu l'entreprise.

Les cadres « avant-garde »

Parmi les atouts recensés, il y a les cadres, qui en l'an 2000 seront, dans une définition au sens large, « *sociologiquement majoritaires* ». M. Marchelli leur consacre une dizaine de pages — c'est bien le moins que pouvait faire le président de la CGC — en voyant dans l'encadrement « *l'homme de la métamorphose continue* », « *l'avant-garde des aventuriers de l'avenir* ». Mais il dénonce trop le corporatisme par ailleurs pour cultiver les mirages catégoriels. Quand il revendique dans les entreprises « *le copilotage économique et social* », c'est l'ensemble des salariés qu'il souhaite associer aux responsabilités. Il s'agit de faire de l'entreprise une « *démocratie de professionnels* », axe majeur de la « *modernisation des rapports sociaux* » qui lui semble impérieuse. Cette dernière formule est de M. Fabius, mais c'est pourtant, comme tout au long de l'ouvrage, au général de Gaulle qu'il fait subtilement référence. Il tente de remettre une « *modernité* » gaullienne au goût du jour.

On retrouve dans la fin de l'ouvrage toutes les idées « *marchelliennes* » de la CGC sur le dialogue social, la décentralisation — là aussi son maître est de Gaulle — ou les dénationalisations, pour lesquelles il n'est « *pas question de jouer au Meccano que l'on démonte par simple plaisir* », la flexibilité ou la « *juste hiérarchie des valeurs* ». C'est au moment où l'on retrouve le syndicaliste qu'il abandonne de nouveau cet habit afin de plaider en final pour une relance de l'Europe, qui « *n'existe qu'en creux, comme une éternelle attente* ». La CGC est trop petite pour M. Marchelli.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Editions Jean-Claude Lattès, 263 pages.

Chez Flaminaire à Redon (Ille-et-Vilaine)

LA CGT SIGNE UN ACCORD SUR L'AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

Chez Flaminaire, à Redon (Ille-et-Vilaine), la section CGT a accepté un accord sur l'aménagement du temps de travail.

Approuvé par les soixante et un salariés de l'entreprise et adopté par le comité d'entreprise, exclusivement CGT, le projet prévoit que le personnel peut travailler quarante-quatre heures par au maximum par semaine pendant les périodes de pointe et trente-deux heures pendant les périodes creuses. En contrepartie, la durée moyenne hebdomadaire sera progressivement ramenée de trente-huit heures cinquante à trente-huit heures, sans perte de salaire.

Pour expliquer leur attitude, les responsables CGT de l'entreprise invoquent les difficultés successives de Flaminaire qui, depuis 1974, a connu trois dépôts de bilan et fait l'objet de reprises sans lendemains. Créatrice du briquet à gaz rechargeable, Flaminaire a été mise à mal par l'apparition, sur le marché, des briquets jetables. La dernière tentative pour sauver l'entreprise date de l'été dernier et les salariés ont pris une participation majoritaire (51 %) dans le capital de la société anonyme. Dans les années 60, les effectifs atteignaient les cinq cents pour n'être plus que de cent quarante-deux en 1984. Soixante et une personnes y travaillent actuellement.

FINANCES

De nouvelles réformes pour rivaliser avec l'étranger

Les innovations financières ou purement techniques vont bon train à la Bourse de Paris, où de nouvelles dispositions vont entrer en vigueur.

● **La séance du matin** : elle commencera le 6 mars prochain. Tous les jours, de 9 h 30 à 11 heures, seront cotées au quatrième étage du palais de la Bourse trente valeurs inscrites à la cote du marché à règlement mensuel (RM) et qui ont été considérées comme les plus actives de la fin de l'année 1985. Ces valeurs sont les suivantes : Compagnie du Midi, Michelin, Thomson-CSF, BSN, Moët-Hennessy, Peugeot, Carrefour, L'Air liquide, Lafarge-Coppée, Total, ELF-Aquitaine, Club Méditerranée, L'Oréal, Pernod-Ricard, Source Perrier, Chargeurs SA, Navigation mixte, Dumez, Télémécanique, Accor, Louis-Vuitton, Sanofi, Compagnie bancaire, Alsthom-Valeo, Agence Havas, Bouygues, Bongrain, TRT et Essilor.

Il s'agit d'une séance de « blocs de titres » réservée, de fait, aux investisseurs institutionnels et aux gros porteurs de titres puisque la limite inférieure de négociation a été fixée à vingt fois la quotité normale (nombre de titres que l'on peut acheter ou vendre pour chaque valeur). Dans la mesure où cette séance matinale (qui s'ouvrira sur les cours officiels de la veille) permettra de déterminer des cotations — et des écarts de cours — avant la séance dite « normale » de 12 h 30 à 14 h 30, il apparaît que l'égalité de traitement des actionnaires ne sera pas respectée puisque les « petits » ne pourront accéder à la séance du matin. Celle-ci n'est toutefois prévue qu'à titre d'expérimentation jusqu'au 4 juin 1986, date à laquelle devrait disparaître cette anomalie (*le Monde* publiera ces cours dans première édition de 13 heures).

● **A la contrepartie** : on se souvient que cette technique, utilisée sur tous les grands marchés, consiste à permettre aux professionnels de fournir, par exemple, le nombre de titres demandés par un acheteur en attendant de trouver le vendeur de ces mêmes actions, et réciproquement. Le schéma, âprement discuté entre banquiers et agents de change, était prêt depuis plusieurs semaines. En fait, les deux parties butaient essentiellement sur un obstacle : la fourchette dans laquelle pourraient évoluer les cours pratiqués par les « contrepartistes ». *Grosso modo*, les boursiers souhaitaient un taux maximal de 0,2 % à 0,3 % alors que les banquiers voulaient le double. La chambre syndicale a finalement décidé de fixer ce taux de variation, en plus ou en moins, à 0,50 %. Le feu vert est donc donné à ce type d'opérations, qui doit permettre, à la fois (tout comme la séance du matin), d'améliorer la liquidité du marché parisien et de résister à la City.

● **Valeurs du comptant à la « criée »** : depuis le 3 mars, une trentaine de valeurs du marché au comptant (parmi lesquelles Exor, Machines Bull, Pneus Kléber, Usinor) seront cotées à partir de 14 heures sur le groupe de la séance du matin, au quatrième étage de la Bourse. La « criée » était jusqu'à présent réservée aux actions du RMC aux fonds d'Etat.

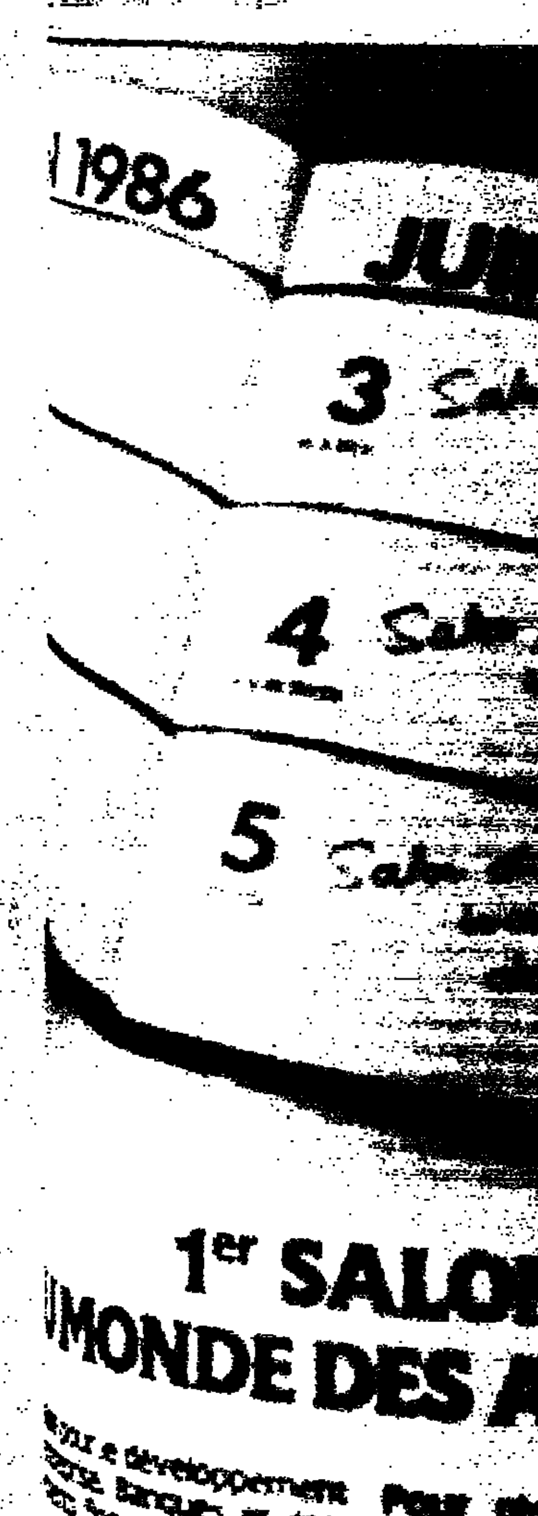
Par ailleurs, le Comité de la réglementation bancaire a pris une disposition concernant les agents de change et deux mesures destinées à l'ensemble de la communauté financière, toutes trois applicables depuis le 1er mars :

1) La durée maximale des certificats de dépôt a été allongée de deux ans à sept ans.

2) Les agents de change sont désormais autorisés à intervenir dans le placement et la négociation des titres de créance négociables à court terme (billets de trésorerie, bons des institutions financières spécialisées).

3) La grille des taux d'intérêt des bons du Trésor sur formules et des autres bons à intérêt progressif est révisée en baisse pour tenir compte de la réduction des taux sur les marchés obligataire et monétaire depuis juillet 1985.

SERGE MARTI.



ÉTRANGER

ALLÉGEMENT DE LA DETTE BRÉSILIENNE

L'Amérique latine aménage les règles du jeu

Le problème de la dette latino-américaine, la plus préoccupante pour le monde financier international, vient d'entrer dans une nouvelle phase. En trois jours, les règles du jeu, sans être fondamentalement bouleversées, ont notablement évolué. Le vendredi 28 février, le brésilien Sarney lançait un « plan tropical » ressemblant comme un cousin germain au « plan austral » qui a permis à l'Argentine de recouvrer une bonne part de sa crédibilité financière (*le Monde* du 28 février). Le lendemain, les principaux pays endettés de la région se retrouvaient à Punta-del-Este, en Uruguay, au sein du groupe de Carthagène, pour rappeler l'importance particulière que l'Amérique latine, qui représente à elle seule 360 milliards de dollars de dette, attache à une réduction des taux d'intérêt. Quelques heures plus tard, les Brésiliens pouvaient mettre la dernière main, à New-York, à un accord d'allégement de la dette du Brésil comportant, fait majeur, une réduction à 1 1/8 de point au-dessus du Libor (taux interbancaire de Londres) des taux d'intérêt qui étaient jusqu'à présent de 2 points au-dessus du Libor. Cet accord, qui doit encore être entériné par quelque sept cents banques réunies dans un comité de coordination, représente un espoir d'allégement évalué à 150 millions de dollars des échéances annuelles brésiliennes. Les banques créancières devraient en outre rééchelonner sur sept ans 6 milliards de dollars d'échéances 1986, consolider 15,5 milliards de lignes de crédits bancaires et étaler les paiements de 9,5 milliards de dollars dus cette année. Les excellents résultats commerciaux du Brésil — un excédent de 12,45 milliards en 1985 — et la reconstitution de solides réserves monétaires — 9 milliards — ne sont pas les seules raisons qui ont poussé les banques à faire preuve d'une nouvelle indulgence envers un pays qui leur doit 66 milliards sur une dette extérieure globale de 104 milliards de dollars, la plus lourde du tiers-monde. La *« guerre à la vie, à la mort »* contre l'inflation déclenchée par le président Sarney y est également pour beaucoup, même si elle peut paraître paradoxale.

Ainsi que le soulignait non sans ironie M. Moïses Ikonicoff, directeur de recherche au CNRS, lors d'un colloque organisé sur le problème de la dette par la fondation Liberté sans frontières, l'élite *« de l'orthodoxie internationale a fait ces derniers mois le pèlerinage de Buenos-Aires pour chanter les louanges d'un « plan austral » très peu orthodoxe »*. Les mêmes remarques peuvent s'appliquer au « plan tropical » : le gel des prix et des salaires ne fait pas vraiment partie des mesures traditionnelles préconisées par le Fonds monétaire international. Ni la fixation autoritaire d'un taux de change, défini pour la nouvelle monnaie brésilienne, le cruzado, à 13,77 cruzados pour 1 dollar à l'achat et 13,84 à la vente, à compter du 3 mars.

Pragmatisme

Décidés malgré tout à attendre de mieux évaluer les premiers résultats du traitement de choc brésilien avant de s'engager sur des solutions à plus long terme, le monde bancaire a, en fait, joué la carte du pragmatisme, préférant perdre un peu, plutôt que toute sa mise, surtout dans un pays aussi endetté que le Brésil. Petit à petit, les pays latino-américains effectuent ainsi des percées imaginées au cas par cas de situations économiques internes aussi différentes que celles du Pérou, de l'Argentine, du Venezuela ou du Brésil. Le groupe de Carthagène a décidé de tenir compte de cette diversité. Comme l'indique notre correspondante Catherine Derivery, les ministres présents à Punta-del-Este ne sont pas allés jusqu'à décider une action commune pour obtenir un allégement de la dette, mais ils se sont déclarés solidaires de toute décision arrêtée par l'un d'entre eux.

Cette prise de position présente un avantage majeur pour les créanciers comme pour les organisations internationales soucieuses d'éviter une confrontation menaçante : elle confirme la volonté des pays latino-américains de faire évoluer la situation tout en restant au sein du système actuel.

Après la ferme prise de position de Bueno-Aires en faveur d'une réduction des taux d'intérêt, après le coin enfoncé par le Brésil, l'attention se tourne désormais vers le Mexique, qui reprend ce lundi ses discussions avec les Etats-Unis sur les moyens d'amortir les conséquences de la chute des cours du pétrole.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

EN DÉPIT DE L'AMÉLIORATION GÉNÉRALE

Six pays africains ont besoin d'une aide alimentaire d'urgence

Bien que la situation alimentaire s'améliore sur l'ensemble de l'Afrique, six pays vont connaître en 1986 des difficultés d'approvisionnement, indique la FAO dans son premier rapport spécial de l'année consacré à ce continent. Ce sont l'Angola, le Bostwana (qui, contrairement aux autres, devraient souffrir encore de la sécheresse pour la cinquième année consécutive), les îles du Cap-Vert, l'Ethiopie (où le gouvernement estime à 6,5 millions le nombre de personnes affectées par la crise alimentaire, auxquelles s'ajoutent quatre cent mille réfugiés somaliens et six cent mille autres vivant dans des camps), le Mozambique et le Soudan.

Ces pays devront recevoir, selon la FAO, 2,4 millions de tonnes d'aide alimentaire, dont 900 000 tonnes d'aide d'urgence. L'aide totale nécessaire pour les quarante-cinq pays d'Afrique au sud du Sahara est estimée par la FAO à 3,3 millions de tonnes (moitié moins que l'année précédente). Les achats commerciaux s'élèveront à 5,3 millions de tonnes. La récolte céréalière pour les quarante-cinq autres pays a été en 1985 jugée excellente : 54,3 millions de tonnes (23 % de plus que la moyenne des cinq dernières années).

Plusieurs pays disposent d'excédents exceptionnels, et la FAO invite les pays donateurs à intensifier les *« transactions triangulaires »* : achat sur place de céréales et transport vers les zones déficitaires. C'est le cas paradoxal du Soudan, qui avec une récolte de 4,6 millions de tonnes dispose de 520 000 tonnes que, faute de moyens, ce pays ne peut acheminer pour secourir ses 5,1 millions de réfugiés.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CPR

COMPAGNIE PARISIENNE DE RÉESCOMPTE

Le Conseil d'administration de la Compagnie parisienne de réescompte, réuni le 26 février 1986 sous la présidence de M. René Casson, a approuvé les comptes de l'exercice 1985.

Les bénéfices cumulés des deux entités Compagnie parisienne de réescompte et Paresco-Gestion & Cie, sa filiale, se sont établis à quelque 230 millions de francs contre 190 millions de francs pour 1984.

Les produits dégagés par Paresco-Gestion & Cie, Société spécialisée dans le financement des obligations, s'établissent à 115 millions de francs. Ceux de la Compagnie parisienne de réescompte s'établissent également à 115 millions auxquels il convient d'ajouter le dividende de 55 millions de francs versé par sa filiale.

En conséquence, la Compagnie parisienne de réescompte affiche, pour l'exercice 1985, un bénéfice net, après provisions et impôts, de 170 391 000 francs.

Pour Paresco-Gestion & Cie, le report à nouveau passe de 109 millions de francs à 169 millions de francs.

Le Conseil proposera à l'Assemblée générale, qui se tiendra le 22 avril prochain au Palais des Congrès, porte Maillot, de distribuer un dividende de 69 045 000 francs en augmentation de 20 % sur celui de 1984. Après affectation aux réserves du reliquat disponible, les fonds propres s'élèveront à environ 860 millions.

MÉTAL-CIMENTS FRANÇAIS

Les conseils d'administration d'Imétal et de la Société des ciments français ont approuvé le projet de cession par Imétal à la Société des sablières modernes, filiale de la Société des ciments français, du contrôle de la société Richardménil, producteur, dans l'est de la France, de granulats et produits de béton.

Cette opération permettra aux Sablières modernes de compléter leur potentiel de production dans une zone géographique et d'activité où elles n'étaient pas implantées.

Elle répond, d'autre part, au souci d'Imétal de privilégier certaines filières dans sa diversification, en France, dans les secteurs des matériaux de construction et des minéraux industriels.

SOCIETE LYONNAISE DE BANQUE

Résultat net consolidé 1985 : + 30 %

Dans sa séance du 12 février 1986, le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de M. Jean Carrière, a arrêté les comptes de l'exercice 1985 qui font apparaître un bénéfice net après impôts et amortissements de 81,4 MF.

Le résultat net connait ainsi, pour la troisième année consécutive, une progression supérieure à 30 %.

Millions de Francs	1983	1984	1985
Résultat brut d'exploitation	321	375	440
Résultat net	44,3	60,7	81,4
Progression	+ 37,2 %	+ 37,0 %	+ 34,1 %

Ces résultats sont obtenus en dépit d'une augmentation sensible des provisions, dans la tradition de prudence de la Société. Le Conseil a noté, par ailleurs, le maintien de la part significative des activités de trésorerie dans ces résultats.

Résultats consolidés

Le Conseil a établi les résultats consolidés du Groupe Société Lyonnaise de Banque, qui s'élèvent à 104,4 MF. Ces résultats illustrent la contribution marquante des différentes filiales de la Société aux performances du Groupe.

Millions de Francs	1983	1984	1985
Résultat net consolidé	64,3	80,3	104,4
Progression	+ 33,1 %	+ 24,9 %	+ 30,0 %
Rentabilité des Fonds Propres	10,6 %	12,2 %	13,6 %
Rappel du taux d'inflation	+ 9,3 %	+ 6,7 %	+ 4,7 %

TECHNOLOGIE AVANCÉE : QUANTEL INTERNATIONAL RACHETÉ PAR SES FONDATEURS ET DIRIGEANTS

Quantel International, la filiale américaine de Quantel France, l'un des leaders mondiaux du laser de puissance, vient de faire l'objet d'une opération de rachat par fondateurs et dirigeants.

Quantel International a procédé à une augmentation de capital importante souscrite par ses dirigeants et par les groupes Banexi, Paribas, la Compagnie financière du Scribe, Sofinnova International et Suez.

Cet apport de fonds propres va permettre à Quantel International de poursuivre ses efforts de recherche et d'accélérer ses développements sur les marchés industriels.

Quantel France et Quantel International entendent maintenir des liens privilégiés qui devraient concourir à conserver leurs positions tant en Europe pour Quantel France qu'aux Etats-Unis et au Japon pour Quantel International. En particulier, un accord technique a été signé entre la société américaine et la société française. Il donne accès à cette dernière à certains développements de produits poursuivis dans la société américaine.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ÉTRANGER

RÉTABLISSEMENT FINANCIER AU VENEZUELA

La victoire tranquille de M. Lusinchi

De notre envoyé spécial

Caracas. — M. Jaime Lusinchi *avait bien trompé son monde. A son* arrivée à la présidence du Venezuela, il y a deux ans, on ne misait guère sur cet homme rondouillard, bonasse, dont toutes les qualités semblaient disparaître derrière un physique de joueur de pétanque. Il avait alors la réputation d'un politicien habile, sans plus : plus apte pour les joutes internes.

Or il a réussi là où d'autres, plus flamboyants, auraient peut-être échoué. Non seulement il a rétabli les *« grands équilibres »* économiques, mais il a également habitué ses compatriotes à vivre sans les facilités que leur procurait, auparavant, l'or noir. Sa bonhomie l'a aidé : impossible de se battre avec lui, disent les connaisseurs. Personne ne s'est vraiment battu contre lui. Ni l'opposition démocrate-chrétienne ni les syndicats, malgré l'austérité en vigueur. Sa cote de popularité est restée enviable (plus de 60 %) en dépit d'une récession persistante et d'un chômage en flèche.

L'homme qui risquait de lui faire de l'ombre au sein de l'Action démocratique (AD), M. Carlos Andres Perez, a essuyé une défaite cuisante lors des élections internes du parti, à la fin de l'année dernière. Pourtant, le président des années dorées — celles du boom pétrolier, — celui qui est un des ténors de l'internationale socialiste, est incontestablement d'un rayonnement plus grand que l'actuel chef de l'État. Mais son charisme l'a peu servi face aux vertus laborieuses de l'homme d'appareil. Les candidats de M. Lusinchi ont gagné dans la plupart des instances dirigeantes de l'AD et rendu plus difficile la nomination de M. Perez comme candidat social-démocrate à l'élection présidentielle de 1988.

Une inflation contrôlée, un budget en équilibre, des finances extérieures redressées : le bilan des deux premières années de mandat n'est pas mince. Surtout si l'on songe au désordre laissé par le gouvernement antérieur. Profitant de l'euphorie financière de l'époque, beaucoup d'entreprises de l'État s'étaient endettées à court terme pour boucler leur budget, et elles l'avaient fait sans autorisation.

Résultat : une des dettes extérieures par habitant les plus élevées du monde (plus de 40 milliards de dollars, pour 16 millions d'habitants) et aussi l'une des plus embrouillées, car elle ne figurait souvent dans aucune comptabilité. *« Le pays a donc subi cette humiliation de devoir demander aux créanciers étrangers d'ouvrir leurs livres de comptes pour savoir ce qu'il leur devait »*, dit le journaliste-écrivain Carlos Rangel.

Les négociations avec les banques ont duré deux ans. Elles ont abouti à un accord signé le 26 février à New-York, qui prévoit le rééchelonnement sur douze ans et demi de 21 des 29 milliards de dollars de la dette extérieure publique, lesquels venaient à échéance entre 1983 et 1988. Cet accord a déclenché les polémiques habituelles en pays latino-américain. La droite est allée *jusqu'à parler de* « trahison de la patrie ».

M. Lusinchi a répondu à ses adversaires qu'il était vital, pour le pays, d'honorer ses engagements, mais dès le lendemain de la signature il a précisé qu'il ferait jouer la « clause de sauvegarde » figurant dans l'accord, laquelle permet une nouvelle négociation en cas de chute brutale des revenus pétroliers, ce qui est le cas à présent. Il s'est ainsi donné une image de chef d'Etat *« responsable »*.

Le FMI sous la table

Le Venezuela est resté relativement privilégié dans ses malheurs. Même sous le gouvernement antérieur, il a disposé d'assez de réserves de change pour éviter l'aide, donc les « recommandations », du FMI. *« Du moins en apparence, car le FMI est passé sous la table »*, remarque un observateur étranger, pour qui la purge suivie depuis deux ans n'aurait peut-être pas été plus sévère si les experts du fonds l'avaient prescrite. Aujourd'hui, le Venezuela possède un stock de devises confortable (près de 14 milliards de dollars).

Le FMI est-il vraiment « passé sous la table » ? En tout cas, grâce au contrôle des dépenses publiques, et au prix d'une récession continue, donc d'un chômage élevé (13 %), M. Lusinchi a réussi à maintenir l'inflation à un niveau enviable au regard des pays voisins (12 % selon les chiffres officiels, au moins 20 % en réalité).

Son programme d'austérité aurait pu lui valoir des ennuis sociaux. Il les a évités avec adresse. D'abord en créant des instances de dialogue tripartite (gouvernement, patronat, syndicats), ensuite en faisant à temps des concessions salariales soit par un relèvement du salaire minimal, soit par des augmentations modulées des traitements de la fonction publique. En outre, il s'est engagé à relancer l'économie dès cette année, grâce à un plan triennal d'investissements.

> *En l'espace de trois ans, les Vénézuéliens ont complètement transformé leur mode de vie sans « clash » politique ou social*

Le fait que le bureau syndical du parti au pouvoir soit en position dominante au sein du syndicat unique, la Centrale des travailleurs du Venezuela, a évidemment beaucoup contribué à la paix sociale. C'est de ses rangs qu'est sorti le secrétaire général de l'Action démocratique, M. Manuel Penalver, qui est le principal allié du président.

Au plus fort de la crise financière, il y a trois ans, bien des dirigeants de parti affirmaient que celle-ci serait profitable, car elle obligerait le Venezuela à bâtir une économie moins dépendante de l'extérieur, plus centrée sur elle-même. Les Vénézuéliens s'étaient habitués, en effet, à acheter à l'étranger la plus grande partie de ce qu'ils consommaient. L'argent du pétrole permettait toutes les facilités. Il était plus courant, à l'époque dorée, de faire jaillir une autoroute ou un gratte-ciel que de lever une récolte de maïs ou de haricots noirs.

Le gouvernement social-démocrate a fait de nécessité vertu et corrigé en partie ces distorsions. Certains secteurs industriels, comme le textile, ont redémarré. La production agricole s'est développée, ce qui a permis de réduire de moitié la dépendance alimentaire, qui était de 60 %.

L'effort pour comprimer les importations a commencé sous le gouvernement antérieur. Il date d'un vendredi de février 1983, que les Vénézuéliens appellent le *« Vendredi noir »* : c'est le jour où est tombé l'un des « mythes » auxquels ils tenaient le plus — la parité fixe du bolivar par rapport au dollar — et où a été institué un système de taux de change multiples qui renchérissait beaucoup la devise américaine pour les importations dites de « luxe » et les voyages à l'étranger.

Ce système a permis, dès la première année, une réduction de 50 % des importations. Il a été simplifié le 1er janvier dernier : un taux préférentiel subsiste pour les achats de première nécessité, ainsi que pour les transactions pétrolières et le remboursement de plus de la moitié de la dette extérieure privée.

En l'espace de trois ans, donc, les Vénézuéliens ont complètement modifié leur mode de vie. Un million d'entre eux passaient chaque année leurs vacances en Floride. Le whisky et le champagne coulaient à flots dans les salons et les restaurants. Les privilégiés vivaient à l'américaine, en consommant les mêmes produits qu'aux Etats-Unis.

Tout cela est fini. *« Et il ne s'est rien passé »*, disent les Vénézuéliens, *qui s'admirent de s'être si bien* adaptés à la rigueur des temps. Le pays a continué de fonctionner sans rupture d'approvisionnement, sans grogne véritable, sans « clash » politique ou social.

L'un des résultats les plus positifs de la manne pétrolière aura été sans doute de faire du régime démocratique vénézuélien — qui a moins de trente ans d'existence — l'un des plus stables et des plus authentiques du continent sud-américain. Il repose sur un bipartisme à l'américaine, avec un parti social-chrétien et un parti social-démocrate sans grandes différences idéologiques, qui se distinguent surtout par leur pratique du pouvoir, où ils alternent avec une belle régularité.

« Le peuple vénézuélien a acquis sa maturité politique, dit Carlos Rangel. *Il sait que les partis sont imparfaits, mais que la démocratie est le moins imparfait de tous les systèmes. »* Selon notre interlocuteur, la prospérité a permis la formation d'une société relativement homogène, d'un niveau d'éducation et de santé élevé.

Ce n'est pas l'avis de M. Alberto Urdaneta, du centre d'études de développement de l'université centrale, qui dit : *« Plus de 60 % des familles du pays ont des revenus si bas* (moins de 4 000 bolivars par mois, soit moins de 2 000 F), *qu'elles vivent en marge, sans accès au logement, aux services essentiels, avec un taux élevé de désertion scolaire. »*

On imagine ce que la fortune pétrolière, bien administrée, aurait pu faire du Venezuela, mais le gaspillage a été énorme. L'argent facile, trop facile, a enrichi une minorité, laissant loin derrière elle la plus grande partie de la population. Il a malgré tout servi à améliorer les conditions de vie générales, et certains indices, à cet égard, ne trompent pas : un taux de mortalité infantile de 26 pour mille, une espérance de vie de soixante-neuf ans, un nombre de calories journalières de 2 670 par habitant, etc. De quoi placer le Venezuela dans le peloton de tête de la région et d'en faire un de ces pays dont on parle peu, parce qu'ils sont sans histoires.

CHARLES VANHECKE.

En Espagne

Mesures en faveur de la relance

De notre correspondant

Madrid. — Alors que les banques sont euphoriques après une année 1985 très favorable et que les Bourses viennent d'enregistrer des records historiques de hausse, les autorités espagnoles ont adopté, le 28 février, plusieurs mesures de relance économique. Ainsi le gouvernement a approuvé une baisse générale de tous les produits pétroliers et dérivés qui va de 3,2 % pour le gazole des véhicules automobiles *à plus de 20 % pour une certaine* catégorie de fuel. Le supercarburant et l'essence ordinaire diminuent de 5 pesetas pour se situer respectivement à 82 pesetas et 76 pesetas.

Ces mesures interviennent en pleine campagne électorale, avant le référendum du 12 mars sur l'OTAN. Mais elles ont une réelle portée économique. Dans le cas du fuel, les industriels vont voir leurs factures réduites de 19,9 % à 20,1 % selon la qualité.

Outre ces réajustements liés à la baisse conjointe du pétrole et du dollar (139,9 pesetas pour 1 dollar vendredi, contre près de 184 pesetas une année plus tôt), le gouvernement a adopté un ensemble de décisions qui devraient satisfaire le patronat. Les industriels bénéficieront, en 1986, d'une baisse d'un peu moins de 1 point de leurs cotisations à la Sécurité sociale — une vieille revendication — ainsi que de facilités pour la création d'entreprises.

Ainsi il a été décidé de supprimer de nombreuses formalités et obstacles administratifs dans ce domaine. Un industriel souhaitant fonder une nouvelle société ne devra plus, par exemple, comparaître en personne devant les administrations compétentes et pourra écrire ou téléphoner pour obtenir les autorisations nécessaires.

« Les mesures prises sont plus destinées à rendre flexible l'offre qu'à stimuler la demande », a déclaré M. Solchaga, ministre des finances, qui a en outre laissé entrevoir certains assouplissements concernant le marché du travail. La reprise de la concertation entre le patronat et les socialistes au pouvoir est en tout cas bienvenue, de l'avis général, alors que, le 1er mars, l'Espagne est entrée vraiment dans la CEE avec les premiers allègements de barrières douanières. — *(Intérim.)*

MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 20 février
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	351 325
dont :	
Or	210 163
Disponibilités à vue à l'étranger	91 116
ECU	63 254
Avances au Fonds de stabilisation des changes	17 381
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	33 791
dont :	
Concours au Trésor public	25 840
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	163 080
dont :	
Effets escomptés	82 678
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	82 165
5) DIVERS	8 800
Total	639 812

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	203 080
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	11 057
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	12 187
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	97 068
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	35 294
5) ECU A LIVRER AU FECOM	59 957
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	242 888
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 030
8) DIVERS	10 563
Total	639 812

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1985

	21 fév.	28 fév.
Valeurs franç. à revenu variable	118,9	116,8
Valeurs industrielles	114,4	111,7
Valeurs étrangères	103,6	103,9
Pétroles-Énergie	107,2	106,6
Chimie	104,5	102,4
Métallurgie, mécanique	127	127,3
Électricité, électronique	115,5	107,8
Bâtiment et matériaux	121,9	119,3
Ind. de consommation non alimentaire	115,5	112,5
Agro-alimentaire	113	110,2
Distribution	114,4	112,1
Transports, loisirs, services	122	117
Assurances	138,1	137,3
Crédit bancaire	140,7	137
Sicomi	108,7	108,5
Immobilier et foncier	113,4	117,4
Investissement et portefeuille	133,6	131,7
Base 100 : 31 décembre 1985		
Valeurs françaises à revenu fixe	103,2	104,1
Emprunts d'État	102,1	103,2
Emprunts garantis et assimilés	103,7	104,7
Sociétés	102,7	103,1
Base 100 en 1949 :		
Valeurs françaises à revenu variable	2 688	2 645,5
Valeurs étrangères	3 328,7	3 339,3
Base 100 en 1972 :		
Valeurs françaises à revenu variable	388,5	381,7
Valeurs étrangères	450,4	451,7
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des valeurs françaises à revenu fixe	118,6	119,7
Emprunt d'État	116,7	117,9
Emprunts garantis et assimilés	119,3	120,5
Sociétés	119,3	119,5
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE – Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	313,9	312,9
Produits de base	191,5	197,8
Construction	270,5	266,2
Biens d'équipement	283,9	283,1
Biens de consom. durables	365	363,4
Biens de consom. non durables	360,3	351,8
Biens de consom. alimentaires	313,9	306,7
Services	281,6	279,8
Sociétés financières	530,7	535,2
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	295	297,2
Valeurs industrielles	277	274,9
BOURSES RÉGIONALES – Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	239,7	245,3

AUTOUR DE LA CORBEILLE

RADAR : REPRISE DES COTATIONS LE 3 MARS. – Dans un long communiqué, la Chambre syndicale des agents de change indique qu'elle donne acte à la société Primistères, initiatrice d'une OPA sur Radar, de sa décision de maintenir les termes de son offre (210 F par titre et maintien de cours pendant quinze séances de Bourse). La Chambre rappelle au passage que trois des principaux actionnaires de Radar (Galeries Lafayette, société Gestimo et CCF), qui possédaient ensemble 58,65 % du capital de la société au 13 novembre dernier, ont confirmé à Primistères leur décision de présenter leurs titres à l'OPA. De ce fait, l'autorité boursière confirme que la cotation des actions Radar, suspendue depuis le 28 février 1986, sera reprise le 3 mars. Rappelons que cette OPA de Primistères, soutenue par la Société générale et par la BAII, a déclenché par la suite une offre publique concurrente de la part de M. Maurice Bidermann, présentée par la banque Stern et la BFCE sur la base d'un prix unitaire de 230 F par action Radar, et ce, jusqu'au 25 mars inclus.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	27 fév.	28 fév.
Valeurs françaises		
Valeurs étrangères		

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 31 déc. 1981)

	27 fév.	28 fév.
Indice général	318	312,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 3 mars .... 8 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28 fév.	3 mars
1 dollar (en yens)	180,45	180,55

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	32 40	1 241
5 %	....	0 384
3 % amort. 45-54	....	1 742
Emp. 7 % 1973	7250	..
Emp. 8,80 % 77	123 10	6 799
9,80 % 78/93	109 50	6 229
8,80 % 78/86	100 06	1 905
10,80 % 79/94	104	6 267
13,25 % 80/90	106 78	9 838
13,80 % 80/87	106 83	5 142
13,80 % 81/89	111 20	1 701
16,75 % 81/87	110 40	7 893
16,20 % 82/90	121 50	2 088
16 % juin 82	122 40	11 618
E.D.F. 7,8 % 61	150	1 486
E.D.F. 14,5 % 80-92	110 30	9 868
Ch. France 3 %	165 40	..
CNB Bques janv. 82	101 70	1 743
CNB Paribas	104 95	1 743
CNB Suez	104 95	1 743
CNI janv. 82	101 75	1 743
CRH 10,90 % déc. 85	106 90	1 639

BOURSE DE PARIS – Comptant – 28 FÉVRIER

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	256	258
A.G.F. (St Cent.)	7000	6720
André Roudière	263	263
Applic. Hydraul.	580	580
Arbel	98	100
Astorg	282	....
Avenir Publicité	1212	1200
Bain C. Monaco	580	....
Banque Hypoth. Eur.	391	390
B.G.L.	338	....
Blanzy-Ouest	461	483 d
B.N.P. Intercontin.	274	270
Bénédictine	3692	3840
Bon-Marché	465 50	484 d
Calif	740	711
Cambodge	298	381 d
C.A.M.E.	170	188
Campenon Bern.	225	....
Carbone-Lorraine	483	470
C.E.G.Frig.	598	....
Centen. Blanzy	1833	1865 d
Centrest (Ny)	149 90	141
Cerabati	84	88 40
Chambourcy (M.)	1090	....
Champex (Ny)	136	132
C.I. Maritime	535	529
Citram (B)	250	238
Clause	950	950
Cofradel (Ly)	599	....
Cogifi	443	443
Comiphos	380	378
Cie Industrielle	3696	....
Comp. Lyon-Alem.	354	380 10
Concorde (La)	1640	1625
C.M.P.	17 25	19 d
Crédit (C.F.B.)	561	523
Créd. Gén. Ind.	1255	1305
Cr. Universel (Cie)	950	....
Créditel	177 30	177 10
Derblay S.A.	475	489
Darty Act. d. p.	1996	1995
De Dietrich	1152	1106
Delalande S.A.	1199	1150
Delmas-Vieil. (Fin.)	1050	1050
Didot-Bottin	608	651 d
Drag. Trav. Pub.	89	81 d
Eaux Bass. Vichy	1489	1489
Eaux Vittel	1000	1000
Economats Centre	616	613
Electro-Banque	425	410
Electro-Financ.	850	884
Elf-Antargaz	307	310
E.L.M. Leblanc	620	600
Enelf-Bretagne	236	253 d
Entrepôts Paris	630	630
Epargne (B)	1530	....
Europ. Accumul.	83 20	86 60
Eternit	1960	2028
Exor	2290	2290
Finalens	225	221
FIPP	143	153 20 d
Focep	675	680
Foncière (Cie)	595	590
Fonc. Agache-W.	729	726
Fonc. Lyonnaise	2980	3005
Foncina	406	408
Forinter	1060	1040
Fougerolle	108 50	103
France I.A.R.D.	684	....
France (La)	5090	5000
From. Paul Renard	631	631
GAN	10760	10450
Gaumont	736	729
Gaz et Eaux	2189	2189
Gévelot	316 10	322
Gr. Fin. Constr.	440	422
Gde Moul. Paris	437 50	437 50
Groupe Victoire	3683	3629
G. Transp. Ind.	299 20	300
Immindo S.A.	432	440
Imminvest	344 90	....
Immobail	498	498
Immobanque	823	825
Immob. Marseille	7800	8000
Immofice	486	485 20
Invest. (Sté Cent.)	2818	2750
Jaeger	220	220
Lafitte-Bail	525	530
Lambert Frères	70	67 20
Lille-Bonnières	927	950
Locabail Immob.	826	801
Loca-Expansion	350	345
Locafinancière	450	444
Locatel	310	310
Lordex (Ny)	166	166
Louvre	1950	1880
Machines Bull	63	62 05
Magasins Uniprix	188	192
Magnant S.A.	136 20	140 80

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Maritime Part.	314	326 60 d
M.H.	90 90	94 50
Métal Déployé	395	395
Mors	180	180 10
Naval Worms	131 30	153 60 d
Navig. (Nat. de)	125 30	130 30
Nicolas	672	625 d
OPB Paribas	505	506
Optorg	175	180
Origny-Desvroise	338	334 90
Palais Nouveauté	550	550
Paris France	302	301
Paris-Orléans	257	255
Part. Fin. Gest. Im.	1710	1685
Pathé-Cinéma	235	249
Pechiney (cert. inv.)	275	285
Piles Wonder	1037	1030
Piper-Heidsieck	615	615
P.L.M.	240	245
Porcher	280	291 20 d
Providence S.A.	2560	....
Publicis	1806	1810
Raff. Souf. R.	238	229
Révillon	400	400
Rhône-Poul. (c. inv.)	440	424
Ricqlès-Zan	138 30	140
Rochefortaise S.A.	245	....
Rochette-Cenpa	58 20	63 35
Rosario (Fin.)	220 60	224
Rougier et Fils	71	70
Sacer	229 50	245 d
Saciler	25 80	25 85
SAFAA	242	242
Safic-Alcan	399	407 30
SAFT	1020	1090
Saga	199 40	233 50
Salins du Midi	477	458
Santa-Fé	168 50	168 50
Satam	175	....
Saulnes et Corcy	72	73 50
Saunier-Duval	40	40
Savoisienne (M)	135	135
SCAC	328	325
Senelle Maubeuge	590	533
S.E.P. (M)	199	....
Serv. Equip. Véh.	90	90
Sicil	96	92 20
Sicotel	420	411
Sintra-Alcatel	890	....
Sinvim	275	265
Siph (Plant. Hévéas)	320	319
SMAC Acieroïd	83	85
Sté Générale (c. inv.)	1075	1070
Sofal financière	1300	1340
Soffo	300	312
Soficomi	800	775
S.O.F.I.P. (M)	91	....
Sofragi	931	968
Soudure Autog.	450	464
Sovabail	790	795
Speichim	138 30	....
S.P.I.	705	....
Spie Batignolles	510	516
Suez (Fin. de)-C.I.P.	1270	1225
Stemi	518	512
Taittinger	1830	1820
Testut-Aequitas	541	541
Tour Eiffel	543	505
Ulinor S.M.D.	550	580
Unibail	811	810
U.A.P.	2350	2350
Un. Imm. France	520	....
Un. Ind. Crédit	1089	1100
Usinor	7 50	7 75
U.T.A.	2601	2422
Vicat	510	510
Virax	190	198
Waterman S.A.	478	481
Brass. du Maroc	124 30	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	950	....
Akzo	436	....
Alcan Alum.	215	216
Algemene Bank	1501	1508
American Brands	520	504
Am. Petrofina	290	321
Arbed	515	....
Asturienne Mines	144	140
Bco Pop Espanol	172	180
Banque Morgan	486	497
Banque Ottomane	1139	....
B. Régl. Internat.	34900	....
Br. Lambert	472	473
Canadian-Pacific	83 30	85
Commerzbank	950	....
Dart. and Kraft	325 10	330 10
De Beers (port.)	45 30	....
Dow Chemical	349 80	362
Dresdner Bank	1165	1221
Gén. Belgique	389	387
Gevaert	850	....
Glaxo	104 50	....
Goodyear	280	280
Grace and Co	387	360
Gulf Oil Canada	79	78
Honeywell Inc.	550	550
Hoogovens	225	....
I.C. Industries	300	318
I.H.C. Caland N.V.	56	54
Int. Min. Chem	232	....
Johannesburg	760	780
Kubota	12 40	12 30
Latonia	263	263
Mannesmann	910	....
Midland Bank Plc	48	50
Mineral-Ressourc.	80	80 50
Noranda	80 20	80
Olivetti	40	41
Pakhoed Holding	182	191
Pfizer Inc.	387	375
Procter Gamble	480	475
Ricoh Cy Ltd	35 10	35 20
Rolinco	200 50	201
Robeco	234 30	237
Rodamco	376	....
Saipem	20 50	20 50
Shell fr. (port.)	73	....
S.K.F. Aktiebolag	310	....
Sperry Rand	384	....
Steel Cy of Can.	130	....
Stilfontein	55 10	55 05
Swedish Match	252	....
Tenneco	269	....
Thorn EMI	46	46
Thyssen c. 1 000	510	....
Toray indust. inc	20	20
Vieille Montagne	950	910
Wagons-Lits	910	880
West Rand	28	29 50

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paternelle-R.D.	2801	2595
Alain Manoukian	515	515
BAFP	990	985
B.I.P.	847	880 d
Bolloré Technologies	580	580
Calberson	515	515
Cardif	1520	1590
Cap Gemini Sogeti	1580	1540
C.D.M.E.	820	810
C. Equip. Elect.	299	290
C. Occid. Forestière	122	122
Dafsa	209	202
Dauphin O.T.A.	1592	1580
Devanlay	950	920
Deville	849	850
Drouot-Assurances	518	518
Editions Belfond	185	185
Elect. S. Dassault	838	845
Expand	276	275
Filipacchi	586	569
Guy Degrenne	825	840
I.C.C.	310	315
IN Informatique	419	419
Loca-Investissement	344	344
Manutan	414	410
Merlin Immobilier	510	509
Métallurg. Minière	192	193
M.M.B	460	....
Navale-Delmas	717	700
Ors. Gest. Fin.	310 50	320
Petit Bateau	300	300
Petroligaz	1040	....
Razel	880	890
St-Gobain Emballage	1089	1050
S.C.G.P.M.	222	222
Sema-Metra	780	794
S.E.P.	942	942
S.E.P.R.	1278	1345
Solibus	277	276
Valeurs de France	317	317
Moleo	310 10	310 10

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A	1640	1630
Amrep	27 80	33 d
C.E.M.	....	....
Cochery	61 20	....
Coparex	411	415
Dubois Inv. (Chato.)	680	590
Hydro-Energie	270	....
Romanto N.V.	133	133 50
Sopelem	....	....
S.P.R.	182	211
Ufimex	322	....
Union Brasseries	150	148 20

SICAV 28/2

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	617 28	602 22
Actions France	403 62	385 32
Actions sélectives	543 21	518 58
Fructicapi	274 73	270 67
Fructidor	240	
Fructifrance	682	
Paresuape	747 62	713 72

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ♦ : prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

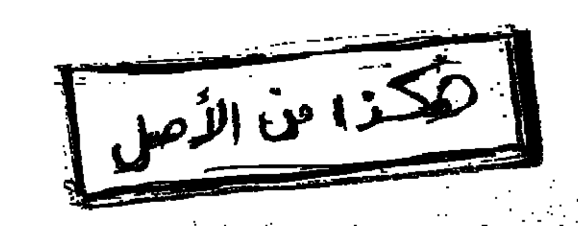
Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1645	4,5 % 1973	1561	1595	1580	+ 1 21
3360	C.N.E. 3 %	3890	3905	3920	+ 0 77
220	Elf-Aquitaine	235	236	233	– 0 85
205	– (certific.)	227 80	223	223	– 2 10
1830	Epeda-B-Faure	1850	1850	1850	
200	Olida-Caby	219 80	206	206 50	– 6 50
470	Opfi-Paribas	525	520	520	– 0 95
	Oréal (L')	3285	3150	3150	– 4 10
73	Dome Mines				– 0 56
138	Driefontein Cld	141	140 10	140 20	+ 4 58
500	Du Pont-Nem.	502	523	525	– 0 61
365	Eastman Kodak	408 50	409	406	– 0 48
37	East Rand	41 30	41 10	41 10	– 0 81
250	Electrolux	245	243 50	243 60	– 2 97
240	Ericsson	249	241 60	241 60	– 0 25
370	Exxon Corp.	383	382	382	+ 2 40
500	Ford Motors	500	512	512	– 3 53
....	Freegold	84 80	83 30	81 80	+ 0 48
91	Gencor	102 70	103 10	103 20	+ 2 63
535	Gén. Electr.	531	555	545	– 0 51
365	Gén. Belgique	389	386	387	+ 2 65
575	Gen. Motors	566	581	581	– 4 82
49	Goldfields	50 75	47 90	48 30	– 2 70
40	Gd Metropolitain	44 40	43 20	43 20	+ 0 62
90	Hanson	96 20	95 70	96 80	
69	Rio Tinto Zinc	64 20			+ 0 65
103	St Helena Co	106 30	106 80	107	+ 0 68
210	Schlumberger	213 50	215 40	215 40	– 1 22
65	Shell transp.	73 50	72 60	72 80	+ 1 56
2350	Siemens A.G.	2240	2272	2275	– 1 37
140	Sony	136 50	136 60	136 80	+ 0 34
145	T.D.K.	143	143 50	143 50	– 1 43
14	Toshiba Corp.	13 90	13 70	13 70	+ 0 30
1010	Unilever	999	1002	1002	+ 3 07
375	Unit. Techn.	371 10	382 50	382 50	+ 1 95
595	Vaal Reefs	613	625	625	– 0 81
315	Volvo	308	305 10	305 50	+ 0 32
290	West Deep	305	306	306	+ 3 07
485	Xerox Corp.	488	502	503	– 3 06
1 58	Zambia Corp.	1 63	1 58	1 58	

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/2	Cours des billets aux guichets – Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 792	6 830	6 530	7 150
ECU	6 639	6 627	....	....
Allemagne (100 DM)	307 650	307 700	298	315
Belgique (100 F)	15 019	15 026	14 450	15 300
Pays Bas (100 fl.)	272 320	272 420	263 500	280 500
Danemark (100 krd)	83 180	83 250	79	86
Norvège (100 k)	97 990	97 570	94 600	101
Grande-Bretagne (£ 1)	10 116	10 014	9 800	10 400
Grèce (100 drachmes)	4 957	4 950	3 800	5
Italie (1 000 lires)	4 518	4 515	4 250	4 750
Suisse (100 fr.)	364 150	364 850	354	373
Suède (100 krs)	95 350	95 380	93	98 500
Autriche (100 sch)	43 800	43 800	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	4 885	4 871	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 645	4 650	4 300	5 200
Canada ($ can 1)	4 845	4 760	4 630	5 030
Japon (100 yens)	3 804	3 798	3 660	3 840

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/2
Or fin (kilo en barre)	74600	74800
Or fin (en lingot)	75100	74850
Pièce française (20 fr)	578	579
Pièce française (10 fr)	475	.....
Pièce suisse (20 fr)	540	540
Pièce latine (20 fr)	492	501
Souverain	623	630
Pièce de 20 dollars	3600	3455
Pièce de 10 dollars	1810	1840
Pièce de 5 dollars	1190	.....
Pièce de 50 pesos	3295	3300
Pièce de 10 florins	520	522
Or Londres	337 85	338 25
Or Zurich	338 50	337 50
Or Hongkong	337 65	337 65
Argent Londres	5 91	.....



Le Monde

En Égypte

Poursuite des purges au ministère de l'intérieur

De notre correspondant

Le Caire. — Mieux que tous les communiqués, les embouteillages et les grappes humaines accrochées aux autobus ont témoigné, dimanche 2 mars, du retour à la normale au Caire, malgré la présence d'un nombre, il est vrai réduit, de blindés. Près d'une semaine après la mutinerie des policiers, on vient de découvrir le cadavre carbonisé d'une touriste danoise de soixante-quinze ans dans une salle de bains de l'hôtel Jolie Ville, le premier établissement incendié mardi 25 février.

Durant le couvre-feu, de 18 heures le soir à 6 heures du matin, les Cairotes se téléphonent, regardent la télévision ou échangent les films vidéos. Seul le caricaturiste du quotidien *Al Ahram* est mécontent du couvre-feu. Sur son dessin, un père de famille nombreuse s'écrie : *« Le bilan définitif des dégâts, on le recevra sur la tête dans neuf mois ! »*

Ce rapide retour à la normale est dû au fait que la police n'a jamais été très populaire, et surtout à la décision du président Moubarak de n'adopter aucune mesure d'exception. Alors qu'il dispose du pouvoir illimité de la loi sur l'état d'urgence, le raïs a préféré laisser au parquet la conduite de l'instruction. Seule l'affaire des coups de feu partis juste avant son arrivée, en visite d'inspection, aux Pyramides (*le Monde* du 2 mars) sera instruite par le parquet militaire. Le président Moubarak a, par ailleurs, limogé le chef des services de renseignements généraux et nommé, pour la première fois, deux vice-ministres de l'intérieur.

De son côté, le général Zaki Badr a entamé une purge au sein de son ministère. Tous les chefs des départements clés de la police ont été remplacés. En effet, des bruits persistants affirment que *« de grosses têtes sont impliquées dans le soulèvement des forces de la sécurité centrale »*. Les postes de police sont investis par l'armée. Tous les policiers que nous avons pu voir au poste d'Heliopolis étaient désarmés tandis qu'un blindé trônait dans la cour. Enfin, la presse égyptienne confirme la présence d'extrémistes musulmans parmi les émeutiers qui ont incendié mercredi 26 février les boîtes de nuit de l'avenue des Pyramides. Un film vidéo a permis aux forces de l'ordre de déterminer l'identité des meneurs. Un membre de l'organisation extrémiste musulmane Al Jihad commandait les émeutiers, âgés pour la plupart de dix à seize ans et visiblement pauvres. Les meneurs ont été arrêtés, et le parquet de la sécurité de l'Etat procède à leur interrogatoire.

ALEXANDRE BUCCIANTI.



APRÈS LE RETOUR A LA DÉMOCRATIE EN HAITI ET AUX PHILIPPINES

Washington met l'accent sur le Chili et le Nicaragua

Washington, *(AFP, Reuter, UPI)*. — Pour amener le Chili à la démocratie, l'administration Reagan aura recours à la politique déjà utilisée en Haïti et aux Philippines, a déclaré le secrétaire d'Etat adjoint aux affaires inter-américaines, M. Elliot Abrams. Fondamentalement, la politique est la même, a-t-il dit, *« la question est de savoir si les tactiques qui ont été couvertes de succès en Haïti, aux Philippines et au Salvador seront aussi efficaces au Chili (...), nous espérons que cette nation se dirige vers la démocratie »*, a déclaré M. Abrams dans une conférence de presse retransmise par satellite de Washington en Amérique latine, samedi 1er mars.

Le secrétaire d'Etat adjoint a toutefois ajouté que Washington souhaite maintenir de *« bonnes relations »* et *« travailler »* avec le gouvernement en place à Santiago pour organiser une *« transition vers la démocratie »* au Chili. Depuis un an le Département d'Etat a multiplié les communiqués dénonçant les excès répressifs du gouvernement Pinochet et a soutenu publiquement « l'accord national » conclu l'année dernière par onze partis d'opposition sous les auspices de l'archevêché de Santiago.

De son côté le secrétaire d'Etat américain, M. Georges Shultz, intensifie la campagne du gouvernement américain pour l'approbation par le Congrès d'une aide militaire à la Contra, recommandant de l'accorder *« avant qu'il ne soit trop tard »*.

Dans un discours très ferme qu'il devait prononcer lundi devant des anciens combattants et dont le texte a été publié dimanche, M. Shultz met en parallèle le Nicaragua et les Philippines en estimant que l'opposition philippine a pu s'organiser parce que le système politique était *« fondamentalement pluraliste et démocratique »* alors que *« les forces de la démocratie au Nicaragua n'auront plus cet espoir lorsque le régime communiste aura consolidé son pouvoir »*.

● *A Santiago*, le cardinal Fresno, archevêque de la ville, a affirmé dans un sermon de carême, dimanche dans la capitale, que le Chili devait trouver une voie pacifique vers la démocratie pour mettre en échec la violence politique.

Sur le vif

Talents

Faut que je vous raconte : j'ai un nouveau truc. Ce matin, à la conférence, je me pointe avec un transistor de poche vissé à l'oreille. Ils l'ont remarqué, les chefs. Ils m'ont fait : Ça va ? On te dérange pas ? On parle pas trop fort ? On t'empêche pas d'écouter la concurrence ? Je leur ai dit que si, et je les ai priés de mettre la sourdine pour que je puisse savourer la chronique de Philippe Alexandre sans en perdre un mot. Vous l'avez entendu, vous aussi ? Il a cent fois raison : hier, à la télé, Mourousi l'a sabré, Mitterrand. Il l'a complètement écrabouillé, en lui assenant en pleine poire l'intervention coup de poing de Tapie la veille sur TF 1.

Ça lui a filé un de ces coups de vieux, au président ! Il s'est littéralement fossilisé sous nos yeux. Affreux. Mais, le plus terrible, c'est pas ça. C'est Pasqua utilisant, dans la foulée, son droit de réponse. Ça valait mille ! Il était obligé de déchiffrer en ânonnant, les yeux baissés sur son papelard, les termes fougueux, emportés, véhéments, spontanés de sa réprobation à cet Elysée Show de dernière minute. On était écroulés de rire.

Ils ne sont décidément pas doués pour la politique, dites donc, nos politiciens. Ils ont beau bachoter, *répéter*, prendre des cours de maintien et de diction, suivre à la lettre les leçons de leurs conseillers en marketing, il n'y a rien à faire, ils ne savent pas se vendre; ils se plantent à tous les coups. Normal, le message, aujourd'hui, c'est l'image, c'est le look, le slogan, le clip, le choc. Et là, désolée, ils sont nuls. Il n'a pas tort, Delon, quand il dit, toujours modeste, une violette, j'ai lu ça dans le *Fig-Mag* : Dommage que Le Pen n'ait pas ma gueule, il ferait un tabac.

Grâce à *Dieu*, il y a des pros pour prendre la relève de ces amateurs. Des Régine, des Coluche, des Birkin, des Line Renaud, des gens pleins de talent, dévoués, enthousiastes, organisés, des gens qui n'ont plus rien à gagner, pas un sou, pas une voix, des gens capables de nous secouer, de nous *réveiller*, de nous mobiliser. Contre la drogue. Contre la faim. Contre le fauteuil roulant. Contre le SIDA. Bravo, très bien, continuez. Parce que, s'il fallait compter sur le ministre de la solidarité ! Faut reconnaître que là, en ce moment, elle a d'autres chats, pardon d'autres canassons, à fouetter.

CLAUDE SARRAUTE.

Le ministère des finances va renoncer à son droit de veto sur les OPA et OPE

Le ministère des finances, poursuivant sa politique de déréglementation, va renoncer au droit de veto qu'il détient sur les offres publiques d'achat (OPA) et d'échange (OPE) et qu'il doit exercer dans un délai de trois ans après le dépôt du dossier d'offre. En revanche, la commission de la concurrence pourra se saisir de ce dossier, pour vérifier si l'offre publique, en cas de réussite, ne risque pas de créer une situation de monopole total ou partiel, comme le fait, en Allemagne, le bureau fédéral des cartels (Bundes-Kartellamt).

Enfin, la Chambre syndicale des agents de change disposera d'un délai limité à cinq jours pour statuer sur la recevabilité des offres sur le plan technique, après visa de la Commission des opérations de Bourse. Ces mesures interviennent au moment où la procédure des offres publiques d'achat et d'échange très utilisée (surtout pour l'échange) dans les pays anglo-saxons, est en passe de se dévoyer avec la bataille que se livrent la Compagnie du Midi et le groupe Axa pour le contrôle de la compagnie d'assurances Providence, et celle qui fait rage entre la société Primistères et M. Maurice Bidermann pour le rachat de Radar.

F. R.

● *Le sort des Irakiens expulsés de France.* — Le ministère irakien des affaires étrangères a assuré, samedi 1er mars, que les deux Irakiens expulsés de France le 19 février dernier sont *« vivants et incarcérés pour les besoins de l'enquête »* ouverte à leur sujet, a indiqué l'ambassade de France à Bagdad. Un conseiller de l'ambassade de France, M. Gérard de Coursous, a été reçu à sa demande par ses interlocuteurs *« habituels »* au ministère des affaires étrangères, en l'absence de l'ambassadeur de France en Irak, M. Maurice Courage, qui se trouve depuis vendredi à Kirkouk (à 370 kilomètres au nord-est de Bagdad), indique-t-on à l'ambassade. L'enquête est destinée à déterminer s'ils appartiennent effectivement au parti Al Daawa, interdit en Irak et proche de l'Iran, et dont les membres sont passibles de la peine de mort. — *(AFP.)*

● *La station RFO de la Réunion assiégée.* — La station régionale RFO (Radio-France outre-mer) de la Réunion était assiégée, lundi 3 mars, par une centaine de personnes et deux camions emmenés sur place par des partisans de la liste France-Réunion-Avenir (FRA), conduite aux élections législatives par M. André Thien Ah Koon, maire barriste du Tampon, qui contestent la répartition du temps d'antenne à la télévision et à la radio pour la campagne électorale. — *(Corresp.)*

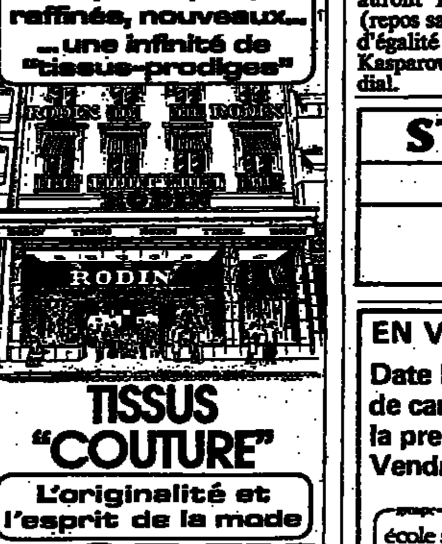
Le numéro du « Monde » daté 2-3 mars1986 a été tiré à 449 430 exemplaires

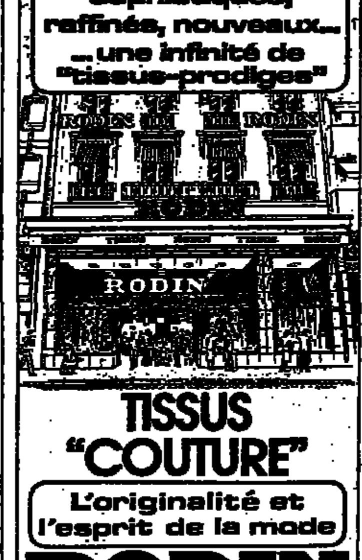
LA CGT ANNULE SON ORDRE DE GRÈVE SUR LES LIGNES DU RER

La CGT a renoncé à appeler à la grève les conducteurs des lignes A et B du RER pour obliger la direction de la RATP à renégocier les règlements de sécurité. Le samedi 1er mars, le syndicat a annulé son mot d'ordre de grève pour le lundi 3 mars, en expliquant sa décision par *« les conditions climatiques tout à fait exceptionnelles en région parisienne qui risquent d'accentuer les difficultés de transport »*.

Ce recul peut aussi s'expliquer par la détermination de la direction de la RATP à sanctionner les grévistes, le préavis de cinq jours francs n'ayant pas été respecté.

Après une réunion entre direction et syndicats, sur la sécurité, la CGT annonçait, le 1er mars, qu'elle attendrait des précisions écrites de la direction pour décider d'une action éventuelle et que les conversations avaient comporté des *« points intéressants »*.





Le championnat du monde d'échecs

LA REVANCHE KASPAROV-KARPOV SE DISPUTERA A LONDRES ET A LENINGRAD

Les douze premières parties du match revanche entre le champion du monde Garry Kasparov et l'ancien tenant du titre Anatoli Karpov seront disputées à Londres à partir du 28 juillet. Au bout de ces douze parties, le match sera interrompu une semaine pour laisser le temps aux deux joueurs de s'installer à Leningrad, où seront jouées les douze dernières parties.

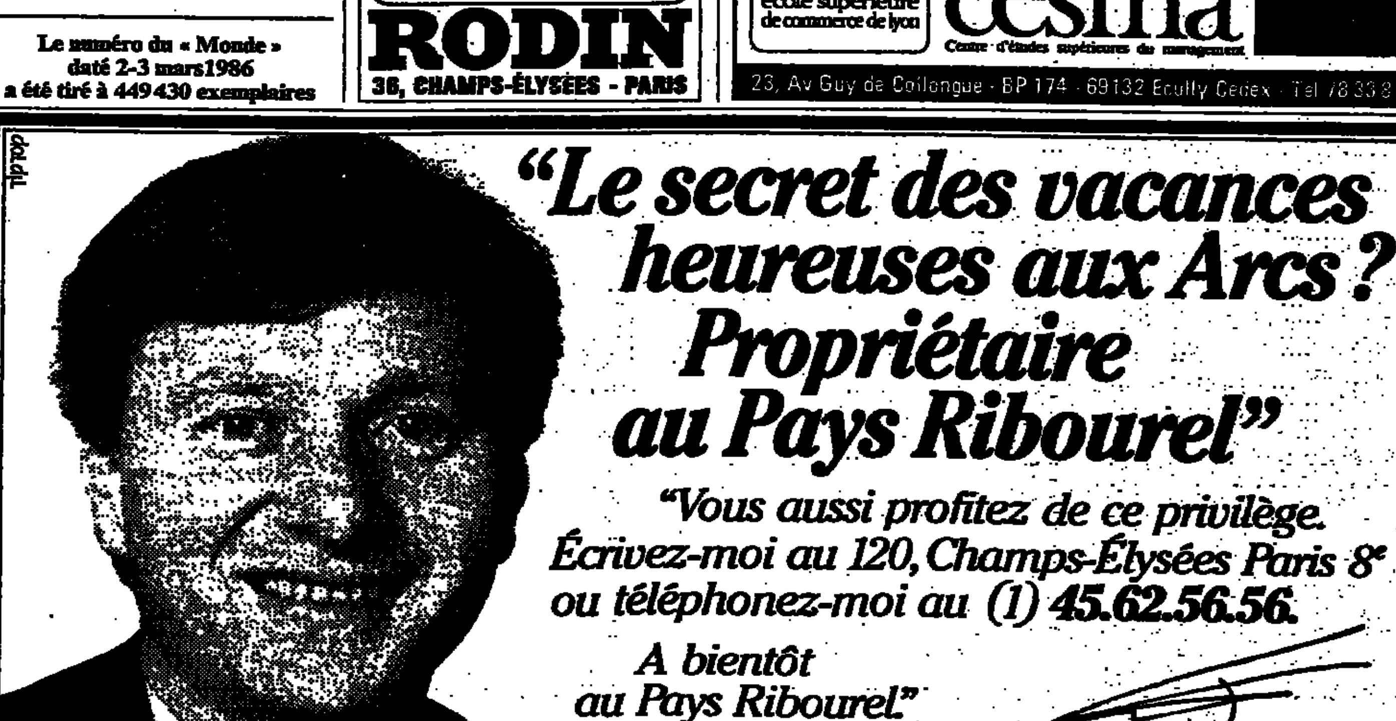
Cette « combinaison » surprenante a été annoncée, le samedi 1er mars, à Lucerne, par M. Florencio Campomanes, président de la FIDE (Fédération internationale des échecs). Elle provient du fait que, malgré le souhait de la FIDE, la Fédération soviétique a refusé que le match se déroule intégralement à Londres, bien que le règlement interdise à la même fédération d'organiser deux championnats du monde de suite.

Comme dans le dernier mathc joué à Moscou, les deux joueurs auront le droit à trois time-out (repos sans justification), et, en cas d'égalité finale au score (12-12), Kasparov conservera son titre mondial.

Sur
CFM
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Nantes-Saint-Nazaire (94,8 MHz)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)
à Caen (103,2 MHz)
à Brive (90,9 MHz)
à Saint-Etienne (96,6 MHz)
à Montpellier (88,8 MHz)
à Strasbourg (100,9 MHz)
à Douai (97,1 MHz)
à Valenciennes (97,1 MHz)
à Lens (97,1 MHz)

LUNDI 3 MARS
Allô « le Monde »
47-20-52-97
L'automobile avant le Salon de Genève
avec CLAUDE LAMOTTE
Émission préparée par FRANÇOIS KOCH

MARDI 4 MARS
« le Monde » reçoit PIERRE JOXE
ministre de l'intérieur
avec PHILIPPE BOUCHER



A B C D E F G